

N. IORGA

HISTOIRE
DES
ROUMAINS DE TRANSYLVANIE
ET DE HONGRIE

I.

2-E ÉDITION

BUCAREST
1940

N. IORGA

HISTOIRE
DES
ROUMAINS DE TRANSYLVANIE
ET DE HONGRIE

I.

2-E ÉDITION

BUCAREST
1940

HISTOIRE DES ROUMAINS
DE TRANSYLVANIE ET DE HONGRIE

I.

Origine et permanence des Roumains en Transylvanie.

Les régions comprises entre les Carpathes roumaines et la rivière de la Theiss étaient habitées à l'époque d'Hérodote par les Agathyrses, d'origine évidemment thrace, ainsi que le montre le nom même de la nation, et ayant les relations les plus étroites avec le rameau dace de la même souche. Or les Roumains sont incontestablement les descendants de ces Daces et de leurs congénères gètes, établis tour à tour sur la rive droite et la rive gauche du Danube, ainsi que des autres éléments thraces et illyriens dénationalisés par une colonisation romaine lente, accomplie d'abord par des immigrations de paysans venus d'Italie, bien avant la conquête de Trajan. Le territoire des Agathyrses et de leurs voisins de même origine, mentionnés dans les mêmes pages de l'historien qui a recueilli au cinquième siècle a. J. Chr. les connaissances des habitants grecs du littoral sur les peuplades barbares habitant l'intérieur, étant donc, dès le

début, un pays thrace et ayant appartenu ensuite à ces Daces eux-mêmes, dont la capitale, Sarmisagethuza, l'Ulpia Trajana des Romains, a laissé des ruines imposantes, facilement reconnaissables dans les montagnes du côté de Hațeg, à Grădiște, fait partie évidemment de l'héritage le plus ancien et le plus authentique de la nation roumaine actuelle. Cette présence des Agathyrses civilisés, exploitant les mines d'or de cette province, puis l'établissement de l'État dace, qui doit figurer parmi les fondations les plus importantes des barbares, ayant des relations continues avec le monde romain et lui empruntant avec intelligence, nous dirions même avec passion, les éléments nécessaires pour former une nouvelle civilisation mixte, sont, à vrai dire, les premiers titres de possession que peuvent présenter les Roumains d'aujourd'hui en ce qui concerne la Transylvanie et les provinces voisines.

L'oeuvre accomplie par les Romains, qui ont transmis à ceux qui portent encore aujourd'hui leur nom et parlent une langue dérivée, dans tout ce qu'elle a de plus essentiel, du latin, serait un second titre de possession en faveur des héritiers de leur nom et de leur langue.

Personne ne prétend aujourd'hui, parmi les gens sensés, même parmi ceux auxquels les connaissances d'ethnographie et d'histoire ne sont pas très familières, que le peuple roumain, tel qu'il se présente actuellement, est le conti-

nuateur sans aucun mélange, sans aucune tare, pourrions-nous dire, des Romains dans le sens purement latin de ce terme. On est arrivé à pouvoir fixer que le premier élément romain qui a pénétré dans la Dacie, — dont la Transylvanie était le centre, la citadelle dominante, — ont été les paysans italiens contraints à abandonner la péninsule à cause du surplus de population et du travail accompli exclusivement par les esclaves, ainsi que par suite de l'extension du régime des villas de luxe et de l'approvisionnement de l'Italie par les denrées venues de provinces voisines. Étant plus nombreux que les Illyriens et les Thraces voisins, ayant les mêmes occupations que ces habitants plus anciens de la péninsule des Balkans, ils arrivèrent à les dénationaliser par un procès de transformation ethnique dont les sources contemporaines, consacrées à la transmission des événements politiques, ne pouvaient et ne devaient pas parler. Ces éléments thraco-illyriens romanisés s'étendant de soi-même, sans aucun concours et sans aucune incitation de la part des officiels, sur la rive gauche du Danube, l'Empire ne fit que suivre cette expansion, accomplie par des Italiens de race pure. Lorsque, après plusieurs guerres contre les Daces, dont les dernières furent portées par Trajan, devenu à la fin de ses efforts militaires maître de la Dacie entière, une colonisation officielle fut entreprise, surtout pour fonder ces villes

indispensables à une oeuvre de civilisation romaine, les nouveaux venus, appelés par l'Empire et protégés par ses armes, organisés d'après ses lois et vivant sur ce nouveau territoire pour servir des raisons d'État, appartenaient, ainsi que le montrent les inscriptions aussi bien que les quelques lignes consacrées à cette oeuvre par les historiens, aux différentes races qui, à titre d'égalité politique, vivaient dans l'„orbis romanus“. Ils fraternisaient seulement par la langue et par les intérêts, par le régime politique auquel ils servaient, par leur activité entière. On peut se demander cependant quelle fut la part de ces tard-venus dans la formation du peuple roumain dont la première base est représentée par les Thraco-Illyriens et la seconde par l'immigration italique paysanne, capable seule d'amener la dénationalisation de cette grande masse de barbares qui aurait bien résisté à l'influence des chercheurs d'or et des aventuriers, des fonctionnaires et des soldats établis dans la province que la Rome impériale avait établie sur les bords du Danube et dans les Carpathes.

Mais, en tous cas, ces colons, intelligents et actifs, faisant partie d'une civilisation supérieure, qui représentait la plus grande force politique organisée du monde antique, sont les précurseurs des Roumains actuels, auxquels ils sont liés, non seulement sous le rapport de leur race, — bien mélangée du reste, — mais surtout

par une transmission non interrompue de civilisation populaire et par un incontestable héritage de droits. Chaque oeuvre accomplie pour soumettre la nature aux besoins de l'humanité crée un titre à celui qui est arrivé à l'accomplir et à tout organisme national qui, sous n'importe quel rapport, en dérive et qui peut donc toujours, au moment où il se sent en état de transformer ses prétentions en des faits, réclamer cet héritage et légitimer ainsi son action.

On a voulu nier ces droits en prétendant que la population romaine établie par la conquête de Trajan — et on ne pensait pas aux ancêtres thraces, ni à cet autre élément romain dont nous avons tâché de prouver l'existence, — a dû quitter, à l'époque d'Aurélien, vers l'an 270 de l'ère chrétienne, cette province envahie par les Goths et perdue d'une manière irrémédiable pour l'Empire. Cette théorie, — nommée habituellement d'après le savant autrichien Robert Roesler, qui l'a soutenue avec un certain talent de polémiste, mais avec une préparation historique insuffisante et sans aucune objectivité scientifique, dans ses „Rumänische Studien“ (1871), mais qui a été énoncée avant lui par d'autres érudits et qui, enfin, a trouvé des défenseurs acharnés dans le monde scientifique hongrois, intéressé à établir définitivement cette „vérité historique“ favorable aux intérêts du magyarisme à outrance, — admet que les régions des Carpathes ont été un ter-

ritoire vide d'habitants, complètement isolé dans le grand mouvement des peuples qui eut lieu à la fin de l'époque antique et que, par conséquent, les premiers barbares qui s'y établirent ne portèrent atteinte à aucun droit antérieur, qu'ils furent en effet les fondateurs d'un nouvel ordre de choses, ne devant rien à des prédécesseurs qu'ils n'auraient presque pas trouvés. Les Roumains seraient venus bien tard, au XIII-e ou au XIV-e siècle, en bandes d'immigrants, de pâtres chassés par les troubles des Balkans, et ils auraient été acceptés, bien qu'„indésirables“ au plus haut degré, par la nouvelle population hongroise et saxonne établie en Transylvanie et dans les régions voisines, grâce aux héritiers de Saint Étienne, premier roi apostolique de la Hongrie. Des hordes pareilles à celles des Bohémiens, un peu pouléchées cependant de christianisme oriental, rebelles à toute civilisation et incapables de l'emprunter à leurs cohabitants, tels seraient les ancêtres des 4.000.000 de Roumains qui vivent en Hongrie. N'ayant aucun passé, dans le sens historique du mot, ils n'auraient droit à aucun avenir.

Il y a trente ans que M. A. D. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy, a répondu, dans un ouvrage consacré à ce problème d'histoire, à la „téorie de Roesler“ (1885). Il a mentionné entre autres la conservation, impossible autrement que par le maintien de la même population

à travers les âges, des noms antiques des principales rivières telles qu'elles sont dénommées par Hérodote (Pruth, Séreth, Olt, Murăş, etc.). Le critique roumain n'a pas oublié le nom des montagnes et, s'il ne pouvait citer aussi un grand nombre de localités correspondant aux villes de l'époque de Trajan et de ses successeurs, c'est que le régime urbain avait complètement cessé dans ces régions éloignées de Byzance et des intérêts économiques qu'il créait et qu'il a fallu reprendre, dans des formes rurales, à une époque plus récente, une oeuvre de colonisation aboutissant à l'établissement des villes. Ces arguments ont été souvent discutés sans pouvoir convaincre les philologues, employant leurs méthodes spéciales pour arriver à des conclusions qu'ils opposent résolument à celles des historiens, et d'autant moins les défenseurs d'une thèse politique qui s'efforce de se cacher sous le vêtement de l'argumentation scientifique.

Nous croyons pouvoir multiplier les arguments et ajouter à ceux qui sont déjà bien connus un certain nombre d'arguments nouveaux qui ne sont pas susceptibles d'être réfutés par des arguties de polémique ou par des faits appartenant au domaine de la philologie.

Il est certain que jamais une population indigène ou ayant des racines dans le passé le plus éloigné d'un territoire et, plus que cela, une population composée d'agriculteurs et de pâtres,

en seconde ligne, ne s'est décidée facilement à une émigration. On se rappelle ce qui s'est passé en Sicile il y a quelques années, après les tremblements de terre, aux conséquences terribles, qui n'ont fait cependant partir personne; on se rappelle Naples, vivant depuis des siècles, avec tous les villages environnants, sous la perpétuelle menace du Vésuve. L'être humain est essentiellement conservatif dans ses masses et, pour qu'il se décide à quitter un territoire, cédant à des raisons politiques comme celui de l'abandon de la Dacie par les légions et les fonctionnaires d'Aurélien, il faut qu'il jouisse d'une vie économique très avancée, demandant pour garantie une défense plénière et sûre.

Celui qui est habitué à être protégé par une puissante armée, par une flotte invincible, par une diplomatie supérieurement outillée, renoncera évidemment, au moment où il sera dépouillé de ces conditions nécessaires à son existence, au territoire plutôt que de renoncer à sa manière de vivre. La Bretagne a aussi été abandonnée par le monde officiel romain, les Gaules ne conservèrent au sixième siècle, en fait de domination romaine, que le petit territoire de Syagrius, mais personne n'a osé prétendre que la population elle-même ait suivi ses chefs en retraite et les troupes de l'Empire quittant la province. En ce qui concerne la Dacie, elle a été toujours un territoire de frontière, une marche, un bou-

levard de l'Empire ; elle était habituée aux combats avec les barbares voisins ; une grande partie des Daces vivaient dans les montagnes, près des frontières, et risquaient souvent des incursions sur le territoire qui avait appartenu à leurs ancêtres. Il y avait sans doute une grande différence entre les habitants des cités de l'intérieur, sises près des grandes routes et défendues par des stations rapprochées de légionnaires, et entre les territoires plus éloignés qui, bien que défendus par des fortifications, des fossés dont on retrouve les traces jusque bien loin dans les vallées des Carpathes, étaient continuellement en contact avec ce monde de rudes soldats, qui était trop bien connu, par des relations journalières, pour pouvoir constituer un objet d'effroi assez terrible pour provoquer toute une émigration.

A côté des villes il y avait la campagne, où l'ancien régime des „daves“ daces subsistait, abritant des paysans de race mélangée, dans lesquels vivait l'ancien esprit, opiniâtrement local, des Daces.

Avaient-ils des intérêts tellement puissants pour les déterminer à abandonner une terre transmise de génération en génération aux représentants plus ou moins purs de la même race ? Si la population de Johannesburg et de Pretoria, de Bloemfontain, tous ces chevaliers de l'aventure dans le domaine du gain, seraient contraints de partir par une catastrophe politique, est-ce que

les Boers, fermiers de siècle en siècle dans les campagnes du Transvaal et de l'Orange, est-ce que les indigènes soumis depuis longtemps à leur influence émigraient, pour suivre ces exploiters de leur travail et ces détenteurs temporaires d'une partie de leur territoire? L'Empire aurait-il sommé ses anciens sujets, leur aurait-il imposé de se chercher de nouvelles habitations sur la rive droite du Danube? Cette Moesie était très bien peuplée, elle avait des villes nombreuses: quel pouvait être le profit, pour la province ou pour l'Empire, de la présence de cette grande masse de population rurale, d'origine demi-barbare, qu'il aurait fallu forcer à abandonner ses villages pour troubler, de l'autre côté du fleuve, dans leur possession des habitants plus anciens et ayant au moins les mêmes droits à la protection de l'Empire romain?

On pourrait objecter que la disparition complète des villes dans ces régions de la Dacie n'est explicable que par la disparition totale de la population urbaine, qui, n'ayant pas été détruite par les barbares, a dû quitter l'enceinte de ses murs. S'il est vrai que la Bretagne, l'Afrique, l'Ibérie, certains territoires de la Germanie ont conservé, même après le départ du monde officiel, leurs anciens centres urbains, dont le nom se conserve jusqu'aujourd'hui dans une forme correspondante aux langues nouvelles, s'il est vrai que la Provence a retenu jusqu'à ce moment



Fig. 1. — Vieux prêtre roumain (Transylvanie)

ses bases romaines en ce qui concerne le groupement de la population et, avec les ruines romaines, la nomenclature ancienne, en échange l'Occident de la Péninsule Balcanique, sauf le littoral de l'Adriatique, qui se présente dans des conditions spéciales, n'a rien gardé d'une vie urbaine, bien qu'il ait pu présenter à l'époque impériale des centres de l'importance de Lederata, Ratiaria, Bononia, etc. La partie orientale de la péninsule a bien conservé jusqu'aujourd'hui ses villes: Nicopolis, Andrinople, Philippopolis, Sélymbrie, Démotica, etc., mais dans cette région il ne s'agit pas seulement de la tradition romaine, mais bien d'une oeuvre de civilisation beaucoup plus ancienne, d'une couche plus profonde de civilisation grecque, plongeant dans l'époque la plus lointaine de l'antiquité. On peut objecter aussi que, si les noms classiques ne se sont pas conservés dans la Dobrogea, ce district compris entre les bouches du Danube et le littoral de la Mer Noire a maintenu sous différents régimes politiques la vie urbaine, malgré toutes les invasions et les dévastations bien réelles des barbares, à cause de l'existence de cette même couche grecque, seule capable de faire durer des villes qui avaient, outre leur valeur politique pour l'Empire romain, un caractère d'importance économique et, nous dirions même, de fatalité géographique, destiné à les rendre immortelles.

Non seulement les pâtres, les agriculteurs n'ont pas quitté la Dacie, parce qu'ils n'avaient aucune raison de s'y décider et que l'Empire ne les contraignait pas à cet acte d'expatriation, alors que les barbares étaient bien contents d'avoir sous leur main des provinciaux capables de les nourrir et de les enrichir, mais il faut admettre certainement qu'une partie même de la classe supérieure resta. Ces fonctionnaires n'appartenaient pas à une hiérarchie pareille à celle que Napoléon Ier. imposa à l'Europe; ils ne dépendaient pas nécessairement des ordres venus de Rome; une grande partie parmi eux avait un caractère local, — nous dirions: communal ou districtuel; ils étaient mêlés à cette population de propriétaires médiocres dont on trouve les traces dans la Dobrogea, mieux connue par des inscriptions plus nombreuses; comme l'oeuvre de la propagande chrétienne avait depuis longtemps commencé, — dès l'époque de Trajan —, il faut admettre que les chefs religieux étaient en état, comme on le voit dans le Noricum par la „Vie de Saint Séverin“, de remplacer l'État là où il faisait défaut. Chefs politiques et militaires, ces évêques, ces prêtres chrétiens étaient en état de donner à cette population appui et défense.

En ce qui concerne la vie économique, les villes qui se conservaient sur la rive droite du Danube et qui subsistèrent sans interruption à

travers les siècles qui forment le moyen-âge suffisaient, par leurs foires et par les voyages périodiques de leurs marchands, qui ont laissé leurs traces dans les monnaies que l'on découvre dans toute l'étendue du pays au Nord du fleuve, pour entretenir les besoins d'une civilisation qui n'était pas partout absolument déchue. Ces villes, ayant aussi une influence religieuse sous le rapport hiérarchique, maintenaient sous cette forme un régime romain dans ce domaine qui était moins sujet que les autres aux vicissitudes de la fortune.

Rien ne manquait donc, au moment où les Slaves apparaissent, pour que ces régions dont les historiens ne parlent pas, parce qu'aucun événement politique intéressant ne s'est passé sur leur territoire, eussent une vie participant sous presque tous les rapports à celle des régions où l'Empire s'était maintenu dans toute son organisation militaire. Du reste, comme on le sait bien, cet Empire ne considérait la présence des barbares sur la rive gauche que comme un accident temporaire; Constantin-le-Grand et Justinien passèrent le fleuve pour rétablir les anciennes frontières, ils exercèrent une influence profonde et durable sur la rive gauche du fleuve, et plus tard des empereurs byzantins du VII^e siècle, comme Maurice, s'efforcèrent de la rétablir. Auraient-ils entrepris leurs expéditions coûteuses et souvent accompagnées de dangers

réels s'il ne se serait agi que d'une oeuvre défensive, et non d'un contact renouvelé avec des éléments appartenant sous le rapport du droit et aussi sous celui des relations journalières à l'existence de l'Empire? On peut dire que jamais les relations entre les deux rives du Danube, tellement naturelles que ces rives ont eu souvent la même population, les mêmes intérêts, les mêmes formes religieuses, culturelles et politiques, ne cessèrent à une époque qui, pour être obscure, ne signifie nullement le complet abandon, le désert, le néant.

Loin de disparaître sur la rive gauche du Danube, la population d'origine romaine fut sans cesse accrue par les nombreux captifs que les barbares qui dominaient dans ces régions transportaient sur leur territoire, — et il faut se rappeler ce qui fut accompli sous ce rapport par les Huns d'Attila, — ainsi que par le nombre très important de citoyens romains soumis aux incursions périodiques de ces barbares et qui, se voyant abandonnés par l'Empire, incapable de défendre ses sujets, cherchaient un abri assuré et des conditions de vie beaucoup plus commodes dans les pays mêmes soumis à la domination des envahisseurs.

Ils restaient romains, *Romani*, dans ces nouvelles habitations, où ils rencontraient un si grand nombre de congénères que leurs dominateurs n'avaient cure de dénationaliser, con-

ception tout-à-fait moderne, qui ne pouvait pas entrer dans le cercle restreint d'idées des Touraniens ou des Goths des derniers siècles de l'antiquité. Les uns et les autres, se fondant dans une même masse, parlant la même langue, conservant les mêmes traditions, entr'autres celle d'un „ordo romanus“ nécessaire sous un empereur qui existait quelque part et qui devait nécessairement venir à son heure, restent des „Romani“, malgré leur soumission temporaire à un roi ou à un khagan étranger à leur race. Car, si la population d'origine romaine a perdu, en Occident, après quelque temps, ce nom rappelant leur sujétion à l'Empire et leur origine ethnique, c'est que, dans les régions ayant appartenu à l'ancienne Rome, des États germaniques furent établis, qui, ayant un caractère durable et adoptant la religion chrétienne dans sa forme catholique qui était aussi celle des sujets ont été en état de produire, dans un siècle ou deux, un amalgame des conquérants et des conquis qui fit de ces derniers des membres de la nation nouvelle, sous un nom emprunté au dominateur étranger. On avait été „Romain“ dans les Gaules; on resta „Romain“ jusqu'à ce que le Franc devint un fils fidèle de l'Église catholique et apprit l'usage de la langue latine telle qu'elle était parlée par le peuple. Dès ce moment, comme l'État restait, comme il ne pouvait plus être remplacé par l'Empire, définitive-

ment disparu, comme la différence religieuse, qui était le fait principal de séparation, n'existait plus, l'ancien Romain trouvait même un avantage à être aussi bien Franc que les autres Francs — plus tard Français —, abandonnant ainsi une infériorité politique et légale qu'il n'avait aucun motif de goûter d'une façon particulière. Au contraire, en Orient, outre la présence de la Rome Nouvelle, de Constantinople, de ses droits, de ses prétentions, souvent manifestées par des actions militaires ou des actes politiques, si ceux des anciens citoyens romains qui avaient été rejetés par l'invasion du côté du Sud furent appelés dans la nouvelle langue de l'État, le grec, des Rhomées (Ῥωμαῖοι), les autres, séparés des sujets permanents de l'Empire par la couche d'invasion des Slaves, continuèrent à porter, pour eux-mêmes, ainsi que pour les étrangers, le nom de „Romani“, les „Români“ de la langue roumaine, parce qu'ils n'étaient pas soumis à un État barbare ou bien parce que leur sujétion à des dominateurs touraniens n'était que passagère. Les Huns, les Avars et leurs successeurs à travers le moyen-âge n'adoptèrent jamais le christianisme (sauf les Hongrois, venus trop tard en contact avec le centre d'habitation de Romains), et par conséquent il n'y avait ni permanence des États barbares, ni possibilité d'un mélange sous la bénédiction de la même foi.

Les Slaves ont cohabité en Transylvanie, aussi

bien que sur le versant danubien des Carpathes, avec cette population romane. Si on trouve leurs „rois“, — de simples chefs d'émigration, — sur les bords des rivières valaques dans les rares mentions des chroniques byzantines du VII-e siècle, il ne faut pas en conclure qu'une population slave manquait dans la région septentrionale de la Transylvanie et dans les districts voisins. Il y avait des Slaves dans la Pannonie entière et dans toutes les régions qui s'étendaient à l'Est de cette plaine. Nous admettrions même volontiers que les Sarmates, dont il est question dans les pages des historiens romains du IV-e siècle et qui habitaient dans les vallées transylvaines, avaient du sang slave. On s'expliquerait ainsi la prédominance des noms slaves caractéristiques, d'un très ancien cachet, dans la nomenclature géographique de la Transylvanie. Et on aurait de la sorte une couche slave primitive, datant des temps les plus anciens et mélangée à la couche thrace dans ces régions montagneuses. L'élément slave est connu au peuple roumain sous un triple caractère, ainsi que le prouve sa langue. Il y a d'abord des *Șchei* (*Sclavi*), dont le nom, — la dérivation latine pure le prouve —, est très ancien; puis des Serbes (*Sârbi*), nom sous lequel sont compris aussi les Bulgares, et enfin des Russes (*Ruși, Rusiori*), dont le nom se rencontre dans certaines localités de la Valachie aussi bien que dans la Transyl-

vanie elle-même. Nous croirions volontiers que les „Şchei“ représentent l'élément le plus ancien, que les „Serbes“ sont ceux qui se sont ajoutés aux restes de ces éléments presque complètement assimilés au moment de la grande migration slave vers le Sud; quant aux „Russes“, ils appartiennent, évidemment, à une époque beaucoup plus récente, mais, en tous cas, pas moderne.

La langue des Roumains a reçu des termes nombreux, sinon des sons, de la part de ces Slaves, qui ont été, non seulement des voisins, mais aussi des camarades, en ce qui concerne le labour des champs et les combats. Des écrivains ayant des vues qui n'ont rien de commun avec la science, ont même exagéré l'importance des nombreux mots slaves qui se trouvent en roumain et qui appartiennent pour la plupart aux notions non-essentielles de cette langue, car elle conserve pour tout ce qui a trait aux éléments mêmes d'une vie populaire civilisée les anciens mots latins. On a voulu même que les Roumains eussent emprunté les notions de cette civilisation populaire aux Slaves sans se demander quelle serait la source où les Slaves eux-mêmes, venus du Nord, auraient pris ces éléments pour les transmettre à une population qui, bien que négligée par l'Empire et barbarisée par les circonstances, était tout de même en relations continuelles avec cette rive droite du Danube

qui appartenait à Byzance et qui était traversée par des routes, jamais oubliées, qui menaient vers le grand centre de la civilisation de l'Orient. On se demande s'il est possible que des foyers de civilisation apparaissent spontanément au milieu des tentes d'un peuple en état de migration et s'il n'est pas beaucoup plus plausible d'admettre que tout ce que ces barbares présentent, dans leur vocabulaire ou autrement, en fait de civilisation n'est qu'un rellet du foyer permanent de civilisation que fut la Rome d'Orient et que ses rayons détachés devaient nécessairement éclairer d'abord les populations se trouvant sur sa route avant d'atteindre leur but au milieu des barbares. On se rendra compte, dans un avenir plus ou moins éloigné, que, si la philologie offre des informations supplémentaires, essentiellement imprécises, à l'histoire, elle ne peut presque jamais servir à elle seule pour fixer des faits historiques et des courants de civilisation. Le mot ne signifie pas la chose elle-même, car les mots peuvent se remplacer les uns les autres au courant de la mode et selon le hasard des dominations successives. Faut-il admettre que les mots anglais qui ont envahi, tout dernièrement, le vocabulaire français représentent en même temps une couche de civilisation nouvelle, dont l'étendue équivaldrait à celle de l'emploi de ces termes au XIX-e et au XX-e siècle ?

Slaves et Roumains ont eu dans les temps les plus anciens une même organisation. Les Roumains ont emprunté aux Slaves la notion politique des chefs militaires appelés voévodes et même un terme nouveau pour leurs anciens „juges“ (*judices*), celui de *knèzes*. Mais il s'agit d'institutions que les Slaves eux-mêmes avaient empruntées à d'autres: on admet que „knèze“ équivaut à l'ancien mot german *Konung*, et, quant aux voévodes, ils ne paraissent pas dériver des „Herzöge“ des Germains, mais bien des *duces* de l'Empire carolingien, établis dans la Pannonie et sur le Danube moyen, de même que les Slaves moraves, croates et serbes empruntèrent au „Carolus“ la notion de leur *cral*, roi. Il ne faut pas oublier aussi que, à côté de ces notions d'emprunt, les Roumains conservèrent avec piété la notion politique ancienne du *Domn* (*dominus*) et d'un *Împărat* (*imperator*). Du reste, les Hongrois eux-mêmes prirent à la même source leur Ban (slave: pan, passé peut-être par la filière avare), leurs voévodes, — le titre est porté par les prédécesseurs des rois magyars, ainsi qu'on le voit par des sources byzantines, — et leur *király* lui-même, qui est: Carolus, en passant par la forme slave de: kral.

De même que les Slaves, les Roumains étaient distribués par vallées, chaque vallée formant une unité politique. Cette unité politique s'appelle chez les Slaves *joupa*, le chef de la

joupa, étant le *joupan*. Il paraît que jamais chez les Roumains ce nom n'a été employé. Le chef de la vallée était le voévode, le knèze ou juge, ayant sous ses ordres, avec ou sans l'autorité militaire, un groupe de villages.

Ces formes politiques très anciennes ont existé aussi en Transylvanie: la preuve en est que dans le langage populaire on distingue les Roumains selon les rivières auprès desquelles ils habitent. On dit par exemple: Oltean, Murășean, Jiiian, Someșean, Bistrițean, d'après les rivières correspondantes: Olt, Murăș, Jiiu, Someș, Bistrița. C'est un phénomène tout-à-fait particulier à ces régions de cohabitation roumano-slave. On ne rencontre jamais en Occident quelque chose qui leur corresponde, le territoire ayant un nom qui dérive de la tradition historique, et non du seul élément géographique de la rivière. Un autre caractère commun est celui d'une plus grande extension de la notion de famille. Elle ne va pas si loin que la *zadruga* des Slaves méridionaux, famille nombreuse, habitant sur le même territoire, ayant, pour ainsi dire, pour plusieurs maisons le même foyer de traditions et de droit; mais les villages roumains sont pour l'époque ancienne de grandes familles formées autour de l'habitation de l'ancêtre, défricheur du désert, et rappelant toujours le nom de ce *moș*, de ce fondateur du même sang, en même temps créateur de la notion géographique et souche de

la race. Ainsi le village de „Negrești“ signifie aussi les descendants de Negrea, fondateur et ancêtre, Albești ceux d'un Albu, et ainsi de suite. Les étrangers ne peuvent entrer dans le village qu'en qualité d'adoptés par un mariage; ils perdent leurs ancien nom de dérivation généalogique et reçoivent celui auquel ils ont droit par leur femme. C'est pourquoi le beau-père est un „père“ : *tata socru*, la belle-mère une „mère“ : *mama soacra*, le beau-frère un „frère“ : *frate cumnat*.

Les chroniques byzantines mentionnent le nom des Roumains, qui sont pour ces Grecs des Βλάχοι, des Valaques ou Vlaques, — le nom donné par les Allemands et les Slaves à toute population romaine, en Orient, aussi bien que, en Occident, celui de Velche ou de Valaque, ainsi qu'on le sait bien, — à la fin du X-e siècle seulement; mais on trouve dans des documents dalmatins des Roumains dont les noms portent l'article final caractéristique, Dracul, Negul, dès le IX-e siècle, sans parler des noms géographiques nouveaux appartenant à une langue romane qui n'est pas le latin médiéval de la côte dalmatine, mais bien l'origine même du roumain actuel, dans des écrits appartenant à l'époque de Justinien lui-même. Les Valaques des Byzantins sont des „kervanadchis“, des conducteurs de caravanes, qui sont nommés en grec des „hoditai“, ce qu'on avait traduit précédemment par „bri-



Fig. 2. — Jeunes filles roumaines de Transylvanie

gands“, „vagabonds“, „routiers“. Mais on peut se demander si, à une époque où la population romane, évidemment beaucoup moins nombreuse, des Balcons, — car on le voit bien par le nombre actuel de cette population, qui n'a cependant été décimée par aucune catastrophe spéciale à la nation —, apparaît dans les sources et joue un rôle historique qui s'accroît pendant les siècles suivants, soutenant des Empires bulgares, des royautés serbes, des conquêtes byzantines, l'autre population roumaine, de beaucoup plus importante, qui se trouvait sur la rive gauche, ne devait pas avoir des commencements d'organisation politique, que seul le manque de contact avec la civilisation byzantine nous empêche de connaître. Ces knèzes, ces voévodes ont dû jouer sans doute un rôle qui ne sera jamais élucidé en consultant des pages écrites, mais qui a dû exister pour qu'on constate plus tard, dès le XI-e et le XII-e siècle, la situation qui sera analysée dans ces pages pour l'élément roumain sur la rive gauche du Danube et dans les vallées de la Transylvanie.

Mais on objecte que les documents hongrois se taisent en ce qui concerne cette population. Il faut remarquer d'abord que nous n'avons en fait de documents hongrois que ce qui a été sauvé lors de la terrible dévastation accomplie par les Tatars au milieu du XIII-e siècle. En tout, on a pour la Transylvanie, pendant bien deux

siècles, quelques dizaines de documents conservés au hasard, grâce à des circonstances particulières : nous n'avons pas même entre nos mains les diplômes de colonisation des Saxons, datant du XII-e et du XIII-e siècle, et cependant ces populations colonisées, jouissant de privilèges spéciaux, ont dû employer tous les efforts possibles pour conserver cette preuve essentielle de leurs droits.

Deuxièmement : les bandes hongroises qui ont envahi la Pannonie à la fin du IX-e siècle ne représentaient guère une civilisation demandant des actes écrits pour sa vie historique ; la plupart des notions culturelles dans le magyar sont empruntées aux Slaves. Un savant français, M. Sayous, en a fait le calcul, qui est tout-à-fait concluant ; le vocabulaire finno-ougre des barbares était extrêmement simple. Il a fallu l'assimilation des Slaves, une influence germanique prolongée, introduisant des éléments appartenant à la civilisation romaine, et enfin l'adoption par le Saint Siècle et les efforts tenaces de l'Église catholique pour élever cette nation, pareille aux Huns et aux Avars, à un niveau correspondant à celui des barbares déjà affinés par la civilisation de l'Occident. Il n'y eut même pas, jusqu'après l'an 1000, un État hongrois, mais bien, de même que pour les Bulgares de la Péninsule Balcanique et pour tous les Touraniens de la steppe, un *ring*, un camp, au-delà duquel s'éten-

dait la zone pacifique du tribut et la zone troublée du pillage périodique. Le roi Étienne lui-même ne porte qu'une seule fois le nom de „rex Hungariae“, ce qui suppose un territoire politique bien défini, et même cette fois il ne s'agit que d'un document de donation accordé à des nonnes orthodoxes fixées dans ce pays, et ce document a été rédigé d'abord en grec; pour le reste, ce roi Étienne, destiné à devenir un saint de l'Église catholique, un saint politique de cette Église, après avoir été d'abord le *dux*, le voévode Vaik, dont le nom correspond au nom slave de Voïco, au nom roumain de Voicu, s'intitule „rex Hungarorum“, donc le roi national, et non territorial, d'une bande, et non d'une nation (comparez Théodoric, roi d'Italie, avec Odoacre, roi de ses soldats établis en Italie, mais n'ayant aucun lien permanent avec cette terre).

Partout, les Hongrois, plus nombreux que les Bulgares, puisqu'ils ont conservé leur idiome en l'enrichissant de termes empruntés à la population conquise, ont rencontré cette population slave et roumaine. Les documents ne peuvent le cacher: il s'agit de villages hongrois, „hungarici“, à côté d'autres villages slaves, „slavici“. Il est question aussi de Croates, de „Russes“. Un grand nombre d'anciens noms de localités sont conservés dans une forme plus ou moins reconnaissable; quant à ceux qui appartiennent aux Hongrois eux-mêmes, ils ressemblent absolument aux noms qui furent donnés par les pâtres va-

laques nomades des Balcans ou par les Tatars à l'état de migration aux endroits où s'arrêtaient de préférence leurs troupeaux et leurs bandes pillardes.

D'ailleurs, l'établissement des Hongrois aurait été impossible comme formation politique permanente sans la présence de ces éléments antérieurs qui furent pour la Pannonie les Slaves eux-mêmes, pour la Transylvanie et toutes les régions s'étendant à l'Est de la Tisa des Roumains, comme héritiers des Slaves, dont ils ont transmis aux Hongrois, l'ayant conservée pour leur propre usage, l'ancienne nomenclature géographique, plus ou moins scythe, en ce qui concerne certaines de ses origines. On sait bien quelles étaient les occupations primordiales de la race hongroise, peuple finno-ougre : ils se nourrissaient du produit de leur chasse, de la pêche et du butin gagné contre l'ennemi. Cela ne suffisait pas sans doute pour avoir une civilisation politique, qui est impossible. Cette civilisation il a fallu l'emprunter, et les anciennes races étaient là pour la fournir.

Il faut ajouter aussi d'autres remarques essentielles pour bien comprendre cette situation présentée d'une manière si peu correspondante à la logique par la passion nationale et par les intérêts passagers du moment. On demande, ainsi qu'on l'a vu, aux Roumains de prouver leur ancienneté par des documents, alors qu'ils n'ont

pas eu eux-mêmes un État, de sorte qu'il leur faut chercher ces preuves dans les actes de leurs conquérants. Nous répondrons en rappelant qu'à cette époque la nation n'était guère l'essentiel : l'essentiel était l'état social, l'occupation ou la religion ; ce qui intéressait c'était si l'individu dont il est question dans les actes de donation est un chrétien ou un païen, et surtout s'il est un pâtre, un agriculteur, un artisan, un guerrier, un homme libre ou un serf. La langue importait très peu, toutes les langues parlées étant englobées dans le même discrédit, comme langues du vulgaire, le latin étant seul la langue que l'on doit parler, si les moyens de culture le permettent. Le service social qu'on pouvait rendre à son maître et protecteur, à son roi, était ce qui devait être consigné nécessairement dans le document, car on ne faisait guère de l'histoire, ni de la polémique nationale dans des actes rares et coûteux, qu'on rédigeait avec une certaine difficulté et qu'il fallait circonscrire dans les formes les plus brèves d'une diplomatie débutante.

Si les Hongrois avaient dominé dès le commencement les régions où, à présent, la population dominante, parfois la population exclusive est celle des Roumains, il aurait bien fallu que les noms de localités de ces pays, — nous entendons ceux donnés par les Hongrois à côté de ceux qui ont été conservés par les Roumains

— correspondent parfaitement aux noms que les Hongrois ont donné à d'autres localités similaires dans d'autres provinces de leur domination. Eh bien, on constate le contraire: la Transylvanie et les régions voisines ont une nomenclature tout-à-fait particulière, inexplicable sans la présence non discontinuée du même peuple, qui n'est pas le peuple magyar, et cette nomenclature correspond parfaitement à celle qu'on rencontre dans les provinces restées libres à l'égard des Hongrois, la Valachie et la Moldavie. On trouve des noms identiques: il y a un Iași dans le district transylvain de Făgăraș, de même que Iași (Jassy), capitale de la Moldavie, et un autre village de Iași dans les régions de l'Argeș, en Valachie; Galați n'est pas seulement le nom du grand port danubien de la Moldavie, mais aussi celui de plusieurs villages en Transylvanie, et à savoir d'un bout à l'autre, des environs de Bistrița jusqu'à l'Olt, en face de Făgăraș. Le nom de Slatina, donné aux salines, nom d'origine slave, se rencontre aussi d'un bout du territoire roumain à l'autre. Et, en outre, les noms de villages en relation avec les descendances familiales du fondateur-ancêtre forment un caractère commun pour les établissements roumains, du côté de la Transylvanie, aussi bien que sur l'autre versant des Carpathes.

Du reste, il ne faut qu'une recherche plus attentive dans les documents, dans ces brefs

documents sporadiques échappés à une dévastation complète, pour retrouver des traces de l'élément roumain à une époque très ancienne. Fejér a publié dans son „Codex Diplomaticus“ (vol. I, pp. 428 439) un document de donation de la part du roi Geyza pour les Bénédictins de Gran, auxquels il accorde des possessions sur la Theiss, dans le territoire ethnique roumain. On y rencontre des villages de pêcheurs (*ville piscatorum*), dont les noms se terminent en „tó“, en roumain „tău“. Ils pouvaient bien être des Magyars, en tenant compte de leurs occupations, mais il faut se rappeler aussi que sur les terres données à l'Église, en Hongrie et ailleurs, on commençait par coloniser des populations destinées à procurer un revenu supérieur aux moines. Il ne s'agit donc pas des habitants qu'on avait trouvés, mais bien de ceux qui avaient été transportés dans un certain but. A côté de ces pêcheurs on trouve des *udvornici*, dont le nom slave (qui veut dire: portier), représentant une certaine catégorie inférieure des *officiales*, a été emprunté sans doute aux Slaves (de *dvor*-porte), mais cela ne signifie nullement que l'emprunt a été direct. Et il y a aussi sur ce vaste domaine des porchers et d'autres serfs (*quindecim domus servorum cum terra sua, que magna est*), donc des serfs ayant cependant leur terre, „qui est étendue“. Est-ce que cela ne signifie pas les anciens habitants, qui seuls pouvaient être dé-

chus en ce qui concerne leur situation sociale, mais qui gardaient néanmoins leurs propriétés, si étendues?

En ce qui concerne même la nomenclature, et non la qualité des habitants, on se heurte à une „piscina que vocatur Rotunda“. Le nom est latin, évidemment, mais il est aussi roumain (*rotund*), et il faut observer que dans cet acte, que nous analysons plus longuement pour faire ressortir ce qu'une analyse plus attentive peut recueillir dans ce domaine, jamais la traduction latine n'est donnée à la place du terme original magyar, et une seule fois à côté de ce terme : Aranyos, Aureus. Il y avait même, dans ces parages, une ancienne cité de „Cerigrad“, ce qui signifie „Tschernigrad“, la Cité Noire (cf. Maurocastron à la bouche du Dniester), par opposition à la „Cité Blanche“, Belgrad, Bălgrad pour les Roumains, Fehérvár pour les Hongrois, à l'entrée de la Transylvanie, sur la rivière du Muârş. Y avait-il des Slaves de ce côté? Mais ils étaient partis depuis longtemps pour peupler la Péninsule Balcanique et y submerger l'élément originaire roman! Ceux qui vivaient à „Cernigrad“ avaient le même caractère que ceux qui formaient la population du Belgrade transylvain et qui la forment jusqu'aujourd'hui, gardant seul l'ancien nom slave (car il n'y a pas de nouveau nom roumain).

Parmi les chefs de cette population confiée

aux moines, on rencontre même des juges selon l'usage roumain (*Andreas judex foveam fodit*), et y avait-il chez les Hongrois, dans les temps les plus anciens, une institution similaire à celle des knèzes, des juges roumano-slaves ?

L'Église obtint des possessions en Transylvanie aussi, et l'un des villages lui appartenant se trouvait sur les bords de la rivière du Criș. Dans le document de 1075, le nom de cette rivière est rendu dans la forme roumaine actuelle: „fluvius qui nuncupatur Crys“ (en roumain Criș), et nous observerons partout dans les documents que la forme ancienne du nom des rivières est la forme roumaine, dont la forme magyare actuelle ne se détache que lentement et avec des tâtonnements visibles. Et, enfin, auprès des terres „Pelu“, „Zettu“, dont nous hésiterons à fixer le caractère national originaire, il y a le mot de montagne Sorul (en roumain Surul, le Grisâtre) que la philologie magyare ne parviendrait à s'approprier que difficilement.

Il n'existe pas une histoire authentique de la conquête magyare; ces pêcheurs, ces chasseurs de bêtes et d'hommes n'étaient guère des écrivains assidus de leurs exploits. Pour le monde allemand et le monde byzantin, qui écrivait en effet, en latin et en grec, ce qui se passait vers l'an 900 du côté de la Pannonie avait un intérêt médiocre, et, il faut bien le dire, si l'argument *ex silentio*, qui dénie aux Roumains une exis-

tence à l'époque ou les sources se taisent sur leur compte, a une valeur, on pourrait se demander si le silence de ces sources byzantines et allemandes sur le fait de la conquête hongroise implique peut-être la non-existence de cette conquête elle-même...

Il y a eu cependant des chants populaires, et, sur la base de ces chants, un écrivain, d'une époque beaucoup plus récente, a rédigé, sans donner son nom, la chronique des origines qui porte le nom du „notaire anonyme du roi Béla“ (*Anonymus regis Belae notarius*). On compte plusieurs rois de ce nom, mais, en dehors d'autres arguments, il y en a un qui fixe décidément l'époque où ce produit littéraire a pu être élaboré. A chaque page presque il est question des Bulgares et des „Blacci“ (Valaques), auxquels les Hongrois auraient eu à faire au moment de leur invasion. Mais cette relation étroite entre les uns et les autres, l'importance politique des Bulgares et la forme particulière de „Blacci“ donnée au nom des Valaques, qui s'appellent cependant pour les Hongrois Oláh, donc *Olaci*, *Olahi*, *Olati*, nous renvoient à l'époque où une dynastie valaque se trouvait à la tête des Bulgares ayant reconstitué leur Empire, donc à celle où Pierre, Assan et Ioniță ou Joannice établirent, vers l'an 1200, l'Empire de Trnovo. C'est donc de Béla IV qu'il s'agit, et non pas d'un de ses prédécesseurs.

Le compilateur ne s'est pas borné à reproduire les chansons de geste des ancêtres sur la conquête; il a cherché à les amplifier, donnant des explications en relation avec les noms de localité, créant donc de toutes pièces des légendes héroïques et guerrières inspirées par ces noms, transformant une étymologie qui lui paraissait probable dans un act réel de la guerre d'occupation. Dans ce récit il est question de „ducs“, par conséquent de voévodes, chefs indépendants des Roumains et des Bulgares, qui auraient opposé une résistance et offert une alliance aux conquérants. On rencontre ainsi les figures héroïques d'un Gelu, d'un Menumorut, — dont le nom est inspiré peut-être aussi par celui de la région qui s'appelle aujourd'hui le Marmoros, de même que „Gelu“ est, en 1075, dans l'acte que nous avons cité, une montagne, et il pourrait être mis en relations avec le château de Gyalú, près de Kolozsvár, en roumain Cluj, et avec le fondateur éponyme de Gyula-Fehérvár, ancienne capitale de la Transylvanie —, les figures de Glad, de Salan —, et nous nous demandons aussi si ce Salan, d'origine géographique probablement aussi, ne correspond pas à ce territoire du Zaránd, qui subsiste dans les vallées du massif du Bihor jusqu'aujourd'hui. Celui qui accompli la conquête est le duc hongrois Tuhutum. Près de la rivière de l'Amlaş, Gelu aurait offert une bataille et aurait été tué; ses compagnons „donnent

La main“, offrent la paix aux vainqueurs, qui ne sont pas en état de les soumettre sans cet acte de pacification volontaire (l'écrivain n'oublie pas de dire que la localité rappelle dans son nom cet acte, ce qui signifie qu'il a créé l'acte sur la base du nom de la localité). Menumorut, qui tire son autorité de „l'empereur de Constantinople“, crée comme héritier le fils d'Arpad, le grand chef de l'invasion hongroise, Zoltan, auquel il a fait épouser sa fille. Trois autres chefs entrent dans le pays du côté de la rivière du Tömös, en roumain Timiș, où ils rencontrent des Coumans, et il y a aussi des Pétchénegues. Or, Coumans et Pétchénegues ne peuvent apparaître ensemble qu'à la fin du XII-e et au XIII-e siècle. Le voévode local est Glad, „sorti de Vidin à Urscia“ (qui signifie : Orsova) et à présent caché dans la citadelle de Kőve (rocher ou, en roumain, *cheia*, clef, terme employé aussi pour les défilés de montagne). Il se soumet et garde l'administration de son territoire. Il ne faut pas oublier les trois knèzes („knèzes des Bulgares“), qui apparaissent aux côtés de Glad. Nous croirions volontiers que la légende de Saint Gérard, qui groupe les événements autour de la personne d'Achtoum (il doit être la même personnalité, que Tuhutum), seigneur de la cité du Maros („Morisena“), baptisé à Vidin, puise à la même époque dans le même répertoire de légende et emploie les mêmes moyens de créer, à l'aide de

ces renseignements vagues, poétiques, une histoire, qui dans ce cas spécial, a aussi un caractère local et religieux, qui manque à l'écrit de l'Anonyme.

Au XIV-e siècle, des compilations nouvelles de l'ancienne histoire hongroise représentent Saint Étienne, celui qui, de fait, remplaça la confédération de tribus campées dans certains territoires par une organisation unitaire sous le roi couronné par le Siège apostolique, comme le conquérant de la Transylvanie. Il aurait écarté son propre oncle Gyula (c'est Gelu qui revient comme Magyar dans une autre forme, dont il faut rapprocher, à notre avis, le „Gylas“ de Constantin le Porphyrogénète) et le prince des „Bulgares et des Slaves“ des montagnes, Kean, dont le nom appartient certainement à la nomenclature authentique de la légende¹.

On ne peut contester que Saint Étienne voulut étendre son autorité de l'autre côté des montagnes qui bordent à l'Occident la Transylvanie, sans que pour cela il eût pu arriver vraiment à ses fins. A qui appartenaient cependant jusqu'à ce moment ces riches vallées, ces montagnes pleines de minéraux utiles et de métaux précieux? Certainement à la population aborigène: mais cela n'exclut pas l'influence politique des

¹ On a proposé (Onciul, *Originile Principatelor*, Bucarest 1899, p. 130) de voir dans ce nom celui du khagan, ce qui nous paraît très difficile.

barbares touraniens qui avaient leurs camps de l'autre côté des Carpathes ou dans la steppe; Petchénègues d'abord, jusque vers 1100, et Coumans après ce terme. Les barbares devaient avoir, au point de vue militaire, cette citadelle transylvaine pour dominer plus facilement la steppe, mais leur domination se bornait à demander à certaines époques, où ils se rapprochaient du territoire soumis, le tribut, seule obligation des vaincus et des protégés.

Pour les Hongrois, pendant longtemps la Transylvanie fut seulement un terrain vague, qui s'étendait „au-delà de la forêt“, c'est-à-dire des montagnes impénétrables, couvertes de sapins: c'est le sens d'„Erdély“, nom qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui pour désigner cette région, que les Roumains appellent Transylvanie par un souvenir classique, ou *Ardeal* par un emprunt au terme magyar. Mais cela ne signifie, pas une émigration ultérieure, parce que pour eux la Transylvanie ne formait pas un territoire politique distinct et ne pouvait le former: elle n'était qu'un certain nombre de vallées, formant, avec d'autres vallées, de l'autre côté des Carpathes, le „Pays Roumain“, la *Țara-Românească*. Il fallut la conquête étrangère pour créer un terme distinctif, et nous rappelleront sous ce rapport le fait, appartenant à l'histoire moderne, que la Bessarabie et la Bucovine n'existaient pas pour les Roumains sous ces noms, puisque ces districts

faisaient partie de la principauté moldave et qu'ils n'étaient pour eux qu'une collection de districts de cette Moldavie; la Moldavie elle-même n'obtint ce nom, donné d'après une rivière, qu'au moyen-âge, quand elle fut détachée de ce „pays roumain“ unitaire, vers la moitié du XIV-e siècle.

Pour les conditions, antérieures à la conquête, de cette Transylvanie, un savant qui n'est pas Roumain et n'a eu aucune attache, fût-ce même de sympathie, avec le peuple roumain, un Allemand, écrivait, il y a quelques années de cela, dans l'„Archiv für siebenbürgische Landeskunde, Neue Folge“, II, p. 318, ce qui suit: „Pendant tout le XI-e siècle, la Transylvanie n'est pas mentionnée par les historiens et dans les actes que très rarement. Dans les documents, une seule fois: la forteresse qui s'appelle Turda (*castrum quod vocatur Turda*) en 1075“, dans le document déjà cité. „Dans l'intervalle, jusqu'en 1075, il faut considérer ce pays comme un territoire de frontière disputé entre les Petchénègues et les Hongrois. Les rois Salomon et Ladislas en sont encore à combattre contre les Coumans pour cette province et sur son territoire. Vers la fin du règne de ce dernier prince, ce combat, au moins en ce qui concerne la domination de la province du Nord-Ouest, peut être considéré comme terminé. Mais la partie du Sud-Ouest reste, jusqu'au milieu du

XII-e siècle, comme une domination mal assurée, bien que sans cesse réclamée par la Couronne de Hongrie, un *desertum*, qui ne fut réellement gagné que par la colonisation (des Saxons) au temps du roi Geysa et même en partie plus tard encore, par l'établissement de l'Ordre Teuton dans la *Burzenland* (le territoire près de la rivière Bârsa, aux environs de Braşov-Kronstadt).

En ce qui concerne les relations entre Roumains et Coumans, on ne peut se défendre d'admettre l'hypothèse, basée sur l'emprunt réciproque des noms (Borz, celui d'un chef couman de 1211, devient le nom roumain de Borzul, Borzeà), que le christianisme, adopté par les Coumans même avant la catéchisation violente accomplie par les Chevaliers Teutons, amena un commencement d'amalgame entre les deux nations et que, par contre, très souvent, sous le nom des Coumans, comme sous celui des Tatars, ce qui est prouvé par un passage de la chronique de Nicéphore Grégoras, au XIV-e siècle il faut entendre les Roumains¹.

¹ Éd. de Bonn, I, p. 204.

II.

Saxons et Roumains en Transylvanie.

Il y a une théorie de l'établissement des Saxons en Transylvanie tout aussi parfaite, au point de vue de la logique apparente, que faussequant à la réalité, que l'ancienne théorie, abandonnée même par les savants magyars de bon sens, de l'établissement des Hongrois sur cette même terre transylvaine, dans une région de „désert“ complètement dénuée d'habitants. En se basant sur le mot „desertum“, qui se retrouve dans le privilège du roi André II et qui, emprunté à un acte antérieur, n'a guère que le sens de territoire mal peuplé, ou ayant une population à laquelle le roi ne trouvait pas bon d'accorder des privilèges, — dont il ne reconnaissait donc pas le caractère politique permanent, utile au royaume —, on assure que le roi Geysa appela, au XII-e siècle, pour peupler ce „desertum“, les Saxons. Ils y seraient arrivés avec une conscience nationale prononcée et, dépositaires d'une civilisation supérieure, habitant des villes, voire même nobles, ils auraient fondé dans cette Transylvanie

des Petchenègues et des Coumans, récemment acquise à la Hongrie, une colonie ressemblant à celles que les Français, les Anglais, les Hollandais établirent au cours de l'histoire moderne, sous leur drapeau national, et en extirpant parfois la population aborigène, en la faisant disparaître comme inutile, dans certaines régions extra-européennes. Les Chevaliers Teutons, appelés par le roi André II un siècle plus tard, seraient venus pour compléter dans la „Burzenland“ l'oeuvre accomplie par leurs congénères allemands, s'avançant jusqu'au-delà des Alpes de Transylvanie, des Carpathes roumaines, pour fonder, dans une vallée de la future Valachie, la ville de Câmpulung, qui existe encore (*Langenau*, en allemand). Le roi aurait eu des préoccupations militaires, pour garder la frontière. Ces hôtes du roi, „hospites regii“, auraient joui d'un commencement de constitution, ou du moins les caractères de cette constitution, devant aboutir plus tard à l'autonomie de l'„Universitas Saxonum“, se seraient dessinés assez visiblement. Ces nouveaux habitants de la Transylvanie, dont le nom primitif, attesté par les documents, est „Teutonici ultrasilvani“, appelés aussi, par un terme populaire, Saxons, auraient donc établi dans le „désert“ une nouvelle marche germanique en Orient, sous l'égide des rois de Hongrie.

De fait, il en est tout autrement. Dès la fin du XI-e siècle, on constate en Occident un sur-

plus de population, qui ne pouvait pas vivre, dans les conditions primitives du travail agricole à cette époque, entre ses anciennes limites. Elle cherchait à se dégorger du côté de l'Orient, ce qui provoqua, entre autres, le grand phénomène des croisades, impossible, malgré les récits exagérés, exaltés des pèlerins, malgré le grand courant d'enthousiasme religieux de l'an mille, malgré les intérêts de commerce des républiques italiennes et du besoin de défense de l'Empire byzantin contre les Turcs, sans admettre ce fait. Or il est inadmissible qu'un grand mouvement de population se prononce dans une certaine direction et sous une certaine conduite sans qu'il se continue par lui-même, se créant spontanément un lit pour son expansion ultérieure. Le pèlerinage prépara la croisade, la croisade elle-même prépara l'émigration urbaine des Italiens et l'émigration rurale des populations germaniques. Ces faits se passèrent lentement, sans attirer l'attention des chroniqueurs, sans provoquer des mesures d'État, sans nous laisser des preuves écrites. Les émigrants allemands se détachaient surtout du côté du Rhin, du Rhin inférieur et de la Moselle, et c'est pourquoi le privilège pontifical de l'an 1191 appelle les Saxons, d'après les termes employés par Geyza le colonisateur¹, „Flandrenses“, en roumain populaire „Flondori“.

¹ Zimmermann Werner, *Urkundenbuch*, I, pp. 2-3

Ils venaient par petits paquets, souvent sans aucune invitation particulière du roi, qui les acceptait pour des raisons surtout fiscales dont il a été question plus haut. Il est très admissible que l'Église catholique, à laquelle le roi avait accordé, dès le temps de Saint Étienne, une partie du territoire à l'Ouest de la Transylvanie, où avait été créé le diocèse transylvain, dont le centre était à Fehérvár, ait contribué à ce mouvement de colonisation. On les a acceptés sans aucune crainte pour l'avenir au point de vue national. L'Allemand était, non seulement l'initiateur à la civilisation, parfois le tuteur politique pour la Hongrie, mais plus que cela: il était le fondateur des villes et même le colonisateur de régions étendues à l'Ouest du royaume, où se conservent jusqu'aujourd'hui les „Hienzen“.

Et il faut tenir compte aussi qu'une partie des Allemands fut attirée spécialement à cause de leur occupation particulière utile au royaume, pour commencer le travail des mines de sel, d'argent, à Szathmár (le nom est absolument inexplicable, bien que l'ancienne qualification soit Szathmár-Némethy, „Szatmár allemand“, sans admettre comme origine Satu-Mare, „gros village“, en roumain), à Deés (en roumain Dej), à Rodna (dont le nom, appartenant au patrimoine slave, signifie: exploitation de mines). Certains monastères de Transylvanie, comme la grande abbaye des Cisterciens à Kerz (en allemand le

mot signifie „cierge“, ce qui n'a pas de sens ; le mot roumain est Cârța), avaient attiré aussi des colons allemands sur leurs terres.

Les premiers Saxons s'établirent dans trois villages près de Fehérvár, à l'époque de Geyza. Les noms de ces villages sont intéressants : l'un d'eux, Karako, n'est autre qu'un Cricov roumain (il existe une rivière de ce nom en Valachie), Crapundorph s'appelle en hongrois Magyar-Igen, et Roms est en roumain Romos. Les habitants devaient un tribut annuel de 500 marcs d'argent en deniers de Cologne. Puis, plus tard, à diverses reprises, par des mouvements spontanés, cette colonisation s'accrut, sans former cependant, au dessus des groupes établis au hasard, une seule et même communauté, jouissant des mêmes privilèges constitutionnels envers le royaume. Ce n'est qu'en suite, par une révision des privilèges et par une uniformisation des différentes situations, qui s'étaient formées d'elles-mêmes, que le grand privilège du roi André II créa la nation saxonne de Transylvanie dans le sens que le moyen-âge donnait au mot de „nation“. Elle eut aussi son chef : le comte de Hermannstadt, ville dont le nom roumain, Sibiiu, vient de la rivière que les Saxons eux-mêmes continuent à appeler Zebin (dont le nom allemand du pays : Siebenbürgen), ainsi qu'une organisation particulière, indépendante de l'évêque de Transylvanie, sous un prévôt résidant dans le même

centre. Ce n'est que plus tard encore¹, quoi qu'on dise, que ces communautés rurales, évidemment rurales, administrées par des chefs, les „gerebs“ (forme magyare du nom de *Grafen, comites*), dont nous montrerons bientôt l'origine, devinrent, par la force des circonstances, et non par une décision raisonnée, des villes, faisant par conséquent des Saxons l'élément essentiellement urbain de cette Transylvanie dont l'élément nobiliaire, officiel, était celui des Hongrois conquérants et l'élément fondamental, traditionnel-rural, celui des Roumains. Ce n'est qu'en 1224 que les Saxons furent reconnus officiellement² comme une seule nation, *unus populus*, avec un seul juge, *unus judex*; mais dès 1199 leur prévôt, Didier, qui ne résidait pas cependant en Transylvanie, avait la haute situation de chancelier de la reine³. Le privilège cité a ce sens, qui découle de sa lettre même, que le roi était préoccupé surtout du soin d'empêcher la perte des privilèges initiaux de la part des éléments plus faibles et plus isolés de ces Saxons. Il ne

¹ Cf. Rudolph Briebracher, *Der gegenwärtige Stand der Frage über die Herkunft der Rumänen*, Hermannstadt 1897; Franz Zimmermann, *Zur siebenbürgisch-deutschen Geschichtsschreibung, besonders über die Besiedlungsfrage*, dans les „Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, Ergänzungsband“, VI, pp. 724-725.

² Zimmermann-Werner, loc. cit., p. 34.

³ *Ibid.*, p. 5 et suiv., no. 7 et suiv.

s'agit donc pas d'une action commune entreprise par une population ayant le sentiment de son importance politique et de sa mission nationale, et il faut écarter tout aussi bien l'idée d'une colonisation semblable à celle que la Prusse contemporaine avait entreprise en Pologne, au détriment de l'élément indigène polonais. Il ne faut jamais introduire dans ces choses du moyen-âge le caractère de projets bien étudiés, de méthodes uniques, d'actions ininterrompues, qui signale les faits correspondants à une époque plus récente. Le caractère individuel, local, occasionnel est celui qu'il faut admettre toujours, et les circonstances elles-mêmes interviennent ensuite pour créer des corps organiques sans que ces corps organiques se soient rendus compte, au moment de leur établissement, de ce qu'ils devaient signifier pour l'avenir. Tout est conservation, préservation, et non attaque consciente de la part de ces hommes dont le sentiment dominant était certainement, d'un bout à l'autre du moyen-âge, la peur.

Y avait-il des Roumains en Transylvanie à ce moment? Aucun événement fatal ne les avait détruits, et rien n'avait pu déterminer leur migration. Nous affirmons même que les nouveaux venus se servirent de l'expérience et du travail de ces aborigènes, dont la situation inférieure dérive du manque de privilèges, et non d'une immigration, ne prouvant pas

leur caractère étranger, mais bien leur caractère indigène, mais qu'ils adoptèrent aussi par leur moyen certaines des institutions particulières à cette terre. Le moyen-âge n'assimile jamais; il agglomère. Toute idée d'un État unitaire, employant partout les mêmes moyens pour arriver au même but, lui est étrangère; raisonner autrement c'est confondre les siècles et mélanger les états d'âme pour arriver par la confusion à l'erreur. Partout où on pouvait se décharger du fardeau de l'administration sur les traditions de la vie locale, on le faisait volontiers, et il n'y avait pas de mal à la chose.

C'est pourquoi le roi de Hongrie fut représenté en Transylvanie par un voévode; or il n'y a à la tête d'aucune des anciennes provinces du royaume un dignitaire de ce titre, alors que le voévode, duc, représente la première forme d'organisation des Roumains et des Slaves, ainsi qu'il a été dit plus haut. Des voévodes de moindre importance se rencontrent, du reste, au XIV-e siècle dans les territoires, de population roumaine, en totalité ou en partie, du Marmoros et des comtés d'Ugocsa et de Beregh. D'ailleurs la royauté hongroise adopta tout aussi bien les cnèzes-juges, dont nous montrerons le rôle important dans toutes les provinces habitées par les Roumains au XIV-e siècle, en relation avec les intérêts particuliers de la royauté angevine dans ces régions.



Fig. 3. — Jeunes filles roumaines de Transylvanie, tissant

Un écrivain saxon affirme qu'aujourd'hui encore dans le district de Bistritz-Bistrița les chefs de villages sont appelés *Gräfen* ou *gerebs*¹. Or les villages roumains, les groupes de villages se trouvaient sous l'autorité des juges ou cnèzes, dont les fonctions correspondent parfaitement à celles de ces *Gräfen*, alors que jamais, dans les villages de l'Alsace, de la Flandre, l'administration des villages n'a fonctionné de cette façon et dans cette forme. Les mêmes conclusions que pour la dignité du voévode s'imposent donc pour cette organisation villageoise des Saxons, et il est certain qu'un peuple prouve sa permanence sur un territoire tout aussi bien par le maintien de ses institutions, adoptées par des colons plus récents, que par la transmission des noms de localité et par la fréquence des mentions le concernant dans les documents écrits. On peut même aller plus loin: lorsque l'organisation saxonne fut complètement terminée, elle comprenait des *Stühle*, des *sedes*, des „sièges“, ce qui signifie „sièges de justice“, qui étaient au nombre de sept. Or rien dans le monde germanique ne nous montre l'existence d'une pareille division de la communauté nationale; au contraire, pour les Roumains, elle est naturelle, et on la ren-

¹ *Archiv für siebenbürgische Landeskunde, Neue Folge*, II, p. 357. — Bistritz est un nom slave, mais les Saxons l'appellent aussi Nösen, ce qui vient, par les Roumains, du slave: nijni, „nouveau“.

contre d'un bout à l'autre de leur extension nationale. Le „siège“ appartient au „juge“ et par conséquent la „sedes“ est équivalente au „judicatus“. Il faut ajouter que les Szekler eux-mêmes forment une espèce d'*universitas*, divisée en *sedes*, alors que nulle part ailleurs le peuple hongrois ne connaît ce phénomène d'organisation politique et que les principautés roumaines d'au-delà des Carpathes furent créées par la réunion des divers *judicatus*, ou *judete* en roumain, dans un voévodat, de droits plus étendus. En Transylvanie même, au XV-e siècle, les frontières occidentales étaient confiées à la défense des paysans roumains, dont les villages étaient groupés sous cette forme de *sedes olachicales*, qu'on appelle aussi: districts. Est-il besoin d'insister davantage pour montrer l'identité de sens des „judete“ roumains, cercles de „jurisdiction“, avec les institutions similaires, et certainement postérieures, des Saxons et des Szekler?

La colonisation continua, sans qu'elle puisse supposer, plus que dans les cas précédents, le manque d'une population indigène. Le roi André II, qui confirma en les unifiant les privilèges des Saxons, appela, de Terre Sainte, dont ils apportèrent un régime spécial envers les paysans sujets, les Chevaliers Teutons pour leur confier la garde des Carpathes contre les Coumans encore païens. Ils bâtirent un certain nombre de châteaux en bois ou en pierre, fondèrent

la ville de Kronstadt et certains des établissements voisins, puis, s'étendant en Valachie, fixèrent comme premier point de départ pour la conquête de la Coumanie, devenue chrétienne, cette ville de Câmpulung, leur Langenaue, dont il a été question dans le chapitre précédent. Puis, comme leur puissance commençait à inquiéter le roi par son caractère d'indépendance, sous le rapport de l'organisation ecclésiastique aussi, qui devait être autonome, ce territoire leur fut repris, malgré l'opposition du Pape.

Plus tard encore, après que la vallée de la Bârsa eût été organisée de la même façon par les Teutons, une autre vallée, du côté de la Petite Valachie, celle de la rivière du Lotru, aurait été confiée à un *comes* Corlard, fils de Christian (Chrétien), en 1233¹, mais des doutes se sont manifestés sur l'authenticité du document.

De cette façon la Hongrie défendait les deux passages principaux vers le territoire couman de la Valachie : celui de Bran, où devait s'élever plus tard la citadelle de Törzburg (en hongrois „Törcsvár“), du côté de Kronstadt, et, du côté de la Tour-Rouge (en roumain Turnul-Roşu).

La colonisation s'arrêta là. Elle n'avait pas créé une province unitaire, mais bien des régions particulières dont les conditions nationales et historiques étaient tout-à-fait différentes et qui n'a-

¹ Zimmermann-Werner, loc. cit., p. 58, no. 67.

vaient entre leurs autonomies aucune autre relation que la reconnaissance de l'autorité supérieure du roi et certains droits dûs à la Couronne : le territoire royal, encore non parcelé, pour être distribué aux émigrants, avec ses châteaux ; le territoire épiscopal, avec ses colons indigènes et étrangers ; le territoire saxon, terre royale dans son essence, mais cédée à perpétuité, sous la condition de remplir certaines obligations, aux Saxons ; le territoire teutonique, qui subsista pendant quelques dizaines d'années. Mais en dehors de ce territoire il y avait tout le pays, comprenant de larges rivières, des vallées fertiles et surtout des forêts impénétrables, semblables à la grande „forêt bulgare“, qui s'étendait de Belgrade jusqu'à Nich, ou de la forêt du Marmoros, mentionnée dans des documents au commencement du XIV-e siècle, qui appartenait aux anciens propriétaires de la province entière. C'est là le sens de cette „*silva Blacorum et Bissenorum*“ (forêt des Vlaques et des Petchénègues), que l'on trouve, avec la mention de ses „rivières“, dans le privilège royal de 1224¹, à côté du territoire des Saxons et „des Szekler du pays de *Sebus*“ (Sepsi en hongrois ; en roumain Sebeş, et c'est la forme primitive du nom) et du „pays de Draus“ : cela signifie le territoire non cédé auxdits Saxons et

¹ *Ibid*, à cette date.

auxdits Szekler et en même temps celui sur lequel ne s'étendait pas l'autorité des châtelains royaux établis aux points stratégiques de la province. Il est le dernier refuge de la *Țara-Românească*, du pays roumain, dans ces régions envahies par l'étranger.

En ce qui concerne la langue elle-même, si le roumain compte un grand nombre de termes empruntés au hongrois et ayant non seulement un caractère technique, mais aussi un caractère en relation avec les phénomènes fondamentaux de l'âme, — et cela s'explique par la longue cohabitation des deux peuples dans les régions moldaves des Szekler, aussi bien que, peut-être, par leur cohabitation à une époque plus ancienne, alors que les Hongrois habitaient au Nord des bouches du Danube, — les termes saxons manquent complètement dans le roumain. En échange, cette langue roumaine, que le Saxon du Nord emploie souvent pour entrer en contact avec son congénère du Sud de la Transylvanie, qui parle un dialecte allemand différent du sien, a fourni un assez grand nombre de termes au dialecte saxon, et parmi ces termes il y en a qui concernent des notions vraiment fondamentales : nous nous bornerons à signaler, pour prouver que les Roumains n'ont jamais été un peuple de pâtres dans ces régions des Carpathes, le terme de *del*, partie d'un champ, terme slave

transmis par ces Roumains, qui ont conservé pour la même notion le dérivé de: „delniŝă“. Du reste il y aurait tout une étude à faire sur ces emprunts entre les trois langues, et l'histoire de chacun des trois peuples n'aurait qu'à se féliciter des résultats certains fournis par une étude dénuée de toute préoccupation politique.

Mais, puisqu'on pourrait contester, de la part des gens habitués à ne rien admettre qu'avec le document écrit à l'appui, le bien-fondé de ces appréciations, puisqu'il y a encore des érudits pour lesquels la mention formelle d'un acte authentique forme la seule preuve dans ces questions d'une si délicate complexité, qui demande souvent l'intervention de tous les moyens subsidiaires pour arriver à la connaissance de la vérité, venons aux mentions formelles de l'élément roumain, que l'on rencontre à partir de l'année 1206.

1206: donation faite à un Ragusain, Jean le Latin. Parmi les noms de localités on trouve: „Barancuth“, ce qui signifie la Fontaine de l'Agneau, terme appartenant à la vie pastorale, que les Hongrois ne représentaient pas en Transylvanie. On doit admettre par conséquent la traduction hongroise, et ces traductions des termes roumains sont habituelles dans tous les documents hongrois. „Lewench“ ne peut correspondre qu'au nom roumain de Lovnic, d'origine slave;

et nous verrions volontiers dans „Cownh“ un „corn“ (en roumain: bois de cornouiller). Les noms des serfs mentionnés peuvent avoir aussi un caractère roumain¹.

Dans la délimitation du „Burzenland“ pour les Chevaliers Teutons, la localité actuelle de Tartlau, en roumain Prejmer, est nommée „Tortillou“, ce qui suppose une formation slave correspondant à celle de Râşnov, conservée encore par les Roumains, pour le Rosenau des Saxons, qui en est évidemment dérivé. Les noms de localité de toute cette région peuvent être ramenés à des premières formes roumaines, en partie pastorales.

En 1219, mention d'un voévode du nom de „Junke“ (d'autres lisent „Nevke“), mais ce qui intéresse c'est sa qualité de voévode et celle des „udvornici“ qui lui sont soumis. A côté d'une quantité de noms pouvant être interprétés dans toutes les langues possibles, tellement ils sont estropiés, on rencontre la frontière dite „Mirolosu“ qui paraît être Mirăslău, et surtout le *Pratum Mihula*, ou *Micula*, ce qui signifie: le verger de Mihul ou Micul (formation du génétif en *a*).

En 1222, dans un nouveau privilège pour l'Ordre Teutonique², il est question des vais

¹ *Ibid.*, I, pp. 8-9, no. 16; cf. *ibid.*, pp. 19-20, no. 31 pp. 22-24, no. 34.

² *Ibid.* à cette date.

seaux que les dits chevaliers peuvent faire passer sur la rivière du Murăș pour transporter le sel, exploité probablement dans les montagnes d'Ocna, en Moldavie. Le nom de vaisseau, „*kerep*“ ou „*kurb*“, correspond au nom roumain de „corabie“, au nom grec de *καράβη*, bien que les Magyars aussi eussent emprunté ce terme aux uns ou aux autres, et on ajoute que ces vaisseaux ne paieront rien „per terram Sicularum aut per terram Blachorum“ (version : „per Sicularum terram aut Blachorum“). Il y a donc un Pays des Roumains, une „Țara-Românească“, voisine du pays des Szekler, du territoire détaché de l'autonomie roumaine pour l'attribuer à ces gardiens de la frontière, et cette „terra“ n'est autre que la „silva“ dont il a été question plus haut. Il n'y a aucune raison pour en faire des unités territoriales différentes, et cette „terra“ avait certainement son autonomie, puisqu'elle est assimilée à celle des Szekler, qui était dès le début presque autonome.

En 1223, donation au monastère des Cisterciens déjà cité.

Il y a d'abord à relever un terme slave: la terre de Borodnic (*Borothnic*), ce qui signifie, en slavo-roumain, „brodnic“, dérivant de „brod“, gué de rivière. La région plus tard moldave des bouches du Danube est nommée encore au XIII-e siècle, auprès de la Coumanie, comme territoire appartenant aux *Brodnici*, qui correspondent aux *ναῦται* des Byzantins, population de

pêcheurs et de passeurs de rivières. Et en même temps on confirme aux dits moines une *terram exemptam de Blaccis*, ce qui signifie un nouveau territoire pris aux Roumains, à leur autonomie patriarcale, tolérée par le roi, territoire entré désormais dans le domaine nouveau des privilèges de la province. Certains noms de localités aussi seraient passibles d'une interprétation dans notre sens.

En 1224 le roi met fin à cette autonomie en accordant cette *terra*, dans son intégrité, comme nouvelle donation, aux Chevaliers Teutons¹.

En 1228, donation faite par le roi André d'un territoire sur la rivière du Murăș.

Il faut s'arrêter au nom de „Mogorreuu“, qu'on pourrait lire tout aussi bien „Mogorrenn“ = Măgureni, — on a risqué l'étymologie magyare Mogyoró —, puis sur la „villa Luer“, qui est le village roumain de nos jours „Lueriu“ ; sur d'autres noms roumains, parmi lesquels Zaku signifie Secul, la rivière sèche, et peut-être Biku, nom de montagne, en roumain: Piscul.

En 1230, donation du côté de Szamos-Ujvár, Gherla, dans le coin Nord-Est de la province: une localité du nom de Devecsér, en roumain Diveciori².

¹ *Ibid.*, à cette date.

² *Ibid.*, p. 49, no. 57. D'autres étymologies ont été proposées, parfois avec succès, assez récemment, par Nicolas Drăganu, dans un gros ouvrage édité par l'Académie Roumaine.

En 1231, testament du comte Nicolas, frère d'Ugrin, ancien archevêque de Gran. Il mentionne des biens-fonds entre la Tisa et le Murâș, avec des noms de personnes et de localités qui ne sont guère hongrois et parmi lesquels on trouve une Woyla, qui est sans doute roumaine. Il y est fait mention aussi de la coutume de laisser la maison paternelle au cadet des enfants, coutume qui n'est pas hongroise et qui se rencontre aujourd'hui encore chez les Roumains¹.

Trois ans plus tard, en 1234, le Pape s'occupe de ces fidèles qui passent à l'Église orthodoxe en raison de leur cohabitation, dans l'évêché des Coumans, établi par les Teutons, avec les „Walati“ ou Valaques, ayant des rites spéciaux et ennemis du Siège romain. Il faut remarquer d'abord que ces Valaques ont leurs évêques, des „pseudo-episcopi“, ne dépendant sans doute d'aucun Siège slave ou grec, car ce sont des chorévêques héréditaires, comme il y en eut aussi dans les Gaules. Leur autorité s'étendait, sans aucun doute, sur tout le territoire de l'évêché des Coumans, donc sur les deux versants de la montagne. Et, alors, serait-il possible d'admettre que des émigrants venus depuis quelques années puissent avoir toute une organisation hiérarchique et qu'ils fussent même en état de dénationaliser, en

¹ Fejér, loc. cit., I, p. 230.

leur faisant adopter leur rite hérétique, ces „sujets du royaume de Hongrie, Hongrois, Teutons de l'Ordre et autres catholiques, qui deviennent un seul et même peuple avec les dits Valaques“, abandonnant leurs devoirs de sujétion envers l'Église d'Occident¹ ?

En 1238, confirmation de privilège pour les Saxons de Karako et Krapundorf. Parmi les noms de localité, certainement non magyars et ayant un caractère prononcé roumain, on trouve la montagne de Zuhodol, ce qui signifie Suhodol, en slave: rivière, vallée sèche, la montagne Geminus (en roumain Geamănul), la colline Pastoreu (en roumain Păstoreni), etc.

¹ Zimmermann-Werner, loc. cit., I, p. 60, no. 69.

III.

Les Roumains de Transylvanie jusqu'à l'établissement de la dynastie angevine.

La grande invasion des Tatars, vers le milieu du XIII-e siècle, changea bien des conditions dans le royaume de Hongrie, qui en fut dévasté d'un bout à l'autre ; elle dut produire des conséquences nombreuses aussi pour cette partie du peuple roumain qui habitait les pays soumis à la Couronne de Saint Étienne.

Les Roumains eurent cependant à en souffrir beaucoup moins que les autres, que les Saxons, par exemple, dont certaines des villes, telle Rodna, furent complètement détruites. Population pauvre, vivant dans des villages situés souvent loin des grandes routes que traversaient les barbares, ils n'eurent pas à subir des pertes importantes en ce qui concerne leur avoir, qui était la terre ou les troupeaux. On pourrait même dire qu'ils y gagnèrent, car une oeuvre de civilisation politique, qui s'établissait un peu à leurs dépens, fut entravée pour quelque temps par la grande poussée des Touraniens. Il faut

tenir compte aussi de ce fait que sans l'invasion tatare, qui établit entre les Carpathes et le Danube une nouvelle domination, celle de la Horde d'Or, les rois de Hongrie auraient soumis peut-être la Coumanie entière, empêchant ainsi le développement de cette organisation roumaine qui avait déjà commencé par l'existence des voévodats et cnèzats de Sénéslas, Litovoiu, Jean et Fărcaș, mentionnés à cette époque ¹. Il ressortirait même du témoignage de Mathieu de Paris que les Roumains, nommés, eux aussi, par cet écrivain „Valvi“, ou „Vandali“ („Valci“, Valaques), auraient accompagné les guerriers des hordes et partagé leur butin. En tous cas, un vide s'était produit à la suite de ces faits de guerre et de pillage dans la Transylvanie et les régions voisines également. Aussitôt après la retraite des barbares, le roi envoyait le voévode de Transylvanie Laurent pour „rassembler de nouveau ses sujets“, et l'évêque de Transylvanie constatait que „par suite de la persécution ennemie des Tatars, son diocèse est arrivé à un tel état de rareté des habitants que, du moment de l'invasion jusqu'à présent (année 1246), il n'y a pas d'habitants, ou en très petit nombre seulement, à Fehérvár et sur d'autres biens-fonds de l'Église ²“.

Après la retraite des envahisseurs, le roi de

¹ *Ibid.*, p. 74.

² *Ibid.*, pp. 71-72, nos. 79-81.

Hongrie, préoccupé de refaire son royaume, eut l'ambition d'en étendre les limites, vraisemblablement pour empêcher cet établissement des Tatars en Valachie et en Moldavie, dont il a été question plus haut, en attirant dans la Coumanie, abandonnée par ses anciens maîtres, les Chevaliers Hospitaliers. Il leur céda ses droits réels ou plutôt présumés sur les *cnéziats* et les *voévodats* dont il a déjà été question. Les chevaliers du grand-précepteur Raimbaud, Français de langue, seraient établis dans la citadelle, de fondation récente, de Severin et dans tous les pays jusqu'à la rivière de l'Olt et même au-delà, pays comprenant des terres cultivées, appartenant à des seigneurs, des pêcheries, des moulins, des pacages, des églises, des mines de sel, une vie commerciale nécessitant l'emploi de la monnaie à l'effigie du Ban hongrois de Severin (dont le nom sert encore à désigner en roumain la monnaie : „bani“).

L'acte de donation, daté de 1247, est bientôt confirmé par le Pape. Il ne paraît pas cependant avoir eu des suites, ou du moins des suites durables. Il intéresse pourtant l'histoire des Roumains de Transylvanie parce que ce qui y est dit au sujet de la Coumanie doit s'appliquer nécessairement à cette parcelle de terre roumaine restée en quelque sorte autonome au-delà des montagnes : on ne peut, en effet, parler de frontière entre la Transylvanie et ces

districts „coumans“, parce que l'unité politique des vallées existait encore, que, en ce qui concerne celle du Jiu, le territoire de Hațeg était réuni à ceux qui font partie de la Roumanie actuelle et que le futur duché de Făgăraș faisait un tout avec le reste de la vallée de l'Olt. On peut dire que la souveraineté des rois de Hongrie ne s'étendait pas de la même manière jusqu'aux frontières de ces droits, qu'elle déteignait de plus en plus, se transformant en prétentions vagues, jusqu'à cette limite du Danube où Béla IV croyait pouvoir faire des donations comme celle de 1247.

Le voévode Laurent, qu'on rencontre encore en 1248, fit tous ses efforts pour rétablir l'ancien ordre en Transylvanie, ménageant et soutenant en première ligne les autres éléments de la population aborigène, qui fournissaient au roi des revenus plus notables et mieux assurés. Ce premier voévode transylvain, constaté par des documents, — auparavant on disait seulement : voévode, sans ajouter „transylvanus“, — chercha à faire revenir les Saxons fuyards, ainsi que les serfs des domaines de l'Église. Un acte concernant le rappel des deux éléments¹ contient des noms de localités qui paraissent roumains : „Fata“, „Gege“, „Bochuna“. Dans celui qui concerne le territoire de l'évêque de Transylvanie², dénué

¹ *Ibid.*, p. 71, no. 79.

² Voy. plus haut.

d'habitants par suite de l'invasion, il faut signaler: Herina, ancien souvenir daco-hellénique des salines, Byokol ou Byokul, en roumain Bileag, et on retrouve la postposition caractéristique de l'article. Dans un acte du même voévode, concernant le transport du sel sur la rivière du Murăș, cette rivière est nommée encore, à la roumaine: Morisius (en roumain Murăș, en hongrois Maros)¹, et il faut se rappeler le rôle des *brodnici* roumains, des gardiens des gués, que nous avons rencontrés aussi plus haut.

En poursuivant, jusqu'à l'époque où le nombre des documents s'accroît de façon à ce qu'une argumentation dans ce sens soit totalement inutile, les traces de l'existence d'une population roumaine en Transylvanie au cours des documents contemporains, on se trouve, en 1252, devant un acte qui fixe la délimitation entre „les terres des Roumains de Kerz, des Saxons de Barasu (Brașov, Kronstadt) et des Szekler de „Sebus“, en roumain Sebeș, en hongrois aussi Sepsi, *ce qui signifie l'égalisation des paysans roumains en ce qui concerne la possession de la terre avec les Saxons et les Szekler, qui paraissent n'avoir été définitivement établis dans ces régions que par suite des mesures de défense militaire prises par les Teutons au commencement du XIII^e siècle.*

¹ *Ibid.*, à la date de 1248.

En 1256, on rencontre de nouveau cette situation de parité entre les Szekler et les Roumains. Il est question de certains revenus du roi, de dîmes sur les brebis et les bestiaux, „ex parte Siculorum et Olacorum“, en exceptant seulement les „terragia“ des Saxons, mais non ceux des Roumains se trouvant sur le même territoire royal concédé aux dits Saxons ¹.

On pourrait poursuivre la mention des noms géographiques à facture roumaine à travers des actes de propriété qui s'étendent jusque vers la fin du siècle. On trouvera ainsi le mot „Vecul“ pour une montagne (Vechiul) ², puis, plus tard, en 1261, plusieurs noms de localités ayant le même caractère ³, et, pour ne citer que les exemples les plus caractéristiques: la vallée „Hatarulg“, ce qui signifie „hotarul“, dans une délimitation près de Cluj-Kolozsvár, en 1297 ⁴.

Dès l'année 1260 on voit les Roumains participer, comme élément libre, avec un caractère national distinct, aux guerres des rois de Hongrie. Les troupes royales qui combattent contre les Tchèques à Kressenbrunn, sur la rivière de la March (Morava), contenaient aussi des Russes de Galicie, „d'autres Ruthènes et Tatars“ et une quantité innombrable de „gens inhumains (in-

¹ *Ibid.*, p. 80.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, pp. 84-85, no. 94.

⁴ *Ibid.*, p. 208, no. 278.

humanorum hominum) : Coumans, Hongrois et différents Slavons, et même des Szekler et des Valaques (*Siculorum quoque et Balachorum*), des Petchénègues, Ismaélites et schismatiques, ainsi que des Grecs et des Bulgares, des Rasciens et des Bosniaques hérétiques¹. Il ne s'agit pas des futurs Moldaves, soumis alors à l'influence du roi de Galicie, mais bien des Roumains de Transylvanie, ainsi que le prouve leur mention auprès de celle des Szekler. C'est, de fait, la première mention des Roumains comme élément militaire dans les campagnes des rois de Hongrie, car le document publié par le chanoine J. Karácsonyi, dans la revue *Századok*, année 1912, no. 4, pp. 292-294, qui prouverait la participation des Roumains avec les Saxons, les Szekler et les Petchénègues à un combat contre les Bulgares de Vidin, sous la conduite du comte de Sibiiu-Hermannstadt, ne comprend pas un témoignage contemporain : il est question, en effet, des souvenirs tardifs d'une expédition qui aurait été dirigée au commencement du XIII-e siècle contre ces Bulgares, mais la date n'est pas antérieure à l'année 1250.

Ajoutons un autre acte, publié par le même érudit, dans la même revue, année 1910, pp. 1-24, et où l'on trouve la mention des Roumains au commencement du XIII-e siècle. C'est un

¹ Aussi dans nos *Actes et fragments*, III, p. 76.

rapport politique intéressant la Hongrie et tiré d'un formulaire de correspondance. Il est fondé, il est vrai, sur des actes authentiques, mais dans lequel on se permettait toute espèce d'omissions et d'ornements rhétoriques.

Nous avons déjà dit que l'invasion tatarre contribua à accroître, sous certains rapports, l'importance de l'élément roumain. Ceci est vrai même sous le rapport militaire. En effet, toutes les régions au-delà des Carpathes appartenaient désormais au Khan de la Horde d'Or et, pour défendre le royaume des invasions qui pouvaient se produire à chaque moment, l'organisation des Szekler, s'étendant sur les deux versants des Carpathes moldaves, jusqu'à assez loin, n'était pas suffisante. Il fallait transformer la Transylvanie entière, avec sa population roumaine aussi, dans une marche hongroise, ayant une organisation spéciale et soumise à l'autorité de chefs respectés, capables d'entreprendre à chaque moment, avec les éléments disponibles de la province, non seulement une oeuvre défensive, mais aussi, en égard aux empiétements des Tatars en Bulgarie et aux vicissitudes de la décadence impériale bulgare, une attaque énergique vers le Danube et au-delà du fleuve. C'est pourquoi une „Hongrie au-delà du Danube“ s'est formée, vers l'an 1260, sous la conduite du jeune roi Étienne, premier-né de Béla.

A ce moment les Bulgares, excités par le

roi de Bohême, avaient envahi, dès 1260, les régions du Banat de Severin, soumises aux Hongrois, où le Ban Laurent fit prendre une partie des envahisseurs, afin d'effrayer les autres¹. Étienne, „duc de Transylvanie“ „prince des Coumans“ —, lesquels portaient souvent des noms empruntés aux Roumains: Borchol, Borciul, ou bien leur transmettaient leurs noms, comme celui de Keyran, qui rappelle le district de Căvăran-Sebeş ou Caransebeş, dans le Banat de Timișoara —, voulut être indépendant, même aux dépens de l'unité politique hongroise et par trahison envers son père, qu'il osa combattre avec ses fidèles, en grande partie des „bans“ des régions transylvaines, d'une origine probablement roumaine, comme Alexandre, fils du comte Démètre et autres compagnons d'Étienne. Aidé par cette noblesse locale et certainement aussi par les chefs de la population roumaine libre au-delà des Carpathes, ce prince traversa la Valachie pour aller combattre les Bulgares et les Byzantins jusqu'à Plevna. Au moment où les troupes de son père cherchent à le soumettre, il se défend dans le château de „Feketig“, qui pourrait être Feketehalom, en roumain: Codlea, tout près de l'ancienne frontière, du côté de Braşov-Kronstadt. Il est servi par les Coumans et doit cependant les combattre de temps

¹ Cf. Hurmuzaki, *Documente*, I, pp. 298-299, no. 217; p. 317, no. 298.

en temps ; puis ces Coumans se retirent, en 1288' sur le territoire des Tatars, où ils rencontraient des congénères mélangés aux Roumains et vivant comme sujets du Khan¹.

Après la réconciliation du prétendant Étienne, du „jeune roi“, avec son père, la Transylvanie obtint un nouveau voévode, Nicolas, qui est en même temps comte du district septentrional de Szolnok. Désormais la parité constitutionnelle des Roumains avec les éléments étrangers en Transylvanie est définitivement admise ; les chefs roumains prennent part aux assemblées de la province, à côté des Saxons, qui s'étaient révoltés contre le roi Ladislas IV, le contraignant à venir en personne dans cette province troublée, et à côté des Szekler et des nobles hongrois, ainsi qu'on peut le constater au mois de mars 1291². Parmi ces nobles roumains, se trouvait, malgré la descendance hongroise qu'il invoque, sans doute Ugrinus, Ban de Severin, dès 1268, qui avait comme héritage de ses ancêtres, — ainsi qu'il en est fait mention expressément dans le document — des possessions à Făgăraș et à Zumbothel (Sâmbăta), dans ce même district de l'Olt³.

¹ Les renvois sur les pages 61-62 du livre roumain correspondant que nous abrégeons.

² Zimmermann-Werner, loc. cit., p. 177, no. 224.

³ *Ibid.*

Telle était la situation des Roumains à la fin du XIII-e siècle. L'extension politique de la Hongrie les avait trouvés en Transylvanie sous leurs voévodes et leurs juges de districts, qui servirent de modèle pour le voévode au nom du roi de Hongrie et pour les Sièges de justice des Szekler et des Saxons. La nouvelle souveraineté ne changea rien aux anciennes conditions d'administration de la province, basées, comme partout en Hongrie et en Europe, sur une tradition commode, acceptée généralement par les sujets; elle garda un passé qui ne pouvait pas offusquer, ni constituer un danger, à une époque où l'idée nationale n'avait pas même commencé à poindre. A côté de la Transylvanie du roi et de ses châtelains, de celle de l'évêque catholique, de celle des Saxons, des Szekler, des Chevaliers Teutons, il y eut une Transylvanie roumaine, autonome, avec des villages parsemés dans la grande forêt, ayant aussi un territoire. Les rois en détachèrent à leur gré des territoires pour en faire des donations à leurs fidèles ou à l'Église, jusqu'à ce qu'une mesure définitive céda aux Teutons, dont l'héritière fut la Couronne elle-même, tout ce territoire. Il garda cependant un régime fiscal particulier et des obligations militaires mettant ses habitants sur le même pied que les Szekler autonomes, gardiens de la frontière. Participant aux aventures militaires du jeune roi Étienne, les Roumains, sous leurs

„bans“ portant des noms tirés du calendrier orthodoxe, relevèrent encore une situation militaire déjà acquise pendant les combats de la royauté hongroise après l'invasion des Tatars. Une parité politique généralement reconnue en fut la conséquence. Les documents de la fin du XIII-e siècle sont là pour le prouver. Des nobles roumains catholiques conservaient le bénéfice de leur terre. Les Roumains participaient, en outre, dans une assez large mesure aux honneurs du royaume, aux „honores regni“.

Et, maintenant, mettons en regard de ces conclusions, strictement tirées des faits, les illusions passionnées de ceux qui font venir, — à ce moment même, où la Péninsule Balcanique n'expulsait pas ses habitants par des commotions politiques qui ne se sont pas produites, et où la Hongrie, à la fin de la dynastie arpadienne, n'offrait rien de particulièrement attrayant, au moment enfin où entre la Bulgarie et la Serbie, d'un côté, et la Hongrie, de l'autre, il y avait encore l'organisation puissante de l'Empire tatar de Nogai et de Toctai, — les Roumains en petites bandes, semblables aux Tziganes, pour demander à la munificence des maîtres de la Hongrie, des défenseurs des terres transylvaines le privilège de fixer leurs tentes quelque part au bord de la route! En dehors du caractère illogique de cette théorie, qui ne repose sur rien d'essentiellement humain dans les relations entre les

peuples, y a-t-il un seul fait, — nous ne demandons pas une mention dans les chroniques ou les documents à ces critiques, qui demandent, eux, à chaque moment, des mentions dans les chroniques et les documents aux Roumains eux-mêmes pour qu'ils prouvent ainsi leur existence —, y a-t-il, disons-nous, un seul fait qui puisse soutenir ces élucubrations intéressées? Le chanoine Karácsonyi prétend tirer cette conclusion d'un acte royal, daté de l'année 1293¹, qui ordonne de rappeler les Roumains serfs qui s'étaient enfuis du bien-fonds de Zekes, en roumain Secaş, ceux que le père du roi avaient admis comme habitants sur les terres du chapitre de Fehérvár. M. Karácsonyi croit pouvoir en déduire qu'il est question dans cet acte de toute la population roumaine se trouvant en Transylvanie et qui aurait pu, par conséquent, être comprise entre les limites d'une simple propriété! De son côté, le professeur Szádeczky publiait dans la revue, souvent citée, „Századok“, année 1908, page 577 et suivantes, un acte, daté de l'année 1292, par lequel un particulier reçoit la permission du roi de „pouvoir rassembler des Roumains et les retenir après les avoir assemblés sur ses biens“. Cet acte peut-il avoir autre signification que celle de la présence des Roumains parmi les éléments non fixés encore dans la province,

¹ *Ibid.*, pp. 195-196, no. 264.

éléments qui appartenaient sans doute aussi à d'autres nationalités, sans en excepter les Saxons eux-mêmes, bien qu'attachés par leurs privilèges à leurs terres de donation royale? Car ce n'était pas la nationalité qui donnait l'envie de se chercher de nouveaux gîtes, mais bien la situation de serfs mécontents de leur maître et toujours à la recherche d'un patron plus doux pour leur personne et plus libéral pour le produit de leur travail.

A ce moment la dynastie arpadienne s'éteint: un nouveau régime commence pour la Hongrie, et pour les Roumains de Transylvanie aussi, sous les rois de la dynastie angevine.

IV.

La nouvelle situation des roumains sous les Angevins.

Lorsque Charles-Robert parvint à gagner son héritage hongrois, après de longs combats et malgré l'opposition acharnée du voévode, devenu de fait indépendant, de la Transylvanie, Ladislas Apor, il inaugura un système politique que la Hongrie n'avait pas connu jusqu'alors. Les Arpadiens conservèrent jusqu'au bout les bases primitives de leur pouvoir : descendants des anciens chefs de la migration et de la conquête, ils restèrent toujours attachés à la tradition. Rois magyars du pays de la Hongrie, qui resta toujours le centre et le but de leur action, sans avoir un caractère national dans le sens moderne, ils furent des souverains nationaux de ce pays, transmis de génération en génération comme un patrimoine. L'extension politique du côté de la Serbie, de la Bulgarie, de la Coumanie, sans parler de la Croatie conquise par le roi Coloman, n'avait pas contribué à transformer cette royauté locale et nationale dans un État ayant des ambitions impériales ; seule la croisade entreprise

par le roi André, qui se considérait comme l'héritier des empereurs latins de Constantinople, a un caractère qui tranche sur la physionomie politique habituelle du royaume sous les rois de l'ancienne race.

Il en est tout autrement sous les Angevins. Ce sont des étrangers qui restent des étrangers, non dans le sens qu'ils chercheront à imposer aux Hongrois de vieille roche la suprématie politique d'une autre nation, mais bien dans celui d'un impérialisme aux allures féodales, tel que Charles d'Anjou l'avait établi à Naples et que certains rois de France, à partir de l'époque de Philippe-le-Bel, cherchèrent à l'imposer à l'Europe entière, impérialisme qui ne tient compte d'aucune nation privilégiée, d'aucun droit historique sur le territoire de son héritage et emploie sans distinction tous les peuples pour arriver à une domination de plus en plus étendue jusqu'à gagner la couronne impériale, à Constantinople ou à Rome, qui est le but dernier de ses vœux. Charles-Robert et son fils Louis-le-Grand veulent avoir les pays dont les noms sont compris dans les titres des rois arpadiens et, de plus, soumettre les pays roumains échappés au joug tatar, pénétrer sur le Danube, dans la Serbie et la Bulgarie en même temps, et marcher, sous le drapeau de l'église catholique, contre les Turcs infidèles, vers la domination universelle à Constantinople. Un pareil idéal supposait des efforts militaires incessants et la favorisation constante

de tous les éléments nationaux qui pouvaient être employés dans des combats sans cesse renouvelés. Or les Roumains avaient gagné, dès la moitié du XIII-e siècle, un rôle militaire qu'ils conservèrent et étendirent sous les Angevins et grâce aux Angevins eux-mêmes, qui se rendaient compte de la valeur de cet élément oriental fidèle à ses chefs et d'instinct adonnés à tout essor de conquête et de domination. Ils obtiendront une organisation nouvelle, fondée sur leurs anciennes coutumes, sous des chefs appartenant à leur nation, et pourront donc jouer au cours du XIV-e et XV-e siècles pour la première fois un rôle historique ininterrompu.

Le voévodat de tradition obtint, de par la reconnaissance de l'État, un nouvel éclat. Les voévodes seront, sous les rois angevins, des comtes; on les rencontre sous la nouvelle dynastie dans les districts de frontière. En 1326, à Hudus ou Hydus (Hodoș, en roumain), du côté de Nagyvarad-Oradea, on trouve un voévode qui „y habite“ (*considet et commoratur*): Neagul. Il était sans doute le descendant déchu des anciens voévodes du district de Bihor tout entier¹. Toute une nouvelle série de voévodes et autres chefs apparaîtront dans cette région au cours du XIV-e siècle: un Ivan, ayant pour frères „Boch“ (Voicu?) et Balc; un Nicolas de Zlatna (en slavon Slatina), fils de Câdea (*Kend*

¹ Hurmuzaki, *Documente*, I, p. 598, no. 474.

dans le document), ayant pour parent un Blaise, un Vladislav, un Tatomir, un Stoian¹. A Hăl-magiu (dans le document: Holmad) on trouve le voévode Byharch, qui y habite aussi; et, si l'acte en fait mention, cela ne signifie guère que le voévode avait des droits sur ce village, mais bien qu'il y résidait, son autorité pouvant être beaucoup plus étendue.

On rencontre dans le Banat un „voévode Bogdan, fils de Micul“, lequel, avant 1335, voulait passer en Hongrie, quittant sa „terre“, et ce fait était d'une importance si grande, que le roi dut envoyer par trois fois chancelier, l'archevêque de Kalocsa, qui employa une année entière à sa mission². Mais il paraît qu'il s'agit, non d'un voévode d'émigration, ni même d'un chef local, habitant dans le Banat, mais d'un de ces princes roumains de la „Transalpina“ coumane, constituée en „principauté de tout le pays roumain“, qu'on rencontre aussi dans une lettre pontificale de l'année 1345³. Citons également le voévode Radu de Kuvesd (en roumain Cuiești), en 1370⁴.

¹ *Ibid.*, p. 304; p. 469, no. 387. Voy. J. Bogdan, *Originea Voevodatului la Români*, dans les „Annales de l'Académie Roumaine“, XXIV, p. 197, note 6.

² Hurmuzaki, *Documente*, I, pp. 637-638, no. 509; Mihályi, *Diploame maramurășene*, I, pp. 11-13, no. 5. Cf. Iorga, *Sate și preoți în Ardeal*, p. 134, note; Bogdan, *Voevodatul*, p. 196.

³ Hurmuzaki, I, pp. 697-698.

⁴ *Ibid.*, I¹, pp. 166-167, no. 129.

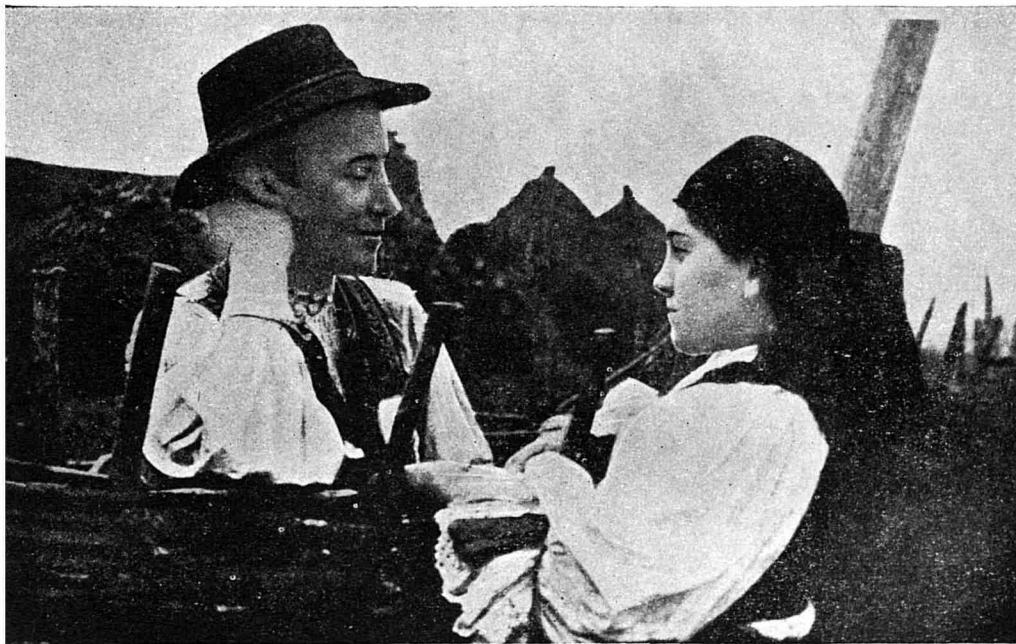


Fig. 4. — Entre jeunes gens (Transylvanie)

La frontière la plus importante était cependant celle du Nord et de l'Est, où l'ennemi était représenté par les païens tatars et lithuaniens, sans compter la rivalité avec la Pologne, qui cherchait à s'attribuer les provinces russes de la Galicie, en pleine décomposition politique. On trouve ces voévodes dans le Maramurăș, puis dans les comités déjà cité d'Ugocea (le nom est roumain : Ugocea ; comparez Bratocea, etc.) de Beregh (cf. le village Bârgău, du côté de Bistrița, en Transylvanie). En 1370 on constate dans ce dernier comté, qui appartenait à la reine, représentée par un comte hongrois, le droit des Roumains, „de la communauté de nos Valaques“, d'élire leur voévode, destiné à les représenter sous tout égard, sauf celui des droits de propriété de la Couronne. Le comte susdit devra renoncer à sa coutume de nommer d'autres officiers „à la place du voévode“¹. Dans le comté voisin d'Ung, on rencontre, en 1383, les héritiers de feu Stanislas, ancien „voévode des Roumains de la reine“, et il est dit expressément² que : „les Roumains du Maramurăș et d'autres régions du royaume de Hongrie“ jouissent de la même „liberté“, c'est-à-dire des mêmes privilèges d'organisation autonome.

Cette province, bien qu'elle abritât un grand

¹ Mihályi, loc. cit., pp 63-64, 75-76, 78.

² Cf. *ibid.*, p. 64, no. 35, puis p. 77, et Hurmuzaki, *ibid.*, p. 214, no. 161.

nombre „d'hôtes du roi“ dans ses villes, dont Câmpulung (Hosszúmező) au moins, ainsi que le nom le prouve, est d'origine nettement roumaine, et des moines catholiques ayant leurs convents pareils à celui des Cisterciens de Transylvanie, était considérée encore au XIV^e siècle comme un territoire extérieur, non seulement de la province transylvaine, mais du royaume entier. Il fallait frayer un chemin à la culture à travers la grande forêt séculaire.

Sous ce rapport, aussi bien que sous celui de la défense militaire, le voévode pouvait être utile, et on le trouve dès l'année 1299. En 1303 il cumulait également la situation de comte d'Ugocsa¹, et la situation était héréditaire, car le fils du voévode cité en 1303, un „magister“, occupait la même fonction de comte du Marmoros en 1326². Parfois on mentionne des voévodes qui paraissent n'avoir sous leur juridiction qu'un seul village, mais il s'agit, comme pour les parties occidentales de la Transylvanie, d'une résidence, et non d'une circonscription administrative. Un de ces voévodes, Bogdan, résidant à Cuhea, fut le fondateur de la principauté de Moldavie, où il remplaçait Sasul voévode, fidèle du roi Louis et fils d'un autre représentant de l'autorité royale au-delà des Carpathes, du côté de Baia, Dragoș, qui fut le premier à s'é-

¹ Bunea, loc. cit., p. 160.

² Zimmermann-Werner, ouvr. cité, I, p. 407, no. 450.

tablir sur les bords de la Moldova, formant un boulevard de défense de la Hongrie de ce côté de la province tatar. Balc, le fils de Sasul, obtint la situation voévodale dans ce Maramourèche, abandonné par le rebelle Bogdan. Son frère Drag ou Dragu lui est associé.

On pensait à ce moment à remplacer la Moldavie, perdue dans son rôle de marche hongroise au-delà des Carpathes, par une nouvelle marche transylvaine, s'étendant du Maramourèche, par Bistrița et le pays des Szekler, jusqu'aux environs de Kronstadt. Un André, fils de Latzco, réunit plusieurs fonctions dans ces parages au moment où Bogdan se détachait définitivement, avec ses possessions, du royaume de Hongrie. Pour renforcer la nouvelle marche, Louis-le-Grand eut l'idée d'y établir des Roumains, descendants de l'ancienne dynastie originaire du Maramourèche, créant ainsi une espèce de province rivale, attribuée au légitimisme des descendants de Dragoș, en face de la province rebelle des descendants de Bogdan. C'est pourquoi Balc (Balica) ne porte pas seulement le titre de comte du Maramourèche, mais aussi, „entr'autres honneurs“, celui de châtelain des forteresses de ce même Maramourèche, ainsi que de Kővár, au Nord de la Transylvanie, et de Rodna. On lui permet de bâtir sur ses possessions le grand monastère roumain de Saint-Michel, à Peri (Körtvélyes), que les deux frères soumièrent directement au Patriarcat de Constantinople comme stauro-

pygie, à l'occasion d'un de leurs voyages diplomatiques au nom du roi, et l'extension de la juridiction de cet exarque de Peri montre l'étendue du domaine des petits-fils de Dragoş. Il comprend les comtés d'Ugocsa et de Beregh, d'Abaujvár et même les régions transylvaines voisines, Ciceul (Csicsö), de Unguraş ou Bolovăniş (hongrois : Bálványos), et de Bistriţa. Les fils de Balc furent châtelains à Tecső, et celui de Drag devint le fameux voévode de Transylvanie Barthélemy ou Birtoc. Et à côté de cette grande famille du Maramourèche, dont il sera question aussi plus loin, il faut mentionner celle de Doboca, alliée à la dynastie valaque d'Argeş. A partir de l'année 1336 on rencontre souvent comme archidiacre d'Ugocsa, de Tylegd et de Doboca, aussi comme doyen parmi les chanoines de Orade, un „magister“ qui s'intitule „Ladislaus Vaivoda“ et qui était le fils du voévode Laurent. On rencontre aussi un homonyme, „magister“ aussi, fils de Nicolas, troisième fils de Jean et neveu du précédent (1366). Ladislas de Doboca, fils de „Ianus Meister“ et neveu du Ban Michel, qui était donc un Roumain, obtint en fief du prince valaque Vlaicu trois villages du duché de Făgăraş, et à cette occasion le prince déclare que Ladislas est son „consanguineus“, son parent de même origine. Ladislas avait un fils du nom de Nicolas, et la famille était alliée, à ce qu'il paraît,

aussi à celle du Ban Laurent et du voévode Laurent, fils de ce dernier. En Valachie, sous le prince Mircea, et plus tard encore, on rencontre des membres de la famille Dobăcescul, qui semble être la même¹.

C'est l'époque où l'élément roumain, du Maramourèche au moins, sinon celui de la Transylvanie aussi, contribue essentiellement à la formation des nouveaux États représentant la même race en deçà des Carpathes. Il y a donc un courant d'émigration, d'expansion ethnique, se dirigeant vers le Sud et le Sud-Est et en état de créer de nouvelles formes politiques appartenant à la race roumaine et alors on doit se poser cette question: comment peut-on concilier la direction incontestable de ce courant avec l'idée absurde d'une immigration de l'élément roumain venant de la Péninsule Balcanique et suivant, par conséquent, une direction tout à fait opposée, du Sud au Nord et au Nord-Ouest? Et il faut mentionner aussi ce fait, très significatif, qu'au moment où les adversaires de la continuité des Roumains au Nord du Danube les font venir de certains recoins mystérieux des Balcans, les empereurs byzantins s'efforcent de gagner pour leurs guer-

¹ Pour la documentation, nous renvoyons à l'ouvrage roumain que nous résumons ici, p. 74; nous ferons de même pour toutes les citations d'une trop grande étendue pour être reproduites dans une publication comme celle-ci.

res des soldats roumains, qu'ils engagent sur les bords du Danube et qu'ils font combattre pour leur cause jusque dans les vallées de l'Asie-Mineure. Dans les Balcans même on peut suivre, dans la vie de la population roumaine, cantonnée dans ces vallées, la même direction, qui est du reste générale pour toutes les nations d'Orient, vers le Sud et le Sud-Est: les Roumains qui se trouvaient dans les Balcans ont complètement disparu; au contraire les Roumains du Pinde se sont maintenus et ils ont fait de la Thessalie une Grande-Valachie et se sont même étendus plus loin, jusque dans la péninsule du Mont Athos et, à certains moments, dans le voisinage de Constantinople même.

Revenons à la politique des Angevins envers les chefs traditionnels des Roumains.

On trouve des cnèzes, des juges, dans chaque région de cette province. Ils ne sont pas des chefs de colonisation comme ceux qui amenèrent des Roumains par petits groupes en Galicie, sous l'égide des rois de Pologne, au XIV-e siècle. Leur rôle est celui de chefs permanents d'une population établie sur le territoire ancestral.

Dès 1301 on trouve au milieu des Szekler le cnèze Ursul, à la tête d'un „village roumain“, c'est-à-dire de droit roumain, remplissant cer-

taines fonctions dévolues spécialement aux Roumains¹.

Ces villages servaient à l'entretien et à la défense du château royal d'Udvarhely, et les habitants remplissaient aussi des fonctions militaires, mais non en qualité de cavaliers. Entre 1360 et 1370 un autre „village roumain“, ayant à sa tête un cnèze pareil, est consacré au service de la forteresse de Balvanyos². En 1383 le château de Salgó, près de Hermannstadt, était servi par les Roumains d'un village mis sous les ordres du cnèze Vladimir (*Fladmerus*), qui avait les pouvoirs nécessaires pour conclure un vrai traité avec les magistrats saxons du voisinage. Ils habitaient probablement le „gros village“ valaque, Grossdorf pour les Saxons, qui porte également le nom de Săliște, de „selo“, en slavon: village. C'étaient des pâtres qui gardaient la frontière et, comme on leur attribuait des incendies fréquentes dans les villages privilégiés du voisinage, Vladimir accepta que le témoignage de sept personnes fût suffisant pour faire périr sur le bûcher ceux qui seraient prévenus de ces méfaits. La situation était en effet bien curieuse, vu qu'on défendait à ces soldats

¹ On trouvera la mention de plusieurs de ces „ville“, „ville olachales“ ou „ville olacee“ à la page 76 de l'ouvrage roumain.

² Hurmuzaki, I, p. 142, no. 104; p. 227, no. 177.

de frontière de porter des arcs en dehors de l'exercice de leurs fonctions militaires. D'autres Roumains, habitant les villages saxons, participèrent à la conclusion de cet acte, et parmi eux on retrouve un cnèze Cândea ¹.

Dans l'angle du Sud-Ouest de la province, du côté de Haşeg, on trouve en 1363 ces cnèzes roumains qui prononcent des sentences dans les procès de leurs congénères, de concert avec les nobles et les „vieillards“; parfois ces cnèzes sont employés à surveiller le défrichement des anciennes forêts, ce qui ne signifie nullement qu'ils étaient les chefs d'une population récemment immigrée. Près de Cluj, où il y a également une forêt infestée souvent par les brigands, les Roumains sont chargés de surveiller les routes et forment un village privilégié ayant cette unique mission: ce sont des gens libres, payant cependant, selon la „coutume valaque“, la *quinquagesima*, c'est-à-dire un mouton sur cinquante de leurs troupeaux, au roi ou même à la ville ². Il sera montré plus loin quelle est la différence entre les cnèzes ayant des attributions politiques en relation avec le passé et ceux qui étaient créés sur le modèle de ces anciens juges par le roi de Hongrie, en vue de certains ser-

¹ Zimmermann-Werner-Müller, ouvr. cité, II, pp. 565-566, no. 1170

² Hurmuzaki, I, p. 402, no. 336; I², p. 73; p. 74, no. 55, p. 397. Cf. p. 246, no. 191; II, p. 51, no. 40.

vices qui devaient être prêtés à la Couronne ou à différentes communautés politiques.

Dans le Banat, on rencontre, au cours de ce même siècle, des „kenezii“ comme chefs de villages.

Enfin, du côté du Maramourèche, où les villages roumains sont très nombreux, ressortissant de l'autorité royale seule, on voit souvent des guerriers récompensés pour leurs services dans les batailles par une donation de la part du souverain, qui leur attribue, comme nobles, des situations pareilles à celles des knèzes. Tel un Stanislas, qu'on rencontre dans un défilé de montagne en 1326. Ces cnèzes sont héréditaires, et ils peuvent avancer à la dignité de voévode. Il arrive même que des villages sont fondés par le cnèze, qui, comme en Moldavie plus tard ayant obtenu du roi une possession quelconque non habitée, rassemble ses congénères pour en former les habitants de nouveaux villages. Les villages de Giulești, Dragomirești, Văncești, dont le nom montre une colonisation, ne rappelleraient pas, selon la coutume, un ancêtre commun, mais bien le cnèze colonisateur, ancien soldat du roi. La plupart des villages du Maramourèche portent des noms en relation avec cette nouvelle coutume introduite par les Angevins. Enfin, du côté du Banat, on voit des cnèzes qui transmettent de leur propre autorité le droit de coloniser sur leur terre à ceux qui s'offrent à le faire et ne

conservent que le droit de juger dans des procès de larcin et d'incendies. Une troisième catégorie serait enfin celle des *cnèzes* auxquels on confère le droit d'administrer un village, mais sans lettres royales, pour qu'ils remplissent plus tard des fonctions militaires¹. Parfois les *cnèzes* se confondent, et de plus en plus, avec une ancienne situation constitutionnelle hongroise, celle des *iobagiones castrorum*, des chefs de soldats ayant l'obligation de servir une forteresse. Ce „iobagio“, d'origine petchénegue ou ouralo-altaïque, était presque un noble, et ce n'est que plus tard qu'il déchut, jusqu'à ce que son titre signifia un simple serf de la glèbe.

Nous avons cité dans notre ouvrage roumain un grand nombre de données, tirées pour la plus part du premier volume donné par feu N. Densusianu à la collection roumaine Hurmuzaki, dans lequel on peut voir nettement l'équivalence du „iobagio“ avec le „kenesius“. Dans la plupart de ces exemples on retrouve encore l'attribut: „royal“ réuni au titre du „iobagio“.

Dans le Banat seulement, le *cnèze* devient assez rapidement un simple juge de village, ou pour citer une définition contemporaine, „celui

¹ Mihályi, ouvr. cité, p. 120; Zimmermann-Werner-Müller, ouvr. cité, II, p. 256, no. 862. Cf. l'ouvrage récent de M. Helmut Haufe, *Die Wandlung der Volksordnung im Rumänischen Altrelch*, 1939.

qui conserve les revenus des villageois, les administre et fait les paiements“ ; il a la charge de ramener les paysans qui s'enfuient et cherche à gagner d'autres habitants pour son maître. Il est un homme libre, mais s'il veut quitter son village, il doit payer d'abord son „terrarium“ et ses dettes.

Les mesures royales destinées à assurer les frontières en colonisant une population toujours prête à agir contre l'ennemi produisirent nécessairement des mouvements de caractère migratoire au milieu de la population roumaine, mais il ne s'agit que de changements ayant un caractère local. Si le roi prend à un certain moment des mesures d'ordre, et non de persécution nationale, qui étaient encore impossibles, contre les „malfaiteurs“ de „toute nation“, mais „surtout roumains“, il insiste sur cette qualité nationale seulement parce que le nombre des rebelles à l'ordre devait être plus grand parmi ceux des habitants de la province qui étaient plus pauvres et plus opprimés. Ces mesures sont certainement très sévères, comme partout au moyen-âge. Cinquante témoins suffisent pour qu'un prévenu de larcin ou de brigandage soit tué, même s'il est noble, les témoins étant cependant de même qualité. L'„Olacus communis“, le roumain simple paysan, peut porter témoignage dans les mêmes conditions que d'autres membres de la plèbe sociale, et il peut invoquer à l'appui de

ses assertions contre un noble des cnèzes de sa nation et même de ces cnèzes de village, de degré inférieur, qui n'ont pas de lettres de confirmation de la part du roi. Les simples villageois suffisent pour un témoignage, mais il faut que leur nombre soit plus grand que celui des témoins de la partie adverse.

V.

Les Roumains de Transylvanie à partir de la mort du roi Louis jusqu'à l'époque de Jean Hunyadi.

Les traditions du roi Louis furent suivies après sa mort aussi à l'égard des Roumains pendant quelques dizaines d'années. Des villages de droit valaque sont créés sur différents points du royaume, et les cnèzes ont le privilège de les administrer sous tous les rapports. On rencontre ces *villae*, dites roumaines ou cnézielles, jusque vers la moitié du XV-e siècle dans les documents assez nombreux, mais il faut avouer que l'institution voévodale ne put se maintenir après la mort du roi qui avait cherché à en faire les comtés roumains des parties orientales de son État.

Le premier successeur de Louis fut Sigismond de Luxembourg, époux de Marie, fille aînée du roi défunt. C'était un empereur en germe, par son ambition aussi bien que par ses relations de famille, bien avant son élection comme roi des Romains. Plus que pour Louis, la Hongrie

n'était pour lui qu'un point d'appui, et il ne se soucia guère de la défendre même contre les invasions répétées des Turcs. Sa royauté hongroise et bohémienne devait le soutenir dans ses tentatives de soumettre à son autorité l'Europe catholique entière et même de se présenter en Orient comme représentant impérial de l'idée catholique. Il se trouvait mieux en Allemagne, dans les villes de l'Empire, en Suisse, où il faisait brûler Jean Huss, en Italie, où il venait ceindre la couronne des Césars, que dans l'héritage de son beau-père ou sur les confins des Carpathes et du Danube, où il était appelé pour tenir tête au Sultan. Il ne croyait guère être le chef d'un État unitaire et, en ce qui concerne la Transylvanie, il écrivait au Pape, en 1412, que c'est un pays de „différentes nations et langues“ (*promiscuarum gencium et linguarum*), en citant, auprès des nobles hongrois, des Saxons et des Szekler, „les Roumains qui cohabitent avec ces nations et autres schismatiques“ et déclarant qu'il est prêt à garantir et à étendre les privilèges „multiples et immenses“ accordés à tous ces habitants par les anciens rois. Sous son règne on retrouve, presque à chaque pas, à l'occasion des combats contre les Turcs, de grandes familles roumaines participant d'une large manière à la défense de la province: les Trentul, les Conia, les Heem, dont Benoît, qui fut sous Louis-le-Grand Ban de Vidin.

Souvent l'empereur et roi fait des donations aux braves qui se sont distingués sous ses drapeaux, aux *vitez* (d'où vient le nom roumain de *viteaz*, brave), qui équivalent aux chevaliers dans cette marche orientale. Il est superflu de citer de noms, d'autant plus que nous les avons donnés dans la forme roumaine, beaucoup plus étendue de cet ouvrage (p. 84). On trouve même des roumains comme pages de la reine Marie, tel ce Jean, fils de Dragomir, apparenté à la famille de Dragoș, qui arriva par la suite à être un des plus grands officiers de la Cour¹.

Il y a des fidèles, mais il y a aussi des rebelles parmi ces Roumains qui jouent par conséquent un rôle politique très appréciable: lorsque le prince valaque Dan envahit le Banat „avec une armée puissante“, un grand nombre de Roumains se rassemblent autour de lui, et ils sont massacrés dans la défaite². Au commencement du règne de Sigismond, les Roumains Ladislas et Michel, fils de Dan, avec leurs compagnons Ladislas et Zank, sont battus près de Temesvár³. Et il faut signaler ce fait que par suite du nouveau danger pour le royaume qui vient de la part des Turcs, l'importance relative des différentes provinces est changée: les régions où l'on

¹ Hurmuzaki, I, p. 312.

² *Ibid.*, pp. 302-306.

³ *Ibid.*, p. 458.

colonise les braves, où l'on organise la défense militaire, ne sont plus celles du Nord et du Nord-Est, où la Pologne s'est annexée la Galicie et où un autre gendre du roi Louis a obtenu et retenu l'héritage royal du roi défunt, auquel appartenaient les deux royaumes catholiques de l'Orient. La Moldavie, de son côté, s'est tellement consolidée, que toute idée de la soumettre, de l'incorporer au royaume, a dû être abandonnée. De ce côté aussi bien que du côté de la Valachie, il ne peut s'agir que d'une influence, sous forme de suzeraineté, exercée par la Hongrie au nom des souvenirs arpadiens, mais surtout de la foi chrétienne et de la défense commune contre les Infidèles; au contraire, du côté du Banat et des districts situés au Sud-Ouest de la Transylvanie, le danger est toujours présent, puisque les Turcs, arrêtés sur la ligne du Danube Valaque par la valeur militaire des princes ou par leurs traités de soumission directe, tournent leurs efforts vers ces régions où ils peuvent atteindre une proie plus riche, peut-être au prix de moindres efforts.

La défense n'était guère possible à l'aide des mercenaires seuls. Le roi Sigismond employa pendant longtemps un Florentin, Pipo Spano, de son vrai nom : des Scolari, qu'il annoblit en lui attribuant le fief d'Osora et en lui confiant la dignité de comte de Teinesvár-Timișoara. Pendant de longues années, cet Italien, disposant d'une partie

des revenus de la Transylvanie et employant des congénères dans différentes fonctions de la province, combattit aux côtés du prince valaque Dan II pour empêcher l'invasion des Ottomans. Plus tard, les Chevaliers Teutons furent établis à Severin, sous Klaus de Redwitz, qui disposait des mêmes moyens et avait les mêmes alliés naturels. Mais ce système se montra bientôt très coûteux et assez défectueux : il valait mieux employer l'élément indigène, brave, très peu prétentieux et habitué à cette guérilla de montagne qui ne peut jamais être confiée à des étrangers. C'est pourquoi, à côté de *comites regii*, des camarades du roi dans ces guerres, auxquels le souverain créait une situation féodale et officielle tout-à-fait éminente, à côté des transfuges des luttes politiques de la Valachie et qui ont nécessairement un rang supérieur, on trouvera ces districts valaques du côté de Vajda-Hunyad, en roumain Inidora, de Hațeg et de Banat (où on comptera sept de ces organisations militaires), qui sont en état de tenir tête aux efforts de pénétration faits par les bandes turques.

Ces luttes, sous des chefs appartenant à la nation, devaient créer à la longue ce qui avait manqué jusqu'à ce moment aux Roumains : la conscience de leur valeur nationale, qui était bien nécessaire au commencement de cette époque moderne, qui signifie, en même temps que l'établissement des États sur un territoire défini, les

commencements de cette conscience nationale qui dominera les siècles suivants. Et cette conscience sera renforcée, en ce qui concerne ces Roumains de Transylvanie, par les relations que se sont créées les princes de Valachie, plus tard ceux de Moldavie aussi, dans cette province voisine, où les rois de Hongrie ont dû leur conférer des fiefs pour s'assurer de leur alliance, nécessaire à un si haut degré pour la défense du royaume.

Dès le règne de Louis-le-Grand, 1365, lorsque ce roi songeait à fonder sur le Danube un Banat de Vidin, formé d'un de tronçons de l'ancienne Bulgarie impériale, on crut s'assurer du concours du prince valaque Vlaicu en créant en sa faveur, sous le titre de duché, correspondant à celui qui fut attribué par Jean-le-Bon aux apanages donnés à ses fils, la province de Făgăraș, qui représente la partie transylvaine de la vallée de l'Olt. Le prince valaque avait le droit de coloniser avec ses boïars ce nouveau fief, et il ne manqua pas de faire valoir ce droit. Ses nobles valaques obtinrent des champs et des forêts ; ils établirent sur leurs biens des paysans roumains de différentes contrées et des Tziganes, esclaves de leur patrimoine. Le prince se réservait seulement le droit de recueillir l'impôt en argent, le jugement des crimes et le privilège supérieur de confirmer en son nom tout jugement de propriété. Ils ont bientôt des serfs, les



Fig. 5. — Femme roumaine de Transylvanie filant

vecini, les paysans recueillis dans le voisinage, qui trouvaient avantage à s'établir sur les biens du maître. C'est une image réduite de la principauté valaque sur cette terre transylvaine qui continuait à appartenir, sous le rapport de la dépendance politique, au roi. Sous le commandement supérieur des burgraves, des „pârcălabi“ qui résident dans la forteresse, les boïars prêtent le service militaire. Ils sont obligés, selon le droit féodal, à assister aux conseils du représentant de leur prince et aux jugements selon un droit qui est celui de la Valachie. Le système fiscal est également celui de la principauté voisine, avec sa dîme sur tous les produits de la terre et un seul impôt en argent destiné plus tard à former le tribut dû au Sultan.

Ce régime se conserva pendant le reste du XIV-e siècle, jusqu'à une époque assez avancée du siècle suivant. Le duché de Făgăraș appartenait ou devait appartenir au prince valaque, qui n'oubliait jamais de le réclamer, s'il était cédé éventuellement à d'autres. En plus, le prince Mircea, second successeur de Vlaicu, obtint, — au moment où son alliance était nécessaire à Sigismond, en conflit avec son beau-frère, le roi de Pologne, désireux de gagner aussi la couronne de Hongrie, — comme complément de son fief, les villages roumains des environs de Hermannstadt-Sibiiu, de sorte qu'il pouvait s'intituler désormais (vers 1387) „duc de Făgăraș et d'Amlaş“

(en hongrois Omlás), d'après le nom d'un de ces villages. Un des fils de Mircea, Vlad Dracul, délivra dans le second quart du XV-e siècle des diplômes d'inféodation à ses boïars dans le duché de Făgăraș, dont il était l'héritier.

Les anciens droits des paysans de cette terre de l'Olt n'en furent pas amoindris : on les voit conserver leurs cnèzes, leurs jurés, leur vieillards, qui exerçaient les fonctions traditionnelles. En 1438, ils sont même en mesure d'organiser avec leurs propres forces une révolte, qui fut réprimée cruellement par le comte des Szekler.

Pour ce fief transylvain il fallait un évêque, et les princes de Valachie ne manquèrent pas de l'établir. On rencontre en 1466-9 un évêque „gallicienis“ qui traverse la province recueillant ses revenus, dûs par les prêtres roumains, du côté de Hermannstadt Sibiiu, aussi bien que de Orade, et dans le Maramourèche. Il s'appelait Macarius et avait été moine du couvent, inconnu autrement, de Saint-Cyprien à Constantinople. Il avait accepté l'acte d'Union de Florence, et le pape Calixte l'avait sacré évêque. La résidence de ce prélat n'était pas à Galați, de l'autre côté de l'Olt, en face de la forteresse de Făgăraș, comme nous l'avons cru, car il s'agit d'un évêque de Galicie.

Revenant aux nobles de caractère militaire de la Transylvanie à l'époque du roi Sigismond, on les retrouve aussi bien dans le Banat que dans

ce territoire du Hațeg, où ils sont attestés par des documents nombreux, et dans d'autres régions de Transylvanie ¹.

Beaucoup plus haut que tous ces chefs de guerriers roumains s'éleva une personnalité éminente, qui appartient à la Hongrie par le grand rôle qu'elle remplit au profit du royaume dont elle devint le capitaine-général, le gouverneur, le père d'un des plus grands de ses rois, du seul qui fut grand à l'époque moderne, Matthias, mais qui resta Roumain par ses origines paternelles et maternelles, par le milieu où il naquit et passa ses premières années, par son premier nom de Iancu, qui fut gardé non seulement par les Roumains, mais aussi par tous les chrétiens orthodoxes des Balkans, alors que celui qui l'avait porté se faisait appeler Jean de Hunyad. Il resta Roumain enfin par le grand rôle qu'il remplit au profit de la chrétienté et contre les Turcs, en employant en première ligne ses Roumains de Transylvanie, les „guerriers des districts valaques“ et leurs congénères des deux principautés, moldave et valaque, avec leurs princes, souvent apparentés à sa Maison, à leur tête.

En 1409 le roi Sigismond confiait le petit château de Hunyad au roumain Voicu, fils de Șerb, simple *aulae miles*, c'est à-dire guerrier au

¹ Leurs noms et la mention des documents relatifs à eux, à la page 93 de l'ouvrage roumain.

service du roi. On connaît toute la famille, dont les noms sont cités dans le document. Il a deux frères, Mogoş et Radu, et un troisième, Radu, né d'une autre femme, ainsi qu'un fils, Jean. Jean de Hunyad naquit plus tard. On le distinguait de son frère en l'appelant Iancu. Ce fils de Voicu servi d'abord comme „vitéz“, comme chevalier mercenaire aux gages de celui qui voulait l'engager, comme *condottiere*; en Transylvanie, en Hongrie sous un Csák, sous François de Csanád; puis il passa au service de l'évêque d'Agram, des Visconti de Milan, qui l'employèrent de 1433 à 1435. Il servit ensuite sous les drapeaux du roi Sigismond, auquel il donna des garanties territoriales. Bientôt il devint un des grands dignitaires du royaume: personnalité illustre au XV-e siècle, un des premiers soldats de l'Europe, il s'opposa continuellement à l'invasion turque, traversa plusieurs fois la Péninsule Balcanique, parvint jusqu'à Varna, où l'attendait la défaite, au moment où il espérait pouvoir s'embarquer pour mener son roi, le Polonais qu'il avait amené dans le pays, Vladislas, à Constantinople, pour l'établir dans la ville impériale comme restaurateur de l'Empire latin aux dépens de ce „basileus“ grec qui n'était pas en état de se défendre. Après cette défaite, il rassembla de nouveau, plusieurs fois, les forces dont il disposait et fut jusqu'au bout l'ennemi capital des „païens“, qui sut barrer la route aux Turcs

avançant vers l'Occident. Glorifié par le Pape, l'opinion publique européenne entière concentra pendant longtemps l'idée chrétienne dans son caractère offensif, dans sa personnalité infatigable au milieu des combats, qui réunissait à l'opiniâtreté particulière à la race roumaine un courage dénué de faste et de vanité en face du danger.

Ses camarades furent très souvent des Roumains, originaires des districts dont il a été question plus haut, membres des familles Bizere, Ciorna, qui donna vers 1450 un Ban de Severin, Muşna, Chendriş, Măciçaş, les descendants de ceux qui avaient combattu sous Sigismond en Bosnie contre Chrvoié duc de Spalato, et qui avaient accompagné le roi Albert, successeur de Sigismond, dans ses guerres, Simon, originaire du Maramourèche, fut aux côtés de Hunyadi jusqu'aux frontières de la „Romanie“ byzantine, en 1443; le frère de ce Simon, Georges Mareş, tomba en combattant contre les Turcs. Un grand nombre des habitants du Maramourèche obtinrent des fiefs à cette époque, en récompense de leurs services militaires.

Parmi les Roumains du Banat, certains avaient servi sous Pippo Spano, et des villages leur avaient été accordés pour des actes de bravoure. Deux membres de la famille Măciçaş (en hongrois Macskássy) avaient été tués, sous les yeux de Sigismond, dans le combat de

Goloubatch; un Jean Chenderesç avait défendu contre les Turcs la Porte-de-Fer, qui fermait à l'Occident l'accès en Transylvanie. Pendant la longue campagne de Hunyadi, le Roumain Jean Ungur, conduisant plusieurs milliers de cavaliers, rompit les rangs des Turcs à Nich, pour périr ensuite dans le choc près de la rivière de la Morava, où „il obtint un éloge peu médiocre pour la large profusion de son sang”¹. Un homonyme devait combattre à Jaice, en Bosnie, à Chabatz, en Serbie, puis contre les Bohémiens, les Polonais, les Autrichiens, contre le grand prince moldave Étienne, sous Matthias, fils de Hunyadi, et ce dernier pouvait citer parmi ses fidèles dans les grandes batailles de Zlatitza et de Varna, du Champ du Merles, à Cossovo, ses congénères Dej et Ladislas, du Banat le cnèze Théodore qui lui donna son propre cheval à Kossovo et „le sauva ainsi des mains de ses ennemis”².

On peut dire que l'importance principale de Jean Corvin Hunyadi dans l'histoire universelle est celle qui réside dans son caractère représentatif de l'élément roumain en Hongrie et dans son droit de décision indiscutable à l'égard de l'élément roumain de Moldavie et de Valachie.

¹ *Non ultimam laudem cum sanguinis sui larga effusione reportavit*; Hurmuzaki, I^o, p. 762, no. 620.

² *Ibid.*, pp. 742-744, no. 615; II^o, r. 270.

Il accomplissait une mission que ces Roumains des principautés n'auraient pu accomplir par leurs propres princes, car chacun d'eux était empêché par la tradition de se mêler dans les affaires du pays voisin, et tous deux étaient trop faibles pour aspirer à réunir à leurs forces celles des Roumains de Transylvanie. Ce grand rôle d'histoire universelle a été joué par la race roumaine grâce au Corvin, jusqu'au moment où, après la défense heureuse de Belgrade contre Mohammed II, le héros mourut, encore jeune, à la suite de ses fatigues incessantes pour la défense de la civilisation chrétienne de l'Occident européen. Son action comprend les efforts collectifs de la nation roumaine entière, d'un bout à l'autre de son expansion, et en même temps ceux de ses alliés naturels dans l'Orient de l'Europe.

VI.

Phénomènes nationaux dans la vie des Roumains de Transylvanie au courant du XV-e siècle.

Il ne faut pas se tromper cependant sur le caractère de Jean Hunyadi et des nombreux Roumains qui l'accompagnèrent pendant ses expéditions dans la Péninsule Balcanique et qui gagnèrent la gloire sous ses drapeaux. Bien que nés parmi les Roumains, bien que parlant certainement le roumain dans le cercle plus restreint de leurs familles, bien que gardant dans la vie locale les anciennes traditions du pays, par lesquelles ils fraternisaient avec les paysans qui n'avaient pas quitté leur humble situation, ils étaient nécessairement des catholiques, condition tout aussi indispensable pour les dignitaires du royaume de Hongrie que la profession de la foi orthodoxe pour ceux qui voulaient jouer un rôle à Byzance, „l'authenticité“ de l'orthodoxie byzantine trouvant son correspondant dans le caractère apostolique du royaume de Saint Étienne. Ils faisaient partie, par ce chan-

gement de religion, qui n'impliquait pas un changement de langue, de la nation politique hongroise, qui avait un sens au moyen-âge et ne peut avoir de sens en dehors des frontières de cette époque. Catholiques et Hongrois, leur rôle n'était en relation qu'avec l'État, de langue latine et de tendance féodale, tel que l'avait créé les Angevins, et il serait bien erroné sans doute, de les considérer comme des Magyars, comme des rênégats ayant abandonné délibérément une nationalité à laquelle ils auraient eu la conscience d'appartenir. Mais ils n'étaient pas plus des Roumains. Être catholique, arriver à des dignités d'État, jouer un rôle politique, tout cela signifiait être en dehors de tout ce qui concernait une seule nationalité et les intérêts de cette nationalité. Cela pouvait être indifférent pour les Magyars, auxquels, comme ils formaient la noblesse, l'État appartenait, mais cela signifiait tout autre chose pour les Roumains, auxquels cet État était étranger et qui n'avaient sous le rapport ethnique aucune participation à la conduite des affaires.

Au moment où des voévodes arrivent à être seulement les représentants de la noblesse magyare dans certaines localités, comme du côté de Inidoara (Vajda-Hunyad) et de Baia-de-Criş (Körös-Bánya), on en trouve d'autres cependant dont l'instinct national est assez puissant pour leur faire suivre, non les drapeaux du royaume de Hongrie,

mais bien ceux des principautés roumaines voisines. Un phénomène intéressant sans doute, appartenant aux plus anciennes preuves de la solidarité roumaine est celui de ces guerriers de Transylvanie ou du Banat qui viennent accroître les rangs des armées moldaves et valaques. Nous citerons le cas d'un Lado de Bizere¹. Les cnèzes de Râușor, dans le pays de Hașeg, parmi lesquels un prêtre, se mêlent en Moldavie aux querelles pour la succession du prince Alexandre-Bon². On pourrait citer aussi d'autres cas dans lesquels des Roumains de Transylvanie, appartenant à la classe guerrière, ou de simples paysans, participent aux discordes intérieures des deux principautés. Le Jean Vitéz, combattant à telle date en Valachie, peut être Hunyadi.

Il y eut même une participation de la classe populaire roumaine de Transylvanie et des régions voisines aux grands mouvements religieux et sociaux qui agitèrent, dès la fin du XIV^e siècle, les couches profondes de la population dans ces régions. Le mouvement hussite gagna toute la masse slovaque habitant le Nord de la Hongrie, et elle détermina plus tard la création d'une autonomie guerrière de cette race slave, dont l'esprit était formé par la réforme religieuse.

¹ Après sa mort, son fils, Ladislas, obtint la réhabilitation, pour sa mémoire, Hurmuzaki, XV, p. 647, pp. 652-653.

² *Ibid.*, p. 592 et suiv.

Du côté du Maramourèche, les Hussites hongrois, — il y eut même des Hussites polonais — étaient très nombreux, et les Roumains furent atteints par la propagande de ce mouvement, religieux et social, en même temps qu'essentiellement paysan. Car on pourrait même dire que le hussitisme est la forme rurale de la Réforme, dont le luthérianisme ultérieur conquiert surtout les classes urbaines et le calvinisme une élite politique et culturelle. Au moment où des Hussites hongrois passaient en Moldavie pour échapper aux mesures de persécution de cet empereur Sigismond qui fit périr Jean Huss sur le bûcher à Constance, ils donnèrent la première traduction en langue vulgaire d'une partie de l'Écriture, des Évangiles, dès 1416, dans la ville de Trotsuş, au milieu des Carpathes, et il fallut tout une série d'efforts, qui durèrent jusque vers 1450, de la part de l'Église catholique, pour étouffer ce mouvement en Transylvanie, aussi bien que dans les régions roumaines voisines. Cette profonde transformation religieuse, consistant surtout à donner au peuple l'Écriture dans sa propre langue, créa les premiers monuments de la langue littéraire roumaine. Ils apparaissent dans une contrée qui pourrait être limitée entre la partie orientale de la Transylvanie, le Maramourèche voisin et certaines régions moldaves qui leur correspondent. On traduisit, tant bien que mal, d'après un texte slavon, mais en employant un vocabulaire d'un caractère latin très prononcé,

le Psautier, les Évangiles, les Actes des Apôtres, bref cette partie de l'Écriture que les Hussites affectionnaient. On pourrait penser, en ce qui concerne la place même où cette oeuvre a pu être conservée et d'où elle fut propagée par des copies, au monastère de Peri déjà cité, création de la famille de Dragoş, qui était cependant, vers 1456, en pleine décadence, n'ayant plus qu'un seul moine dans ses cellules, ce qui n'exclut cependant pas la possibilité que des copies aient été faites dans les monastères moldaves voisins.

Ce mouvement hussite eut aussi des conséquences purement sociales, qui atteignirent, en même temps, une partie des habitants magyars de la Transylvanie et la plupart des représentants de la classe rurale roumaine dans le Nord de cette même province.

Des soulèvements de paysans, provoqués par l'aggravation de la situation sociale de l'élément rural, qui dégénéra lentement, non sans une influence du gouvernement aussi, vers le servage, peuvent être signalés, au XIV-e et XV-e siècle, dans le district de Făgăraş, dans celui de Haţeg et dans le Banat, sans qu'on puisse poursuivre leur développement, ni fixer entièrement ce qu'il y avait de politique et de social dans leur caractère. Il en est tout autrement pour la grande révolte de 1437.

L'évêque de Transylvanie, Georges Leps,

propriétaire de nombreux villages, eut l'idée de demander le paiement de la dîme en argent pour trois ans, sous peine d'excommunication. L'opération exercée dans les mêmes régions par des membres de la noblesse magyare ou magyarisée contribua à accroître l'effervescence populaire. Les terres des Saxons, que l'on comptait aussi parmi les oppresseurs, furent dévastées. Une grande masse de révoltés, appartenant aux deux races qui comptaient des serfs parmi leurs paysans, Roumains et Hongrois, se rassemblèrent sur la montagne de Bobâlna, près d'Olpret. On négocia avec les rebelles, et le voévode de Transylvanie, Ladislas de Csák, crut pouvoir se permettre de torturer ceux qui lui avaient été mandés pour conclure une convention. Une bataille formelle resta sans résultat. Il fallut reprendre les négociations: trois *magistri*, représentants de la classe plus élevée des villages, un fils de *magister* et un quatrième paysan, des villages de „Kend“, „Zeck“ et Vaidahaza, ainsi que de la ville de Cluj, qui portaient des titres de capitaines, de *voévodes (belligeri)*, de bannerets (*vexilliferi*) de la „société“ (*universitas*) des paysans, vinrent soumettre les prétentions de leurs commettants. Il n'est pas question bien entendu, d'une déclaration nationale: ces pauvres gens ne connaissaient guère que leurs souffrances et ne désiraient que leur relèvement. Ils ne rêvaient pas d'une réforme inspirée par

des principes, fussent-ils même ceux de la religion chrétienne; leurs désirs se bornaient à faire respecter la bonne tradition dans les rapports entre maîtres et sujets. Une idée politique existait néanmoins: les Saxons formaient une *universitas*, donc un corps constitutionnel; une autre *universitas* était celle des nobles, qui procédaient envers les paysans, en cette qualité, comme une confédération sociale; à leur tour, les paysans osaient se proclamer *universitas* eux-mêmes, ce qui signifiait la création, fut-elle même temporaire, d'une nouvelle forme constitutionnelle.

Ils voulaient que leurs maîtres acceptassent la petite monnaie pour l'accomplissement de leurs devoirs, et qu'ils admissent le droit de quitter leurs terres après avoir payé les dettes aux-dits maîtres. Ils réclamaient l'abolition de la dîme, de toute redevance de la neuvième partie des grains et des vins, la transmission des biens à la veuve du serf défunt, l'admission du testament de la part du même; ils offraient, conformément aux „lois de Saint Étienne“, de payer, le jour du saint roi, dix deniers par an, d'acquitter le revenu dû pour l'usage du moulin, de fournir une journée de travail aux champs, fauchage ou moisson, d'aider à la réparation des moulins; mais les maîtres devaient renoncer à la dîme sur les porcs et les abeilles, que payaient les serfs destinés au service des forteresses. On ne songe pas à contester le droit du roi et de ses fondés

de pouvoirs d'exiger la „quinquagesima". Les fonctionnaires de la Chambre royale près des salines respecteront la coutume à l'égard des paysans employés à leur exploitation et ne se réserveront pas le monopole de vendre du vin; pendant les expéditions, les paysans s'offrent à fournir des provisions au prix normal, mais personne ne s'avisera dorénavant de leur arracher ces provisions sans paiement. On ne troublera pas inutilement le pays sous prétexte d'expéditions, sans avoir préalablement recueilli les informations nécessaires; si les paysans admettent que ceux parmi eux qui se révolteront soient punis de mort, ils n'entendent pas que la noblesse continue ses actes de cruauté à leurs dépens; dans leur naïveté, ils ajoutaient que, si l'on découvre que les lois de Saint Étienne ne contiennent pas ces conditions, ils y renonceront. Comme moyen de garantie, le capitaine et deux vieillards de chaque village devaient se rassembler chaque année sur la même montagne (6 juillet).

Ils n'arrivèrent pas à leurs fins: l'association entre le gouvernement de Transylvanie, les nobles et les Saxons était déjà un fait accompli le 16 septembre de la même année. Cette „union fraternelle", conclue à Kapolna (en roumain Căpâlnea), assurait, comme de coutume, l'empereur absent d'une fidélité absolue; il était libre de rejeter les demandes que l'association lui pré-

senterait à genoux. On s'engage réciproquement à un approvisionnement commode pour les armées futures, promettant de ne jamais détacher les serfs du territoire auquel ils appartenaient.

Vers la fin du mois, une nouvelle bataille fut livrée au „peuple“, alors que la majorité des paysans avaient déjà quitté le camp de la révolte. Il s'agissait de „briser la témérité“ des rebelles, qui paraissaient vouloir renouveler sur cette terre de Transylvanie les exploits qui ont rendu célèbres les Hussites. Le 6 octobre il fallut bien que les paysans vaincus acceptassent une autre convention avec leurs vainqueurs. Parmi les délégués on rencontre le capitaine Michel de Vireag, un Roumain, et un certain nombre de paysans, originaires des différents villages du Nord et de l'Ouest de la province; de l'autre côté, la noblesse est représentée par ses délégués, parmi lesquels on retrouve aussi un Roumain, Jacques „de Dragh“. Il s'agit, cette fois, d'une simple réglementation „humaine“ des devoirs du paysan non libre. Il paiera un florin d'or, au lieu de la petite monnaie désirée par les villages, pour chaque charrue à huit boeufs, ou bien il devra payer la valeur du florin en bestiaux et en vin: pour ceux dont l'avoir serait moindre, cette obligation était réduite en proportion; chaque individu devait être soumis à une capitation de 42 deniers; trois fois par an il fallait offrir des présents; les maîtres étaient autorisés à deman-

der un jour de travail par an, sans spécifier la manière dont il sera employé; le serf sera jugé dans le village même, tout en conservant le droit d'appel devant les magistrats de la ville voisine; ceux qui avaient déserté leurs champs et n'avaient pas racheté leurs dettes pourront être ramenés à la glèbe et retenus durant quinze jours, terme pendant lequel ils pouvaient encore obtenir leur délivrance. A l'avenir les paysans seraient libres de partir sous certaines conditions, qu'on s'ingéniait à rendre aussi lourdes que possible. Tous les villages doivent leurs contingents pour la défense du pays; celui-là, fût-il même un ancien capitaine, qui transgresserait ces points, périra de la main de son maître.

Cette convention ne pouvait avoir cependant une valeur aussitôt reconnue dans toutes les régions atteintes par la révolte; les troubles continuèrent du côté de Cluj, les paysans purent même pénétrer dans les faubourgs de la ville, et le voévode dut appeler les Saxons à son secours. Dans un nouveau combat, le capitaine, un Magyar, fut tué et neuf des siens empalés près de Turda.

La convention n'était pas définitive: il fallait la soumettre à l'approbation de l'empereur. Sigismond venait de mourir; son successeur, Albert d'Autriche, crut devoir faire des réprimandes sévères à l'évêque fauteur de ces troubles, en lui intimant de laisser circuler librement les

paysans. D'ailleurs il n'avait su que bien tard ce qui s'était passé, grâce à la connivence du voévode avec les représentants des privilégiés: ce n'est que le 6 février 1438 que ce dignitaire avait daigné communiquer à son souverain qu'il avait conclu une alliance avec „les barons, les nobles et les premiers des Saxons et des Szekler“ pour obvier au mouvement des „misérables paysans“ (*nefandissimi rustici*), mais, ajoutait-il, aussi contre les Turcs, ce qui devait sourire à un prince dont la courte carrière royale fut consacrée à l'oeuvre de croisade. Une diète de Transylvanie avait raffermi ce „contrat social“ des maîtres réels de la Transylvanie¹.

A côté de ce mouvement culturel, en état de produire des oeuvres littéraires en dehors des troubles sociaux que nous avons analysés et qui, étant donnée la prépondérance des Roumains dans la classe des serfs transylvains, ont aussi un caractère national ou tout au moins une importance pour la nation roumaine, on peut constater, à la même époque et surtout du temps où Jean de Hunyad conduisait la défense de la chrétienté contre les Turcs, d'autres agitations ayant le caractère religieux, mais non celui du hussitisme combattant contre la religion catholique. Il s'agit

¹ Hurmuzaki, I², pp. 613-614, no. 519; p. 614 et suiv., nos. 520-521; pp. 621-622, 623-627, 636, no. 536. Cf. aussi p. 637, no. 537; pp. 641-642, no. 541; *ibid.*, XV, pp. 26-27, no. 42; ainsi que pp. 24-25, no. 37.

de cette croisade, patronnée par Hunyadi, qu'elle devait soutenir dans ses efforts contre les Turcs et qui allait être accompagnée d'une oeuvre de réunion à l'Église catholique, entreprise contre l'orthodoxie invétérée, contre l'ancienne loi orientale des paysans roumains. D'un côté, ces paysans étaient relevés, en ce qui concerne l'emploi de leur langue dans l'Église, par la propagande hussite; d'un autre côté, un mouvement social leur donnait pour la première fois la conscience de leurs droits humains envers l'oppression de leurs maîtres qu'ils étaient en état de troubler dans la jouissance de droits usurpés récemment, et enfin les efforts faits pour les ramener dans le bercail de l'Église catholique devaient influencer par réaction sur la création des premières formes hiérarchiques de l'orthodoxie transylvaine.

On rencontre un évêque grec, Jean de Caffa dont nous avons retrouvé récemment un discours tenu, en langue grecque, devant le roi de Hongrie, qu'il exhorte à entreprendre l'oeuvre de croisade. Car il paraît en effet que l'auteur du discours et l'évêque Jean de Caffa sont la même personne. En 1453, cet évêque de Caffa parlait devant le roi. Or, comme c'était le moment où se préparait la grande expédition pour la délivrance de Belgrade menacée par le Sultan Mohammed II et que Hunyadi était secondé par le célèbre moine italien Jean de Capistrano,

commandant d'une multitude bariolée de croisés appartenant aux basses classes et animée d'un fanatisme catholique peu commun, on prit des mesures contre l'évêque des Roumains, qui avait été dénoncé par le prédicateur Michel Székely. La maison de l'hérétique fut brûlée au mois d'avril, ses biens furent confisqués. Le 15 de ce même mois, ce prélat vagabond, qui, quelques mois auparavant, avait dû se présenter à Temesvár devant Hunyadi et Jean de Capistrano, était expédié à Rome pour y faire bénitence et obtenir l'absolution de ses péchés. Les prêtres qui avaient été consacrés par l'intrus, durent être soumis à une catéchisation de la part de Székely¹.

Ces efforts faits pour gagner les Roumains à une autre confession contribuaient, ainsi qu'il a été dit, à accroître une agitation presque permanente depuis quelques dizaines d'années. On rencontre souvent des plaintes contre ceux qui abandonnaient les biens de leurs maîtres sans

¹ Les actes, dans Wadding, *Annales Minorum*, année 1456; Xénopol, dans la *Revista pentru istorie, arheologie și filologie*, VII, p. 387 et suiv.; Boroș, dans l'*Unirea* (Blaj), 1897, nos. 15, 18, 21, 29 et suiv.; Bunea, *Vechile episcopii*, op. 6-7; *Ierarhia Românilor din Ardeal și Ungaria*, Blaj 1914, pp. 115-116; Iorga, *Sate și preoți*, p. 316; *Istoria Bisericii Române*, I, Z. Pâclișanu, dans la *Cultura creștină*, III, pp. 162-165; *Revista Istorică*, X, pp. 178-179. Pour toute cette première partie de l'ouvrage, ce que nous avons ajouté dans notre *Histoire des Roumains*, III et IV.

remplir les conditions prévues par la coutume et les conventions. Hunyadi admettait leur passage sur les terres des Saxons, où ils trouvaient un régime plus favorable; plus tard cependant, le roi Ladislas restituait aux nobles tous droits sur ces serfs en rupture de ban.

C'est pourquoi, dès 1459, les nobles, les Sze-kler et les Saxons renouvelaient leur contrat d'alliance. Cette fois, on prenait aussi des mesures contre l'absolutisme royal, de la part du nouveau roi Matthias, fils de Jean de Hunyad. L'administration transylvaine était, du reste, tout aussi désireuse que ces privilégiés de conserver une autonomie profitable à ses membres même. En 1463 on prévoit que les serfs, qui, lors d'une expédition, resteraient dans le pays pour la défense des forteresses, doivent être „de sang magyar“¹, mesure très importante, parce qu'elle montre la méfiance qui pesait, non seulement sur les sentiments des paysans envers leurs maîtres, mais, spécialement, sur les sentiments que pouvaient avoir les paysans roumains en tant que membres de leur nationalité. C'était une manière de reconnaître pour la première fois qu'il pouvait y avoir, du côté de cette masse nombreuse d'un peuple soumis, d'autres sentiments que celui de l'oppression sociale.

¹ Hurmuzaki, I, p. 147.

Tout cela n'était cependant pas en état d'empêcher les progrès naturels de cette masse. Les districts roumains du Banat se réunissent de nouveau, après la mort de Hunyadi, pour former une seule unité politique et militaire dans la constitution du royaume. Les villes sont envahies par des paysans qui abandonnent les domaines des nobles. On voit, dans le Banat surtout, des Roumains figurer à la tête des magistrats municipaux : André Dan, à Caransebeș ; les châtelains de Severin défendant ce Banat sont des Roumains : Michel de Ciorna et Pierre Danciu. A Orăștie, il y a non seulement un magistrat municipal roumain, élu „par les Saxons, les Hongrois et les Roumains“, mais une vraie dynastie, qui commence par Ladislas, se continue par le magistrat Mathieu et donnera à la Hongrie un représentant doué des qualités supérieures et jouissant de l'autorité de l'archevêque Nicolas Olahus. Si en 1504 les Saxons protestent contre la nomination d'un nouveau membre de cette dynastie, Étienne, originaire des bannis de la principauté valaque, leur protestation reste sans effet : un nouveau Mathieu sera le successeur de son père à l'époque où son frère, ce Nicolas Olahus, était, en 1520, secrétaire royal. Ceux des Roumains qui restaient encore attachés aux châteaux royaux quittaient leurs postes, et il était impossible de les y ramener. En vain les catholiques, les „chrétiens“,

se plaignaient-ils à l'évêque de Transylvanie des dégâts causés par ces schismatiques en plein mouvement de conquête. Un nouveau renouvellement de la confédération des privilégiés n'avait rien produit en ce qui concerne la défense de l'ancien état de choses¹.

Les districts appartenant précédemment aux Roumains gardent leur caractère d'homogénéité ethnique à ce commencement du XVI-e siècle où l'autorité royale va en s'affaiblissant sans cesse; et une nouvelle ère se prépare pour la Transylvanie dès la fin du XV-e siècle, où des actes de privilèges sont accordés pour les habitants du Hațeg, considérés comme les défenseurs naturels de la frontière contre les Turcs et jouissant d'exemptions pour leurs services².

L'héritage de Jean de Hunyad, dans le district de son origine, appartenait encore à sa race, qui le garda presque exclusivement jusqu'à nos jours. Si ces districts roumains conservaient leur caractère, il en était de même du Banat, qui représentait tout un territoire aux limites bien définies, où, avant la colonisation serbe, qui com-

¹ Hurmuzaki, I^o, p. 1^o4, no. 133; XV, p. 60, no. 104: „*Totius Sedis, signanter Saxonum, Hungarorum ac Walachorum*“; cf. *ibid.*, p. 169, no. 29; p. 519, no. 316; p. 533, no. 430; II^o, p. 138-139, no. 129; pp. 323-324, no. 237; XV, p. 229, no. 414; II^o, p. 392, no. 348, p. 545 et suiv.

² *Ibid.*, pp. 358-359, no. 216.

mence par petits paquets au XVI-e siècle, et avant les grandes mesures de transformation dues à l'administration impériale au XVIII-e siècle, tout appartenait aux Roumains, les villages aussi bien que les premiers centres urbains : Caransebeș, Lugoj, ces centres urbains aussi bien que les châteaux royaux ayant à leur tête des seigneurs exclusivement roumains. On retrouve sans cesse, aux premières places, — et il serait superflu de citer le grand nombre d'actes qu'a réunis dans ses travaux M. Frédéric Pesty et dont nous donnons un résumé, avec d'autres renseignements, dans une étude qui vient de paraître dans les „Études et documents“ de l'Académie Roumaine —, des membres des anciennes familles du Banat : Mutnic, Măciçaș, Șișman, Marga, Gârlișteanu, lignée dont l'un des représentants fut, après 1480, Ban de Bosnie. On les appelait Macskássy, Mutnoky, Gerlestey, ce qui ne les empêchait pas d'être Roumains, de parler le roumain dans leur famille, de représenter la race roumaine dans ce pays, qui vers 1550 se nommait la „Valachie Citérieure“¹. Ce Banat avait donné à la Hongrie, au moment où Étienne Báthory, représentant de la noblesse magyare

¹ Ladislas Oláh prit aussi part à la confédération de 1467. Voy. également Iorga, *Sate și preoși*, p. 112 et suiv. Un Étienne Oláh, en Hongrie, vers cette époque, dans Hurmuzaki, II², p. 169, no. 1 8. Cf. *Histoire des Roumains*, V, chapitre 1.

en Transylvanie, défendait la frontière du royaume contre les Turcs, le camarade de combat et de victoire de ce Voévode, Paul le cnèze, que, par le même procédé d'assimilation superficielle, caractéristique à la société magyare, on appelait Kinizsy.

Mais ces progrès des Roumains n'étaient nullement soutenus par le roi à demi-Roumain de la Hongrie, fils de Jean de Hunyad et d'une femme de la noblesse, de race mêlée Élisabeth Szilágyi. Vrai type des princes de la Renaissance, ayant hérité de la tradition du roi-empereur Sigismond, indifférent à tout ce qui concerne la race et oublieux des origines de sa propre famille, ce grand roi employa tous ses efforts à tendre vers l'Occident, à conquérir la Bohême et les pays autrichiens jusqu'à Vienne, où il devait finir ses jours. Si les Saxons trouvèrent son régime fiscal pesant et les nobles ses prétentions politiques d'absolutisme insupportables, les classes populaires, qui ont toujours apprécié sa justice, passée en proverbe, n'eurent pas toujours à se louer des mesures prises à leur égard. En fin de compte, il fut plus généreux envers les Saxons, qui voulurent le renverser en 1467, qu'envers tous les autres habitants de la Transylvanie. Il réunit à la ville de Hermannstadt le village roumain de Râşinari, donné d'abord en garantie par les bourgeois à Pierre Gereb. Bien que ces anciens

fiefs des princes valaques Vlaicu et Mircea eussent été réservés pour abriter les bannis valaques en 1467, deux ans plus tard et malgré les protestations de la famille Gereb ils furent accordés à l'Université des Saxons. Si les Gereb regagnèrent Făgăraș, en 1471, ils ne disposaient que de la forteresse, car, l'année suivante, le district redevenait terre saxonne. Les nobles dépossédés ne se résignaient pas à cette situation; toutefois le dernier mot resta à l'Université allemande. En 1523 cependant le maître du district était le représentant du noble magyar Jean Bornemissa; d'un autre côté, la province de Rodna et sa „vallée“ furent confirmées aux Saxons de Bistrița.

Tous les droits étaient accordés contre les Roumains aux Saxons, qui se plaignaient que ces barbares, errant avec leurs troupeaux, détruisent leurs semailles et causent des dégâts à leurs champs. Ils avaient la permission de prendre des garanties sur les troupeaux, de tuer même les brebis, pour montrer par la trace du sang la place où la violation des bornes avait eu lieu; les coupables pouvaient être poursuivis n'importe où par les officiers saxons, qui pouvaient même pénétrer dans les maisons et exiger que les habitants prêtent serment¹.

¹ On ne pouvait toutefois pas leur prendre les habits, il est interdit d'engager des gardiens de nuit roumains, Hurmuzaki, II^e, pp. 192-194, no 177.

Si les Roumains s'avisèrent de former, sans une permission expresse, un nouveau village, les Saxons n'hésitaient pas à le détruire, et le roi leur donnait raison¹.

En ce qui concerne les paysans vivant sur le territoire royal attribué aux Saxons, ils avaient le privilège de ne pas payer la *quingagesima*, alors qu'elle était exigée avec la dernière sévérité sur le territoire du chapitre de l'évêché transylvain².

Tout cela devait préparer un nouveau mouvement, pareil à celui de 1437. Cette fois les Roumains ne furent pas parmi les promoteurs des troubles. Il était question d'une croisade, et un capitaine, fameux par ses exploits contre les Turcs, un Szekler, Georges Dozsa, obtint la permission de rassembler des troupes; au lieu de les diriger toutefois contre les Turcs seuls, il inscrivait également sur son drapeau la guerre contre les „nobles infidèles“ et, se disant: „prince et capitaine suprême de l'armée bénie des croisés, soumis au roi de Hongrie seul et non aux nobles aussi“, il commença des hostilités contre les gens des châteaux. Le roi ordonna en vain de détruire „ces paysans et gens du peuple“.

¹ *Ibid.*, p. 299, no. 267. Renouvellement des mesures en 1504; *ibid.*, p. 521, no. 319; XV, pp. 165-166, no. 306.

² *Ibid.*, II^e, p. 186, no. 168; pp. 347-348, no. 306; cf p. 182, no. 162; pp. 201-202, no. 186.

Le mouvement s'étendit sur la Transylvanie entière et même sur le Maramourèche voisin, où il gagna aussi les nobles, ce qui est dit expressément dans une des résolutions prises après que la révolte fut étouffée¹.

Or ces nobles appartenaient, ainsi qu'il a été dit dans un autre chapitre, à la race roumaine. Les faux croisés pénétrèrent, de même que dans l'autre grande révolte paysanne, dans les faubourgs de Cluj, avec la permission du magistrat. On appela les Serbes, sous la conduite d'un des réfugiés, allié à l'ancienne dynastie royale Yakchitch, pour les combattre. Les nobles furent battus, certaines places du Banat et de la Transylvanie occupées, et le mouvement paraissait devoir menacer aussi la partie voisine de la Hongrie. On créa un camp près d'Arad, destiné à le combattre, et on employa le sentiment de l'orthodoxie commune pour attirer du côté des Serbes restés fidèles ceux des rebelles qui appartenaient à l'Église orientale.

Le 15 juillet, Jean Zápolya, voévode de Transylvanie, destiné à être un des rois de concurrence de la Hongrie après la catastrophe de Mohács, vainquit, sous les murs de Temesvár,

¹ „Nobiles comitatus maramurusiensis rusticis adhaesisse putantur. Et, quia omnes fere nobiles comitatus maramurusiensis partem rusticorum tenuisse et cunctis eorum pravis perniciosisque actibus participasse dicuntur“ ; *ibid.*, II^e, p. 202.

les soldats sauvages de Dozsa, lequel, tombé en captivité, fut brûlé à petit feu¹.

Le résultat fut l'établissement légal du servage, tel qu'il est codifié dans les mesures atroces du code de Verböczy, un vrai *Doomsday-book*, surtout pour la population non-magyare de la Hongrie. Il devait porter ses fruits naturels.

¹ *Ibid.*, II^e, p. 160, no. 149 ; p. 161, no. 150 ; pp. 188-189, no. 165. Cf. S. S. Secula, *Românii în revoluțiunea lui Gheorghe Dosa*, dans la revue *Arhiva Societății științifice și literare din Iași*, VIII, p. 125 et suiv. ; Hurmuzaki, II^e, p. 233, no. 183 ; pp. 235 et suiv., 244-245, no. 192. Pour la participation des Serbes à la révolte voy. *ibid.*, pp. 205-206 ; cf. *ibid.*, XV, pp. 227-228, no. 411 ; pp. 233-234.

VII.

Fiefs des princes roumains en Transylvanie et création des évêchés roumains dans cette province.

Il paraît que, dès le règne du roi Matthias les Roumains de Transylvanie avaient, en dehors de l'organisation encore primitive d'un évêché pour la partie occidentale de la province, constaté à l'époque de Jean de Hunyad, un autre convent, plus au Nord que la résidence de Jean de Caffa, du côté de la rivière du Murăș, à „Rămeți“ (en hongrois Remete; le mot signifie; hermite), dans la montagne. On lit sur le frontispice de l'église l'inscription suivante, de date plus récente: „l'église présente a été premièrement bâtie sous le roi Matthias, en l'année 6895“ (de la Création du monde, soit 1486-7). Il est possible toutefois qu'il s'agisse de l'église catholique qui a précédé le cloître orthodoxe des Roumains.

Partout, dans tous les coins de la Transylvanie, une hiérarchie religieuse roumaine commençait

à poindre à ce moment. Elle compensait le manque d'organisation politique, l'impossibilité d'obtenir autre chose que l'autonomie militaire de certains districts de frontière, le manque d'une classe dirigeante, vu que ceux qui se trouvaient naturellement à la tête des Roumains avaient passé, par l'adoption de la confession catholique, dans les rangs d'une aristocratie hongroise au caractère international. Parfois ces chefs religieux portaient le titre de protopopes, qu'on rencontre aussi bien dans le monde byzantin, d'où le nom est emprunté, que dans celui des nouvelles principautés roumaines; c'est un protopope qui a représenté la Moldavie, aux côtés de l'évêque métropolitain, au Concile de Florence. Cette institution orientale correspond parfaitement à celle des chorévêques qu'on rencontre dès les premiers siècles du moyen-âge dans les Gaules et autres régions de l'Occident. L'Église catholique de Hongrie reconnaissait, ainsi que la domination politique, à ces protopopes la qualité d'archidiaques. Il paraît qu'un protopope du Hațeg, donc pour une autre province roumaine, existait déjà avant l'année 1514 (un document moldave en fait la mention). En 1503 il y avait un autre protopope pour les „prêtres roumains du côté de Belényes (en roumain Beins, puis Beius), et l'acte d'exemption, accordé par l'évêque catholique d'Orade, mentionne des privilèges qui seraient contenus.

„dans les diplômes de nos prédécesseurs¹“.

Des l'année 1456, la ville qui s'était formée sous le château de Inidoara avait une église orthodoxe, autorisée par le roi Matthias lui-même, et dès 1503 on voit fonctionner comme protopope de cette ville Pierre, originaire du village voisin de Socet, et on le rencontre jusqu'en 1526.

Dans le Maramourèche, qui était resté roumain, on trouve toute une série de guerriers appartenant à cette race dans des diplômes du XV-e siècle, concernant des descendants de cnèzes et voévodes qui s'étaient distingués même dans les guerres du roi Matthias contre la Moldavie. L'existence d'une organisation hiérarchique était d'autant plus possible que ces régions, avec leurs châteaux, avaient été accordées en fief à Georges Brancovitch, despote de Serbie et à ses successeurs, dont un des soins principaux était, sans doute, de protéger l'orthodoxie. En 1479, le „Métropolitte de Belgrade“ obtint de ce même roi Matthias l'exemption de taxes pour les prêtres de rite grec dans cette province. L'évêque s'intitulait dès 1491 „évêque des Ruthènes“, — car un

¹ Iorga, *Istoria Bisericii*, I, 1-ère éd., p. 171, *Vereș, Acta et epistolae relationum Transylvaniae Hungariaeque cum Moldavia et Valachia*, I, Budapest 1914, pp. 66-67, no. 54. Cf. Iorga, *Neamul Românesc în Ardeal și Țara Ungurească*, II, p. 637 (il y a une seconde édition). On connaît les évêques Dan (1503), Jean (1538), et Pierre (1554).

duché russe avait été fondé pour des émigrés de Galicie appartenant à cette nation dès le règne du roi Louis-le-Grand, — et il résidait aussi bien à Munkács que dans l'ancienne résidence épiscopale du monastère, souvent cité, de Peri, de fondation roumaine. Si Peri regagna son autonomie en 1494, sous un nouveau roi, l'héroumène, exarque selon la tradition du Patriarche de Constantinople, devait dépendre du Siège de Transylvanie, qui pouvait être considéré comme archiépiscopal, en relation avec ce modeste prélat du Maramourèche ¹.

Un évêché à la manière grecque, portant ce titre même, ayant une résidence permanente, est celui de Feleac (en hongrois: Felek), près de la célèbre forêt de Cluj, défendue par un village roumain, qui fut colonisé expressément dans ce but. Un évêque de provenance byzantine, Marc, s'y établit après 1453, au moment de la grande émigration grecque vers l'Occident, et y acheta une maison du prêtre roumain de cette localité. Marc prépara pour lui succéder un fils de ce prêtre, Danciul, dans lequel nous devons reconnaître ce Daniel, „archevêque de Severin“, — cet

¹ Dernière édition de Mihályi, loc. cit., pp. 606-607. Voy aussi *ibid.*, pp. 624-625, no. 360. Cf. outre Bunea loc. cit., Iorga, *Sate și preoți*, et pour ce qui a trait à l'argumentation, *Studii și documente*, XII, pp. 43-44, ainsi que l'article de M. Zénobius Păclișanu, dans la revue *Unirea* (Blaj), de 1915, no. 2.

évêché était tenu à succéder à l'évêché catholique établi dans cette citadelle par les rois de Hongrie, — qui signe sur un livre des Évangiles, y mentionnant l'érection de l'église de Sainte Parascève par ses soins. En Moldavie même, qui avait depuis longtemps une organisation ecclésiastique parfaite, on reconnaissait à ce seul Siège de Transylvanie le caractère canonique, puisque le trésorier du prince Étienne-le-Grand, passant à l'occasion d'une mission par le village de Feleac, en 1496, fit don d'un splendide Évangélaire relié en argent à „l'église métropolitaine de Feleac“.

Danciu eut pour successeur Pierre, plutôt prêtre qu'évêque, les circonstances ayant été complètement changées et la vie ecclésiastique roumaine de la Transylvanie étant orientée dans une autre direction en 1538¹.

De fait, toute organisation ecclésiastique permanente et canonique des Roumains de Transylvanie et toutes les conséquences de civilisation nationale qu'elle pouvait avoir auraient été impossibles sans la domination des princes de Moldavie et de Valachie, sous la forme de donations, apanages ou de fiefs, dans certaines régions de Transylvanie

¹ Cipariu, *Archivu*, pp. 776-777. Cf. Bunea, *Episcopiiile*, p. 11 et suiv.; Iorga, *Sate și preoți*, pp. 320-322; *Annales de l'Académie Roumaine*, III, Débats, p. 41.

qui leur furent cédées tour à tour par les rois de Hongrie pour s'assurer de leur fidélité comme alliés du royaume.

On a vu plus haut que cette terre de Făgăraș appartenait au XV-e siècle au prince Vlad Țepeș, et, nous ajouterons à son successeur Radu-le-Beau également: nous avons mentionné de même les cessions faites en faveur des Saxons après cette date, cessions qui furent solennellement confirmées par des diplômes des années 1469 et 1472.

Il paraît cependant que les Roumains n'acceptaient que bien difficilement l'administration des nobles hongrois de cette famille des Gereb, aussi bien que celle de l'Université des Saxons. C'est probablement une des raisons, — l'autre étant l'opportunité politique du moment, — pour lesquelles la forteresse de Făgăraș et son district furent confiés des 1479 à un des plus puissants boïars de Valachie, Udriște, qui vécut jusqu'en 1483, ayant pour successeur à Făgăraș, l'évêque catholique de Transylvanie. Făgăraș de même que les villages des environs de Sibiiu-Hermannstadt, connus sous le nom du territoire d'Amlaș, ancien fief du prince Mircea, furent réclamés par un des princes valaques du commencement du XVI-e siècle, Radu-le-Grand. Un peu plus tard, Mihnea-le-Mauvais fit une invasion dans ce district pour affirmer ses droits traditionnels, et un document nous fait savoir qu'il avait des adhérents parmi

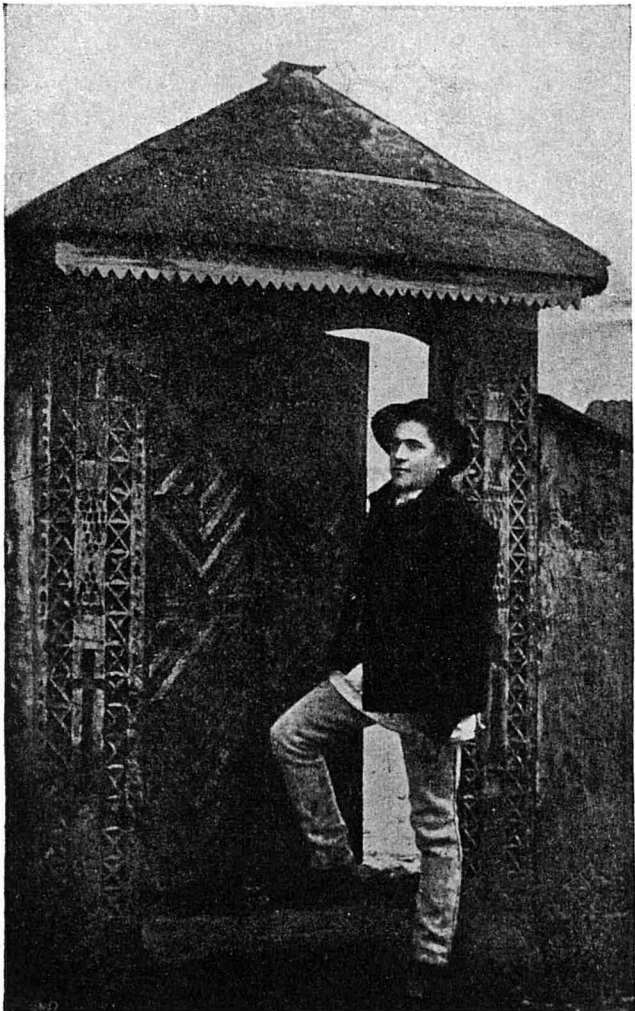


Fig. 6. — Porte sculptée (Transylvanie)

les descendants des anciennes familles colonisées par Mircea, qui avaient gardé à travers toutes les vicissitudes, et qui ont conservé jusqu'aujourd'hui encore, la conscience d'une origine plus noble et le nom, caractéristique pour les principautés roumaines au-delà des Carpathes, de boïars, — ces nobles étant devenus tour à tour de simples hobereaux et enfin des paysans ayant en plus de leurs voisins une conscience historique.

Le pays de Szekler, réuni jadis à une partie de la Moldavie, avait gardé toujours des relations très étroites avec le territoire moldave. Comme les rois de Hongrie et la noblesse de Transylvanie essayèrent à plusieurs reprises de transformer ces paysans libres et privilégiés en de simples serfs, ceux-ci n'hésitaient pas, à chaque moment difficile, de passer la frontière pour s'établir, sous n'importe quelles conditions, sur le territoire du prince voisin. Il en résulta que, dès l'année 1470, ce prince, qui était alors Étienne-le-Grand, considérait les „Sièges“ d'Udvarhély-Odorheiu, de Ciuc-Csik et même les autres comme une annexe de ses possessions: surtout après qu'Étienne eût pillé le pays des Szekler, presque tous les Sièges lui payaient la dime au lieu de la payer au roi. Dans le grand combat victorieux des Moldaves contre les Turcs, à Vasluiu (janvier 1475), Étienne comptait les Szekler parmi ses auxiliaires militaires; l'ordre du roi Matthias de secourir son voisin dans l'intérêt de la chré-

tienté n'était pas nécessaire : ils suivaient leur inclination et leur coutume. De la sorte, l'influence des princes moldaves s'étendait sur toutes les parties sud-orientales de la Transylvanie, le souverain hongrois étant occupé dans des régions tout-à-fait éloignées et incapable de consacrer une attention soutenue à cette Transylvanie où il était souvent remplacé par des voévodes enclins à la révolte.

En 1457, après la grande révolte transylvaine, Matthias envahit la Moldavie, qu'il dut quitter après le combat malheureux de Baia, portant sur son corps les traces des flèches des paysans moldaves. La réconciliation avec le prince moldave n'eut lieu que plusieurs années après, au moment où le même danger ottoman menaçait la principauté et le royaume. Pour s'assurer désormais du concours d'Étienne, le roi Matthias lui céda comme places de refuge deux des plus importantes forteresses de la Transylvanie : Ciceu (Csicső), non loin de Bistrița, dans l'angle Nord-Est de la province, et Cetatea-de-Baltă (Küküllovár); au milieu même de cette Transylvanie, sur la rivière de Târnave. Chacune de ces forteresses était la capitale d'un district comprenant un très grand nombre de villages, soixante en ce qui concerne Ciceu, et, si Cetatea-de-Baltă représentait une place très fréquentée à l'occasion des foires annuelles, Ciceu, avec le voisinage de la grande cité saxonne de Bistrița et des Carpathes mol-

daves, pouvait fournir l'occasion permanente de compléter l'influence politique mentionnée plus haut dans le pays des Szekler par l'annexion de cette autre région de Transylvanie, ce qui aurait livré au prince moldave un tiers de la province, s'étendant du Maramourèche jusqu'aux environs de Braşov.

Et, de même que les princes de Valachie, ayant obtenu le fief de Făgăraş, cherchèrent aussitôt à consolider leur domination, étant utiles aussi à leurs congénères, le grand prince moldave, doué d'un talent politique beaucoup supérieur à celui de ses voisins valaques, ressentit aussitôt la nécessité d'organiser, sous le rapport hiérarchique, les Roumains transylvains soumis à son autorité et à son influence. Sur la rivière du Someş, dans le village de Vad, où il y avait un passage important de la rivière (le nom hongrois est Rhev), une église gothique, d'assez grandes proportions, semblable à celle de Feleac, fut bâtie pour servir à un nouvel évêque. Ce prélat, élu en Moldavie, recommandé par des lettres du prince, resta toujours dans la dépendance hiérarchique de la principauté voisine, ce qui créait un lien d'une importance extrême entre le pays héréditaire d'Étienne et le fief, habité par des Roumains, qu'il venait d'obtenir en Transylvanie.

Mais cette extension, par les fiefs et les apanages, des princes roumains, ne s'arrêta pas là. Lorsque Radu-le-Grand, prince de Valachie, déjà

mentionné, envoie à Bude, pour prêter l'hommage et demander, en même temps, une place de refuge de l'autre côté des montagnes, un de ses boïars, le roi Vladislas, successeur de Matthias, répondit au don, en chevaux de guerre, éperviers et cimenterres turcs, fait par son vassal, en cédant à ce dernier le „bourg d'Aldyód“ (en roumain : Stremț), au mois de janvier 1508. La possession était accordée en même temps à la fille de Radu, Anca, et au frère de ce prince, Vlad. Radu avait demandé expressément ce fief à cause de la situation géographique de la localité. Si Algyógy passa bientôt entre les mains d'un noble hongrois, un des successeurs de Radu, Băsărabă IV ou Neagoe, obtint à son tour, en 1517, la possession de ce domaine, pour lui et son fils, Théodose. Plus tard, des boïars chassés par les discordes politiques de la principauté, le logothète Horvat, le ban Pârvu, le trésorier Vancea, puis des successeurs de leur lignée, eurent la jouissance de Gioagiu¹.

En 1526, un autre Radu, lui aussi prince de Valachie, surnommé Radu de la Afumați, obtint du roi Louis II, successeur de Vladislas, malgré l'opposition de l'Université des Saxons, en 1526, la possession d'Alvincz (en roumain : Vinț) et de Borberek (en roumain : Vurper). Un diplomate

¹ Les actes relatifs à ces fiefs ont été publiés récemment par M. Veress, dans son ouvrage cité.

saxon bien connu, Georges Reicherstorffer, en réclamait la possession, soutenu par son patron, le roi Ferdinand. Des nobles transylvains, des Hongrois, entre autres Étienne Mailat, dont il sera question plus loin, s'y installèrent, mais après la révolte de ce dernier contre le rival de Ferdinand, Jean Zápolya, prince de Transylvanie, un troisième Radu, prince valaque, Radu Païsius, obtint ce domaine, qui contenait aussi six villages voisins, dont les noms nous ont été conservés. Ajoutons que le secrétaire de ce prince avait aussi des villages transylvains du côté de Inidoara.

Un nouvel évêché, celui de Geoagiu surgira de ces possessions des princes de Valachie dans les régions occidentales de la province.

Tous ces évêchés représentent, bien entendu, sous l'égide des princes valaques ou moldaves, l'organisation des masses populaires roumaines de Transylvanie. Dans ces belles églises de pierre, dues à la munificence des princes de la même race, ainsi que dans les édifices plus humbles fréquentés par les paysans roumains, les nobles de cette même nation n'avaient plus leur place. Nous avons observé cependant que cette dénationalisation ne pouvait avoir le sens moderne, qu'elle était plutôt une adaptation volontaire qu'un acte forcé, qu'une abdication nationale ou une trahison. Les représentants les plus brillants de la race roumaine, qui occupaient des dignités

importantes dans le royaume de Hongrie, devaient avoir les mêmes relations et le même état d'âme que ce puissant seigneur de la race de Dragoş qui fut Barthélemy Drágfy, tour à tour Ban de Severin et voévode de Transylvanie. La chronique slavone du règne d'Étienne-le-Grand, prince de Moldavie, mentionne l'intervention pacificatrice accomplie en 1497 entre ce prince et entre le roi de Pologne, Jean-Albert, envahisseur de ses États, par Barthélemy, envoyé du roi de Hongrie, et dans ces lignes il est dit que „le voévode Birtoc“ était parent d'Étienne, qui le renvoya avec de grandes démonstrations d'amitié et des présents importants; d'un autre côté, Drágfy déclare qu'il avait suivi une invitation d'Étienne. Il paraît même qu'il fut employé précédemment, alors qu'il avait une importance beaucoup moindre dans sa patrie, du côté de Caffa, la grande ville génoise, avec laquelle la Moldavie entretenait de fréquentes relations. Ceci ne serait pas impossible, d'autant plus que tout fait croire que Jean Hunyadi, dans les premières années de sa carrière, a été au service du prince valaque Vlad Dracul comme simple chevalier, „vitéz“. On s'expliquerait ainsi d'autant plus facilement les prétentions qu'avait Hunyadi de descendre des princes de Valachie et le corbeau dans le blason de sa famille, corbeau que l'on retrouve dans les armes valaques, et qui fit que

les Hunyadi furent nommés par des écrivains ayant l'esprit latin de la Renaissance, Corvini.

A côté d'un capitaine de l'importance de Barthélemy Drágfy, les nobles se maintenaient dans le premier quart du XVI-e siècle aussi bien que pendant toute l'époque précédente. La famille Kendeffy, dérivant du Roumain Câdea, avait des domaines étendus et même des esclaves bohémiens, comme les boïars de Valachie ; elle disposait de vingt-neuf villages formant son domaine ⁴.

Lorsqu'en 1522 il fallut fixer la frontière entre la Transylvanie et la principauté valaque du côté de la rivière du Jiu, ceux qui furent délégués par le voévode transylvain, Jean Zápolya, font partie des nobles roumains du Hațeg, qui portent leurs noms nationaux dans un diplôme slavons du prince Băsărabă Neagoe : un Căndreș, un Cădea, un Sărăcin, un Nalaczy, un Stanciul, un Iancul, un Miclăuș, etc., dont les noms de baptême sont hongrois, parce qu'ils étaient nobles et catholiques, mais qui gardent leurs surnoms roumains et continuent à vivre au milieu des paysans de leur race dans les anciens villages roumains de Răchitova, Râul-lui-Bărbat, Tușnea, Mățești, Mujna. Les noms des montagnes aussi sont absolument roumains.

Au moment où le fils de Barthélemy Drágfy, Jean, tombait sur le champ de bataille de Mohács,

⁴ *Ibid.*, II^e, p. 314 et suiv.

en combattant contre les Turcs pour le dernier roi de Hongrie, Louis II, et où les régions mentionnées de la Transylvanie gardaient leur petite noblesse roumaine, le Banat avait pour chefs un Gârlişteanu et un Măcicaş, de Sebeş (plus tard Caransebeş, par la réunion avec le centre voisin de Căvăran). Un nouveau Ban appartenait aussi à la noblesse roumaine de confession catholique. Dans cette ville de Sebeş ou Caransebeş, le chef de la municipalité était le Roumain Étienne Stoica, qui fit même le voyage de Bude pour obtenir la confirmation des privilèges de cette ville, dont le capitaine, en 1523, Jean le Vitéz, était aussi un Roumain. Les anciennes familles Bizere, Floca, etc., n'ont pas disparu; leurs fils se rendaient auprès des commandants roumains des forteresses pour apprendre l'art militaire. Il arrivait parfois que des Roumains, comme les frères Cucaviţa, originaires de Mehadia, abandonnaient la foi latine pour revenir à l'„hérésie“ orientale orthodoxe de leurs ancêtres ¹.

La disparition du royaume de Hongrie fut une perte pour les Roumains soumis jusqu'alors à la Couronne de Saint Étienne. L'oligarchie transylvaine, réunie par l'acte de 1437, l'*Unio trium nationum*, restait de fait, sous des princes d'une autorité contestée, ayant toujours des concurrents éloignés à combattre et un suzerain

¹ *Ibid*, II¹, pp. 448, 451. Pour les autres, comparez les citations données à la page 125 de l'ouvrage roumain.

turc à reconnaître, la vraie dominatrice de cette province, dont elle essaya de modifier la constitution dans le sens de ses propres intérêts. Le résultat de cet état de choses aurait été encore pire pour les Roumains si ce changement s'était opéré rapidement et facilement, sans tout une ère de troubles, qui permet aux voévodes voisins de Moldavie et de Valachie de s'immiscer dans les affaires de Transylvanie.

Tout ce qu'on aura à l'avenir dérivera de cette immixtion. L'époque des privilèges est close; rarement quelques Roumains, particulièrement doués, s'élèveront à la dignité nobiliaire, à une situation supérieure parmi les dignitaires de la province. L'époque de l'autonomie locale est complètement terminée. Ces princes de Transylvanie, de race hongroise, dépenseront tous leurs efforts pour arriver à créer quelque chose qui puisse ressembler à une administration moderne; tous les privilèges leur sont odieux, et ils profiteront de n'importe quelle occasion pour essayer de les affaiblir ou de les écarter complètement. Les Roumains de Transylvanie n'auront donc désormais d'autre appui que celui des princes roumains voisins, dans leur double qualité de propriétaires de fiefs et d'apanages dans cette province et d'alliés des partis qui combattent pour la domination. Et ces princes, suivant la politique de Mircea et d'Étienne-le-Grand, consolideront leur influence en accroissant l'importance

des évêchés roumains déjà établis dans différentes régions de la Transylvanie.

Il y avait un grand avantage à cette manière nouvelle de se défendre et de s'imposer, car les privilèges représentaient une scission entre Roumains : ceux qui en bénéficiaient se détachaient du reste de la nation, qu'ils affaiblissaient de la sorte, tandis que par cette nouvelle voie, de l'organisation hiérarchique, de la création d'une Église canonique, reliée au Siège valaque de Târgoviște et à celui moldave de Suceava, on gagnera d'abord une solidarité roumaine complète en Transylvanie même, une conscience profonde d'unité roumaine dans cette région et, en seconde ligne, le sens plus prononcé des relations naturelles entre les Roumains de Transylvanie et ceux qui formaient la population des Principautés.

VIII.

Un concurrent moldave à la domination de la Transylvanie : Pierre Rareș et son oeuvre.

Au moment où le royaume de Hongrie s'écroulait sous les coups des Turcs, les princes de Moldavie gardaient toute leur situation antérieure dans leurs apanages transylvains. Du temps du roi Louis II, certains villages furent même réunis à ces fiefs, malgré l'opposition des Saxons et des familles nobles hongroises, comme celle des Bethlen. Si on essayait d'empêcher cette annexion, les burgraves moldaves, comme Sabbas de Cetatea-de-Baltă, en 1515, n'hésitaient pas à se mettre à la tête de leurs soldats, fantassins et cavaliers, et à combattre contre ceux qui tentaient une main-mise de droit. Les procès qui furent intentés à ces puissants seigneurs qu'étaient les princes voisins restèrent toujours sans issue. On peut observer même la tendance des cnèzes roumains de la vallée de Rodna, appartenant au district de Bistrița, qui avaient obtenu deux importants villages roumains du voisinage, de se détacher du district saxon pour essayer d'une

autonomie traditionnelle ou pour se tenir à la disposition des seigneurs moldaves du voisinage¹.

En septembre 1523, ces cnèzes de la vallée de Rodna se présentent devant le magistrat de Bistrița avec trois prêtres ou pôpes, ce qui signifie hiéromonaques, demandant qu'on leur permette de reconstruire l'ancien cloître, récemment détruit, situé près des villages de Hordău et de Telciu. Pour le moment, aucune décision ne fut prise à ce sujet.

Le moment n'était d'ailleurs pas propice pour ces créations; l'anarchie avait commencé à produire ses résultats. Une nouvelle révolte de paysans, dont le point de départ se trouvait parmi ces colons serbes que le royaume de Hongrie croyait pouvoir garder toujours fidèles à ses intérêts, éclata en 1527. Le chef du mouvement, que le peuple nommait *l'Homme Noir* et qui se faisait intituler le *Tzar Ivan*, parlant volontiers de sa descendance des anciens maîtres de Constantinople, n'était qu'un Serbe du vulgaire. Il attaqua la citadelle de Timișoara et tua Ladislas Csáky. Les missives de ce mystérieux personnage s'adressaient, non seulement aux Slaves se trouvant dans le royaume de Hongrie, mais à tous les orthodoxes, et notamment aux Roumains de Transylvanie et des pays voisins, leur promettant

¹ Pour tout ce qui concerne ces faits, voir les sources dans l'ouvrage roumain, pp. 128-129



Fig. 7. — Église en bois (Transylvanie)

„de les délivrer de la cruauté des seigneurs et des nobles envers leurs sujets“. Quand la révolte atteignit la région du Hațeg et de Inidoara, le voévode du pays se rappela que „les Roumains de Transylvanie sont beaucoup plus nombreux que les Serbes de Hongrie et ont la même religion que ces Serbes“. Cependant les nobles, dont les intérêts étaient différents de ceux de la masse des paysans, résistèrent, cherchant à empêcher les bandes du Tzar Ivan de pénétrer dans la vallée du Murăș, et ils s'attirèrent les mesures les plus cruelles de vengeance de sa part. Mais bientôt, sur les bords de la Tisa, la révolte fut étouffée, et son chef périt, comme jadis Dozsa.

Cependant les villages roumains auraient eu raison de soutenir cette nouvelle jacquerie : ils souffraient non seulement par le fait des nobles, mais aussi par celui des Saxons, dont le joug devenait de plus en plus pesant. Un prélat hongrois, Paul Thomory, qui avait administré pendant quelque temps le district de Făgăraș, constate l'injustice barbare du système employé à l'égard des Roumains, et cependant il affirme aussi, tout en relevant les abus commis par les dignitaires saxons, que „le Saxon doit être préféré, ainsi que cela avait lieu de notre temps, au Roumain, car autrement ce pays ne ferait bientôt plus aucune différence, s'il devait peser avec

la même mesure l'intérêt du catholique et celui du Roumain ¹.

Un vengeur devait bientôt paraître, et ce fut ce prince moldave, remarquable par son intelligence rusée, par son indomptable foi dans sa mission et dans la justice de ses prétentions, ainsi que par son énergie comme guerrier, Pierre Rareș, fils d'Étienne-le-Grand et le quatrième des successeurs du héros.

Son ambition devait être suscitée et entretenue par le parti autrichien et impérial du roi Ferdinand et celui, plutôt local que hongrois dans le sens national, de Jean Zápolya. Dès l'année 1527, au moment où les bandes du Tzar Ivan dévastaient certaines parties de la Transylvanie, des envoyés de Ferdinand faisaient savoir au prince moldave que, „s'il prêtera son appui à Ferdinand, le roi lui cédera Bistrița et son district” ².

De son côté, Zápolya ayant été averti de ce

¹ „Omittimus nos querimonias castellanorum, que nobis scribunt ad scripta, et coram dixerunt: tantum hoc est ut Saxo preferri debet, ut erat tempore nostro, Walacho: alioquin regnum illud erit cito indifferens, si equa mensura ponderatur negocium catholici ut Wolachii.”

² Il serait difficile de renvoyer sans cesse aux sources; nous nous bornerons à signaler que la documentation entière se trouve dans le chapitre respectif de notre ouvrage roumain. Nous nous contenterons dans cet ouvrage-ci de renvoyer seulement aux passages les plus importants.

qui se tramait, députait à Pierre son fidèle Jean Cséh „pour s'entendre avec le voévode et lui laisser en gage certains biens et droits de domination qui nous appartiennent dans la circonscription de cette ville de Bistrița, qui est nôtre“¹. Le voévode devait pouvoir les occuper sans retard. Zápolya s'excusait envers les habitants, en mentionnant le caractère provisoire de cette cession. Il paraît que ce prince obtint à ce moment le bourg de Reteg, dans les environs, qui avait appartenu, d'ailleurs, aussi à Étienne-le-Grand.

Mais Ferdinand, qui avait remporté la victoire sur Zápolya, chercha à son tour à gagner l'appui du Moldave, évidemment au prix de nouvelles cessions. Des assurances formelles furent données en 1528. Ces offres cependant ne suffirent pas à faire entrer en action le Moldave, qui s'arrêtait longuement sur les propositions qui lui venaient des deux côtés et ne se hâtait qu'au moment où il savait que son intervention pouvait produire des résultats décisifs. Il inclinait plutôt pour Zápolya, se rendant compte instinctivement que la Transylvanie ne pouvait appartenir aux Fer-

¹ „Cum... Petro Wayvoda nostro (!) moldaviensi concordare certa que bona et jura nostra possessionaria in pertinenciis istius civitatis nostre bistriciensis existencia et habita ipsi titulo pignoris obligare debebit“; Hurmuzaki, XV, pp. 298-299, no. 546. Cf. Iorga, *Documentele Bistriței*, I, pp. XIX-XX.

dinandistes, malgré l'appui dévoué que leur fournissaient les Saxons, cédant au sentiment de la communauté de race. Du reste, les Roumains de Transylvanie soutenaient presque tous la même cause. Le „roi János“ reçut à Nagy-Várad une députation des nobles du pays du Hațeg, ayant à leur tête Jean de Sâncel (en hongrois Zancsály) qui lui firent l'hommage de leur dévouement. Dans les actes de cette même année 1528, on trouve des lettres de Zápolya adressées aux familles roumaines déjà mentionnées, de cette région transylvaine. A la diète de Vașarheiu, Nicolas de Buituri et Stanciu de Mățești se présentèrent pour manifester dans le même sens favorable à Zápolya. Les nobles du Maramourèche connaissaient ce prince du temps où il avait administré dans leur voisinage, car il était originaire du Czijs. Et, en ce qui concerne le Banat, une lettre des habitants de Sibiiu-Hermannstadt à ceux de Brașov-Kronstadt dit nettement, à l'époque où Zápolya se trouvait à Ceanad, aidé par les Turcs, que l'intention secrète des habitants de Caransebeș, Lugoj, etc., paraît être celle de soutenir ledit roi Jean. Et ce sentiment de sympathie pour sa cause, commun aux Roumains de Moldavie, de Valachie, de Transylvanie, s'explique par le fait que le régime inauguré par Zápolya n'avait, — ainsi qu'il a été dit —, rien de particulièrement magyar, qu'il représentait plutôt la continuation

d'une tradition locale, chère à toute nation qui habitait depuis des siècles cette province.

Parmi ceux qui jouèrent un grand rôle dans ces querelles de Transylvanie, il faut signaler particulièrement une personnalité éminente par ses talents, mais qui, conduite par une ambition plus forte même que ses moyens, devait finir dans l'obscurité d'une prison de Constantinople. Avant l'heure malheureuse de sa captivité, il avait connu peu à peu les premières situations dans la province, dont il fut considéré pendant des années comme un vrai chef, le seul en état, à un certain moment, de tenir tête aux invasions victorieuses du prince moldave. Cet autre Roumain est Étienne Mailat, dont le nom, qui est aussi celui de certains boïars valaques de la même époque, est écrit par les contemporains hongrois et étrangers en général: Majláth. En 1509, ce Mailat achetait le village de Țânțari (en hongrois Szúnyogszegh), de la famille hongroise Forró. Le siège de cette famille roumaine était Comana, un des plus anciens villages de ce district de Făgăraș. Les noms de ses fils sont d'anciens noms caractéristiques roumains. Plus tard, Matthias Mailat soutiendra un procès contre Paul Thomory, le châtelain de Făgăraș déjà mentionné. Quant à Étienne, il prenait possession, au cours de l'été de l'année 1528, de cette citadelle de Făgăraș, ayant appartenu jusqu'alors

audit Thomory, et commençait de cette façon sa carrière.

Les invasions moldaves en Transylvanie, dont le but caché était peut-être très ambitieux, tendant à la domination de la province entière, souvent incapable de se défendre, commencent avec l'année 1529. Une première attaque saccagea complètement le pays des Szekler, qui n'osa plus jamais suivre une autre direction politique que celle du prince moldave voisin. „Les Szekler furent soumis“, dit la chronique moldave, qui ne se trompe pas, les anciennes relations de vassalité avec la Moldavie ayant été et pour de longues années complètement rétablies. On avait imposé à ces gardiens de la frontière de reconnaître aussi les droits supérieurs de Zápolya, et on voit bientôt ces Szekler recevoir des ordres formels du prince moldave, auquel ils se soumettent sans murmurer.

Après cette première expédition, dès le printemps de l'année 1529, la ville de Bistrița paye à Pierre Rareș le revenu habituel, cédé par le roi Louis II à un prédécesseur de Pierre, pour s'assurer de son appui. C'était le premier pas que la Moldavie eût entrepris pour la possession de l'importante cité saxonne. Aussitôt les représentants de l'empereur firent tuer le châtelain de Ciceu et occupèrent Cetatea-de-Baltă. Pierre fut dédommagé de cette offense par la promesse faite par Zápolya, au mois de juin, de lui aban-

donner Bistrița avec son territoire. Dès le mois de mai, il considérait les Saxons de Bistrița comme ses „sujets et fidèles“ (*tobagiones et fideles*).

Bientôt les troupes moldaves, commandées par le Grand Vornic Grozav, entrèrent en Transylvanie. Mailat essaya en vain de leur résister. Le gouverneur de Transylvanie „laissait à Dieu le soin de punir le barbare“. Les troupes, entrées par les défilés du Nord, cherchent à occuper après avoir rétabli un burgrave à Ciceu, le château voisin de Unguraș. L'armée conduite par Grozav gagnait bientôt la grande victoire de Feldioara, qui signifiait l'écrasement total des troupes saxonnes fidèles au roi Ferdinand. Toute la région tomba au pouvoir des Moldaves, dont l'avantgarde pénétra jusqu'aux environs de Alba-Iulia, l'ancienne Capitale de la province.

Pendant des mois entiers, Bistrița résista aux prétentions de Pierre, qui parvint cependant, non sans avoir employé les armes, à établir ses soldats dans le château convoité de Unguraș. Ce n'était pas ce qu'il avait désiré, son ambition étant restée jusqu'au bout celle de commander dans Bistrița elle-même, qu'il considérait comme faisant partie de ses propres États. Mais, si le but politique poursuivi ne fut pas atteint, la présence sur cette terre transylvaine des soldats moldaves eut des effets notables pour les pro-

grès des Roumains dans ce coin du Nord-Est de la province.

Parmi ceux qui se présentèrent pour combattre sous les drapeaux de Pierre Rareș, on rencontre l'évêque de Vad, Anastase, successeur de ce Barlaam, dont on conservait une pièce de vêtement portant dans une inscription la date de 1527. Anastase, le nouvel évêque, connaissait les langues étrangères. Il n'était pas seulement un excellent soldat, mais aussi un diplomate avisé, et Pierre le chargea d'obtenir un sauf-conduit pour les habitants de Brașov. Il était probablement Transylvain d'origine, mais s'était formé, selon la coutume des moines cultivés de cette province, en Moldavie et, à savoir, dans le grand monastère de Putna, fondation d'Étienne-le-Grand, auquel en 1538 il faisait un don de 2.000 ducats de Hongrie¹.

Vers la fin de l'année 1529 Rareș, qui attendait d'un avenir prochain la soumission complète de Bistrița et qui disposait, ainsi qu'il a été dit, des Szekler, développait un nouveau point de son programme de conquête en Transylvanie. Entrant en personne dans cette province, avec

¹ Iorga, *Istoria Armatei*, I, p. 250, note 3. Voy. Hurmuzaki, XV, p. 337, no. 624; Cipariu, *Acte și Fragmente*, p. XIV; Bunea, *Vechite episcopii*, p. 20; cf. Hurmuzaki, XV, p. 354, no. 660; Dan, *Mănăstirea Putna*, Bucarest 1905, p. 215, no. 5; Bogdan, *Documentele lui Ștefan-cel-Mare*, I, pp. 71-72.

une puissante armée, il se dirigea vers Braşov, avec l'intention de soumettre cette ville également à l'autorité, qu'il reconnaissait légitime, du roi Jean. Il se saisit du village de Prejmer, qu'il garda, et où fonctionna quelques mois plus tard, en 1530, un bureau de douanes moldave, ce qui signifie des intentions formelles d'annexion¹. Et il faut ajouter qu'il entendait disposer aussi des revenus de ce village².

Braşov elle-même, la grande ville saxonne du Sud-Est, fut attaquée et cernée pendant assez longtemps. En faisant semblant de soutenir la cause de Zápolya, Pierre demandait l'hommage pour lui aussi. Il ne consentit à partir qu'après que la ville se fût rachetée par le payement de 10.000 florins, en se confiant „à sa protection et à sa défense“³. Et il faut ajouter qu'une sommation pareille fut adressée à la ville de Sighişoara, qui se racheta de la même manière⁴. Rareş accordait deux villages dans ce pays de la Bârsa à ses secrétaires hongrois et il parlait dans ses négociations avec les délégués de Braşov de

¹ „Quod Sua Magnificencia telonum in Prasmar erigere volebat“ ; „Petrus Vaiwoda moldaviensis telonum in Prasmar erigere volebat“ ; *Quellen der Stadt Kronstadt (Brassó)*, II, pp. 188-190.

² Hurmuzaki, XV, pp. 358-359, nos. 670-671.

³ „Sein Genadt wolt uns beschiczen und beschirmen“ ; *Ibid.*, p. 340, no. 629.

⁴ *Ibid.*, p. 348, no. 649.

„certains villages de messire Mailat, qui appartiennent à la cité de Făgăraş“¹.

Par le traité conclu avec cette ville, Pierre se considérait comme vrai maître de la Transylvanie, ce district de Făgăraş également, et il accordait aux marchands de Braşov, non seulement le privilège du trafic dans son pays, mais aussi dans toutes les régions transylvaines².

En 1538 Rareş proclamait hautement qu'il a conquis cette province le sabre à la main et „qu'il ne la cèdera à personne“, ni à Ferdinand, ni à un autre, ajoutant, par un reste de scrupules, que Zápolya lui seul pourrait en réclamer la possession. S'adressant à des envoyés transylvains, il leur parlait dans ces termes: „Vous êtes mes sujets, conquis par le sabre; quel autre prince pourriez-vous avoir?“. Et Marc Pemflinger, l'aventurier saxon qui avait obtenu de Ferdinand les fiefs de Ciceu et Cetatea-de-Baltă et qui rêvait d'étendre ses possessions jusqu'au Danube valaque et jusqu'à Plevna, écrivait en 1530 que „ce traître moldave veut la province

¹ Czw reden vonn Her Maylat seiner Derffer haben, die czw Fugrasch gehorren“; Hurmuzaki, loc. cit. Cf. le traité du 3 novembre, qui permet aux habitants de Braşov de se soumettre au roi vainqueur, *ibid.*, p. 341. Il avait même occupé la ville de Mediaş à un certain moment; Ursu, *Auswärtige Politik Peter Rareş'*, p. 8.

² Veress, loc. cit., pp. 208-209, 211; Hurmuzaki, II⁴, pp. 60-61.

pour lui-même". On ne pouvait parler plus franchement, ni dévoiler plus nettement les buts poursuivis par cette politique habile et énergique en même temps. Elle tendait à utiliser la rivalité entre Zápolya et Ferdinand, la soumission des Szekler, la faiblesse des Saxons vaincus et la sympathie naturelle de la race roumaine pour réunir à l'État moldave cette riche province voisine, habitée dans la plus grande partie par la même nation.

Cependant Zápolya venait d'être établi par les Turcs à Bude, en 1530, et il commençait déjà à faire des réserves en ce qui concerne la situation de Rareș en Transylvanie, où il traitait formellement le pays de la Bârsa comme sa possession. Le roi de Hongrie et prince de Transylvanie par la grâce du Sultan confiait le soin d'administrer cette province à Étienne Báthory, son „lieutenant royal" ; du reste il ne manqua pas, certainement, sur l'intervention de Rareș, de recommander aux Saxons de Bistrița une soumission entière envers leur puissant voisin. On finit par s'entendre : si les burgraves moldaves ne commandaient pas dans la forteresse, les droits de suzeraineté de Rareș furent formellement reconnus. On lui paya régulièrement le cens dit de Saint-Martin et, dans les environs, les soldats et les dignitaires moldaves se trouvaient aussi bien dans Ciceu, Reteg, Ungurașu que dans Rodna elle-même,

dont l'exploitation des mines profitait au Trésor moldave. Chaque année le lien de vassalité était reconnu par les bourgeois de Bistrița, qui députaient à leur suzerain le magistrat lui-même ou quatre jurés de la ville, quatre du territoire, ainsi que deux des quatre „gerebs“.

Mais l'année 1531 vit l'invasion de Rareș dans la Pocutie polonaise, qu'il réclamait comme héritage de son père, Étienne-le-Grand, — une guerre difficile, qui devait l'immobiliser pendant plusieurs années et, en même temps, Zápolya se présentait en Transylvanie et faisait acte de souveraineté à Alba-Julia.

En 1532 le Sultan Soliman lui-même, vrai maître des destinées de la Hongrie, envoyait comme gouverneur dans cette Transylvanie ce fils bâtard de doge vénitien, Louis Gritti, auquel on attribuait des projets de domination sur le pays, ainsi que sur les deux provinces roumaines voisines. Ce ne fut qu'en 1534 que Pierre-Rareș trouva le moyen d'intervenir pour satisfaire au moins son désir de vengeance envers cet étranger qui venait récolter sur le territoire où il avait semé dans le sillon ouvert par son sabre victorieux, Bistrița elle-même commençait à se détacher d'un suzerain qu'elle n'avait jamais aimé, qu'elle n'avait accepté qu'avec un sentiment de profonde révolte et dont elle considérait les droits comme une profonde humiliation infligée par le malheur des temps.

En février 1533 un évêque roumain, Hilarion, se présentait devant le Conseil de la ville pour demander la confirmation du privilège concernant ce cloître valaque près de Hordău, dont il a été question plus haut, et il obtenait aussi la forêt voisine de chênes, le moulin construit par l'évêque, ainsi qu'un territoire de pacage pour les brebis¹. Ce n'était pas un successeur d'Anastase qu'on rencontrera comme soutien, puis comme ennemi de Pierre Rareș, mais bien un évêque roumain particulier, que Bistrița consentait à établir sur son propre territoire, sans attaches avec la Moldavie, un évêque de concurrence, qui devait contribuer à affaiblir la situation des Moldaves dans ces parages.

Venons maintenant à cette intervention contre Gritti, dont il a été question plus haut. Cette fois le prince de Moldavie apparut comme représentant de la cause du roi Ferdinand, Gritti étant en apparence un adhérent de Zápolya, et il considérait Mailat comme son ami et allié. Le Vénitien, ayant tué sur des soupçons de trahison le vice-voévode de Transylvanie, Eméric Czibak, avait excité une révolte générale de la noblesse transylvaine. Le Moldave feignit de jouer le rôle de médiateur et ami; le commandant de ses troupes entra dans le pays au mo-

¹ *Ibid.*, XV, p. 366.

ment où Gritti était assiégé dans la ville de Mediaş ; le représentant du Sultan chercha un refuge dans le camp moldave, mais il fut exécuté et ses enfants envoyés à Rareş, qui les fit disparaître.

Ceci contribua à faire élire comme Voévode de Transylvanie Étienne Mailat, qui se déclara aussitôt pour la cause de Ferdinand. Ce roi des Romains n'était guère disposé à accorder aux Moldaves la possession des cités cédées par Zápolya, préférant en faire don à Marc Pemflinger, déjà cité. Cependant une confirmation fut accordée, bien qu'assez peu sincèrement, en ce qui concerne Ciceu, Cetatea-de-Baltă, Unguraş et Bistriţa et, en échange, le prince de Moldavie fit hommage au nouveau maître de la Transylvanie. Pourtant la déchéance de la politique inaugurée par Rareş continua rapidement. En 1536, Unguraş fut occupée par Zápolya, qui y envoya Mailat. Quelques semaines plus tard, le même voévode fit disparaître le représentant de Rareş dans le pays des Szekler ; Bistriţa seule continua à payer le cens à son suzerain.

Deux ans après, le Moldave, attaqué par le Sultan Soliman, auquel il avait été dénoncé par les Polonais, devait quitter sa principauté pour se réfugier en Transylvanie. Passant par Vaşarheiu, où il trouva des amis parmi les Szekler, il put se réfugier dans sa citadelle de Ciceu, où les siens, le burgrave et l'évêque Anastase

à leur tête, pensèrent bientôt à le livrer à ses ennemis. Des fidèles du prince déchu étaient dispersés dans les villages appartenant au district de Bistrița.

Ayant pris la décision de se rendre à Constantinople pour demander pardon au Sultan et regagner sa situation perdue, Pierre réussit à rentrer en Moldavie au commencement de l'année 1540.

Celui qui l'avait remplacé pour quelques mois, Étienne, dit Lăcustă (Sauterelle), n'avait pas manqué de demander à Mailat la restitution des fiefs transylvains. Il avait aussi des prétentions sur le château de Szent-Lélek dans le pays des Szekler, qui avait appartenu à son prédécesseur. Il demandait aussi au roi Ferdinand la possession de Ciceu et de Cetatea-de-Baltă¹.

De son côté, Rareș ne paraissait pas disposé à oublier ce qu'il avait pris jadis en Transylvanie et ce que cette politique lui avait rapporté. Dès l'année 1542, le secrétaire royal Pierre Porembski écrivait ce qui suit : „Si le Voévode de Moldavie entrerait dans le pays, beaucoup sont d'avis qu'il a une entente avec les Szekler, qui sont des gens rusés, perfides et inconstants, et certains Roumains ont une grande partie de la

¹ Veress, ouvr. cité, pp 300-301, no. 258 ; *ibid.*, pp. 304-305, no. 264 et, en général, *ibid.*, pp. 302-305 ; C. Giurescu, dans le *Buletinul Comisiei Istorice*, I, pp. 282-284.

province, qui se réunira facilement à lui, parce qu'il sont de même langue" ¹.

Précieuse déclaration, qui montre que la compréhension des relations nécessaires entre les Roumains de Transylvanie et ceux des Principautés était entrée déjà dans les conceptions politiques des représentants de la classe dominante en Transylvanie.

Zápolya était mort à cette époque, laissant pour successeur un enfant âgé de quelques jours, comme régente une étrangère, la reine Isabelle, fille du roi de Pologne et d'une princesse italienne et, comme conseiller, Martinuzzi, évêque de Orade, un Slave, ainsi que le Serbe Pétrovitch, chef des nouveaux colons du Banat. De fait, la Transylvanie obéissait à Mailat, qui portait à ce moment le titre de capitaine, prétendant représenter les seuls intérêts du roi Ferdinand.

Pierre Rareș avait abandonné sa grande politique en ce qui concerne la Transylvanie, mais il ne pouvait en même temps renoncer à ses

¹ „Si Valvoda moldaviensie ingrediatur regnum, pierique homines (éd.: omnes) suspicantur quod habeat intelligentiam cum Siculis, qui sunt homines versuti, callidi, inconstantes. Et aliqui Valachi possident bonam regni partem, qui levi de causa, propter linguae societatem, illi (éd.: illis) adhaeserunt"; Hurmuzaki, II ⁴, pp. 306-307, no. 171; cf. *ibid.*, X, p. III.

droits de possession sur Ciceu et Cetatea-de-Baltă ces deux forteresses avaient été mises en gage par Zápolya à sa femme, et la reine devait être contrainte de les restituer. Dès le commencement, le Moldave demanda aux habitants de Bistrița de payer le cens habituel, mais ce qui le préoccupait surtout c'était de se venger de Mailat. Pénétrant en Transylvanie en 1541, Pierre fit semblant de vouloir attaquer Bistrița, et, s'étant réuni aux troupes valaques, il contraignit bientôt Mailat à faire sa soumission. Envoyé à Constantinople, ce dernier devait y mourir en prison.

Pendant cette même année, les deux grands domaines moldaves de Transylvanie furent réclamés à la diète de Vașarheiu. Au mois de septembre de l'année suivante, 1542, on craignait une attaque des Moldaves contre Brașov contre Sibiiu ou Făgăraș, mais Rareș se dirigea vers Cetatea-de-Baltă, qu'il soumit de nouveau à son autorité. Après cette occupation, on s'attendait cependant à le voir se diriger du côté de Mediaș, mais Ciceu resta encore au pouvoir de ses ennemis, à cause de Martinuzzi, qui arrivait avec des troupes supérieures en nombre, et d'autres troupes garnisonnèrent contre lui la forteresse de Unguraș, pendant que l'évêque faisait élever, comme un nouveau boulevard du côté de la Moldavie, les fortifications de Gherla (en hongrois Szamosujvár), ce qui permit à Bistrița de cesser le paiement du cens de Saint

Martin. Après de nouvelles tentatives, faites en 1543 et 1544, Rareș obtint les domaines qu'il avait réclamés, mais après que les murs des forteresses eussent été complètement détruits. Il ne s'agissait donc plus que d'une domination administrative par des délégués civils du voévode.

Les fils de Rareș, Élie et Étienne, se mêlèrent aussi aux affaires de Transylvanie, sans pouvoir nourrir les grands projets de leur père. Ils gardaient Rodna et les villages voisins; les mines d'argent fournissaient le matériel pour la monnaie moldave.

En 1550, une courte expédition commandée par Étienne, avant l'arrivée du prince lui-même, n'eut aucun résultat important. Après une incursion des Szekler, qui avaient brisé leurs liens avec la Moldavie, Étienne lui-même, qui avait succédé à son frère, s'avança jusqu'aux environs de Brașov. Martinuzzi avait ordonné d'arrêter les officiers moldaves de Rodna, qui fabriquaient de la fausse monnaie hongroise.

Un troisième successeur de Pierre Rareș, Alexandre Lăpușeanu, entra en Transylvanie, et il paraît avoir occupé le château de Bethlen (en roumain: Beclean). S'il revint, en 1556 et 1557, avec le prince valaque, son voisin, Petrașcu-le-Bon, — dont on a retrouvé depuis peu le sceau dans cette terre de Transylvanie —, leur but n'était autre que d'obtempérer aux ordres du Sultan, qui leur avait imposé de ramener dans sa Ca-

pitale la reine-veuve Isabelle ; puis, comme cette princesse avait repris aux Moldaves Rodna, ceux-ci s'en vengèrent par une nouvelle attaque.

On croyait à ce moment que le Sultan avait l'intention de réduire les provinces soumises à Isabelle, en faisant tirer une ligne de frontière de Cetatea-de-Baltă à Deva et dans le district de Sălagiu, en réservant pour lui la possession du pays de la Bârsa, avec le grand centre de commerce de Braşov.

La reine devait restituer, tout de même, au prince Alexandre la possession de Cetatea-de-Baltă, et, comme on tardait dans l'exécution de cet ordre, le prince moldave fit battre les envoyés d'Isabelle avant de passer la frontière. Bientôt on trouve les représentants du Moldave dans les deux forteresses qui appartenaient à ses prédécesseurs, et à Rodna des émissaires d'Alexandre empêchent l'exploitation des mines au profit de la reine.

Le dernier des princes de Moldavie qui pensa aux châteaux cédés en 1475 par le roi Matthias à Étienne-le-Grand fut ce bizarre aventurier Jacques Héraclide, dit le Despote, qui devint prince de Moldavie après l'expulsion de Lăpuşneanu. Ce prince anachronique, qui était inspiré par les idées de conquêtes et de gloire de la Renaissance, songeait à conquérir la Transylvanie, mais il entendait aussi se réserver le titre de prince de

cette province. Il y avait des personnes de l'importance de Forgách, évêque de Orade, qui croyaient que cela pouvait lui réussir ¹.

Le Despote menaçait Jean-Sigismond, fils de Zápolya, de lui arracher Ciceu et Cetatea-de-Baltă, même si elles seraient enfouies dans sa poitrine. On sait, d'un autre côté, qu'il avait l'intention de révolter les Szekler, ces anciens auxiliaires des princes de Moldavie en Transylvanie ².

Pendant tout ce temps, les évêchés fondés par les princes moldaves continuaient à exister dans leur forme première.

Le 19 juillet 1546, Pierre Rareș annonce aux habitants de Bistrița qu'il a élu le moine Tarasius comme évêque de Vad, et il dit : „notre évêque“, ce qui fixe bien le caractère que devait avoir ce prélat. Sa situation allait être celle de son prédécesseur, et ses droits étaient tenus s'étendre sur tous les villages où se trouvent des prêtres roumains. On voit de la sorte que la tentative des bourgeois saxons d'avoir un évêque séparé pour leur territoire avait échoué.

¹ *Archiv für siebenbürgische Landeskunde*, I^o, p. 289 et suiv. ; Bunyitay, *A váradi püspökök*, Nagy-Várad, 1883 p. 419 et suiv. Le reste des renvois, très nombreux, dans le chapitre correspondant de l'ouvrage roumain.

² Gratiani, dans Legrand, *Deux vies de Jacques Basilikos*, Paris 1889, p. 197 ; Hurmuzaki, II^e, p. 328.

Quatre années plus tard, le 5 janvier 1550, le prince Élie recommandait à son tour comme évêque de ce diocèse, en relations avec l'Église moldave, Georges, successeur de Tarasius. On demanda à la ville une recommandation écrite pour que le nouvel élu pût exercer sa juridiction et recueillir ses revenus¹.

Il est indubitable que l'autorité de ces prélats devait s'étendre aussi bien sur le pays des Szekler que sur le Maramourèche voisin, qui continuait à avoir un caractère purement roumain et où les fonctions de comte et de vicomte étaient souvent remplies par des représentants de l'ancienne noblesse, comme ce Melchior Pogan que l'on retrouve en 1560 à la tête de la province. Il faut ajouter aussi qu'en échange des influences civilisatrices qu'apportaient en Transylvanie ces moines, formés dans les couvents de Moldavie, les princes de cette province employaient des secrétaires originaires du Banat ou de différentes contrées transylvaines. Il serait possible même que ce „noble Nicolas le Valaque“, qui est envoyé en 1523 au roi Ferdinand, soit le futur archevêque Nicolas Olahus, dont il a été question auparavant. Un secrétaire originaire de Lugoj, dans le Banat, se retrouve, aussi auprès du prince valaque, contemporain, Radu.

¹ Les actes relatifs à ces deux évêques se trouvent dans le volume XV de la collection Hurmuzaki.

Bien que le district de Făgăraș, sous l'administration de la veuve de Mailat, Anne Nádasdy, qui employait souvent les boïars du pays, prospérait en ce moment et que, malgré les protestations et les mesures atroces des Saxons, les pâtres roumains, ayant des conventions aussi avec les princes de la Valachie voisine, pouvaient traverser comme auparavant les montagnes et les vallées, la forme ecclésiastique imposée par ces princes valaques, anciens maîtres du pays, avait disparu. Il n'y avait pas d'évêque du côté de Făgăraș; il fallait que ces régions du Sud de la Transylvanie fussent réunies à celles de l'Ouest sous l'autorité de nouveaux évêques.

Alors que les nobles du Hațeg et du district de Inidoara continuaient leur autonomie antérieure, — les documents mentionnent aussi des cnèzes et des fonctionnaires inférieurs, appelés „crainici“, ce qui signifierait : hérauts d'armes —, on trouve la lettre, datée de 1553, par laquelle le châtelain de Inidoara recommande le prêtre Jean de Peșteana, qui, nommé par le voévode du pays comme „évêque roumain de cette province de Transylvanie“, — pour la province entière, par conséquent, et, non pas pour un district déterminé —, se rend à Târgoviște pour y être consacré¹. Il s'agit sans doute d'un succes-

¹ Presque tous les actes concernant ces évêques sont publiés dans notre volume XV de la collection Hurmuzaki,

seur des anciens protopopes, de ce Pierre que nous avons rencontré jusqu'en 1562. Jean n'eut pas de successeur et, vers 1582, on allait revenir, dans une forme calviniste, à l'ancienne organisation des protopopes.

Dès l'époque où des princes valaques avaient leur domaine à Stremț, une nouvelle résidence d'évêque dut être établie dans ces régions près de la rivière du Murăș. En 1557, en effet, la reine Isabelle, se basant sur toute une tradition, sur des droits *ab antiquo*, confirma comme évêque Christophe, un moine formé à l'école slavo-grecque, en ce qui concerne le rite, qui lui avait été recommandé. C'est le premier des évêques de Geoagiu, dont il sera question aussi par la suite.

Enfin, dans la région du Hațeg, l'érection d'un couvent roumain destiné à abriter un nouvel évêque est due à la fille du prince valaque Moïse, Zamfira, qui, établie définitivement en Transylvanie, où elle se maria à Étienne Kesserű, puis à Stanislas Nisowski et enfin, sur ses vieux jours, au prétendant au trône transylvain que fut Paul Markházy, est la fondatrice en même temps de l'église du monastère de Dănsuș, bâtie avec des pierres prises aux ruines de Sarmiségéthouza, ancienne capitale du roi Décébale, et du couvent de Prislop, où elle fut enterrée au mois de mars 1580. Les possessions de Zamfira,

s'étendant de ce côté, formaient un des plus beaux domaines de la province.

Il n'y avait donc aucune région de la Transylvanie habitée par les Roumains où la munificence des princes de Moldavie et de Valachie n'eût créé une organisation religieuse à l'usage des Roumains de la province voisine, et le couvent, la résidence de l'évêque, ne signifiait pas seulement un acte de bonne politique, mais en même temps il entraînait toute une influence de civilisation, destinée à faire éclore bientôt sur cette autre terre roumaine un mouvement culturel, qui allait donner une conscience nationale à cette partie non-libre des Roumains.

IX.

Les Roumains de Transylvanie et la réforme religieuse.

A ces influences il faut ajouter celle, presque permanente, des réfugiés valaques et moldaves que les discordes intérieures dans les deux principautés chassaient au-delà de la frontière transylvaine. On les retrouve partout, dans le pays des Szekler même, où les boïars avaient des amis. Du côté de Făgăraș on se rappelait les anciennes relations avec la Valachie, désormais définitivement interrompues. A Brașov, où Bă-sărabă-Neagoe avait bâti une belle église, dédiée à Saint Nicolas, que Pierre Cercel, le favori de Henri III de France, avait tout récemment ornée et agrandie; à Sibiiu, où mourait en 1559 le boïar Mircea, familier de la reine Isabelle: à Sighișoara, à Bistrița, à Orăștie, où ces émigrés donnèrent une vraie dynastie de magistrats. En 1553 il fallut penser, pour satisfaire les princes voisins, à concentrer ces émigrés dans certaines villes qui devaient être pour eux une espèce de *domicilio coatto*. Le logothète

Jean de Pitești, qui avait épousé la princesse Stana, fille du prince valaque Mircea Ciobanul, s'établit sur le bien-fonds de Cetea, près de Alba-Julia, où il éleva ses filles, dont l'une fut mariée à Pierre Rácz, noble transylvain d'origine serbe ou roumaine. Cette famille a, du reste, une grande importance au milieu des Roumains de Transylvanie, et il en sera question plus loin. Partout, ces émigrés apportaient avec eux des éléments de civilisation, un sentiment de communauté roumaine et, en même temps, le prestige de leur titre, de leurs richesses, de leurs attaches aux dynasties régnantes dans les deux principautés. Le pauvre serf roumain pouvait admirer dans ces seigneurs et ces grandes dames des représentants de meilleur aloi de sa propre race, alors qu'il peinait sur ce sol transylvain qu'il faisait fructifier pour ses maîtres.

Il faut tenir compte aussi des relations de commerce, très actives, entre les Principautés et la Transylvanie. Depuis que les Saxons, si actifs jusqu'au XV-e siècle, avaient renoncé aux voyages de l'autre côté des montagnes, jugeant que le danger n'était pas compensé par le gain, des marchands roumains des deux pays voisins venaient sans cesse offrir leurs produits et acheter ceux de la Transylvanie, ou bien s'approvisionner des marchandises que les Saxons achetaient en Allemagne et ailleurs. De lourds chariots, remplis de poisson du Danube, des troupeaux de boeufs

moldaves, des transports de produits d'outre-mer traversaient incessamment la province, et les marchands ne s'arrêtaient pas seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les principaux villages, dont les habitants avaient, sous ce rapport aussi, l'occasion de connaître ce que l'indépendance, ou du moins l'autonomie, avait pu donner à leurs frères plus heureux. Ajoutons aussi les courriers, les estafettes, portant des nouvelles des princes pour les magistrats, les nobles, les princes de Transylvanie, et recevant en échange des dons pour eux-mêmes ou pour leurs maîtres. Ils arrivaient presque journellement à Sibiu et surtout à Braşov, où on veillait à leur entretien, leur procurant du vin, du pain, du caviar, de l'huile, pendant les longs carêmes.

Les liens hiérarchiques entre l'Église moldave et valaque, d'un côté, et ces modestes évêchés de Transylvanie, de l'autre, étaient aussi extrêmement précieux. Les évêques de Vad, venant des cloîtres moldaves, et surtout de Putna, ne négligeaient jamais de rester en correspondance avec leurs lieux d'origine. De simples prêtres transylvains venaient obtenir leur consécration dans une des capitales des Principautés. On a des informations précises en ce qui concerne des prêtres de la communauté de Braşov, dite Şchei — ce qui ne signifie nullement „Bulgares“, mais désigne seulement des „Slaves“, depuis long-

temps remplacés par les Roumains, le *Bolgárszék* des Hongrois n'étant que la traduction de ce terme à une époque où le Slave était pour le Magyar un Bulgare —: on sait qu'un de ces prêtres finit ses jours dans le monastère valaque de Râncăcirov, en 1572, et que, plus tard, son successeur à Braşov est un prêtre de Floci, ville située à la confluence de la Ialomiţa avec le Danube.

Les expéditions, que nous avons mentionnées, des princes roumains en Transylvanie, quand l'on voyait flotter les drapeaux à l'aigle et au bison, de la Valachie et de la Moldavie, contribuaient à donner aux Roumains attachés à la glèbe une conscience supérieure de ce que pouvaient accomplir dans d'autres conditions des membres de leur propre nation. On se rendait bien compte, même parmi ces multitudes, étrangères aux connaissances et aux préoccupations politiques, que le sort de la Transylvanie dépendait plus d'une fois de l'action de ces voévodes de leur race, et cela faisait naître des espérances, qui, bien que souvent déçues, ne s'en élevaient pas moins, avec une force encore plus grande, pour préparer un effort politique, même pour les paysans non-libres, soumis au prince de Transylvanie.

Cependant un arrêt eut lieu dans cette influence venue d'outre-monts: les princes de Moldavie sont occupés par leurs conflits avec les Turcs,

les Cosaques, les Tatars; les princes de Valachie, successeurs de Mircea Ciobanul, végètent dans leur résidence de Bucarest. Une seule fois on put voir encore une armée roumaine en Transylvanie: en 1585, lorsque Pierre Cercel, disgrâcié par le Sultan, se réfugia dans cette province à la tête d'une armée, drapeaux déployés, pour être cependant dépouillé et emprisonné par le gouvernement de cette province.

En échange, un autre facteur de civilisation s'ajouta pour relever encore la situation des Roumains de Transylvanie et de Hongrie. Le catholicisme venait de succomber dans la grande bataille qui avait été livrée dans les villes saxonnes par le luthérianisme, et par le calvinisme dans les châteaux des nobles hongrois. Le prince Jean-Sigismond, soumis à des influences hérétiques, comme celle du médecin Biandrata, montrait une tolérance encourageante à l'égard des innovateurs. Dès 1557, la confession luthérienne était légalisée par la Diète; le calvinisme dut attendre jusqu'en 1564, tandis que les Ariens, les unitaires de Cluj, attendirent jusqu'en 1571. Il y eut bien quelque sincérité dans les mesures qui furent prises tout d'abord pour faire bénéficier les Roumains des avantages qui devaient résulter de l'adoption de ces nouvelles formes religieuses. Les Saxons se mirent à répandre les connaissances nécessaires par un catéchisme, traduit à l'usage des Roumains dès l'année 1544. Le peintre

Philippe, souvent employé dans des négociations avec la Valachie, se chargea d'imprimer cet opuscule, qui ne s'est conservé que par une copie manuscrite, intercalée dans un recueil religieux du commencement du XVII-e siècle. De leur côté, les bourgeois de Braşov prenaient, le 12 mars 1559, la décision d'inculquer aux Roumains du faubourg de Şchei le même catéchisme, et dès 1565 un prédicateur fonctionnait pour les Roumains ¹.

Pour des motifs de propagande, mais surtout en vue du gain qui devait en résulter, on pensa bientôt à établir en Transylvanie, et notamment à Braşov, une imprimerie à caractères slavons, destinée à publier aussi bien des ouvrages religieux roumains en relation avec le principe de la Réforme que des ouvrages slavons destinés à être vendus en Valachie et en Moldavie. Un des réfugiés, le diacre Coresi, — qui n'était pas Grec, ainsi qu'on l'a cru et n'avait rien à faire avec l'île de Chio —, se chargea de cette oeuvre. Médiocrement cultivé, il n'était pas en état de donner des traductions par ses propres efforts; il se borna à rassembler d'anciens manuscrits

¹ Hurmuzaki, XV, pp. 517-518, no. 937; p. 522, no. 956; *ibid.*, II, pp. 371-372, no. 218. Cf. Păclişanu, dans la *Cultura creştină*, I, pp. 45 et suiv., 518 et suiv. Voy. aussi *Quellen zur Gesch. der Stadt Brassó*, IV, p. 80; Iorga, *Istoria literaturii religioase*, pp. 64-65, 71; Stinghe, *ouvr. cité*, p. 3.

qu'il préparait pour l'impression, en corrigeant à tort et à travers, sans aucun système, à l'aide de quelques clercs de Braşov, comme ce prêtre Michel, fils du pape Dobre, qui avait fait des études en Serbie. Conformément à la décision de réforme religieuse prise en 1559 par le magistrat de la ville, Hans Benkner, un Évangile roumain parut par ses soins dès l'année 1561. Il n'était pas destiné à la lecture des laïcs, mais bien pour l'Église, ainsi que le montrent les indications slavonnes pour l'office et l'épilogue pour les prêtres roumains et les fidèles qui devaient être catéchisés par ce moyen. Une édition roumaine des *Actes des apôtres*, sur la base de l'Ancien Testament hussite, suivit aussitôt. Benkner, dont le gendre était mêlé aux agissements du „Despote“ en Moldavie, continua ce commerce de livres en caractères cyrilliens. Comme les originaux slavons étaient beaucoup plus faciles à vendre que les traductions roumaines, Coresi donna un *Évangélique* slavon en 1562, un *Octoïque* (livre de chants), un *Sbornic*, ou Recueil pour l'office divin, en 1568; une nouvelle édition suivit en 1580, ainsi que plusieurs *Psautiers* des deux types; slavon et slavo-roumain. Tous ces livres n'étaient évidemment pas destinés aux seuls Roumains de Transylvanie, mais plutôt aux Roumains plus riches et plus cultivés qui s'empressaient d'acheter ces produits des presses de Braşov dans les deux Principautés.

Le rôle de patron de ces publications en langue roumaine était partagé entre Benkner, le représentant de l'esprit commercial saxon, de plus en plus faiblement influencé par l'esprit de propagande de réforme, et entre tel noble hongrois, comme Nicolas Forró, originaire d'un village près d'Enyed, en roumain Aiud, propriétaire de bien-fonds étendus dans le pays des Szekler, agitateur bien connu, qui avait même été condamné à mort par le gouvernement transylvain. Très riche et disposant d'une vraie armée de 3.000 combattants, ayant ensuite des relations avec Benkner et généralement avec les habitants de Braşov par le fait que des membres de sa famille avaient possédé le territoire de Bran, dans le voisinage de cette ville, il pouvait s'intéresser sous tous ces rapports à l'oeuvre de Coresi, sans compter que ses sentiments chaleureux pour la réforme religieuse de Calvin devaient y contribuer. Il fit traduire du hongrois le premier livre de prières en roumain et y ajouta dans la même publication un commentaire des Évangiles, de même source (1564). Tout en simulant le respect envers l'hiérarchie ecclésiastique et les seigneurs terriens et en affirmant que le but de ce commentaire n'est autre que celui de critiquer ceux qui en sont dignes, ce livre n'en attaquait pas moins l'emploi de la langue slavonne dans l'office divin, recommandant de renoncer à la mauvaise coutume de „balbutier“ dans ce qu'il appelait „la langue serbe“ de l'Église.

De son côté, le prince Jean-Sigismond n'allait pas jusqu'à décréter une nouvelle religion d'État, selon la conviction qui lui avait été inculquée par ses intimes, car cela aurait signifié choquer les privilèges d'autonomie religieuse des différentes catégories politiques du pays. Mais, si on ne trouve pas toute une oeuvre de propagande dans le sens des nouvelles doctrines religieuses, on rencontre à chaque pas les traces d'une action continuelle et énergique, destinée à gagner la masse des paysans roumains à la Réforme calviniste. Il ne fallait pas penser aux nobles, qui suivaient les nobles hongrois, avec lesquels ils formaient eux-même un corps social et politique, dans l'adoption du calvinisme. On se rend compte facilement du motif qui inspirait cette politique religieuse, bornée à ce seul élément national des Roumains. Les relations nombreuses et essentielles, dont il a été question plus haut, qui existaient entre cette population roumaine non libre et les habitants des deux Principautés devaient inspirer, ne fût-ce que d'une manière vague, des appréhensions légitimes aux princes de Transylvanie : ils se rendaient bien compte que, plus ces relations seront étroites, et plus l'organisation roumaine de Transylvanie, qui en dérivait, progressera et se perfectionnera, plus les attaches de cette nombreuse population avec l'État devaient en être affaiblies.

Il n'y avait, bien entendu, pas d'irrédentisme roumain à cette époque. Si Pierre Rareș dé-

sirait avoir la Transylvanie, c'était seulement l'effet naturel de l'accroissement de sa puissance, qui cherchait, par un instinct fatal, à s'étendre plutôt du côté où il trouvait une base nationale plus sûre. Ces tentatives pouvaient cependant se répéter et créer à la longue un état d'esprit plus nettement caractérisé chez les sujets roumains des maîtres de la Transylvanie, aussi bien que chez leurs frères d'outre-monts. Il en aurait été tout autrement si un des éléments les plus puissants de ces relations continuelles, celui de l'hierarchie ecclésiastique, aurait pu être supprimé. En gagnant par la propagande ou même par la force ces pauvres villageois, opiniâtrement liés à leur orthodoxie „grecque“, au calvinisme, on créait une Église roumaine tout-à-fait indépendante de celle de la Moldavie ou de la Valachie. Elle employait une autre langue d'office, elle reconnaissait d'autres dogmes, elle était orientée dans une autre direction, elle avait une nouvelle forme d'organisation, absolument différente de l'autre, l'évêque étant remplacé par un superintendant et le prêtre n'étant plus que le chef d'une église locale; et, en même temps, cette Église avait pour ainsi dire, un caractère civil, car elle dépendait en tout du prince. C'était le prince qui faisait examiner les candidats à la fonction de surintendant, c'était lui qui leur fournissait des livres qu'il avait fait vérifier, en ce qui concerne

l'authenticité de la foi, par ses propres délégués religieux du calvinisme magyar; c'était lui qui fixait la date des réunions religieuses, des synodes, et qui employait toutes les mesures dont un État peut disposer pour contraindre les prêtres à participer à ces réunions. C'était, de fait, un espèce de sécularisation et, en même temps, d'individualisation locale de ces églises roumaines de Transylvanie, qui n'étaient jusque là que des émanations religieuses et culturelles en même temps de la vie, plus avancée, parce qu'elle était plus libre, des Roumains compris entre les Carpathes et le Danube.

Cette politique commence vers 1560. A cette date il y avait peut-être encore un évêque de Vad dépendant de la Moldavie. On ne saurait dire si, dans la partie occidentale de la province, l'évêque Jean de Peşteana, dont on ne connaît pas la résidence, s'était maintenu et s'il avait persévéré dans sa première direction orthodoxe. A Geoagiul-de-jos, où nous avons vu établir par la reine Isabelle un évêque du nom de Christophe, qui était un adhérent de l'ancienne école strictement „grecque“, Sabbas avait depuis remplacé ce Christophe. Vers 1560 le grand seigneur féodal de cette région était Melchior Balassa, qui avait en même temps la possession de Sătmar, de Baia-Mare, de Zlatna, centre rou-

main près des mines d'or, de Petroșani, à la frontière de la Petite-Valachie, de Leta, d'Amlaş, l'ancien fief de Mircea, et de Geoagiu même. C'était un réformé, et, comme il lui semblait que Sabbas ne montrait pas un zèle suffisant pour la propagation de la doctrine, il intervint auprès d'Isabelle (morte le 15 septembre 1559) pour le faire remplacer par un protégé dont il connaissait les sentiments religieux, Georges, originaire d'Ocna (en hongrois Vizakna), près de Sibiiu. Mais bientôt Balassa passait du côté de l'empereur, avec lequel Jean-Sigismond continuait la longue lutte de son père, et ce prince procéda donc, dès le 10 avril, à la réintégration de Sabbas, qui aura probablement consenti à soutenir la nouvelle action de l'État, d'autant plus que, comme on le verra aussitôt, il ne demandait à ces anciens évêques qu'un semblant d'adhésion à la réforme.

A ce moment il n'y avait plus d'évêché dans le Sud de la Transylvanie, bien que des couvents, des fondations médiocres de villages abritaient quelques fois deux ou trois moines illettrés. Ils s'y maintenaient sous le régime de cette famille des Mailat et des Nádasdy, qui, bien que calviniste, conservait des relations avec l'orthodoxie traditionnelle des Roumains, ainsi qu'on en a la preuve par le fait que le précepteur d'Étienne Mailat, qu'il mentionne dans sa douloureuse



Fig. 8. — Église en bois avec péristyle (Transylvanie)

lettre, datée de Constantinople, était un moine de l'ancienne tradition, Joseph Macarius¹.

Nous avons dit que l'existence de l'ancien évêché orthodoxe de Vad n'est pas formellement attestée par les documents; cependant, en 1563, il est question, dans une lettre du chancelier de Transylvanie, d'un „vlădică“, d'un évêque, qui, „se trouvant dans Bistrița d'une manière occulte“, devait être envoyé au roi, dans un but qui n'est pas nettement spécifié. Il ne s'agit pas certainement d'un évêque moldave ou de quelque espion, mais bien de l'évêque de Vad, et on peut savoir le but pour lequel il entreprit le voyage à la Cour royale: Jean-Sigismond célébrait, à ce moment même, en grande solennité, les noces de celle qu'il appelait „sa soeur adoptive“, Hélène, fille de Nicolas Kérépovitch, Serbe orthodoxe, originaire du Banat, ancien Ban de Caransebeș, et dont la mère, Ursule Gerlestey, appartenait à la famille roumaine, bien connue, des Gârlișteanu du même Banat, avec le jeune prince de Valachie, Pierre, fils de Mircea. Une fille, Tudorița, naquit de ce mariage, qui fut bientôt rompu. Hélène revint en Transylvanie, où „son frère“ princier lui créa des revenus.

Ceci nous ramène au développement à travers le XV-e siècle de cette noblesse roumaine can-

¹ Hurmuzaki, II⁴, p. 419, no. 254.

tonnée dans certaines régions, qui ayant adopté superficiellement les caractères distinctifs de la noblesse magyare, conservait cependant toutes ses attaches avec le peuple. Il faut bien la présenter pour se rendre compte de la vie intégrale des Roumains à cette époque, sans que pour cela une relation particulière eût existé entre l'humble Église du peuple, calviniste par décret officiel, mais de langue roumaine, et l'Église calviniste, de langue magyare, de ces nobles.

On rencontre comme vice-voévode de cette province, à l'époque des luttes pour la nouvelle forme constitutionnelle de la Transylvanie, François Kendy, appartenant aux anciennes familles roumaines du Sud-Ouest, et, dans le Banat, un Jean Floca, un Nicolas Găman, qui se retrouvent comme châtelains de Caransebeș (1531); puis un Pierre de Târnava, châtelain de Lugoj, un Jean Oláh, un Étienne Pobora, un Martin de Racovița, parmi les chefs de cette province. En 1551, au milieu de la lutte que les tuteurs de Jean-Sigismond soutinrent contre les Turcs pour la possession du Banat, ces descendants des anciennes familles nobles roumaines s'unissent pour demander que la dignité de Ban soit rétablie au profit d'un des leurs ¹. Les Turcs, de leur côté, traitèrent avec ces nobles comme avec un corps militaire et politique constitué, pour

¹ *Ibid.*, p. 537.

leur faire accepter dans certaines conditions la domination du Sultan. La „Valachie Citérieure“, concentrée de plus en plus du côté de Lugoj et de Caransebeş, non par l'immixtion de l'élément nouveau des Serbes, mais par la retraite naturelle de la vie politique roumaine en dehors des frontières récemment créées par la conquête turque et la fondation du pachalik de Timișoara, conservait son caractère national; tout au plus si l'influence de la domination du régent Pétrouitch mêle des noms serbisés aux anciens noms roumains, à Caransebeş et ailleurs; mais, dès que Pétrouitch fit la tentative de briser les anciens privilèges, ces nobles se levèrent unanimement contre ses intentions. Leur communauté était si puissante que souvent, sur l'exhortation des bannis valaques, elle intervenait dans les affaires de la principauté voisine, et on croyait qu'elle pouvait disposer d'une vraie armée de 10-16.000 guerriers nobles et paysans. La ville de Lugoj obtint de la reine Isabelle un blason spécial, qui en montre le caractère nettement militaire ¹.

Même lorsque ces nobles roumains du XV-e siècle quittaient leur province d'origine et remplissaient des fonctions supérieures à la Cour, ils conservaient une conscience nationale: une préparation supérieure leur permettait de mettre

¹ Les renvois nombreux doivent être cherchés aux pages 167-168 de l'ouvrage roumain.

en relation avec l'ancien passé romain toute leur race. C'est ainsi que Nicolae Oláh, devenu archevêque de Grau, fait introduire dans son diplôme de noblesse, qui est dû sans doute à sa plume habile, cette phrase qui renseigne plus sur les sentiments de ce „dénationalisé“ que toute explication possible: „les Roumains descendent de Rome, la dominatrice du monde. Ils ont été établis sur le Danube pour défendre l'Empire contre les barbares“ et „ils s'appellent encore Roumains dans leur langue“. Il n'oublie pas d'ajouter qu'„ils ont donné naissance à Jean Corvin, père du célèbre roi Mathias“¹. Paul More, de la famille d'un ancien Ban de Severin, était qualifié de Roumain par l'évêque Antoine Verancsics, ce qui signifie que les étrangers aussi savaient reconnaître l'origine de leurs collègues roumains². Et, dans cette classe mêlée de dignitaires qui avaient la direction des affaires en Hongrie, on trouve quelquefois encore des cas où des nobles catholiques, d'origine roumaine, revenaient à leur ancienne confession orthodoxe.

Quant aux paysans, ils vivaient encore sous le régime des cnèzes ou juges, qui ne remplissaient plus que des fonctions de police dans les

¹ Hurmuzaki, II^e, p. 441 ; Iorga, dans *Annales de l'Académie Roumaine*, XVIII, p. 2, note 3.

² „Scito tamen... quod Valachus es me non ignorare“ Hurmuzaki, II^e, p. 219, no. 124.

villages et jugeaient les procès entre les habitants.

Il ne faut pas croire que la généralité des paysans roumains se fussent trouvés à ce moment dans l'état humble et oppressé des serfs; il faut en exempter d'abord les grandes masses qui vivaient sur les biens des Saxons et qui, s'ils étaient établis depuis des générations sur ces terres et n'étaient pas de nouveaux venus, jouissaient en théorie des mêmes droits que la population d'autre race dont elles étaient voisines. Il est vrai que, suivant les anciennes traditions de haine contre ces indigènes, les Saxons s'évertuaient de toute manière à réduire les droits des Roumains; ceux-ci résistaient cependant avec acharnement et, comme dans le cas de Romos, ils affirmaient nettement l'égalité nécessaire de leurs droits puisqu'ils remplissaient tout ce qui découle de l'égalité des charges, et ils finissaient par remporter la victoire¹.

Comme on s'adressait à eux, à leur âme, pour leur demander d'adopter une nouvelle forme religieuse, cela ne pouvait rester sans conséquences pour leur situation sous d'autres rapports. En même temps, on se rendait compte,

¹ *Ibid.*, XV, pp. 514-525, no. 959; pp. 617-618, no. 1157; p. 628, no. 1160; II, p. 14 et suiv., nos 12-13; II, p. 48-49, no. 31; pp. 403-406, nos. 166-167; pp. 603, 613

dans les cercles qui avaient la direction des affaires, que la régime de servage que voulait introduire le régent était à la longue le plus grand danger pour l'existence même du royaume et pour la domination de l'oligarchie hongroise elle-même. Martinuzzi prit des mesures dans un sens plus libéral: il abolit la nouvelle contribution mensuelle, la „dîme de la laine, des porcs, des abeilles“, des „cedulae“ et réforma l'ancienne *quinquagesima*, en décrétant que sur 25 brebis on n'en pouvait prendre qu'une seule avec son agneau, sur cinquante, une brebis avec son agneau et une agnelle (on employait même le terme roumain de „mioară“ dans l'acte latin rédigé par le régent de Hongrie); sur 75 brebis on en prélevait deux avec deux agneaux et une seule agnelle, et il en était de même pour le nombre de 100; celui qui aura moins de 25 brebis paiera deux deniers pour chaque tête. Pour ne pas rendre trop lourde la charge de l'entretien des cnèzes, leur nombre fut réduit à un seul par village; ceux qui recueillaient la *quinquagesima* devaient se contenter d'un fromage et d'un sac de laine, tel qu'on en fabriquait pour les pâtres (et encore une fois le document emploie le mot roumain „sac“ dans la forme hongroise „szák“). Outre les cnèzes et les guerriers au service de leurs seigneurs terriens, les prêtres roumains étaient exemptés de cette *quinquagesima*, dûe par les simples paysans, et

ne devaient donner que des peaux, un sac, un drap, un bât¹.

Plus tard ces charges furent sensiblement accrues, en 1552². Et l'évêque se rendait bien compte de l'incitation à l'infidélité et à la révolte qui devait résulter de l'état de servage, appliqué avec toutes les rigueurs d'une tradition inhumaine: „ceux qui sont opprimés prêtent facilement foi à des paroles semblables“, dit-il; „nous aurons fourni nous-mêmes le prétexte à l'acte de trahison qui arriverait à se produire si nous maintenons les paysans dans un tel état d'oppression, qui, à l'exception du seul acte de leur arracher femme et enfants, nous permet d'exercer toute espèce de cruautés à leur égard; Dieu lui-même serait plus facilement réconcilié par la restitution de la liberté à la classe paysanne³. Et, plus tard, gagné à la cause de Ferdinand, ce même évêque Martinuzzi, jusqu'alors un des principaux appuis d'Isabelle, intervenait auprès du général commandant des troupes

¹ *Ibid.*, II⁴, p. 421, no. 257; *ibid.*, p. 430 et suiv.

² *Ibid.*, II⁵, pp. 1-2, no. 1.

³ „Homines in oppensione constituti verbis ejusmodi facile credunt... Hujus defectionis occasionem (si quid tale acciderit) nos soli damus, cum in tanta oppensione rusticos teneamus, ut, excepto hoc uno quod uxores et liberi illis non eripiantur, omnem crudelitatem in illos exerceamus. Deus quoque per hanc rusticis redditam libertatem facillius placaretur“; *ibid.*, II⁴, p. 605, no. 381.

impériales, Castaldo, pour „la liberté de nos paysans“¹.

Les serfs n'étaient pas seulement roumains, mais aussi hongrois; cependant une conscience nationale commençait à créer des distinctions en faveur de ces derniers. Selon la décision de la Diète de Vaşarheiu, il fallait sept témoins pour convaincre de crime le Hongrois et il n'en fallait que trois contre le Roumain². Et on peut bien parler de cette conscience nationale à un moment où une autre Diète demandait au roi Ferdinand que le voévode de Transylvanie soit nécessairement de nation hongroise, „de nacione hungarica“³.

Afin que l'on puisse se représenter plus exactement les sentiments de la classe dominante à l'égard des Roumains, nous laisserons suivre ces quelques lignes que consacre à cette population nombreuse, laborieuse et fidèle, à laquelle les nobles et les prélats devaient en fin de compte toute leur richesse, un des premiers représentants de l'esprit de la Renaissance en Hongrie, le célèbre historien François Forgách, prélat de Hongrie: „Attendu que les deux pays valaques sont si proches (*sic!*), il y a en Transylvanie une population roumaine tellement nombreuse que

¹ *Ibid.*, pp. 621-622, no. 391.

² *Ibid.*, II^o, pp. 206-207.

³ *Ibid.*, II^o, p. 662.

presque un tiers des champs labourables est entre ses mains¹. Mais ils sont tellement rudes et au-dessous de la condition humaine (*omnibus hominibus degeneres*), qu'il ne peuvent être civilisés par aucun exemple et aucune loi. Il n'y en a pas un seul qui possède une maison supérieure aux écuries des nobles. Plusieurs familles vivent sous le même toit, qui est rudimentaire. Ils se nourrissent tous de la même manière: la plupart ne goûtent jamais le pain, surtout l'été, car ils passent l'été dans les forêts et les taillis; leur vêtement est le même pour les femmes comme pour les hommes, et ils le fabriquent eux-mêmes. Ils oignent leurs chemises de suif pour éviter la vermine et ne les quittent qu'après les avoir complètement déchirées. Pour la même raison hommes et femmes oignent leurs cheveux de suif ou de graisse. Leurs corps sont blancs, mais puants. Ils sont rebelles à toute espèce de travail. Si l'un d'entre eux tombe malade il l'attribue seulement au travail, même s'il l'aurait accompli quelques années auparavant; c'est pourquoi ils sont tous des larrons. Pour ce motif nos prédécesseurs ont établi un magistrat spécial ayant la mission de les condamner à mort, lequel chaque année traverse le pays entier et les juge. Cette fonction existe encore aujourd'hui. Ils se

¹ „Tanta est in Transilvania illorum copia, ut tertiam pene agrorum partem occupent.”

nourissent de millet parce qu'on peut le cultiver plus facilement; quant à la culture du blé et de la vigne, il ne s'y livrent pas, car elle demanderait un labour supérieur, et en vain¹.

On s'efforçait cependant de donner à ceux qu'on traitait de la sorte une Église réformée. Ils étaient donc capables de choisir entre une confession et l'autre, et on s'efforçait de leur prouver par des arguments théologiques. Ces barbares, incapables de civilisation, vivant dans des tanières, quittant leurs vêtements seulement après l'usure complète, ennemis de tout travail, allaient devenir donc, dans la conception officielle, un des soutiens principaux de l'Église de l'État: une contradiction flagrante qui se maintiendra plus tard aussi et qui est bien naturelle dans un État qui s'appuie sur une population à laquelle on a intérêt à dénier toute espèce de droit.

En 1562, avant que la confession calvine eût été reconnue par la diète, l'évêque Sabbas de Gioagiu avait repris son Sièges. Il n'habitait pas une ville, mais avait seulement une maison dans le village de Lanckerem (en roumain Lan-crăm), près de Sas-Sebeş. Il ne tint pas sa promesse envers ses patrons, et, comme il continuait à professer l'orthodoxie, on le contraignit à abandonner la province¹.

¹ Bunea, *Ierarhia*, pp 303-304, no. 3: „spontaneam ejusdem calugeri ex hoc regno nostro Transilvaniae e-

On le remplaça par le premier surintendant calvin, Georges de Szent-György (en roumain: Sân-Georgiu, probablement originaire de la vallée de Sân-Georgiu, près de Hațeg). Son nom prouve qu'il appartenait à la classe des nobles, et il venait donc d'un des districts habités par la noblesse roumaine. Car il ne faut pas le confondre avec Georges de Vizakna-Ocna et Georges, évêque de Vad, presque ses contemporains.

Cela a dû se passer après 1564, lorsque la réforme de Calvin fut officiellement admise par la diète. A ce moment la propagande du gouvernement commence au milieu des Roumains.

La diète de 1566 donne à Georges la mission de prêcher dans les villages la vraie foi; ceux qui s'y montreraient récalcitrants devront fournir la preuve de leur orthodoxie, car ils seront soumis autrement à des châtimens sévères; les évêques, ainsi que les prêtres, seront considérés comme traîtres envers l'État et devront quitter le pays¹.

On a vu que Sabbas avait dû prendre cette décision. En 1567 Georges était intitulé „évêque et surintendant des églises roumaines“, un nouveau

gressionem, ob abrenunciationem professionis evangelicae et doctrinae christianae factam“. Cf. également l'acte du 2 juillet 1569, identique, chez Pâclișanu, dans la *Cultura Creștină*, I, pp. 285-286.

¹ Hurmuzaki, II^a, p. 601 et suiv., no. 301.

titre pour une situation tout-à-fait différente de celle qu'avait eue ses prédécesseurs.

Comme les Roumains s'obstinaient à garder leurs icônes, le „balbutiement“ des syllabes slaves dans l'office et tout ce qui tenait à leur „ancienne loi“, le prince ordonna, le 26 octobre 1567, aux „pasteurs des églises roumaines sises partout dans ce pays de Transylvanie“ de se soumettre au surintendant, de fréquenter les synodes, de donner les revenus habituels à leur nouveau chef, de cesser les offenses à son égard, de corriger leur conduite, sous la menace d'être poursuivis par l'administration entière, jusqu'aux voévodes et cnèzes de villages. Un nouvel ordre, du 11 novembre, portait que „la langue serbe“ soit partout remplacée par „cette vraie langue roumaine, pour le bien général“¹.

L'évêque Sabbas avait résidé près de Sas-Sebeș. Le surintendant, sans être admis dans la capitale du pays même, avait sa demeure dans un village voisin, à Tiuș. Au commencement de l'année 1568, ce surintendant, qui s'intitule „le prêtre Georges, évêque roumain“, s'adresse aux habitants de Bistrița pour leur faire savoir que leurs conationaux de Brașov „entretiennent depuis trois ans un prédicateur roumain chrétien, un de nos disciples“, et que, dans un synode récent,

¹ *Ibid.*, II^a, pp. 3-6, no. 3; II^b, p. 707, no. 375; pp. 717-718, no. 380; *ibid.* XV, pp. 625-626, no. 1168.

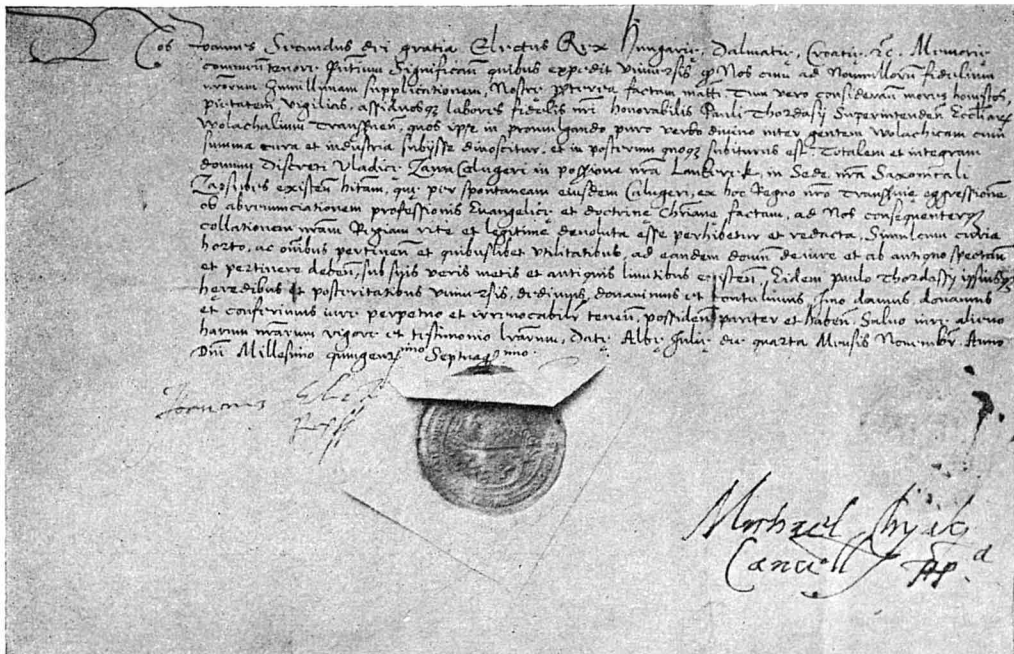


Fig. 9. — Ordre de Jean-Sigismond Zápolya concernant la maison de l'évêque Paul Tordași (1570)

tenu dans ce village, les habitants roumains du district de Bistrița ont eu aussi leur représentant. Cependant la propagande n'avance pas et l'évêque Georges meurt sans avoir eu la satisfaction de voir avancer, — s'il était sincère lui-même —, son oeuvre.

Le 8 février 1569, après une nouvelle Diète qui prit des mesures pour convertir les paysans roumains, le prince nommait un autre „évêque ou surintendant général des églises roumaines de ce pays de Transylvanie“. Cette fois aussi on avait choisi un noble sur le territoire roumain des régions occidentales de la province, originaire des environs de Inidoara, Paul Tordassy, ou, en roumain, Turdaș. Il s'intitulait „prêtre et évêque des Roumains“.

Le prince recommandait de ne pas lui faire violence, de lui accorder une garde personnelle chaque fois que la nécessité l'exigerait. Ceci suffit pour se rendre compte de la sympathie que sa propagande devait inspirer aux paysans. Il pouvait habiter dans l'ancienne maison épiscopale de Lan crăm, et ses revenus étaient fixés à un florin par an pour chaque prêtre; le clergé du village lui-même devait recevoir de chaque famille une meule de foin¹.

¹ *Ibid.*, II^b, pp. 656-657; XV, p. 635, no. 1183; cf. Bunea, *Ierarhia*, pp. 304-305; Hurmuzaki, XV, p. 635, no. 1183; Bunea, loc. cit, pp. 304-305; Păclișanu, dans la *Cultura Creștină*, I, pp. 255-286. Cf. le même, *ibid.*, pp. 421 et suiv., ainsi que p. 660.

La mission de Tordassy était celle de rassembler des synodes, tout aussi vains en ce qui concerne le résultat réel que ceux tenus par son prédécesseur. A Aiud (Enyed), le 16 octobre 1569, il ordonnait d'abandonner tout ce qui dans la tradition ne concordait pas avec les Écritures, de renoncer au culte „des saints ou d'autres morts“, de faire chaque semaine une leçon de catéchisme aux paroissiens, de propager la connaissance du Credo, du Pater et des prières usuelles, ceux qui ne les connaîtraient pas n'ayant pas le droit de recevoir les derniers sacrements. Les prêtres „serbes“ devaient être chassés, c'est-à-dire ceux qui employaient encore le slavon dans l'office; les autres avaient le droit de contracter un second mariage. On a encore de lui une convocation pour le synode qui devait s'ouvrir au commencement de l'année 1571 dans la ville de Cluj. Les prêtres devaient s'y rendre munis de l'argent nécessaire pour acheter le Psautier de Coresi et son Office, qui ne nous a pas été conservé; autrement ils seront mis à l'amende et verront leur bétail séquestré. Au cours de cette même année, le 14 mars, le prince, qu'on ne peut pas considérer comme un ennemi des Roumains dont il parlait aussi la langue, selon le témoignage de l'italien Gromo, qui connaissait parfaitement la Transylvanie ¹, mourait

¹ *Revista istorică*, I, p. 67.

en professant la foi arienne, après avoir été tour à tour catholique, luthérien et calviniste.

L'incohérence de sa propre conscience ne produisit cependant pas une même incohérence dans son action religieuse, qui est en ce qui concerne les Roumains, parfaitement unitaire. Dans des buts manifestement politiques, il avait cherché à organiser, ainsi qu'il a été dit, l'élément villageois roumain en une Église d'État complètement soumise à ses ordres et formant même, à l'égard des autres nationalités moins fidèles et conscientes, un vrai *instrumentum regni*. Il aurait été possible que son successeur fût un Roumain.

Gaspard Bekes, ancien page de Jean-Sigismond, auquel il avait été recommandé par Pétrovitch, avait été fermier de la dîme royale et préfet du trésor, chargé de missions à la Porte et auprès de l'empereur Maximilien. Né vers 1520, il était le fils d'un simple noble, Roumain du Banat, Ladislas de Cornet, Dâmbovița et Găvoștea, qui avait rempli pendant quelque temps les fonctions de Ban de Lugoj. Lui-même représenta pendant plusieurs années à la Cour les intérêts de ces habitants roumains de la „Valachie Citérieure“, où, pendant les derniers temps, les fonctions suprêmes avaient été exercées par Nicolas Kérépovitch, dont la fille épousa le prince de Valachie, Pierre. Gaspard avait acheté au fils d'Étienne Mailat, Gabriel, la citadelle de Făgăraș,

au prix de 30.000 thalers, et il y vivait au milieu d'une population roumaine au moment où la mort inattendue de son souverain lui fit perdre un héritage depuis longtemps convoité.

Au moment où un Roumain de Lugoj, Jean Luca, était capitaine de Munkács, où un voévode Bunea disposait des forces militaires de la ville de Caransebeș, où la famille Iojica, qui donnera un chancelier à la Transylvanie, commençait à gagner de l'importance, au moment où cette „Valachie Citérieure“ abandonnait l'Église catholique, devenant un des grands centres de la Réforme, Bekes apparaît, avec son double caractère, comme la personnification du hobereau roumain, brave et habile, qui, appuyé sur la loi nouvelle, ambitionne d'occuper les premières places dans le pays, voire même „l'héritage du roi“. Et il le méritait bien. Un contemporain italien le décrit, dans les termes suivants: „Roumain, d'origine plébéienne, mais grand et bel esprit, aimant naturellement le faste... Il parle aux Italiens en italien, langue qui lui est très familière“¹.

Son adversaire fut le second Étienne Báthory de Somlyó (en roumain: Șimlău, territoire situé au Nord-Ouest de la Transylvanie et habité en grande partie par des paysans roumains). Il n'avait lui-même aucune relation de famille avec

¹ *Ibid.*

la noblesse de cette race, à laquelle appartenait Bekes, mais André, frère d'Étienne, avait épousé l'héritière d'Étienne Mailat, Marguerite de Făgăraș.

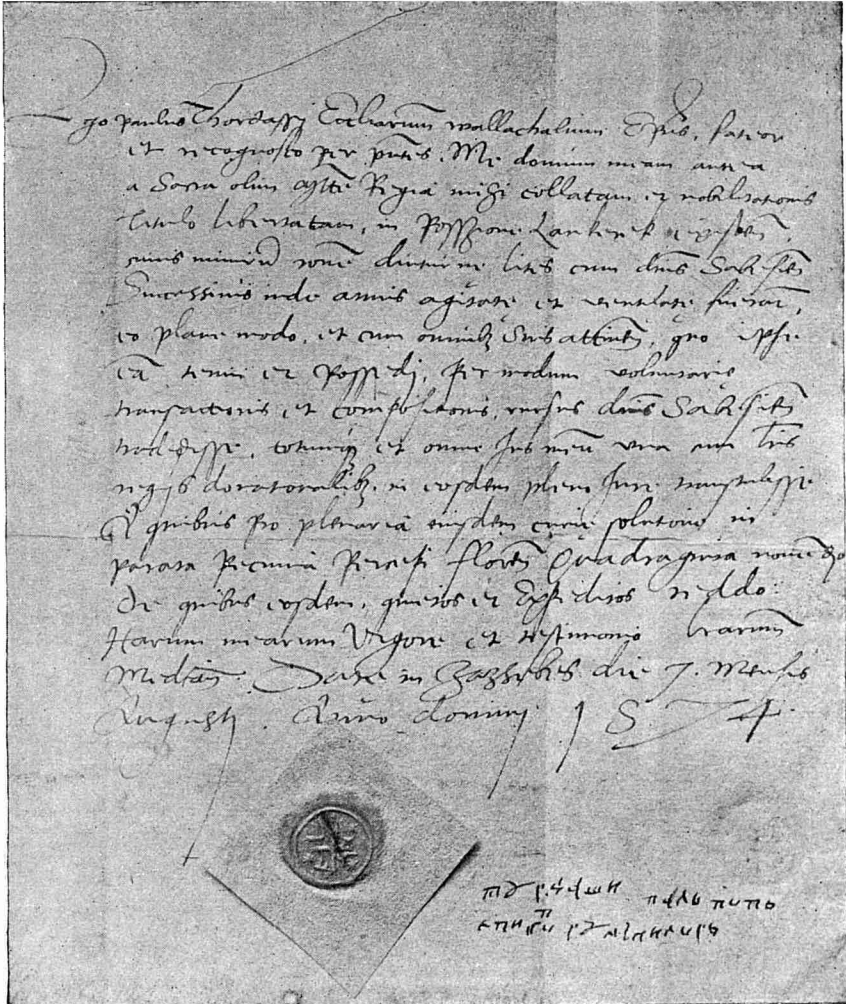
Báthory était catholique, mais assistait à l'office calviniste; cela caractérise aussi sa politique envers les Roumains. La diète de 1571 ordonna le maintien de la situation laissée sous ce rapport par Jean-Sigismond. Tordassy était libre de poursuivre son oeuvre de catéchisation calviniste, et on le rencontre encore jusqu'au printemps de l'année 1577; cependant l'État qui le tolérait se gardait bien de lui accorder cet appui énergique, bien inutile, qu'on rencontre pendant le règne du prince précédent.

Mais, dès le 5 octobre 1571, Étienne se prévalait de son droit de nommer les évêques et, exauçant „la prière de ses conseillers, ainsi que d'autres personnes“, parmi lesquelles probablement le prince de Moldavie lui-même, il accordait le titre d'évêque au „moine Euthyme“. L'acte de nomination, très prudent et réservé, lui attribue seulement des droits sur „les églises roumaines qui appartiennent à sa profession et à sa religion“; il réserve „le consentement des patrons“, et défend de „molester ceux qui auraient une autre opinion“ (*partis dissencientis*). Autrement Euthyme pouvait „célébrer les mystères de l'Église de son rite“, ce qui suffit pour montrer qu'il n'est plus question d'un surintendant calviniste, de même qu'il n'est pas question

de la création d'un évêque d'État appartenant à la confession orthodoxe¹.

Euthyme venait de Moldavie, où il avait été supérieur du grand couvent de Neamț et y avait rédigé la chronique du règne d'Alexandre Lăpușneanu. Il semble que le nouveau prince de Transylvanie voulut éviter sa consécration dans un des États voisins, puisque l'évêque dut se rendre en Serbie, auprès du patriarche d'Ipec ou Pec, reconstitué par le Grand-Vizir Mohammed Socoli, au profit de ses parents Macarius et Antoine, dont le successeur devait être le Roumain Jean. C'était aussi une manière de témoigner des sentiments de fidélité à l'égard du Sultan sur les terres d'administration directes duquel se trouvait ce nouveau patriarche. Après son retour, Euthyme fut recommandé aux officiers de la principauté, ainsi qu'aux nobles disposés à tolérer l'exercice de ses droits. Il fallut une recommandation spéciale pour qu'il eût le droit de fonctionner dans le district de Orade, confié aux soins de Christophe, frère du prince, et où, en 1566 et 1569, des synodes avaient travaillé énergiquement pour la propagation du calvinisme. Un troisième acte de recommandation, daté du 13 février 1573, concerne particulièrement le district de Maramourèche, où nous avons

¹ La nomination a été publiée à nouveau dans le volume XV de la collection Hurmuzaki.



go paulus Tordasi, Ecliarum wallachalium, Episcopus, sanctorum
 et recognosco per prius. Me dominum meum annu
 a Sora olim castri Rya mihi collatum, et redhibitionis
 libro libertatum, in possessione Lankon et viciniam
 suis minime non dimisi in libro cum dno Salk pto
 Smissinis inde amicit agison et renatorum finem,
 et plam modo, et cum omnibus subactis, pro ppi
 et hinc et possidj, per modum redimeris
 hunc actum, et completionis, messe dno Salk pto
 hunc dno, ut hinc et omne sub me non annu
 nunc de honorabilibus, in eisdem plam finem hunc ppi
 et quibus pro plam in eisdem curia plam in
 parasa Ricunia pncipi floribus quadraginta non de
 de quibus eisdem, quibus et exp dno in pldo
 Harum in arum Vigore et hunc in hunc
 Madras. Dno in Ragsvobis die 7. mensis
 Augusti. Anno domini 1574.



под 144 шк. пдль по по
 стипу 12 пдль шк 19

Fig. 10. — Document de l'évêque Paul Tordasi (signature roumaine)

les preuves qu'à ce moment la langue roumaine avait aussi un caractère officiel.

On a de cette façon l'extension réelle de l'autorité d'un évêque orthodoxe en Transylvanie. Euthyme remplaçait donc tous les évêques de rite oriental qui l'avaient précédé; il se substituait à leur autorité aussi bien dans le centre de la province elle-même que dans les districts de l'Ouest et du Nord réunis à la Transylvanie sous le sceptre de Báthory. L'action de Jean-Sigismond avait donc eu ce grand avantage d'avoir créé un évêché unitaire pour tous les Roumains, bien que sous la forme calviniste que ces Roumains ne voulaient pas adopter. Aussitôt que les circonstances changèrent, l'évêché orthodoxe, restauré, hérita de ce caractère généralement roumain que continuait à réclamer la surintendance calviniste qui se mourait, totalement négligée, dans un coin obscur de la province.

Avant l'été de l'année 1574, Euthyme quittait le pays sans y avoir été contraint. Il semble que, rappelé en Moldavie par le prince Jean-le-Terrible, pour participer au synode de destitution de l'évêque Georges de Roman, il prit la place de ce dernier. On le voit passer par Braşov pour se rendre à sa nouvelle destination, et, dès le mois de juin de la même année, Étienne Báthory nommait à sa place le moine Christophe, lui recommandant d'exercer les droits épiscopaux sur les Roumains qui appartiennent „à la loi

roumaine ou grecque", — car il faut traduire par : „roumaine" le terme de „romana" qui se trouve dans l'acte de donation et qui ne peut signifier l'Église catholique ¹.

Cette même année 1574 vit la fin de la grande lutte pour la possession de la Transylvanie, livrée entre Bekes et Báthory. Le premier avait été soutenu aussi par les Szekler. Il n'y a aucune preuve que la noblesse roumaine ait sympathisé pour sa cause. Au contraire, après sa défaite, Bekes fut attaqué dans les montagnes de Baia-Mare „par les Roumains et autres paysans".

Peu après son triomphe, Étienne Báthory était élu roi en Pologne et cédait l'administration de la Transylvanie à son frère Christophe, homme doux et d'un caractère indécis.

Sous cette administration, l'évêché calviniste continua à déchoir. Un autre Tordassy, Michel, successeur de Paul, s'intitulait „évêque élu", pour se distinguer de l'évêque nommé par le prince sans une élection préalable de la part de l'Église valaque, mais simplement sur la recommandation de certains nobles et princes voisins, évêque qui exerçait son autorité sur certaines régions du Sud-Ouest de la Transylvanie et sur le Banat, en 1582. C'est sous son égide que fut imprimée la

¹ L'acte de nomination se trouve également parmi les documents que nous avons publiés dans le volume XV de la collection Hurmuzaki.

première traduction roumaine de l'Ancien Testament, un des monuments les plus importants de l'ancienne littérature roumaine.

Mais la place de Christophe, l'évêque orthodoxe, avait été prise par un Gennadius, qui était un vrai évêque des Roumains de Transylvanie. Cette fois, — nous ignorons les conditions dans lesquelles fut accomplie la consécration de Christophe lui-même —, le nouvel évêque se rendit, comme l'avait fait Jean de Peşteana, en Valachie, pour y être consacré, et il en revenait par Braşov, au mois de décembre 1578. Dans son titre il affirmait son caractère de chef spirituel de tous les Roumains appartenant à l'ancienne loi; il mentionne la Transylvanie entière et le district de Orade, laissant de côté le Maramourèche, mais insistant sur le fait qu'il a sous sa crosse „toute la domination de Sa Grandeur Christophe Báthory“¹.

Il se disait Métropolitite et se rendait bien compte de la valeur canonique de ce titre, puisqu'il avait été consacré par Séraphin, le Métropolitite de Valachie, en mesure de donner des indications sous ce rapport. Il devait avoir donc un suffragant, et ce suffragant ne pouvait tenir sous son autorité que cette région du Maramourèche et des parties voisines de la Transylvanie qui manquent justement dans le titre de Gen-

¹ Cf. notre *Istoria Bisericii*, I, aux pages 181-182.

nadius, après avoir figuré parmi les provinces soumises à l'autorité d'Euthyme. De fait, il était impossible de laisser disparaître l'évêché de Vad, que la Moldavie avait intérêt à maintenir dans les régions voisines, soumises au prince transylvain. La surintendance calviniste s'était développée sans aucune relation avec les anciennes formes épiscopales. On pourrait admettre que l'évêché orthodoxe, rétabli par Étienne Báthory, bien que le Siège en fût occupé par un prélat venu de Moldavie, était la continuation de l'évêché du Sud qui avait sa résidence à Geoagiu. L'évêché de Vad subsistait donc à côté de cette nouvelle Métropole, dans une situation subordonnée. On le voit bien par la reconnaissance, — après le départ d'Euthyme et avant l'année 1575, quand Étienne Báthory quitta la Transylvanie —, d'un moine Spiridon, comme successeur dudit Euthyme, mais seulement dans ces régions du Nord, à savoir les comtés de Turda, de Cluj, de Doboca, du Solnoc Intérieur, auxquels furent réunis plus tard, sous ce rapport, aussi les comtés de Crasna et du Solnoc Moyen¹.

On connaît l'extension de ce diocèse par une confirmation de l'année 1585. Le grand propagandiste catholique, Possevino, qui traversa à cette époque la Transylvanie, mentionne, dans

¹ Bunea, *Vechile episcopii*, p. 57, note 1.

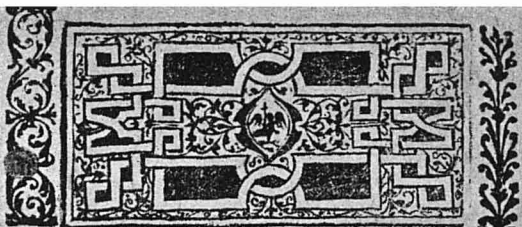
un livre consacré à cette province en 1584, la présence à Alba-Julia (c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de la capitale, ayant sa maison, dont il est parlé dans un document, près du lac et du jardin princier) du Métropolitain „qui a fondé presque toutes les églises possédées à présent par les Roumains en Transylvanie“. Il s'agit, de fait, d'une confusion avec les églises calvinistes, formées tout récemment sous l'influence de l'État. Puis il mentionne la présence d'un autre évêque dans le district de Dej et d'un troisième du côté de Şimlău, qui paraît n'être que le protopope de Şegheşti, car on rencontre en 1628 un protopope Démètre de Sălăgiu, territoire dont la capitale était Şimlău.

À la mort de Gennadius, une double mesure fut prise par le jeune prince Sigismond, fils et successeur de Christophe. Le 6 février 1585, Spiridon fut confirmé, ainsi qu'il a été dit plus haut, comme évêque de la „secte grecque“, ce qui ne cadre guère avec le titre de surintendant qu'on lui donnait, plutôt par une tradition de chancellerie que pour préciser le sens religieux de sa mission, et, en ce qui concerne la situation métropolitaine, le grand Siège episcopal laissé libre par le défunt, le prince nommait, le 20 mars, Jean, le supérieur de Prislop, ancienne fondation de Saint Nicodème, refaite, ainsi qu'on l'a déjà dit, par la princesse valaque Zamfira. Suivant la tradition de Gennadius, Jean alla se

faire consacrer en Valachie par le Métropolitte Séraphin. Les relations avec la principauté valaque, momentanément gâtées, du temps de Jean-Sigismond, par suite de la répudiation de la princesse Hélène, „soeur adoptive“ de ce prince, avaient été reprises sous les successeurs de Pierre, et elles étaient excellentes à ce moment.

Bientôt le Siège princier de Valachie appartint à ce grand rebelle contre les Turcs, destiné à être le conquérant roumain de la Transylvanie, Michel-le-Brave, qui prit possession de sa principauté au mois de septembre 1593. Participant du côté des chrétiens à la guerre qui avait éclaté récemment entre les Impériaux et les Turcs, Michel dut chercher un appui auprès de son voisin de Transylvanie, après avoir conclu une ligue militaire avec le prince moldave.

En 1595, les troupes du Grand-Vizir Sinan se préparaient à entrer en Valachie, où, ayant été battues d'abord à Călugăreni, elles furent libres ensuite de prendre pour quelques mois possession du pays, qu'on entendait soumettre à l'autorité directe du Sultan. Avant ce moment décisif, Michel dut s'entendre, sous la forme d'un traité, avec Sigismond Báthory, dont la vanité équivalait l'impuissance sous tous les rapports et qui vivait en même temps dans les idées de gloire et de conquête de Rome ancienne, inculquées par les Jésuites, ses précepteurs, et, d'un autre



СВѢТЛО И КРАСНОЕ СЛОВО

СВѢТЛО И КРАСНОЕ СЛОВО •
ЗНАЮМО БѢ СЛОВО • НЕ СЛОВО БѢ КЛѢУ •
НѢА БѢ СЛОВО • СЕ БѢ ИСКОНН КЛѢУ •
ВЗСОУ ТѢМЪ БЫША И БЕЗНЕГО НИТОЖЕ
БЫ ЕЖЕ БЫ • ВЪТОМЪ ЖИВОУ БѢ • И ЖИВОУ
БѢ СВѢТЪ ЧЛКѢ • И СВѢТЪ ВЪ ТѢМЪ СВѢТНОУ •
И ТѢМЪ ЕГО НЕ ОБВѢТЪ • БЫ СЪ ЧЛКѢ ПОСЛА
НА ШБА ИМА ЕМОУ ИУАННѢ • СЕ ПРІИДЕ ВЪ СВѢ
ДѢТЕЛСТВО • ДА СВѢДѢТЕЛСТВУЕТЪ О СВѢТѢ •
ДА ВЪ СѢ ВѢРЖ ИМЖЕ ИМЪ • НЕ БѢ ТѢ СВѢТЪ •
ИЖ ДА СВѢТЕЛСТВУЕТЪ О СВѢТѢ • БѢ СВѢТЪ И
СТИИНЫИ • ИЖЕ ПРОСВѢЩАЕТЪ ВЪ СЪКОГО ЧЛКА
ГРѢДЖАГО ВЪ МІРѢ • ВЪ МІРѢ БѢ ИМѢРЪ ТѢМЪ
БЫ • ИМѢРЪ ЕГО НЕ ПОЗНА • ВЪ СВОА ПРІИДЕ •
СКОИ ЕГО НЕ ПРІАША • ЕЛЦАЖЕ ПРІАШЕ ЕГО •
ДА ИМЪ ШЕЛАСТЬ ЧЛДѢ БЖІЕМЪ БЫТИ • ВѢ

Fig. 11. — Page de l'Octoïque roumain imprimé par Coresi en Transylvanie (1578)

côté, dans les traditions féodales du royaume de Hongrie à l'époque de Matthias Corvin et de cet empereur et roi Sigismond dont il portait le nom. A la tête de la brillante ambassade qui se rendit à la Cour transylvaine pour conclure ce traité, se trouvaient aussi le chef de l'Église valaque, le Métropolitte Euthyme, qui avait renoué des relations étroites avec le Patriarcat de Constantinople, un autre clerc cultivé, Luc de Chypre, célèbre calligraphe et fondateur d'une école de copistes grecs, et enfin ce Théophile, évêque de Râmnic, qui fut le patron de la littérature roumaine naissante. Le traité contenait des clauses humiliantes pour la principauté valaque, qui abdiquait non seulement son indépendance réelle, mais son autonomie même en admettant le contrôle du „roi“ de Transylvanie et son imixtion dans toutes les affaires politiques et administratives. Mais, en échange, si les boïars s'étaient montrés tellement oublieux des droits et de l'honneur de leur patrie, les évêques surent gagner une clause d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de l'organisation ecclésiastique de tous les Roumains, pour la solidarité de l'hierarchy de leur Église: „toutes les églises valaques des possessions de Sa Sérénité“, était-il dit dans ce paragraphe, „seront soumises à la juridiction et aux ordres de l'archevêque de Târgoviște, selon les dispositions du droit ecclésiastique et de l'ordonnation de ce règne, et ils

pourront recueillir leurs revenus habituels et coutumiers ¹“.

On reconnaissait donc en même temps le caractère parfaitement orthodoxe, canonique, de tout point pareil à celui de l'Église valaque, de cet Église de Transylvanie, qui échappait définitivement au réseau de la propagande calviniste, dont il n'est même pas fait mention, ce qui est bien naturel pour un prince qui, comme Sigismond, avait rétabli l'évêché catholique de Alba-Julia. Et, d'un autre côté, les liens religieux et culturels entre la Transylvanie et la principauté valaque, existant depuis longtemps sans une reconnaissance officielle de la part d'un prince transylvain, recevaient une consécration éclatante. D'ailleurs, presque au même moment, tout en réservant le district seul de Făgăraș aux calvinistes, le prince de Transylvanie attribuait au Métropolitain Jean le revenu d'un florin par an que des Diètes antérieures avaient réservé pour le surintendant calviniste.

Il n'était plus question de l'évêché dépendant de la Moldavie pour le Nord de la province. Spiridon continuait peut-être à fonctionner, mais

¹ „Omnes etiam ecclesiae valachicales in ditionibus Suae Serenitatis existentes erunt sub jurisdictione vel dispositione archiepiscopi tergovistiensis, iuxta ecclesiastici juris et ordinis illius regni dispositionem, proventusque suos solitos et ordinarios percipere poterunt“; Hurmuzaki, III, pages 212 ou page 474.

ses fonctions n'avaient plus rien d'officiel. Le Maramourèche seul continuait à dépendre de l'évêque russe de Munkács, et le monde officiel confondait volontiers, ainsi qu'on le voit en 1582, Ruthènes et Roumains, en écrivant de sang-froid : „les Ruthènes qu'on appelle aussi Roumains“. Un évêque Vladislas se rendait à la Cour en 1597, mais il faut tenir compte du fait que ces régions du Nord du Maramourèche n'appartenaient pas au prince de Transylvanie, qu'elles dépendaient de l'empereur et que, par conséquent, cette organisation religieuse distincte était en relation avec une autre juridiction politique. De fait, la Transylvanie entière appartenait, sauf le district de Făgăraș, — et il vaudrait mieux dire : la ville seule de Făgăraș, — à l'évêque métropolitain Jean, et cet évêque dépendait sous tous les rapports canoniques de la Métropole valaque. La grande oeuvre d'unité religieuse roumaine en Transylvanie sous la forme orthodoxe et de la solidarité de cette Église avec l'Église de Târgoviște était accomplie.

La nouvelle Église devenait ainsi officielle, bénéficiant cependant des éléments culturels gagnés à l'époque calviniste. On a vu ce qui avait été accompli à l'aide de la presse de Coresi pour la popularisation des anciennes traductions des Évangiles, des Actes des Apôtres et la rédaction de nouvelles versions de la liturgie, des livres de prière et des commentaires des Évan-

giles sous le prince Jean-Sigismond. A l'époque où Gennadius était Métropolitte de Transylvanie, son voisin valaque Séraphin lui prêta, à sa demande, le célèbre Commentaire des Évangiles dû à Théophylacte, archevêque de Bulgarie, puis les prêtres de Braşov, du faubourg de Şchei: Jean, qui se faisait nommer, à la grecque, Iani, et Michel, en firent une traduction, qui fut aussitôt imprimée par Coresi, et non à Sas-Sebeş, où il avait transporté pour quelque temps sa typographie rudimentaire, mais bien à Braşov même, grâce au patronage du magistrat de la ville, Luc Hirschel: c'est la grande *Cazanîa* (livre de Prêches), parue en 1581. Les calvinistes du Banat et des régions voisines de Transylvanie opposèrent à ce grand ouvrage un autre, digne de lui être comparé, utilisant les originaux slavons, grecs et hébreux, mais s'inspirant plus directement d'une traduction magyare. Le prédicateur de Caransebeş, Étienne Herce, le précepteur de la nouvelle école, qui avait remplacé celle des catholiques dans la même ville, Efrem Zăcan, et un second prédicateur de Lugoj, Moïse Peştişel, qui employèrent aussi les connaissances et le travail du protopope de Inidoara, Akyrius, successeur de Moïse, mentionné en 1582, unirent leur travail pour donner la traduction de l'Ancien Testament.

Il aurait été naturel que les dépenses en fussent supportées par le Ban roumain de la pro-



Fig. 12. — Page de la Bible roumaine imprimée à Orăștie (1582)

vince; cependant, au cours de ces derniers temps, une puissante propagande catholique, menée par les Jésuites, qui gagnèrent beaucoup d'adhérents, avait eu lieu. Leurs prêtres insistaient sur le fait qu'il fallait employer le roumain exclusivement pour se faire entendre par ces nobles, portant des noms et des prénoms hongrois, mais conservant leur ancienne langue et ignorant pour la plupart le magyar.

Celui qui supporta les dépenses de la publication de cette *Palia* fut un Hongrois, — il faut se rappeler aussi l'exemple donné par Nicolas Forró, — François Geszty, habitant Deva et portant le titre de „capitaine de la Transylvanie et de la Hongrie“, un futur combattant contre les Turcs sur la ligne du Danube et représentant du prince Sigismond en Moldavie. On s'explique d'autant plus ces sympathies de Geszty pour la langue roumaine mise au service de la Réforme par le fait que sa mère, Sophie, était la fille d'une Clara Cârdea, fille elle-même d'un Ban roumain de ce nom. Sa descendance maternelle suffisait donc pour lui inspirer ces sentiments.

Le livre dut être très goûté dans ce Banat dont on pouvait dire, en 1584, que „si Orade est une vraie ville hongroise, Lugoj et Caransebeş appartiennent à la Valachie“¹.

¹ Veress, loc. cit., p. 63.

X.

Michel-le-Brave et la Transylvanie.

Le traité conclu par Michel-le-Brave, — ainsi que, du reste, par son voisin de Moldavie, Étienne Răzvan, — avec Sigismond ¹, qui se voyait déjà roi de Serbie et suzerain des princes roumains et qui considérait ses voisins, beaucoup plus capables sous le rapport militaire et dont l'un, Michel, avait le génie de la conquête, comme de simples capitaines soumis à ses ordres, qu'il devait contrôler et qu'il pouvait remplacer, ce traité ne dura que jusqu'à ce que Sinan-Pacha fut contraint, par l'intervention réunie de Michel, d'Étienne et de Sigismond Báthory lui-même, de quitter le territoire valaque. Aussitôt le patron transylvain dut renoncer formellement à ses droits, et l'ancien état de choses, l'autonomie à titre de parité des trois principautés, fut de fait rétabli, d'autant plus qu'en Moldavie Étienne Răzvan avait été remplacé pendant son absence par le protégé du chancelier polonais Zamoyski, Jérémie Movilă.

¹ Voy. plus haut, pp. 237-238.

Michel resta cependant le grand ami de Sigismond, qui comprenait, de son côté, les sacrifices qu'il fallait faire pour maintenir dans sa politique chrétienne le prince de Valachie. Comme cependant des difficultés surgissaient dans la situation des deux pays envers les Turcs que les Impériaux ne parvenaient pas à vaincre, Michel fit, à la fin de l'année 1596, un voyage en Transylvanie pour s'entendre avec celui qui gardait encore des illusions de suzeraineté à son égard. Une réception brillante lui fut faite. Au-devant du Valaque, qui arrivait à la tête d'une suite de cinquante cavaliers, les nobles transylvains vinrent dans leurs voitures de luxe à la distance d'un quart de mille. Le 31 décembre, Michel se rendait avec la même suite à la Cour, où l'attendait le nonce du Pape, Malaspina. Il présenta des dons de zibelines et de brocard et parla pendant une heure et demie, exposant les difficultés de sa situation. Quelques jours plus tard, il assistait, aux côtés de Sigismond, à la liturgie catholique; le soir, il prenait part à la réception solennelle d'un tchaouch turc. Le chancelier Josika lui offrit un banquet. Après une audience de congé le prince valaque partit le 6 janvier 1597, emportant les dons précieux faits par son ami. Il avait obtenu, outre des places de refuge, le village de Buia, près de Sibiu, et celui de Sena.

En même temps, pour le gagner aussi par des

concessions faites à sa religion, Sigismond lui permit de bâtir pour le Métropolitain Jean un couvent „sur la colline près de la citadelle“¹.

Une église roumaine existait antérieurement sur cet emplacement, et l'ancien prince moldave Aaron, déposé et emprisonné en Transylvanie, y avait été enterré peu de mois auparavant. On y voyait aussi le tombeau de Danciul de Brâncoveni, envoyé de Michel, et qui y était mort au cours de sa mission. Le sceau de la Métropole porte cependant le nom du Métropolitain Jean, et cette église métropolitaine était dédiée aux trois Archanges, parmi lesquels se trouve le patron de Michel. Il y avait probablement une bâtisse primitive, en bois, et le cloître bâti en pierres par Michel-le-Brave se trouvait sur un autre emplacement. Le nouvel édifice était nécessaire pour que l'évêque Jean eût vraiment une résidence dans la capitale de la Transylvanie, où il n'était auparavant qu'un hôte ayant une petite maison dans le voisinage de la ville. Quelques dizaines d'années plus tard, le célèbre archevêque de Kiev, restaurateur de l'Église orthodoxe russe, Pierre Movilă, qui était un des neveux du prince moldave Jérémie, s'exprimait ainsi en ce qui concerne l'oeuvre accomplie par Michel: „et il a transporté à Alba-Julia l'évêché

¹ „Monasterium in colle penes civitatem sumptibus Michaelis extrui permiserat praediisque donaverat“; Hurmuzaki, III, p. 287.

(car précédemment les évêques vivaient ailleurs), où il dure jusqu'aujourd'hui avec l'aide de Dieu, et il y a installé le premier évêque d'Alba-Julia, Jean, personnage pieux, bien pensant et simple" ¹.

Bientôt cependant Michel devait jouer un bien autre rôle en Transylvanie que celui d'un ami dévoué du prince, obtenant, en échange de sa fidélité et de ses services militaires, du grand rôle qu'il pouvait jouer sur le Danube et qui préservait la Transylvanie d'une incursion turque, des places de retraite et le droit d'élever une église pour la résidence d'un Métropolitain de sa confession et de sa race. Il est évident d'abord que, si Michel avait besoin d'un prince de Transylvanie allié aux chrétiens, le besoin que ressentait ce prince lui-même d'avoir un bon voisin de l'autre côté des Carpathes était beaucoup plus grand. De cette façon, l'ancienne importance des Principautés, et spécialement de cette Valachie à l'égard de la Transylvanie, réapparaissait. L'humble politique des princes vassaux du Sultan devait les amener à négliger tout aussi bien l'élément roumain en Transylvanie que le concours que pouvaient leur fournir les princes roumains voisins; remplissant strictement leur devoir envers la Porte, ils étaient assurés de ne pas être inquiétés dans leur possession, et en même temps

¹ *Annales de l'Académie Roumaine*, XXVII, p. 12 et suiv.

ils savaient bien que ces princes ne peuvent jamais procéder de leur propre initiative, mais seulement par ordre du Sultan. Il s'agissait donc d'obtenir les ordres nécessaires pour leur collaboration. Tout cet ordre politique était maintenant complètement renversé. La Transylvanie n'appartenait plus au Sultan; elle était en état de révolte contre son ancien maître et craignait un châtiement en cas de défaite, et le prince lui-même, qui s'était déclaré pour la chrétienté, en sacrifiant un assez grand nombre de nobles, parmi lesquels un de ses proches parents, se rendait compte parfaitement que l'insuccès de sa tentative signifiait la ruine de sa propre situation. La Valachie ainsi que la Moldavie ne dépendaient plus de Constantinople; elles représentaient l'avant-garde, exposée aux plus grands dangers, de l'offensive chrétienne, entreprise de nouveau contre le monde ottoman. Et Sigismond avait commencé par restituer à une partie de la population roumaine de ses États le rôle militaire qu'elle ne remplissait plus depuis longtemps.

Dès le mois de mai 1595, un nouveau Ban, Georges Borbély, d'origine nationale indécise, prenait le commandement des nobles de la région de Caransebeș, qui cessait de payer le tribut de 2.000 ducats dû au Sultan. Les places appartenant au Banat turc, au pachalik de Timișoara, furent aussitôt attaquées. Les nobles roumains participèrent énergiquement à cette oeuvre

guerrière, mais il ne faut pas oublier que le chancelier de Sigismond lui-même, Josika, appartenait à ces régions. Si les soldats qui combattirent sous les ordres du Ban Georges Polatitch, Serbe ou Roumain, appartenaient en grande partie à la race serbe, — à signaler aussi ce Théodore „Ladica“, dont le nom signifie „vlădică“, en roumain: évêque —, des paysans roumains étaient mêlés nécessairement à ces bandes populaires qui opéraient avec un acharnement de fanatiques contre les Turcs. Il est superflu de citer des noms: on les trouve facilement dans les nombreux documents concernant ces combats livrés dans le Banat¹.

En ce qui concerne la Valachie, Sigismond, et, après son abdication temporaire, en 1598, après l'incapacité des Impériaux de retenir son héritage, lorsqu'un autre Báthory, le cardinal André, obtint la cession de la province, ce cardinal lui-même considérait, ainsi que nous l'avons déjà dit, les nouveaux liens établis par la lutte commune contre les Turcs comme la création d'une unité politique s'étendant jusqu'au Danube et dont la direction devait appartenir au prince de Transylvanie. Le cardinal s'exprimait nettement à ce sujet dans cette phrase de ses propositions faites au Sultan: „La Valachie, qui est notre possession et se trouve entre nos

¹ Quelques-uns, aux pages 188 et 189 de l'ouvrage roumain.

pays, est notre province au même titre que la Transylvanie¹. Il ne mentionne pas la Moldavie, qui avait accepté la suzeraineté polonaise, reconnue aussi, en quelque sorte, par les Turcs¹. On a des lettres de personnages vivant sur les deux versants des Carpathes, d'où il résulte que l'on considérait l'union militaire de 1595 comme une confusion politique parfaite. La Valachie et la Moldavie, dans leur ancienne qualité, n'auraient plus existé ; elle se seraient fondues dans une unité politique supérieure chrétienne, en relation avec les anciennes traditions du royaume de Hongrie. Mais Michel pouvait se poser cette question : comme il se trouvait le plus exposé, comme il faisait des sacrifices supérieurs à ceux du prince de Transylvanie, dont l'insuccès au siège de Timișoara était évident, comme il était mieux doué et capable d'accomplir des choses supérieures, il pouvait être tenté de rétablir cette unité politique à son propre profit. D'autant plus que Sigismond Báthory avait abandonné deux fois sa province et que le cardinal André, outre son inaptitude notoire et naturelle, avait commencé des négociations avec les Turcs, ce qui constituait un danger pour la situation de Michel lui-même, sans compter les offenses que lui prodiguait la fatuité de ce jeune prince, élevé à la Cour de Pologne. Dans les derniers temps,

¹ Hurmuzaki, III, pp. 321-322.

Michel avait eu, du reste, des relations avec certains des Transylvains, qu'il employait, comme, par exemple, le Saxon Marx Schonkebonk, dans ses relations avec l'empereur¹. Mais, malgré les souvenirs d'un vingtaine d'incursions victorieuses entreprises en Transylvanie par les princes roumains de Moldavie et de Valachie, malgré les relations récentes entre le voévode valaque et la principauté voisine, ce fut un vrai coup de foudre pour la plupart des chefs politiques de la Transylvanie que l'invasion, accomplie à la fin du mois d'octobre 1599, par Michel, qui voyant des ennemis tout autour de ses possessions: Turcs au-delà du Danube, Moldaves à l'Orient, le cardinal Báthory, de concert avec les Turcs, à sa frontière septentrionale, — risqua d'un seul coup son propre avenir, sinon celui de son État. Il pénétra par le défilé, dépourvu de défense, du côté de Buzău, alors que ses troupes du pays de l'Olt devaient pénétrer par la Tour-Rouge. Il avait pris soin que les positions dominantes fussent occupées à temps par ses soldats, de sorte que, sans aucune perte, il put pénétrer en Transylvanie et, suivant vers l'Ouest la ligne des montagnes, qui lui permettait de se retirer devant un danger éventuel, il pénétra, en passant par la plaine de Braşov, jusqu'au voisinage de l'autre grande ville des Saxons

¹ *Revista Istorică*, septembre 1915.

dans le Sud, Sibiiu, dans les environs de laquelle, à Schellenberg, fut livrée la bataille unique qui remit le sort de la province entière entre les mains du vainqueur. Le cardinal n'avait pu rassembler une armée suffisante pour s'opposer aux forces importantes de Michel; les Szekler passèrent du côté de ce dernier, comme d'habitude dans les conflits entre les princes roumains et ceux de la Transylvanie. Ils avaient un motif de plus pour le faire, car la famille Báthory avait réduit de beaucoup leurs anciens privilèges, et, si Sigismond les avait restitués en 1595, à l'occasion de l'expédition en Valachie, il avait bientôt retiré ces concessions. Une très faible partie des forces du Banat, sous les ordres de Polatitch et d'un Roumain de vieille race, André Barcsai, s'était présentée dans le camp du cardinal. Le soir du 28 octobre 1599, il n'y avait plus d'armée transylvaine, et le cardinal, qui s'était réfugié du côté de la Moldavie, fut tué par des pâtres szekler, qui présentèrent sa tête à Michel et en furent récompensés par le supplice qu'ils méritaient.

André Báthory, qui venait à peine d'accomplir trente ans, n'était pas étranger à cette race valaque qui avait renversé son trône et provoqué sa mort: sa mère était en effet Marguerite, fille d'Étienne Mailat, l'héritière du duché de Făgăraș et remariée avec Jean Iffiu; elle vivait encore dans son héritage, où on l'accusait de maléfices.

Si la victoire de Michel fut décisive, il faut l'expliquer aussi par ce fait que la Transylvanie *l'accepta*, et non seulement parce qu'il se présentait comme le représentant de l'empereur, au nom duquel, aussi bien qu'en son propre nom et en celui de son fils, Nicolas Petraşcu, il avait demandé l'hommage aux troupes et aux villes. Sa présence pouvait être déplaisante pour certaines classes de la population, mais elle n'étonnait personne. Nous avons montré plus haut que l'unité politique établie par le traité du mois de mai 1595 peut être considérée comme le premier pas vers l'action politique de Michel. En outre, ce dernier avait employé, dans ses combats contre les Turcs, à Călugăreni, Giurgiu et ailleurs, des troupes qui ne se distinguaient en rien de celles employées par les princes de Transylvanie. Citons, parmi les capitaines mis à sa disposition par les voisins, le Hongrois Albert Király, le Roumain Étienne Bekes et ce même André Barcsai, mentionné plus haut. Rentrés dans leurs foyers, après la victoire, ces soldats revenaient avec les souvenirs des exploits accomplis sous le drapeau valaque et du riche butin obtenu sous la conduite d'un chef capable, qui excitait l'enthousiasme par ses vertus de grande bravoure personnelle; or il était impossible de gagner les mêmes succès et de jouir des mêmes privilèges sous les drapeaux malheureux de Sigismond Báthory. Il était naturel qu'ils préférassent le

capitaine victorieux à celui qui ne pouvait jamais trouver la voie qui mène à la victoire. Parmi les Szekler, une certaine partie était restée sous les drapeaux de Michel et, au moment où il entra en Transylvanie, il avait à sa disposition 916 cavaliers hongrois sous le capitaine Grégoire Makó, outre ceux mis sous les ordres de Gaspard Sibrik, un Hongrois aussi ¹. Sigismond avait commencé par employer des Serbes, et maintenant la plupart de ces Serbes, sous les capitaines Petco, Nicolas, Marco, Jivco le Rouge, Jivco le Noir, Ivan Brancovitch, — dont la famille occupa ensuite des dignités importantes, — Jean Mirda, Nedelco, autre Marco, Miclăuş, Démètre et le Roumain Radul, obéissaient à Michel. Des haïdoucs, les mercenaires de frontière de la Hongrie impériale, s'offraient volontiers à le servir. Les Cosaques, commandés par Branitzki, Valaoski, Oczesalski, Răstopcea, étaient familiers à la Transylvanie grâce au fait qu'ils y avaient été introduits par le voévode Étienne Báthory, devenu roi de Pologne. Après la victoire, les artilleurs du prince et les trabants (*dorobanți*) de François Thury se réunirent aux autres soldats étrangers de Michel, qui disposait, en fait de Roumains, de ses boïars, de l'infanterie paysanne des „Rouges“ et des Moldaves ayant servi précédemment sous les ordres du prince Étienne Răzvan. Or

¹ *Annales de l'Académie Roumaine*, XX, pp. 468-472

cette armée, plusieurs fois victorieuse, ressemblait de tous points à celles qu'employaient les membres de la dynastie des Báthory.

En plus, le prince Sigismond était représenté pendant ces luttes comme le représentant de l'idée chrétienne, et non comme celui de la race magyare; le pape l'avait créé capitaine de croisade, lui avait confié un drapeau, lui avait fait don d'une épée sacrée. Michel-le-Brave ne voulait rien autre que le succès de la chrétienté contre les Infidèles; toute sa carrière était celle de quelqu'un qui avait fait tous les sacrifices pour le triomphe de cette cause qu'il était en mesure de servir avec beaucoup plus d'éclat et avec des succès infiniment plus réels que Sigismond.

Il ne prétendait guère représenter une conquête roumaine au profit de la race roumaine seule. Capitaine de l'Empereur, conseiller de Rodolphe II, faisant profession de dévouement jusqu'au bout au chef de la chrétienté occidentale, auquel il avait prêté hommage, au mois de juin 1598, dans ce monastère de Dealu, près de Târgoviște, sa Capitale, où repose aujourd'hui sa tête tranchée par le fer, il faisait tout son possible pour ne pas porter atteinte aux privilèges des différentes catégories politiques de la province et ne pas froisser l'intérêt légitime de personne. Il est vrai qu'à son arrivée et à la nouvelle de sa victoire, un frisson agita les masses malheureuses de la population roumaine de Transyl-

vanie: les fuyards de l'armée vaincue furent tués sur les routes par „des individus de toutes espèces, mais surtout des Roumains de Transylvanie“¹, et il est dit même que des paysans, évidemment des paysans roumains, suivirent les drapeaux de Michel². Des bandes, composées de paysans exaspérés par l'injustice, attaquaient les châteaux, qu'ils dévastaient et brûlaient, détruisant tout ce qu'ils rencontraient sur leur chemin³.

„A la nouvelle de la défaite“, – dit le chroniqueur Szamosközy, – „qui se répandit rapidement à travers le pays entier, les Roumains, qui, vivant dans les villages, occupent toute la Transylvanie, se révoltant, s'unirent aux Roumains transalpins et étendirent leurs déprédations, en bandes et individuellement, d'un bout à l'autre de la province, confiants dans le fait que le prince appartenait à leur race. Se saisissant de leurs lances et de leurs arcs habituels, ils apparaissaient sur les grandes routes et tuaient les fuyards, dévastaient les châteaux, pillaient l'avoire des seigneurs et rendaient le malheur commun plus terrible encore. Ainsi périrent François Teke, un des comtes de Turda, Ladislas Boronkay et

¹ Chronique de Simigianus, p. 197: „omnis fere conditionis homines..., presertim vero Valachi transilvanienses“.

² „Plebeiae etiam conditionis homines“, *ibid.*, p. 196.

³ *Ibid.*, Cf. aussi Hurmuzaki, XII, p. 538, no. 858.

plusieurs autres chefs de la noblesse. Car, autant sont-ils pauvres à cause de leur paresse, qu'ils sont adonnés à la rapine et au pillage aussitôt qu'ils en trouvent l'occasion; ils croient que tout leur est permis pour remédier à leur misère. La nécessité les rend courageux et opiniâtres. Maintenant, après l'arrivée d'un prince roumain et sa victoire dans le combat, ils croyaient que tout leur sera pardonné. Ils sont d'autant plus cruels qu'auparavant, étant surpris sur un méfait, ils étaient punis des punitions les plus sévères, étant pendus, mis au pilori, décapités, suspendus à des crochets, et toutes les places de supplice étaient pleines surtout de ces gens¹. On croyait même que, par ses moines, Michel avait incité secrètement, avant son entrée dans le pays, tous les paysans roumains de cette province à tuer les nobles².

On a enfin le témoignage du noble transylvain Étienne Bocskay, qui fut plus tard un des amis de Michel: „Ici une partie des paysans se trouvent en armes; ils attaquent les maisons des nobles, y mettent le feu; ceux qui tombent entre leurs mains sont tués, et les rebelles commettent un grand nombre de larcins“³.

¹ Pp. 342-344. Aussi dans la „Historia“ de Bethlen, IV.

² *Ibid.*, Cf. aussi Hurmuzaki, XII, p. 538, no. 858

³ „Hic non exigua rusticorum pars in armis est: nobilium domos invadunt ac comburunt, comprehensosque interficiunt, variaque inaudita atrocina exercent“; *ibid.*, p. 43, no. 737.

L'état précaire dans lequel se trouvaient ces pauvres gens, rendait impossible une manifestation politique digne de ce nom. Des documents étrangers, des lettres roumaines nous font voir l'état de cette population au moment de l'invasion de Michel. On voit que leur langue, longtemps méprisée, formée maintenant selon le modèle des livres imprimés, commençait à gagner du terrain. Le grand village roumain du voisinage de Sibiiu, Săliște, qui jouissait d'un régime particulier, de même que d'autres villages de cette région, soumis aussi à des juges roumains et à des *părgari*, selon le modèle des membres de la municipalité saxonne, et ayant avec la municipalité de Sibiiu la seule relation des inspecteurs étrangers qui apparaissaient de temps à autre et des revenus en argent et en nature qu'on fournissait aux bourgeois voisins, nous fait voir, par des actes rédigés en roumain la vigueur des anciennes traditions qui se conservent sur cette terre. Ils sont surtout d'un intérêt local et national de sorte qu'il nous est impossible d'insister sur les détails. Dans le Maramourèche, la vie roumaine du moyen-âge continuait, sous des chefs qui appartenaient aux familles nobles d'une autre foi, et on voit déjà, avant la conquête de Michel, des hauts dignitaires, comme le comte Georges Pogan, le juré Thomas, Isaac Pogan, Thomas Bilț, autre dignitaire du Maramourèche, écrivant à la municipalité

de Bistrița des lettres en roumain, au caractère officiel, qui sont du plus haut intérêt pour la connaissance du dialecte parlé dans cette région, bien qu'elle n'eût jamais été soumise à un prince de race roumaine.

Ce n'était pas tout ce qu'il fallait pour que l'élément roumain profitât d'une manière durable, sous le rapport politique, de la conquête d'un prince roumain de Valachie ; mais ce qui a été dit montre qu'il y avait un état d'esprit qui, sans être nouveau, aurait pu plus tard, si la domination du voévode s'était maintenue, créer des conditions plus favorables à l'exercice de son autorité.

En apparence, Michel restait indifférent à ces manifestations tumultueuses de l'énergie vengeresse de ses co-nationaux. Le „lieutenant“ de l'empereur, s'entourait, autant qu'il était possible, de Transylvains qui avaient consenti à le servir, réunissant dans son Conseil les premiers de ses boïars et l'évêque catholique Démètre Naprágy, dont il fit son chancelier, „canțilariș“, avec un néologisme roumain, et son „gheneralîș“, son général, Moïse Székely ; il ne faut pas oublier un noble très respecté, Étienne Csáky, d'ancienne origine roumaine, qui figure aussi parmi ces conseillers ; Gaspard Kornis, général de la Transylvanie, qui avait trahi le cardinal dans ce combat de Schellenberg qui procura à Michel

la domination de la Transylvanie, fut chargé de missions importantes, et il faisait partie aussi du Conseil qui entourait le voévode.

Mais quelque chose de nouveau commençait à poindre, même dans les formes constitutionnelles de ce règne à caractère ambigu sous tant de rapports. Auprès de la chancellerie transylvaine, de langue latine et magyare, il y en avait une qui gardait les traditions roumaines et qui délivrait, fût-ce même pour des Roumains de Valachie, des actes au nom de „Michel Voévode, par la grâce de Dieu prince de Valachie, de Transylvanie et de Moldavie“, — conquise au printemps de l'année 1600, par une attaque contre Jérémie Movilă —, ou „prince de toute la Transylvanie“ ou enfin „prince de Transylvanie“¹.

Les places de confiance furent décernées à des officiers roumains: Georges le Pitar, originaire du Banat, bien qu'il portât le titre d'une dignité valaque, fut burgrave de la Capitale, qui, dans les actes roumains de cette courte domination, porte toujours le nom de Bălgrad; à Sighișoara on retrouve comme receveur Pierre Orăș, Moldave qui employait comme secrétaire un boïar de Făgăraș, Jacques. La citadelle de Făgăraș elle-même était confiée au Stolnic Badea

¹ Les actes ont été publiés dans nos *Studii și documente*, IV, dans les *Annales de l'Académie Roumaine*, XXVIII, pp. 113-114, et par Jean Bogdan, dans le *Prinos Sturdza*, p. 159 et suiv.

Grădişteanul et au Comis Iani Coşescul: sous leurs ordres se trouvait le capitaine roumain Fărcaş. Le puissant château de Kővár (en roumain Chioara), dans le Nord, et les régions voisines, jusqu'à la fondation de Martinuzzi, Gherla, étaient administrées par l'aga Leca, et cet officier, faisant une conscription des biens fonds soumis à sa juridiction, les répartissait en „hongrois“, et „roumains“. Dans le pays des Szekler, à Gőrgény-Gurghiu, le commandant était Pierre Fecior; à Cojocna, le capitaine, Michel. Le soin de surveiller Bistriţa et d'en recueillir les revenus était confié au boïar Dragoş, un Moldave aussi. Une partie de la correspondance est rédigée sans aucune gêne, en roumain, ce qui n'était pas fait pour étonner les magistrats saxons, qui employaient depuis longtemps des secrétaires spéciaux pour leur correspondance, jadis slavonne, et depuis peu des secrétaires roumains dans leurs relations avec les princes et les nobles du voisinage, avec les évêques, les supérieurs des monastères et les officiers des deux principautés.

Les Transylvains se sont plaints avec indignation des donations faites par Michel à ses gens. De fait, la Diète, réunie le 20 novembre, quelques jours après la conquête, déclara que les donations de Sigismond n'ont plus de valeur et que le nouveau prince, en sa qualité de conquérant, a le droit de disposer de n'importe

quelle partie du territoire, nonobstant des droits antérieurs. Mais, si Leca obtint des possessions dans le district de Chioar, l'Armaş Sabbas dans celui de Vécs (en roumain: Jeciu), le ban Mi-halcea, un des principaux conseillers du prince, à Ujvár (en roumain: Uioara), certains des biens-fonds confirmés à des Roumains, comme ceux qui appartenaient à la veuve de Răzvan, la princesse Marinca, étaient des donations antérieures et, en échange, la plupart de ces donations est faite à des Hongrois, comme la veuve de Keresztúry, à des Saxons ou d'autres magistrats municipaux: Gaspar Kún, Sűvégh, maire de Sibiiu, etc., sans compter des capitaines de la même race, magyare, comme Moïse Székely, qui obtint la possession de Teke (Teaca).

Aussitôt après l'occupation du pays, le trésorier de Michel dut faire le compte général des revenus. Il est rédigé en roumain et contient les noms roumains traditionnels pour les comtés et autres organisations administratives, pour les villes, etc. Du reste, la surveillance des revenus appartenait au vestiaire valaque Stoica et aux officiers de la Chambre et du Trésor du voévode. Jusqu'au dernier receveur fixé dans les villes, l'administration des finances appartenait exclusivement au vainqueur. Il faut voir tout de même dans ces faits un commencement de roumanisation de ce qui était étranger en Transylvanie et de reconnaissance de la valeur de l'élément roumain.

·dans la nomenclature, dans les coutumes, dans
·l'administration.

Les matériaux seuls manquent peut-être pour
·fixer les détails des relations entre les Roumains
·de Transylvanie et le nouveau prince de leur
·race. On peut citer des noms de notaires et
·secrétaires qui appartenaient à cette nation, de
·guerriers du Banat, un François Lugassy, de
·Lugoj, un Daniel Szálasdy, qui, malgré leurs
·noms magyars, faisaient partie de ce monde de
·hobereaux roumains, qui, après avoir servi les
·princes étrangers de Transylvanie, offraient d'au-
·tant plus volontiers leurs services à un Roumain.
·Le Banat était confié, du reste, à l'administration
·d'un de ces nobles, André Barcsai, déjà plusieurs
·fois cité.

Mais ce qui intéressait principalement Michel,
·c'était l'état de l'Église, et il avait raison de voir
·dans le développement de ces institutions épis-
·copales les fondations profondes et solides de
·l'avenir de sa nation en Transylvanie. La diète
·du 20 juin 1600 décide, sur sa demande, que
·les prêtres roumains seront complètement exem-
·ptés de charges serviles envers les seigneurs
·terriens. On a vu ce qu'il avait commencé à faire
·au profit de la Métropole roumaine avant 1599
·Cette oeuvre fut complétée pendant son admi-
·nistration : le dyptique, la liste des „archevêques”,
·telle qu'elle nous a été conservée, mentionne son
·nom et celui de la princesse Stanca, sa femme,

comme ceux „qui ont fondé la sainte Métropole de Belgrade“¹.

A Vad on trouve, dès le mois de décembre-1599, un certain Jean Cernea, avec son nom nobiliaire hongrois: Chernay, qui est intitulé „évêque serbe (orthodoxe) de certaines églises roumaines“. Il était représenté par un Roumain, Étienne Ciurea. Dans le voisinage il y avait le bien-fonds d'Étienne Răzvan, administré par sa veuve. De fait, cet évêque n'était qu'un simple-supérieur de monastère. L'ancien évêque, le vrai, Spiridon, attendait quelque part des jours meilleurs pour l'influence moldave à laquelle cet évêché du Nord devait son existence. Dans le Maramourèche ruthène, à Munkács, Michel remplaça le Russe Pétronius, qui assista, sur ses ordres, au synode de Jassy, en Moldavie, — celui qui décida, en juin 1600, le remplacement des évêques fuyards, partisans du prince Jérémie, par d'autres, fidèles au nouveau régime —, par cet archimandrite Sergius, originaire du cloître de Tismana, en Olténie, auquel on confia aussi l'ancien monastère de Peri².

¹ Ce dyptique a été publié par nous, dans les *Studii și documente*, IV. Le passage cité se trouve à la page 67.

² Les actes auxquels fait allusion M. Hodinka dans son livre hongrois sur l'évêché roumain du Maramourèche ne semblent pas exactement interprétés: il faut retenir cependant la mention des évêques roumains inconnus avant Pétronius.

Nous croyons même que l'évêque Sabbas, — qu'on retrouve dans le Banat, à Lipova, en 1607-8, appartenant peut-être à la famille Brancovitch, dont nous avons cité un membre, Ivan, comme capitaine serbe de Michel, — a pu être établi par Michel lui-même. On voit donc toute une organisation hiérarchique représentée par des Roumains, soumise au Siège métropolitain de Alba-Julia, Capitale de la Transylvanie, et aboutissant, par les relations créées dès 1595 avec le Siège de Târgoviște, à l'autorité hiérarchique supérieure de l'Église valaque elle-même.

Quelle était cependant la vraie intention politique de Michel? Son titre même, le serment qu'il exigea pour sa personne et celle de son fils répondent suffisamment à cette demande. On a en plus toute sa correspondance avec l'empereur, qui montre clairement l'idée bien naturelle qu'il se faisait de sa situation et des mérites qu'il s'était gagnés pour cet empereur, de tout ce qui devait dériver du fait de sa conquête et, d'un autre côté, la lenteur timide et perfide en même temps de la Cour impériale, le manque d'unité et d'efficacité dans son action à l'égard de celui qui venait d'un seul coup de donner à la Maison d'Autriche une grande et belle province, le défaut du sens politique, tout aussi grand que celui du sens moral, dans cette attitude envers quelqu'un qui pouvait être facilement employé

pour les buts de l'Empire lui-même et de la chrétienté.

Dès le commencement, par son envoyé Pierre l'Arménien, Michel expose les difficultés de sa situation, demandant une prompté résolution ¹.

A ce moment on pensait encore à envoyer un archiduc en Transylvanie ou à en confier le gouvernement à des généraux de grande réputation, un Schwarzenberg, un Nádasdy, ou à l'évêque Istvánffy ; d'un autre côté, Basta, commandant impérial dans la Hongrie Supérieure, un ancien ennemi de Michel, qui avait prèvenu le coup que ce général lui même voulait tenter contre André Báthory, s'efforçait par des intrigues d'obtenir la situation qu'il rêvait depuis longtemps. Quelques jours plus tard, Carlo Magno, l'agent italien de la Cour, rapportait une réponse dans laquelle Michel croyait découvrir l'admission de son désir d'être prince héréditaire de la province, son fils devant même être allié à la Maison d'Autriche. Mais la vraie intention des conseillers de l'empereur apparaît dans la consultation qu'ils donnèrent à ce moment même à

¹ Nous connaissons ces offres par un résumé présenté à l'archiduc Maximilien, dont on avait voulu faire, en 1598, le gouverneur de la Transylvanie. Ce résumé nous paraît assez peu exact. Nous en avons extrait ce qui pouvait correspondre aux intentions de Michel, ainsi que pour les actes suivants (vol. IV et XII de la collection Hurmuzaki).

leur maître sur les faits de la Transylvanie. Certains pensaient qu'on pourrait abandonner la province à Michel, mais en mettant des garnisons dans les forteresses; l'archevêque de Gran croyait qu'on pouvait laisser au Valaque l'administration de la Transylvanie, sans autre droit, mais plus tard ce prélat se ralliait aussi à l'opinion des autres, qu'il fallait accorder à cet instrument de la politique autrichienne „une récompense“, quelques secours dans la guerre contre les Turcs, une place de refuge, ou quelque chose de semblable; tout au plus aurait-on incliné à confier à Michel lui-même et à son fils cette terre conquise, dans les conditions d'un simple gouverneur, dont l'action serait contrôlée et arrêtée au besoin par une garde allemande¹.

Il fallait ouvrir la diète de Transylvanie, et l'empereur aurait désiré que Michel s'effaçât modestement devant ses délégués, Ungnad et Sigismond Forgách, ce que le conquérant trouva au-dessous de sa dignité. Il ouvrit lui-même l'assemblée en prince, comme l'avaient fait ses prédécesseurs hongrois, et aussitôt il expédia à la Cour son sage conseiller, le vieillard Mihalcea, et le trésorier Stoica. Outre des explications sur l'état de choses trouvé en Transylvanie, il transmettaient la demande que leur maître soit „con-

¹ Toutes ces opinions, à la date de novembre-décembre 1599 dans le volume XII de la collection Hurmuzaki.

firmé et maintenu dans la situation présente¹, sous n'importe quel titre : principauté, duché ou même royaume². Cette situation devait être héréditaire non seulement pour son fils, mais pour tous ses descendants. Les boulevards extérieurs de la Transylvanie, occupés par les Allemands ; Hust, une des forteresses du Maramourèche, Șimlău, Baia-Mare et Orade, ainsi que leurs districts, devaient être réunis à la Transylvanie, seul moyen de rendre possible un vrai gouvernement, car les Szekler avaient été déclarés libres de charges et les Saxons vivaient dans des conditions qui rendaient leur participation aux charges de la province beaucoup trop légères. Michel admettait volontiers la présence d'un commissaire, et surtout celle du docteur Pezzen, ancien ambassadeur à Constantinople, qu'il connaissait bien et qu'il appréciait. Il pourrait résider à Cassovie, dans la Hongrie Supérieure, à Satu-Mare ou même dans la Capitale de la province. On ne conclura pas une paix avec les Turcs sans l'y comprendre. Une garde de 2.000 cavaliers hongrois et 400 Allemands, ainsi que 50 artilleurs, seront payés par la Chambre impériale. Les donations de Sigismond devront être annulées. Le reste concerne les circonstances intérieures de la province ou les relations avec les Turcs³.

¹ „Confirmarlo et mantenerio nello stato nel quale... si trova“, *ibid.*, p. 607.

² Hurmuzaki, XII, pp. 608-609.

Lorsque la réponse de l'Empereur à l'ambassade de Pierre l'Arménien arriva, Michel s'en déclara satisfait, parce qu'on lui avait dit qu'il s'agissait de lui donner, ainsi qu'à son fils, le titre de prince du Saint Empire, et il insiste sur le fait qu'il sera difficile de faire une distinction entre ce qu'on lui donne et ce que son fils doit avoir. Cependant, le 26 janvier 1600, de nouvelles instructions furent envoyées aux ambassadeurs susdits : Michel montrait avoir pleine conscience de l'importance de l'acte qu'il avait accompli et grâce auquel, après vingt-quatre ans de séparation, la Transylvanie avait été réunie à la Couronne de Saint Étienne, „par les mesures qu'il avait prises et le sacrifice de nombreux guerriers“. „En échange de ce service et de cette fatigue, il faut bien lui laisser la Valachie et la Transylvanie, comme possessions héréditaires“, dans les limites réclamées déjà par Jean-Sigismond à la Maison d'Autriche. Tout ce qui serait conquis ensuite dans ces limites sur les Turcs serait annexé à la Transylvanie. Le titre de Sigismond devra être transmis au nouveau prince, qui n'admettait aucune diminution de son droit de donation et de jugement. L'empereur devrait lui donner des secours en argent et en troupes, des place de refuge en Hongrie, un revenu de 100.000 thalers par an et ce qui sera nécessaire pour le racheter s'il tombait entre les mains de ses ennemis.

Comme la Diète de Hongrie devait se rassembler bientôt, Michel y envoya, au mois de février, Naprágy, Kornis et un troisième noble de Transylvanie, Bornemissa, pour demander la cession, à titre héréditaire, de la Valachie et de la Transylvanie, comprenant aussi sous ce nom les „comtés extérieurs“ et les futures conquêtes sur les Turcs. Le reste des demandes faites par Michel correspondent à celles qui furent présentées à l'empereur. Pezzen, nommé commissaire impérial, fut averti, au mois de mai, que la concession de la Valachie et de la Transylvanie au même titre est une condition sine qua non d'une entente avec l'Empereur¹.

En même temps une seconde Diète était convoquée à Braşov, dans les formes habituelles aux princes prédécesseurs de Michel.

Alors que les conseillers se rendaient compte ce qu'on pouvait obtenir de plus serait une confédération, une alliance politique avec Michel, qui n'aurait pas été sans avantages pour la Maison d'Autriche, la réponse impériale partit de Pilsen le 3 février. Elle commençait par des explications sur la conduite de Basta, par des promesses de secours militaire contre les Turcs, par des recommandations concernant le sort des vaincus, par des indications sur les négociations qu'il

¹ Cf. *ibid*, pp. 707-710, 717-718, 721, 729-730, 739, 747-748.

fallait entreprendre avec les Tatars. Michel et sa famille étaient placés sous la protection de l'empereur, mais, quant au point principal, Rodolphe II s'en remettait à la réponse que trouveront convenable ses représentants déjà arrivés en Transylvanie et ceux qui viendront ensuite. Il s'agissait de „temporiser“, — l'empereur même avait employé ce terme ¹ —, et Ungnad, ainsi que le brave vieux soldat Michel Székely, qui l'accompagnait, puis, plus tard, Pezzen, avaient des instructions dans ce sens. Il fallait leurrer de promesses le voévode et laisser passer le temps.

On conçoit bien l'indignation qui saisit l'âme violente du guerrier impatient qu'était Michel. Je ne suis pas, s'écria-t-il, une femme de mauvaise vie pour qu'on se débarrasse de moi de cette façon : „je préfère risquer ma tête que d'abandonner ce que j'ai gagné“. Le Sultan, contre lequel il s'était révolté, ne lui en envoyait pas moins des présents précieux, alors que l'empereur ne trouvait rien à lui donner que „trois feuilles de papier pleines de poison, de honte et d'injures : on m'a bien dit de ne pas me fier aux Allemands. Je ferai connaître au monde entier comme on s'est joué de moi“ ².

Lorsqu'après la conquête de la Moldavie, Pezzen, après un très long retard, arriva en Tran-

¹ *Ibid.*, III, p. 373.

² *Ibid.*, IV¹, p. 703.

sylvanie, on lui présenta, au mois de juillet, des demandes de la part du voévode, qui correspondent parfaitement à ces mémoires antérieurs. Dans une première forme, Michel demandait la possession héréditaire des trois pays roumains : Transylvanie, Moldavie et Valachie, ainsi que la plupart des conditions déjà connues en ce qui concerne le titre et le secours à donner dans la guerre contre les Turcs. Les commissaires admirent seulement la possibilité de confier au conquérant l'administration de la Transylvanie, selon la coutume. Alors Michel présenta une nouvelle forme de ses propositions : il consent à ne pas être souverain, „roi“ de la province, mais, s'il sera désormais un simple gouverneur, que ce titre et ses droits soient héréditaires pour toute sa famille, l'empereur ayant seulement le droit d'être l'héritier du dernier de ses descendants. Quant aux deux pays d'outre-monts, l'empereur n'aurait que le droit de confirmer le prince élu par le pays et de lui confier le drapeau en signe de suzeraineté ; rien ne devait être changé aux anciennes coutumes locales. En outre, Michel devait avoir comme place de refuge Gurghiu, dans le pays des Szekler, Gilău, l'ancienne résidence de la reine Isabelle, Jeciu, Făgăraș, qui appartenait à l'épouse répudiée de Sigismond Báthory, l'archiduchesse Marie-Christine, cousine de l'empereur, et, dans les „comtés extérieurs“, Hust et Chioar ; même ses filles auraient le droit

d'hériter de ces possessions à titre personnel. Renouvelant la demande que lesdits comtés extérieurs fussent réunis à la Transylvanie, il voulait que ces provinces fussent agrandies aussi des conquêtes qu'il comptait accomplir dans le Banat; en commençant par Timișoara, qui avait résisté à Sigismond. Il trouvait tout naturel que ses conquêtes pussent revenir aussi à ses filles. Bien que simple gouverneur, il n'admettait pas le droit d'appel contre ses jugements et demandait absolument un secours en argent, sous la surveillance du commissaire.

Enfin, par une troisième et dernière concession, Michel n'ajoutait rien à sa demande que la Transylvanie lui fût au moins confiée à titre de gouverneur, promettant d'accorder des donations seulement au nom de l'empereur et de soumettre à sa confirmation les décisions des Diètes. Quant aux forteresses, il consentait à abandonner Chior, en échange pour quelques autres forteresses du côté de la Moravie ou de la Bohême; il fallait tout au moins lui donner, comme à Sigismond, l'ordre de la Toison d'Or: Pezzen partit, emportant un vrai traité qui devait être soumis à l'approbation de son souverain, le 10 août, suivi par les représentants du voévode, Kornis et le logothète valaque Théodose.

Lorsqu'il arriva à Prague, on savait déjà que les nobles de Transylvanie, excités par le soif de

revanche de Basta, s'étaient révoltés et que Michel était menacé d'être écrasé par la coalition entre les révoltés et les troupes impériales de la Hongrie Supérieure. Alors l'empereur écrivit à son vassal menacé que, „bien qu'il eût préféré, pour éviter les graves désavantages qui pourraient se présenter, que le voévode, ayant restitué la Transylvanie occupée au nom de Sa Majesté, s'en retournait en Valachie pour l'administrer sous la protection de l'empereur et y guetter toutes les occasions d'avancer plus loin en Turquie, avec l'aide de Sa Majesté, et bien que chez les chrétiens, et même chez les Turcs, les gouverneurs ne peuvent être nommés à vie“, on lui accorde néanmoins cette qualité de gouverneur pour la Transylvanie, „autant qu'il vivra et restera fidèle“. Mais il était obligé à observer toutes les coutumes du pays, à ne rien innover, à gouverner d'entente avec les conseillers et la diète, à avoir auprès de lui un commissaire impérial, qui devra être régent en son absence. Quant à ce qui concerne son fils, dont on espère des services fidèles, on tiendra compte de sa personne, dans cette situation ou dans une autre. En échange, la Valachie pourra être transmise aussi aux filles, si, bien entendu, elle prendraient pour époux un fidèle de l'empereur, qui sera désigné directement de Prague¹. En ce qui concerne la Mol-

¹ *Ibid.*, IV¹, p. 130. no. 119; Giurescu, dans le *Buletinul Comisiunii Istorice a României*, I. pp. 289-291.

davie, il faut attendre le développement des événements (le chancelier Zamoyski, entré dans ce pays, était sur le point d'envahir la Valachie aussi). On pourrait penser à Michel comme „voévode“, mais les habitants auront le droit, dans „les cas plus graves“, de recourir à la miséricorde de l'empereur. De plus, Michel devra consulter toujours les conseillers qu'on lui adjoindra.

Pas un mot concernant la possession héréditaire de ce Siège princier; quant aux places de refuge, Gilău appartient à l'évêque de Transylvanie, Făgăraș à l'archiduchesse Marie-Christine, et, quant à Jeciu et Gurghiu, il faut intenter un procès à Bocskai, qui en réclame la possession, et, en cas de réussite, le fisc, et non le voévode, devait en avoir la possession. Hust et Chioar devront être ramenées à l'état où elles se trouvaient avant la conquête turque. Il est impossible d'accorder à Michel le droit de donation et de jugement sans appel; tout au plus, ayant consulté les conseillers, il pourra le faire dans des limites plus étroites. Les „comtés extérieurs“ sont formellement refusés; quand aux conquêtes, Michel pourrait retenir seulement celles de moindre importance, en demandant, en plus, l'investiture à l'empereur. Il est inadmissible de promettre des subsides à terme fixe et dans une quantité donnée une fois pour toutes, mais on ne refuse pas de fournir certaines sommes d'argent, 100.000

thalers pour cette année même, mais seulement pour les employer contre les Turcs et si le voévode rompt définitivement avec eux. „Pour que le voévode puisse être compté parmi les princes“, on s'occupera de la question du titre. Les mines sont réservées pour l'empereur, qui aura son administration autonome. En général, toute la Hongrie Supérieure viendra au secours du voévode, si le voévode lui-même est disposé à lui fournir son secours. Rien ne peut être décidé sans l'avis du Conseil impérial. L'idée de Michel d'avoir un représentant à la Cour „ne déplaît pas“, mais il ne sera pas payé par le Trésor.

Les envoyés du „Valaque“ essayèrent de protester. Ils insistèrent surtout pour les places de refuge. S'ils ne purent obtenir Chioar, une réponse plus favorable fut donnée concernant les châteaux possédés par Bocskai. Si Michel conquerrait Timișoara on inclinerait à lui en donner la possession à titre de fief ou à racheter cette conquête en argent. On peut ajouter 50.000 thalers à ce qu'on avait promis, mais un tiers doit être donné en draps pour les vêtements des soldats. Enfin, si un traité serait conclu, on ajouterait aux donations celle de la forteresse de Königsberg, en Silésie.

Il est impossible de s'imaginer un acte de dérision plus sanglant que cette réponse.

Mais à ce moment Michel était vaincu. Le 18 septembre, comme il ne s'était décidé qu'à contre-

coeur à livrer bataille à des troupes que couvrait aussi l'étendard de la Maison d'Autriche, il perdit la journée de Mirăslău, à la grande joie de ces nobles de Transylvanie, „qui auraient préféré avoir à sa place un des serviteurs qui attisent le feu dans les chambres de l'empereur“. Vaincu, le Voévode frappa de la main le pommeau de son sabre et déclara qu'il poursuivra jusqu'au bout sa bonne guerre ¹.

Cependant il consentait à évacuer la Transylvanie, demandant seulement Făgăraş pour y abriter provisoirement sa famille et, en plus Gurghiu et Jeciu, mais en laissant le tout à la grâce de l'empereur. Ses intimes affirmaient qu'il aurait désiré conserver des droits sur les Szekler, ses voisins ².

Cependant les Polonais de Zamoyski se trouvaient déjà en Valachie. Michel accourut pour les repousser et fut vaincu dans des batailles livrées selon les règles d'une tactique savante. Traversant son pays, il se dirigea vers le Banat. Ce n'était pas un fuyard qui quittait le sol de sa patrie, mais bien quelqu'un qui croyait avoir le droit de se présenter devant le trône de l'empereur pour demander justice contre ceux qui, sans une autorisation de la part du souverain, avaient levé les armes contre lui et l'avaient

¹ Hurmuzaki, IV¹, p. 146, no. 130.

² *Ibid.*, p. 147.

dépouillé d'une conquête accomplie au risque de son trône et de sa vie. Il fut reçu en ennemi à son passage à travers le Banat. 500 cavaliers seuls l'accompagnaient, des haïdoucs serbes et peut-être aussi des Roumains, à une époque où cette région du Banat contenait des capitaines de grande réputation, comme Étienne Vajda, Michel Vajda, ancien page de Sigismond, et autres. Le ban André Barcsai et François Macskássy avaient abandonné la cause de Michel. Par Lipova, par Beiuş, dont le capitaine lui avait conservé sa fidélité, Michel se dirigea vers la rivière de la Tisa, qu'il passa à Tokay.

Son action à Vienne et à Prague ne nous intéresse pas ici. Il suffit de dire que l'empereur, simulant une attitude d'impartialité entre le voévode, dont il était heureux d'être débarassé, et entre Basta, imposa une réconciliation entre les deux, ce qui pouvait être d'autant plus utile que Sigismond Báthory, rappelé par toute la noblesse transylvaine, était revenu dans son héritage. Ce qui avait été ravi à Michel tombait donc le lendemain même de la victoire entre les mains des ennemis les plus acharnés de la Maison d'Autriche. Le „Valaque“ devenait de nouveau un instrument utile pour la politique autrichienne. On lui donna de l'argent et il rassembla des troupes. Aux côtés de Basta il gagna sur ces nobles de Transylvanie, rebelles pour la seconde fois, la victoire de Goroslău pour être assassiné quelques jours

plus tard, au matin du 19 août 1601, par l'ordre de Basta, au moment où Michel voulait se diriger vers Făgăraș pour délivrer sa famille assiégée.

Une chronique saxonne nomme deux des assassins qui avaient obéi aux ordres de leur capitaine, des Valons, Jacques Beauri et Levin Mortagne: ils s'appelaient Ambroise Székely et François Nagylaky.

La tête de Michel fut détachée du tronc; abandonnée, non ensevelie, pendant des jours entiers dans la plaine de Turda; elle fut apportée en Valachie par un de ses fidèles capitaines pour être déposée dans le couvent de Dealu, près des restes du père du voévode, dans cette église même où avait été prêté à l'empereur un serment que Michel n'avait jamais violé. La simple pierre qui rappelle la place où la relique avait été enterrée porte une inscription roumaine qui finit par ces mots: „et son corps gît dans la plaine de Turda, où les Allemands l'ont tué“.

XI.

Les Roumains de Transylvanie après la mort de Michel-le-Brave jusqu'à l'établissement d'un nouvel état de choses dans cette province.

Il s'agit maintenant de voir ce qui a subsisté après ce moment de brillante gloire au milieu des malheurs d'une nation entière et de l'esclavage séculaire des Roumains de Transylvanie.

Le premier résultat de la catastrophe de Mirăslău fut une persécution sauvage contre tout ce qui était en relation avec „le tyran“, avec le „Pharaon valaque“. On mit à sa charge tout ce qu'avait accompli une soldatesque mal payée, à cause du retard des subsides impériaux. A Huie-din les habitants de cette petite ville s'étaient révoltés à cause des injures faites à leurs femmes et avaient tué 50 soldats roumains et leurs femmes, ainsi que, probablement à cause de leur origine roumaine, tous les mendiants qui s'étaient rassemblés dans cette localité. La conséquence naturelle fut que des troupes fraîchement arrivées exercèrent une répression terrible, incendiant la ville et allant jusqu'à empaler les enfants sur les

pieux des haies. On parlait aussi de pillages accomplis dans certains villages saxons, de la punition de celui de Tiuș, où quelques boïars avaient été tués, etc.

Pour s'en venger, ceux qui avaient appartenu à Michel étaient recherchés dans tous les coins de la province et tués. Près de Sibiiu on arrêta dix-huit chars avec des femmes et des enfants de boïars; personne n'échappa. Michel lui-même s'exprime dans ces termes sur ces actes d'ignominie: „partout où l'on rencontre des hommes que l'on sait m'appartenir, on les tue comme l'auraient fait les Turcs. Nous voulons échapper aux Infidèles, et nous les rencontrons partout“¹.

L'ordre du 10 septembre 1600 était, du reste, formel: chaque Serbe ou Roumain en relations avec le voévode devra être tué à l'endroit même où il serait trouvé“; il fallait séquestrer le bétail qu'on entraînait. Après la proclamation de Sigismond comme prince de Transylvanie, le vieux Ban Mihalcea fut jeté en prison et y mourut. Un chroniqueur hongrois déclare que ce premier parmi les conseillers de Michel était „le plus misérable de tous les Valaques que contenait le pays transalpin et digne de ne jamais être mentionné sans le maudire“. Baba-Novac, capitaine serbe de Michel, fut empalé et son corps brûlé

¹ *Ibid.*, p. 201, no. 172.

aux côtés d'un prêtre sur la place publique, le 5 février 1601. On brisait les mains et les pieds de Jean Szelestey avant de le jeter dans le eachot où il devait finir ses jours. L'armache Sabbas eut un sort semblable. Celui qui se déclarera encore pour Michel devra être tué avec tous les siens et sa maison démolie. Tel était l'ordre de l'oligarchie magyare.

Toutes relations avec la Valachie devaient être interrompues; celui qui oserait passer la frontière maudite „allait perdre sa tête et ses biens“. „Aucun prêtre roumain ne pourra entrer dans le pays venant d'une des deux Principautés, et, quant aux moines, ils devront être proscrits pour toujours; si on rencontre quelque exemplaire de cette espèce entrant, à l'encontre de l'édit, dans le pays, il devra être pris et dépouillé sur la place publique“. Seuls les Roumains qui gardaient la frontière avaient la permission de porter des arcs.

Pourtant les Roumains de Transylvanie n'avaient pas soutenu jusqu'au bout la cause de Michel, qu'ils avaient, au contraire, abandonné comme les autres, 200 soldats seulement de sa nation sur 2.000 étant resté à ses côtés. Mais tous, les prêtres mêmes, considérés comme „séditieux et incendiaires“, devaient payer pour l'humiliation ressentie par la noblesse transylvaine, pour le privilège dont ils avaient joui

pendant les quelques mois de domination du voévode de leur race ¹.

Et cependant rien ne pouvait détruire le souvenir de la vaillance de Michel, de ses vertus comme soldat et même de ses bienfaits envers tous ceux qui l'avaient servi avec fidélité. Lorsque la Transylvanie fut de nouveau dévastée d'un bout à l'autre par les Cosaques, les Polonais, les Moldaves, les Valaques, les Valons, les Allemands, qui, dans une mêlée furieuse, se disputaient au nom de leurs maîtres cette malheureuse terre de Transylvanie, sans qu'une main de fer fût là pour arrêter leurs excès, on arriva à penser avec regret aux jours où la volonté inflexible de Michel imposait la discipline, aux plus hardis. De fait, lorsqu'en 1599 ses soldats pillaient dans la „Burzenland“, il avait déclaré formellement que ce qui arrivait était contre sa volonté et qu'il faisait son possible pour arrêter des „soldats furieux“. Partout où les provisions étaient servies ponctuellement il n'y eut pas de troubles au moment de l'invasion. Pendant l'été de l'année 1600, deux Roumains, coupables d'un crime, furent exécutés et exposés sur la place de Braşov.

Parmi les nobles de Transylvanie, Étienne Csáky élevait jusqu'aux nues la personnalité du voévode, qu'il comparait aux héros de l'antiquité, et ce fier Magyar imitait même dans la manière

¹ On trouvera les sources aux pp. 213-216 de l'ouvrage roumain.

de s'habiller le Valaque. Dans des termes émouvants Nicolas Senyey s'adressait à Michel, dans les jours malheureux de ce prince, pour l'assurer de sa fidélité inébranlable: „car je connais et j'ai vu la bravoure et la fidélité de Ta Grandeur envers la chrétienté, et j'ai compris plus d'une fois l'infidélité instable des traîtres transylvains, qui seront punis fatalement par Dieu“¹. Le capitaine de Beiuş, Somogyi, trouve des paroles semblables en s'adressant au prince qu'il avait servi. Un des Rákóczy se trouvait auprès de Michel au moment de l'assassinat, et fut blessé. Jusqu'au bout, le commissaire impérial Michel Székely fut d'avis que le Valaque avait été un honnête soldat et un fidèle auxiliaire de l'empereur. „Basta a fait mourir sans aucune preuve de culpabilité le voévode Michel“, écrivait, en 1602, à l'archiduc Maximilien, un autre noble, Sébastien Tököly².

Et enfin toute une population, celle des Szekler, n'oublia jamais sa collaboration à l'oeuvre de bravoure accomplie par Michel. Au mois de septembre 1600 ils cherchaient Csáky, devenu chef de la révolte, pour l'empaler tout simplement.

Par son invasion et sa domination en Transylvanie Michel avait créé en outre une tradi-

¹ Hurmuzaki, IV¹, p. 247.

² *Ibid.*, XII, p. 1242, no. 1892.

tion que devaient suivre ses successeurs. Dès 1601, des Moldaves figurent parmi les troupes de Sigismond; les anciens jours où la Transylvanie était fréquemment traversée par des guerriers venus des deux Principautés étaient revenus. Radu Şerban, le vrai successeur de Michel comme prince de Valachie, passa de longs mois en Transylvanie comme réfugié aux côtés de Basta. En 1603, ce prince, que les Impériaux avaient aidé à se défendre contre Siméon, frère de Jérémie Movilă, candidat au trône de Valachie, et contre les Tatars qui le soutenaient, fit à son tour la conquête de la Transylvanie, où Moïse Székely, l'ancien général de Michel, incité par les Turcs du Banat, avait pris le titre de prince, chassant devant lui des soldats de l'Empereur. Son avant-garde réussit, sous la conduite du Ban de Craiova, Georges Raţ, un Serbe originaire de Szalankemen, à battre les troupes de Moïse, commandées par un ancien capitaine au service de Michel-le-Brave, Makó, qui fut tué dans le combat. Le prince valaque arriva à son tour et, au commencement du mois de juillet 1603, il écrasait les Hongrois près de Braşov. Moïse périt dans la défaite, et sa tête, qui roula sur la grande place de la ville voisine, fut exposé sur les murs de Făgăraş. Cette fois encore, des paysans roumains, dit la chronique transylvaine, arrêtèrent les fuyards dans la célèbre forêt du Diable et en tuèrent une grande partie. Les

Szekler aussi s'étaient levés pour détruire les nobles de leur territoire. Pendant quatre mois toute la partie inférieure de la Transylvanie appartint aux Valaques, qui pénétrèrent jusqu'à Mediaş, à Sighișoara et, vers l'Est, jusqu'à Gurghiu. Mais, comme Radu n'avait pas les intentions de conquête qui avaient déterminé Michel en 1599, comme les Impériaux n'arrivèrent pas à temps pour le soutenir, il se borna à réaliser en argent le gain du butin, puis se retira dans son pays. Cependant Raț, avec 2.000 Serbes et Roumains, restait de l'autre côté des montagnes, pour se réunir à Basta et pénétrer dans le Banat, où il fut reçu avec sympathie par les habitants. De leur côté, les Moldaves traversèrent la province dès 1605, au moment où la dignité de prince de Transylvanie appartenait à Étienne Bocskai.

Radu avait cherché à s'entendre avec ce prince, qui, maître de la Hongrie Supérieure, rêvait de l'héritage du roi Matthias. La mort de ce vieillard, la rivalité entre Sigismond Rákóczy et Valentin Homonnay troublèrent pendant quelque temps encore ce malheureux pays, qui ne gagna rien à entrer sous la domination de Gabriel Báthory, un despote capricieux, que les Saxons appelaient „le tyran“, le „nouveau Sardanapale“, et que son ambition folle faisait désirer une domination s'étendant jusqu'au Danube et ayant Sibiiu, dépouillée de ses privilèges, pour capitale.

Radu fit des efforts pour s'entendre avec son nouveau voisin. Il demandait une place de refuge, en 1610, contre payement. Il envoya même 3.000 hommes au secours de son voisin, qui craignait une attaque des Impériaux. La récompense suivit bientôt: Gabriel fit une invasion en Valachie à la fin de cette même année; il chassa Radu et emmena sa mère en captivité. La réponse fut la seconde expédition en Transylvanie de ce guerrier énergique, qui parvint à vaincre complètement les troupes de son ennemi, à la place même où Moïse avait péri huit ans auparavant. Gabriel n'échappa que grâce à la rapidité de son cheval.

Cette fois aussi les Impériaux ne surent pas profiter de ce coup de fortune. Les troupes de Forgách, chargées de collaborer avec Radu, arrivèrent trop lentement; les Tatars avaient déjà paru pour rétablir l'ancien ordre de choses. Cette fois ni les paysans roumains, ni les Szekler ne bougèrent: Radu paya de son trône valaque, qu'il ne regagna jamais, le grand service qu'il avait rendu à l'empereur. Il vécut misérablement à Vienne, d'une pension, et sa suprême récompense fut d'être enterré provisoirement dans la cathédrale de Saint-Étienne.

Un autre Radu, successeur de Radu Șerban, Radu Mihnea, participa à l'expédition turco-tatare de 1613, qui mit fin aux menaces du jeune prince, bientôt victime de ses propres soldats.

On vit, le 15 septembre de cette année, Radu et son voisin de Moldavie, Étienne Tomşa, assister au service divin dans l'église de Saint Nicolas des Şchei, à Braşov —, église bâtie par les princes de Valachie —, à la tête des fidèles appartenant aux habitants roumains de cette ville; un moment certainement mémorable dans la vie de cette communauté roumaine. Un traité avec le nouveau prince transylvain Gabriel Bethlen fut juré, à Turda même, à la place où Michel avait fini ses jours. Jusqu'en 1629, date de sa mort, Gabriel Bethlen sut défendre la frontière de la Transylvanie contre toute invasion. En vain Gaspar Gratiani, l'aventurier morlaque qui sut gagner le trône de Moldavie en 1619, rêvait d'obtenir la Transylvanie pour la réunir à sa domination, peut-être même à la Valachie aussi, par une révolte des Saxons; il n'était pas en état d'accomplir un acte politique de cette importance et, après avoir appelé à une aventure malheureuse les Polonais dans sa principauté, il fut assassiné dans sa fuite par ses propres boïars.

L'héritage de Bethlen devait revenir à un homme d'une capacité peu ordinaire, Georges Rákóczy, qui sut continuer la politique de son prédécesseur et abaisser d'un degré, dans leur amitié avec un voisin plus puissant, les princes de Valachie et de Moldavie.

A l'exception d'un seul moment, où un autre prince moldave, le riche Basile Lupu, qui ambi-

tionnait de gagner aussi la principauté valaque voisine, risqua des tentatives du côté de la Transylvanie, la tradition de Michel-le-Brave avait vécu. Il ne resta que des éléments secondaires d'une grande conception, éléments qui pouvaient être employés même sans combats à un moment favorable. C'est pourquoi on peut fixer comme terme dernier de la grande influence militaire des Roumains libres au-delà des Carpathes cette date de l'établissement de Bethlen : 1613.

Les Roumains de Transylvanie étaient réduits de nouveau à concentrer leur vie nationale dans le développement de leur Église, à chercher dans l'attitude de leurs évêques les seuls éléments de force et de fierté qu'ils pouvaient mêler à leurs humiliations quotidiennes et à leur insignifiance politique.

Le Métropolitte Jean disparaît après la mort de Michel. Son successeur fut, dès l'année 1605, Théoctiste, sur lequel on n'a pas d'autres renseignements que sa présence sur la liste des chefs de l'Église de Transylvanie. L'évêque dont il est fait mention dans le récit d'un anonyme, qui raconte ses exploits pendant le siège de Satu-Mare, où il combattait en soldat, une arbalète à la main, comme partisan de Basta et des Impériaux, et qui fut tué pendant ce siège, ne paraît pas être ce Théoctiste, qui n'avait rien à voir dans ces querelles, mais bien le Polonais Valérien

Lubienecki, auquel Basta attribua pour quelque temps le couvent bâti à Alba-Julia par Michelle-Brave. Cependant, le 23 septembre 1605, Bocskai, prince de Transylvanie, confirmait comme évêque Spiridion, en mentionnant toutefois dans son diplôme qu'il peut y avoir d'autres évêques roumains, dont il n'entend pas léser les droits. Cependant cet évêque ayant des tendances calvinistes obtenait l'autorité suprême sur „toutes les églises roumaines se trouvant dans les comtés et régions de ce pays de Transylvanie et dans les parties du royaume de Hongrie soumises à la Transylvanie“.

La raison pour laquelle Théoctiste végétait loin de la protection officielle dans les contrées méridionales de la province, alors que le Nord, avec la dignité de „suprême surintendant et évêque“, était soumis à Spiridion, doit être cherchée dans les relations de la Transylvanie avec les deux principautés. Radu Șerban, prince de Valachie, était considéré comme un ami des Impériaux; ses troupes, commandées par Georges Raț, avaient cherché même à empêcher l'établissement de Bocskai, et on attendait une invasion des Valaques; au contraire, Jérémie Movilă, prince de Moldavie, était resté l'allié de Bocskai, et son frère Siméon fut chargé de passer les montagnes avec des troupes destinées à appuyer ce nouveau trône de la Transylvanie et de la Hongrie. Si

Radu dut signer, le 5 août 1605, un traité avec Bocskai, ce traité ne signifiait que la renonciation à une politique ennemie jusqu'alors. L'évêché de Vad dut donc son relèvement à cette nouvelle influence moldave. L'autorité de Spiridion s'étendit même sur le Maramourèche voisin, où Serge, le protégé de Michel-le-Brave, qui avait été contraint de se rendre à Kiev en 1603, pour sa consécration, — une nouvelle consécration probablement —, dut abandonner son Siège. Sigismond Rákóczy, le nouveau prince de Transylvanie (dès le mois de janvier 1607), cédait aux instances de Siméon Movilă, successeur de son frère, et confirmait Spiridion (23 juin). Cependant le concurrent vaincu de Rákóczy, Valentin Homonnay, renouvela, de son côté, sous la même pression moldave, les pouvoirs de Serge, le 9 mars de la même année, en lui promettant de l'installer à nouveau dans l'ancien monastère de Peri. Après la défaite définitive de Homonnay et la mort de Siméon, Serge disparut pour revenir dans son couvent valaque de Tismana, qu'il avait quitté à l'époque de Michel-le-Brave.

Gabriel Báthory, successeur de Sigismond Rákóczy, confirmait, dès le 29 avril 1608, les droits de Spiridion, auquel il attribua le Maramourèche aussi. Nous avons, de la part de ces évêques, des actes dans lesquels ils portent le titre seul de Transylvanie et d'autres dans lesquels ils

ajoutent ceux de Maramourèche et de „toutes les autres régions de la Hongrie“¹.

En échange, Théoctiste aussi fut reconnu par le prince, et, lorsque, au mois de juin 1609, un privilège général d'exemption fut accordé aux prêtres roumains, l'évêque dont il est question, était sans doute celui-ci, et non celui de Vad.

L'importance de l'évêque de Alba-Julia resta, grâce à des circonstances politiques, de beaucoup inférieure à celle de l'évêché du Nord, soutenu par l'amitié influente des Moldaves.

Sous Gabriel Bethlen, un calviniste militant, le Siège de Vad est occupé, entre 1613 et 1615, par un évêque Augustin, qui se retire cependant bientôt en Moldavie. Son successeur fut, le 21 février 1615, le prédicateur de Alba-Julia, Théophile, originaire du couvent de Prislop, dont l'autorité s'étendait aussi sur le comté de Bihor, à l'Ouest de la province, ainsi que sur le district de Bistrița et sur cette partie du pays de Szekler qui était dominée par la forteresse de Gurghiu. Spiridion conservait des droits seulement dans le Maramourèche, où il est mentionné dans une lettre du prince, le 7 mai 1619, concernant un voyage qu'il entreprit en Moldavie. Il y avait donc trois évêques : l'un dans la Capitale de la

¹ Les actes concernant ces nominations se trouvent dans le travail de Bunea, *Vechile Episcopii*, dans Mihályi, p. 394, note, et dans nos *Documentele Bistriței*, tome I (= Hurmuzaki, XV).

province, qui est qualifié, dans les comptes de la ville de Braşov, comme „second évêque“, un autre à Vad et un troisième dans cette province du Maramourèche, où l'influence catholique, soutenue par les Homonnay, commençait à gagner cependant du terrain. Nous pourrions dire même qu'un quatrième évêque fut ajouté aux autres, dans cette anarchie déterminée par le mépris du prince calviniste pour l'Église de ses sujets roumains et par l'état de faiblesse relative où se trouvait à cette époque la Valachie, incapable de maintenir l'héritage de Michel-le-Brave, sous ce rapport aussi. En effet, un Grec, Jérémie, évêque de Pélagonie et de Prilep, qui avait cherché un refuge auprès de Michel et était entré en Transylvanie avec „le prince Radu“ (Şerban ou Mihuea), avait obtenu, — si le diplôme qu'il présentait en Russie était authentique —, le 21 août 1620, le droit de catéchiser dans les comtés d'Abaujvár, de Sáros, de Zemplen et même dans celui du Maramourèche.

Le 1-er juin 1623, Bethlen confirmait des lettres de son frère, gouverneur de Transylvanie et seigneur dans les contrées de Inidoara et du Maramourèche, par lesquelles un certain Euthyme, successeur, par conséquent, d'Augustin et de Théophile, était nommé évêque dans ces régions, aussi bien que du côté de Satu-Mare. Le 1-er janvier 1625 il y avait à Alba-Julia, dans le Sièges des Métropolitains, un Dosithée, qui portait le titre

d'évêque roumain du pays de Transylvanie. Il fut nommé probablement sous l'influence des princes contemporains de la Moldavie, Étienne Tomşa ou Radu Mihnea, ayant été sous le premier une sorte d'inspecteur des monastères dans la principauté, vers 1615¹. Il s'agit donc d'un évêque venu de Moldavie, ayant des relations avec l'hierarchie religieuse de cette province et continuant, après Euthyme, la tradition du Siège de Vad, dans le Nord de la province. Et cependant il réside dans la Capitale du pays, à Alba-Julia, où il n'y avait donc pas d'autre évêque. L'unité religieuse des Roumains de Transylvanie était par conséquent rétablie sous le règne de Bethlen et sous une influence qu'on arrive facilement à découvrir. Radu Mihnea n'était pas, en effet, seulement le prince de la Moldavie, mais, par la présence sur le Siège de Bucarest de son fils Alexandre, il était devenu le vrai maître des deux principautés. Sous un pareil régime, s'étendant sur tout le territoire roumain au-delà des Carpathes, il ne pouvait plus y avoir l'ancienne rivalité entre l'influence moldave et valaque en ce qui concerne le régime politique des Roumains de Transylvanie. Prince roumain dans la généralité du terme, Radu Mihnea, qui, par son amour

¹ Les dates concernant cet évêque se trouvent dans la collection de Dobrescu, *Fragmente*, dans les documents Hurmuzaki, vol. XV, et dans Hasdeu, *Arhiva istorică*, I, p. 93.

de l'Église, mérita d'être intitulé par les moines : Le Grand, obtint du voisin transylvain, avec lequel il vivait dans les meilleurs termes, de reconstituer dans la personne de Dosithée cette Église métropolitaine unique que l'anarchie politique de la Transylvanie avait déchirée pendant les premières années après la mort de Michelle-Brave ; Bethlen, de son côté, avait intérêt à ne connaître qu'une seule Église roumaine, qu'il se proposait de réformer dans le sens calviniste de ses propres convictions. Le 10 novembre 1625 Dosithée porte, en effet, le titre de Métropolitite ou „archevêque de Bălgrad et de tout le pays de Transylvanie et de Hongrie“ (ce qui signifie toujours les comtés extérieurs).

Le Banat seul restait de côté. Pendant les guerres portées par Sigismond Báthory contre les Turcs dans ces parages, on rencontre un évêque orthodoxe roumain ou serbe, Théodore. Nous avons cité aussi précédemment son successeur Sabbas, qu'Étienne Bocskai transféra de Inău à Lipova en 1605 et qui fut reconnu aussi par Sigismond Rákóczy, le 28 juin 1607, après l'expédition de ce prince dans le Banat, comme „évêque de certaines églises des Serbes et des Roumains en Transylvanie“, tout en lui attribuant quatre bienfonds dans cette contrée, pour son entretien. En 1604, Basta avait essayé de soumettre le Banat à une autorité catholique, celle de l'évêque latin de Cianad.

Cet évêque du Banat devait appartenir à une seule famille, une vraie dynastie d'évêques. Après Sabbas on trouve à Inău un Serge (si toutefois Serge n'est pas Sabbas lui-même). Plus tard, Longin, neveu de Serge, qui avait été moine dans le couvent de Beocin et avait fait un voyage en Russie, prit sa place. Longin préparait son successeur parmi les membres de cette famille. Il avait un frère, Jean, dont le fils sera le fameux Métropolitte de Transylvanie Sabbas. Quant à Longin, qui déclarait avoir été consacré par le patriarche de Constantinople, qui était alors Cyrille Loukaris, il passa en Valachie dès l'année 1629 et allait y finir ses jours dans le cloître de Comana. D'ailleurs cet évêché n'appartient pas à la tradition religieuse roumaine, bien que ses droits et son autorité s'étendissent sur une partie assez importante de la nation.

Dès l'année 1627, Dosithée, le Métropolitte de Alba-Julia, apparaît comme un propagandiste de la concession du prince, car il rassemble un synode destiné à recommander, outre l'éducation chrétienne des fidèles, l'emploi des anciens livres roumains de l'époque de Coresi. C'est le dernier acte émanant de cet évêque.

Si on rencontre, le 4 mai 1631, dans le district de Bistrița, un autre évêque en relations étroites avec la Moldavie, Benoît, nous croyons qu'il ne faut voir dans ce prélat que le supérieur du couvent de Peri, car la succession de Dosi-

thée est attribuée par le prince de Transylvanie à un noble roumain des régions occidentales du pays, Gennadius, originaire de Brad, qui signait aussi de son nom laïque Georges, selon la coutume de ces évêques surintendants. Il paraît n'avoir jamais résidé dans un monastère moldave et n'avoir été nullement influencé par la civilisation roumaine des deux principautés. Cependant il se rendit au mois de juin 1628 en Valachie pour y recevoir sa consécration. De retour, il portait le titre d'archevêque et réunissait dans ce titre (ceux des anciens évêchés d'Alba-Julia et de Vad, ainsi que la mention des territoires de Orade et de Satu-Mare, en affirmant son caractère de métropolitain pour „toute la Transylvanie“. Si le Maramourèche ne lui obéissait pas, étant soumis à des évêques russes, Pétronius (1623), Jean Grigorovitch (1627) et Basile Tarasovitch (1633-1642), dont le dernier fut consacré à Jassy, Gennadius délégua ses droits dans sa région du Maramourèche au protopope de Inidoara, Ianăș, qui y résidait (à Vișăul-de-sus), en qualité de vicaire, de „représentant de l'évêque“, et s'intitulait même : archevêque.

Le moment était donc venu pour le prince de Transylvanie d'essayer la réunion à l'Église calviniste de cette Église roumaine unifiée. Gabriel Bethlen crut devoir s'adresser dans ce but, pour éviter toute opposition, au patriarche Cyrille Loukaris, lui faisant remarquer que ce change-

ment ne produirait aucun mécontentement du côté des Turcs et qu'il valait mieux pour les Roumains échanger leur ignorance de confession grecque contre la loi réformée, qui devait leur profiter sous le rapport de la civilisation. Comme Cyrille était en relations étroites avec les Puissances calvinistes de l'Europe centrale et occidentale, le prince de Transylvanie n'oubliait pas de relever le contentement qu'un pareil acte ne pouvait manquer de produire en Suède, à la Cour de l'Électeur de Brandebourg et dans d'autres régions de l'Allemagne.

La réponse du patriarche a une importance particulière. Elle commence par affirmer qu'une mauvaise religion n'est pas une religion, que le bien-être sur terre ne doit pas être acheté par la perte de l'âme; le devoir du patriarche, même s'il ne peut empêcher la violence, est de ne pas approuver ce qui est contraire aux bases de la religion qu'il professe et ce qui y conduit ouvertement ou d'une manière voilée. „Il nous est impossible d'aider de nos mains à cette désertion, car ce serait de notre part un péché tellement grand que toutes les tortures de la terre ne pourraient le laver.“ Et il relevait l'opposition que devait rencontrer une pareille tentative de la part des princes roumains, intéressés à entretenir des liens religieux avec leurs congénères de Transylvanie. „Pour que ce changement puisse s'accomplir tranquillement, il faudrait avant tout

détruire les liens de sang et d'amour qui, bien que secrètement, relie cependant de la manière la plus stricte les Roumains de Transylvanie aux habitants de la Valachie et de la Moldavie. Un changement religieux chez les premiers ne serait jamais accepté par les chefs des deux principautés voisines, et il est certain, au contraire, qu'il chercheront à l'empêcher, sinon les armes à la main, du moins par des incitations occultes ^{1*}.

Ce Patriarche, qui avait résidé pendant quelque temps à Târgoviște, Capitale de la Valachie, connaissait parfaitement les circonstances des principautés. On ne pouvait mieux exprimer l'importance des attaches qui réunissaient les différents éléments de la race roumaine.

A côté de cette Église qui, pour le moment, avait échappé au danger d'être éloignée, par force ou par persuasion, de ses traditions, il y avait encore un certain nombre d'éléments qui représentaient et soutenaient la vie des Roumains de Transylvanie.

Le Banat restait un territoire militaire, où on rencontrait des chefs qui jouaient le rôle de

¹ „Sed ad id feliciter pacateque assequendum rumpi deberet ante omnia sanguinis affectuumque nexus, qui inter Valachos ditioris transilvanicae ac incolas terrarum Valachiae Moldaviaeque, clancularius quanquam, at artissimus viget. In id sane principes vicini dictarum terrarum nunquam concedent obicesque, si non armis, saltem occultis suggestionibus, certo certius ponent.“

condottières dans les affaires de la principauté valaque voisine. En 1604, Étienne, fils du prince Pierre Cercel et neveu du grand Michel, réfugié à Timișoara, engageait à son service Jean le Pribeg, de Lugoj, qu'il intitulait „son ami“, lui promettant, s'il arriverait à lui gagner la Couronne, des esclaves tziganes et autres récompenses. Et le même Étienne écrivait dans le même but à Luc Raț, auquel il promettait des dignités en Valachie, à l'aga Élie, au burgrave Élie et à un autre personnage, également originaire de Lugoj, offrant des soldes importantes aux haïdouks qui consentiraient à le servir. Dans la correspondance de Basta il est fait mention encore des familles Floca, Măcițaș, Gaman, Iojica, Bobora, etc.

Du côté de Făgăraș, les anciennes Maisons de boïars étaient en général déchuës. Cependant en 1604, alors qu'un Allemand était capitaine de la forteresse, le „provisor“ en était André le Roumain. Certains de ces boïars étaient chargés parfois de missions en Valachie, et un Étienne Boer fut secrétaire du prince Constantin Movilă en Moldavie. A un moment où la veuve de Bethlen et les familles Rákóczy, Apaffy, celles, par conséquent, qui s'étaient succédées sur le trône de la principauté, avaient aussi la possession de Făgăraș, un grand nombre de terres passèrent entre les mains d'étrangers, et des

serfs remplacèrent les paysans libres, ce qui changea complètement le caractère du pays.

Enfin, du côté de Hașeg et de Inidoara on rencontre encore des descendants des anciens nobles ayant même des possessions en Valachie, tel ce Miclăuș de Râul-lui-Bărbat, ou, avec son titre nobiliaire, Borbátvizi Miclăuș, ou bien Mathieu de Hașeg.

Si on trouvait encore en Transylvanie les descendants des anciens voévodes, par leur mère ou leur grand-mère, mariées à des nobles hongrois, telles les familles Balintit, Rác, Keserű (Jean Keserű était le fils de la princesse Zamfira), de nouveaux bannis venus d'outre-monts contribuèrent à accroître le caractère roumain de la province voisine. Il faut signaler un des membres de la famille Movilă, Jean, qui passa de longues années au milieu des nobles de la province et que Bethlen recommandait aux Saxons comme „un jeune prince étranger“. Gabriel Movilă, frère de Jean, quitta la principauté pour s'établir en Transylvanie, où il épousa une Magyare, Élisabeth Zolyomi, la veuve de Michel Imreffy de Miercurea, mort en 1611. La famille habitait dans le château de Diószegh. Gabriel était resté Roumain aussi en ce qui concerne la religion, et on en trouve la preuve dans ses relations

¹ La plupart des actes concernant ces familles se trouvent dans la *Correspondance de Basta*, éditée par M. Veress, ainsi que dans nos *Studii și documente*, XII.

avec l'évêque de Transylvanie, auquel il faisait des dons¹.

L'aga Mathieu, le futur prince de Valachie sous le nom de Mathieu Băsărabă, le Spathaire Gorgan, son allié politique, autre mécontent, quittèrent leur pays sous le règne du prince Léon, et allèrent servir Rákóczy contre les Turcs, à Lugoj. Ils s'établirent ensuite pour quelque temps à Hațeg, où ils entretenaient des relations avec le comte David Zolyomi, parent d'Élisabeth; ils empruntaient de l'argent à des nobles hongrois, leur promettant de leur restituer ces sommes lorsqu'ils auraient récupéré leurs biens en chassant les Grecs qui les occupaient. On les trouve aussi du côté de Sighișoara. En 1632 ils obtiennent l'appui d'un capitaine roumain du Banat, nommé Vaida Bunea, et l'expédition destinée à donner au pays un de ses meilleurs princes partit de la ville de Caransebeș.

D'ailleurs l'esprit militaire ne se rencontre pas seulement parmi les Roumains du Banat. Plus d'une fois les habitants de Bistrița firent appel aux services des Roumains, surtout à ceux de la vallée de la Rodna. A l'époque de Michel-le-Brave, le Conseil de Bistrița avait formé même, en 1599, deux armées de Roumains, dont la deuxième avait à sa tête pour capitaine le prêtre

¹ La plupart des actes dans Hurmuzaki, XV. Cf. les *Comptes de la ville de Kronstadt* que nous avons publiés dans le volume XXI des „Annales de l'Académie Roumaine“.

Théodore de Sângiorz. Et les comptes de la ville mentionnent les porteurs d'étendards et les musiciens qui accompagnaient ce détachement.

Mais tout cela ne signifie que bien peu : le nombre des exilés valaques décroissait sans cesse ; il ne restait depuis longtemps que des restes de l'ancienne noblesse roumaine ; la principauté de Transylvanie devenait de plus en plus une monarchie absolue, n'ayant aucun lien avec la vie locale et avec la tradition séparatiste. Pour les Roumains, il n'y avait qu'un refuge et un appui : l'Église, qu'ils devaient défendre de toutes leurs forces contre les usurpations de ce calvinisme qui n'était pas seulement un danger au point de vue confessionnel, mais aussi un moyen de détruire l'esprit national, réfugié dans ce dernier asile des évêchés orthodoxes.

XII.

Les Roumains de Transylvanie à l'époque des Rákóczys; lutte pour la nationalité dans la forme de la „loi roumaine“.

Il est évident que les tentatives des princes calvinistes de Transylvanie pour agréger à leur confession l'Église des Roumains ont un caractère nettement national. Les arguments que l'on a déjà présentés en ce qui concerne l'action de la Réforme à l'égard des Roumains sous le règne de Jean-Sigismond peuvent être répétés à cette place. S'il avait été question seulement de redresser les erreurs de l'ancienne Église orientale, de répandre au milieu des Roumains les bienfaits d'une civilisation religieuse plus authentique et plus utile, jamais les princes de Transylvanie n'auraient dépensé les efforts opiniâtres et n'auraient commis les actes de violence, allant jusqu'à la cruauté et à l'impiété, qui signalèrent leur action à cet égard au cours des trois derniers quarts du XVII-e siècle.

L'évêque Gennadius resta orthodoxe jusqu'au bout. On le voit envoyer à Moscou, en 1628,

pour obtenir des secours en argent, trois moines du couvent de la Trinité de Prislop, ayant soin, bien entendu, de demander des lettres de recommandation de la part du prince Bethlen. Les relations avec le Siège de Târgoviște étaient soigneusement entretenues, et le Métropolitte de Transylvanie demandait à son collègue de Valachie ce qui était nécessaire pour fonder une typographie. Le prêtre Dobre lui fut envoyé dans ce but. On commençait, dès 1640, le travail d'un Commentaire des Évangiles, qui n'était probablement que celui de l'époque du premier Gennadius, travail qui fut terminé en 1641. En même temps, le métropolitte de Transylvanie faisait imprimer spécialement pour sa province une partie des exemplaires de la „Pravila“, du code religieux publié à Târgoviște.

Mais, d'un autre côté, dans le camp calviniste, on travaillait énergiquement à gagner les Roumains. Un nommé Étienne de Făgăraș avait traduit dans leur langue des chants tirés des psaumes et un catéchisme, d'après celui d'Alstedius, pour l'école des Roumains de Lugoj et de Caransebeș employant l'orthographe magyare. Le chef ecclésiastique des calvinistes, Étienne Geley, voulait encore plus : à un moment où Gennadius était gravement malade, ce zélé propagandiste, qui désirait établir une école roumaine à Alba-Julia, où l'on enseignerait aussi le latin et le grec, chargeait le prêtre Dobre d'imprimer clandesti-

nement, dans un village voisin, un catéchisme calvin, qui devait être répandu partout. Les calvinistes pouvaient d'autant plus facilement se livrer à leur tentative, que la querelle qui avait éclaté entre les princes roumains, Mathieu de Valachie et Basile (Lupu) de Moldavie, devait durer pendant des années entières, ce qui les faisait dépendre totalement de l'appui de Rákóczy. Cette malheureuse discorde laissait l'Église et toute la situation des Roumains d'outre-monts entre les mains du prince de Transylvanie.

Le 3 septembre 1640, Gennadius mourait, juste au moment où la lutte devait s'ouvrir. Certains pensaient faire élire comme son successeur le protopope de Hațeg, d'autres, un moine de Alba-Julia, Étienne.

Le candidat de Geley était un des typographes du prince Mathieu, qui avait passé en Transylvanie pour y exercer son métier. Cependant l'héritage de Gennadius échut à Oreste, Transylvain de naissance, auquel on restitua à cette occasion son ancien nom laïque d'Élie, selon la coutume des Réformés. Il avait vécu dans le monastère de Putna, en Moldavie, où il avait fait son éducation religieuse, y avait appris le slavon et s'était pénétré du mouvement littéraire roumain qui avait été commencé par le métropolitain Barlaam de Moldavie. Si Oreste put être élu, il le dut principalement à la situation prépondérante qu'avait à ce moment, à l'égard de

la Transylvanie, la principauté moldave. Cependant la consécration eut lieu à Târgoviște, d'où le nouveau Métropolitain revenait, le 9 novembre, avec une suite de dix hommes.

Oreste avait fait, au commencement de son administration, une profession de foi calviniste, et il devait témoigner par ses actions qu'il était disposé à remplir fidèlement les engagements qui en découlaient pour son action comme évêque-surintendant. Il promit certainement, — ces conditions avaient été fixées pour le cas de l'élection de son concurrent Mélétius —, de fonder une école pour les Roumains, ayant comme langues d'enseignement le roumain, le latin et le hongrois, ainsi qu'une imprimerie, de faire prêcher l'Évangile en roumain à ses paysans, — et aux paysans seuls —, de leur faire entendre une prédication trois fois par semaine, de faire imprimer et distribuer les psaumes calvinistes rédigés dans le Banat, ainsi que des prières, telles que les employaient les Réformés, d'introduire le catéchisme de leur confession. Il fallait bien se soumettre à ces exigences de l'Église magyare, qui était seule en état de lui assurer ses communications avec les fidèles et le paiement plus ou moins régulier des contributions qui lui étaient dues par ses subordonnés. Et cela était d'autant plus difficile qu'Oreste venait d'un pays comme la Moldavie, où, sous le règne de Basile avait commencé, à poindre l'aurore d'une nouvelle

ère de civilisation roumaine par l'emploi de la langue nationale dans le service divin.

D'un autre côté, — et c'est ce qui constituait le caractère tragique de la situation de tout évêque roumain à cette époque —, celui qui était un bon calviniste pour l'officialité, disposé à apporter tout espèce de services à la religion du prince et, par conséquent, au prince lui-même, dont il dépendait sous tant de rapports, devait se montrer devant ses fidèles sous le caractère des anciens évêques strictement orthodoxes : on ne lui aurait guère permis d'exiger, sinon l'éloignement du slavon dans le rituel, du moins celui des images saintes et l'abandon de ces formes traditionnelles sans lesquelles le peuple des campagnes ne pouvait s'imaginer une vraie religion chrétienne, selon l'usage sacré de ses ancêtres.

Oreste continua à entretenir des relations avec la Moldavie, d'où il était venu et où il avait conservé des relations précieuses. Il donna l'hospitalité à ces moines roumains des principautés qui traversaient la Transylvanie, recueillant des aumônes et dont l'anathème était redouté même par les nobles magyars, et il négligeait étrangement de procéder enfin à ces établissements de civilisation religieuse qui devaient servir aux projets du calvinisme au milieu de sa nation roumaine : il ne publia qu'un Évangélaire commenté, qui n'avait aucun caractère confessionnel¹.

¹ Voir les renvois aux pages 242 et 243 du livre roumain.

Si le prince tardait à punir ce récalcitrant, qui avait oublié son serment, il y avait le surintendant calvin, le fanatique prédicateur Csulay, auteur du catéchisme employé dans les principautés pour les Magyars, qui était décidé à se venger d'avoir été trompé par le moine valaque. Il fit formuler, par les protopopes de ces régions du Hațeg, du Făgăraș et du Banat, où la Réforme avait des racines profondes, des accusations infamantes contre Oreste, qui aurait donné des preuves d'une immoralité flagrante. On mentionnait dans cette plainte: son amour pour le vin, pour les femmes, pour les fêtes, auxquelles il conviait de jeunes clercs, et, dès que cet acte se trouva entre les mains du surveillant de l'Église réformée roumaine, un synode fut convoqué, au commencement de l'année 1643. La procédure fut sommaire, bien entendu. Après quelques mots d'explication, Oreste fut déposé, et, comme ce n'était pas l'attribution du clergé de lui infliger la punition qu'il méritait pour sa vie corrompue, il fut livré aux autorités séculières pour être frappé de verges et enfermé dans une prison.

Le moment d'une intervention de la part des princes roumains voisins était venu, et on ne peut pas dire que la contrainte imposée au clergé roumain de Transylvanie pour se rallier à la confession de la nation dominante n'eût pas suscité un grand mouvement d'indignation et de révolte, en Moldavie aussi bien qu'en Valachie. Le synode d'évêques moldaves et russes con-



Fig. 14. — Église de St. Nicolas (Braşov)

voqué par le grand Métropolitain Barlaam à Jassy, en 1641, avait lancé les foudres de l'orthodoxie contre la propagande des Réformés, et, dans la préface d'un livre publié à Govora, dans la principauté valaque, l'année suivante, il est question de ceux qui trompent la confiance des naïfs et qui inculquent dans leur faible raison des éléments religieux venus de source étrangère¹.

Il n'était pas question, bien entendu, de la personne d'Oreste lui-même, dont on connaissait bien la situation difficile et auquel on était sans doute disposé à pardonner bien des actes de faiblesse envers le monde officiel; mais le mouvement de résistance de la part de l'orthodoxie roumaine existait néanmoins, dans une principauté comme dans l'autre. Il aurait pu y avoir même une intervention, si les relations entre la Transylvanie et les deux princes avaient été plus amicales, car il ne pouvait être question d'une intervention violente par les armes. C'est l'époque où Basile écrivait au Grand-Vizir, dans une lettre d'informations, ce qui suit: „Il est facile de pénétrer en Transylvanie, car je connais les voies par lesquelles la province peut être attaquée et, à savoir, celles qui mènent par la Moldavie et la Valachie; d'un côté, le Pacha de Timișoara, d'un autre côté les Turcs, les

¹ Cf. Bunea, *Vechile Episcopii* et notre *Istoria Literaturii religioase*, chapitres respectifs.

Tatars, les Moldaves et les Valaques pourraient entrer; il faut ajouter aussi qu'en Transylvanie plus d'un tiers des habitants appartient à la race roumaine et qu'en leur promettant la liberté, je peux les exciter immédiatement contre les Hongrois. De cette façon, les maîtres de la province, ayant la guerre à l'intérieur et à l'extérieur, ne sauront plus de quel côté se tourner" (vers le mois de décembre 1642) ¹.

Les Impériaux aussi tâchèrent en 1644 de susciter une révolte des Roumains de Transylvanie, auxquels ils comptaient envoyer Michel, fils de Pătrașcu et petit-fils du grand prince de ce nom. Le 28 novembre, le Palatin de Hongrie était averti que Michel lui-même avait demandé „des lettres patentes“, par lesquelles il avait l'intention de séparer ses Roumains de la cause de Rákóczy. Lorsque le Sultan ordonna aux deux princes de secourir son vassal transylvain, ils le firent de mauvaise grâce. Comme Mathieu et Basile s'étaient réconciliés, devenant „des frères“ l'un envers l'autre, le concours du prince de

¹ „De Transylvania facile est negotium : vias ego quibus aggradienda est ex Moldavia et Transalpina novi optime : inde Passa temesvariensis, hinc Ottomani, Scythae, Moldavi, Transalpini. Accedit quod in Transylvania plus quam tertia est pars Valachorum, quibus promissa libertate, eos contra Hungaros sine mora incitabo, ac sic domi foris que bellum habebunt, nec quo se vertere debeant, scient“ ; Hurmuzaki, IV¹, p. 669.

Transylvanie n'était plus nécessaire à chacun d'eux, une situation qui dura jusqu'en 1647¹.

L'administration transylvaine put donc punir Oreste de sa défection : il fut frappé de verges et enfermé en prison pendant neuf mois, et ses biens furent confisqués. On ne négligea rien de ce que l'on pouvait accomplir contre le chef sans défense d'une religion persécutée, dont les fidèles n'étaient pas en état de défendre leur chef et dont les protecteurs à l'étranger se trouvaient dans une situation difficile. Après avoir purgé sa peine, il passa en Moldavie, dont le clergé, qui se trouvait dans une époque de grand développement culturel et moral, prit, sous la direction du Métropolitain Barlaam lui-même la défense de cet exilé. Le 2 juin 1645 on le recommandait dans des termes chaleureux au Tzar, qu'il avait l'intention de visiter pour lui demander des secours en argent. Cette lettre est une nouvelle preuve de la stricte solidarité qui réunissait tous les éléments de la race roumaine à ce moment.

Mais, en Transylvanie, Rákóczy continuait, sous la direction de son surintendant, la même politique envers l'Église roumaine. Ayant fini avec Oreste, il confirma l'élection du moine Étienne, un ancien concurrent à la dignité de métropolitain, et ce nouveau chef des Roumains réformés.

¹ Voir notre préface au volume IV des *Studii și documente et l'Histoire des Roumains*, VI.

ou devant être réformés commença son administration sous le double nom, selon l'usage calviniste, d'Étienne et de Siméon (ce dernier étant son nom monacal).

Il n'était cependant pas évêque orthodoxe de Transylvanie, fût-ce même au prix des concessions faites à la religion dominante, mais seulement le vicaire du surintendant calviniste pour les villages roumains et l'exécuteur de ses prescriptions. On s'en rend compte parfaitement par le diplôme de nomination, qui porte la date du 10 octobre 1643: „il n'aura qu'autant de droits et d'autorité que lui en permettra le seigneur évêque orthodoxe magyar“, dont il sera le vlădică (ancien titre des évêques roumains, qu'on employait cette fois dans un sens diminutif et péjoratif); il introduira le roumain dans la prédication et le catéchisme, dans les prières du baptême et de la communion; les saints disparaîtront devant le seul digne d'être adoré, qui est le Seigneur; les images saintes ne seront qu'un ornement dans les églises, de même que les croix; les anciennes cérémonies usitées aux enterrements seront complètement supprimées, comme des „superstitions ancestrales“. On procédera selon l'usage des réformés à la cérémonie du mariage et à l'acte de la séparation matrimoniale; chaque année il y aura un synode roumain, dont les décisions pourront être revues par l'évêque magyar, qui disposera aussi, comme

instance supérieure, en ce qui concerne la nomination et la destitution des protopopes et jugera en dernier ressort dans tous les procès ecclésiastiques des Roumains. Le reste des conditions imposées à Étienne se rapportent à ses revenus et aux dons qu'il doit offrir au prince. On peut ajouter encore, pour mieux faire saisir le caractère inférieur de cette pauvre Église d'un caractère provisoire, que l'évêque n'aura pas le droit de se mêler des affaires religieuses de la population magyare que lorsqu'une demande formelle lui sera adressée dans le cas d'un mariage mixte, mais, au contraire, si des prêtres ou des paysans roumains manifesteront le désir de passer au calvinisme, cet évêque ne fera rien pour les en empêcher et devra même leur conserver la même affection paternelle que précédemment ¹.

Du reste l'unité même hiérarchique de toute la Transylvanie était déchirée à cette occasion. Siméon Étienne ne pouvait exercer ses droits sur une partie de l'ancien diocèse, dont on sépara le district de Făgăraș, le pays des Szekler, le Maramourèche et ensuite les régions de Satu-Mare et de Orade, les districts habités par des nobles roumains de l'Ouest de la Transylvanie et certaines localités qui, ayant passé en entier tout récemment au calvinisme, devaient

¹ Ce privilège a été publié par Cipariu, *Archivu*, p. 629.

être particulièrement exceptées dans l'acte de nomination.

Pour ces districts il fallut organiser les anciennes circonscriptions des protopopes à la manière calviniste. C'était d'autant plus facile que dès 1560 les Roumains du côté de Debreczen et de Orade assistaient aux synodes des réformés et se soumettaient à des prêtres qui avaient adopté la confession calviniste. On rencontre même, dans les montagnes du Bihor, un certain Abraham, du village de Burdanfalva, qui s'intitule évêque et qui dépendait, ainsi qu'on le voit par le diplôme de sa nomination, d'un représentant du surintendant calviniste. Du reste, le même diplôme le menaçait de la destitution, s'il s'aviserait d'agir contrairement aux instructions de ce dernier. En 1647, six ans plus tard, un simple prêtre de village, établi à Tichindeal, avait sous ses ordres dix-huit villages, et enfin le village de Bistra abritait vers la même époque un autre de ces protopopes et évêques dont le caractère de chorévêques est très nettement déterminé par ce qu'on sait concernant leur activité; il fonctionnait même à côté du métropolitain de Transylvanie et d'un évêque moldave pour la consécration d'un autre chef de diocèse.

La vie patriarcale du Maramourèche se reflète aussi dans les conditions de son organisation hiérarchique. Si à Munkács un évêque ruthène,

soumis aux influences hétérodoxes des seigneurs terriens, des maîtres au caractère encore féodal de la province, continuait ses fonctions, retenant sous son autorité un assez grand nombre de Roumains de cette province, la plus grande partie de la population roumaine dépendait, dans la première moitié du XVII^e siècle, de ces évêques-légoumènes vivant dans le grand monastère de Moiseiu, fondation du cloître moldave de Putna, qui portent, dans les actes officiels, le simple titre de popes : le „pope Miron“ (1635-1637), le „pope Dosithée“ (1634), le „pope Démètre“ (1637-1639), le „pope Sylvestre“ (1645-1649). Le caractère patriarcal de ces chefs religieux se montre très bien par la nature de leurs revenus : s'ils recueillaient dans chaque maison de paysan un florin par an et un peu plus dans les maisons où vivaient les descendants des anciens nobles, chaque église devait leur donner, outre vingt et un deniers de taxes annuelles, quatre peaux d'agneaux et vingt-deux cierges. Par la simplicité même de leur vie, par leur caractère paysan, ils échappaient aux influences de l'évêque de Munkács et des représentants de la Réforme calviniste, comme le vicaire du métropolitain, dont on a conservé des mandements, et le protopope local, qu'on retrouve en 1652.

Dans ces conditions, avec son manque complet d'indépendance, avec ses très faibles revenus, avec l'étendue rendue désormais médiocre de

son diocèse, Étienne Siméon, qui continuait à s'intituler métropolitain, ne pouvait que difficilement remplir la mission qu'il s'était assumée au moment de sa nomination. Il ne fut pas en état de répondre à la brochure de propagande contre le calvinisme que publiait en 1645 le métropolitain de Moldavie, Barlaam, et, si un catéchisme roumain en lettres latines, traduit d'après celui d'Alstedius, par le pasteur de „l'Église valaquo-magyare“ de Lugoj, Étienne de Făgăraș, parut en 1648, ce fut seulement par le fait de la protection accordée à cette oeuvre par le ban local, Acatius Barcsai, Roumain d'origine, descendant d'un des capitaines de Michel-le-Brave et destiné à être lui-même prince de Transylvanie.

Ceci ne signifie pas que le métropolitain ne pensa guère à des publications religieuses. Au contraire, on lui doit la publication, en 1643, du Nouveau Testament, dans une forme littéraire tout-à-fait supérieure, qui forme son titre de gloire. Il fut imprimé dans l'établissement créé par le prince lui-même, et non pas dans une typographie épiscopale.

A ce moment, les représentants irréductibles de l'orthodoxie dans les pays soumis à l'autorité de Georges Rákóczy se trouvaient comme fuyards dans les principautés valaques. La Cour de Mathieu Bassarab abritait l'évêque de Inău, Longin, de cette famille de Roumains d'éducation serbe ou de Serbes de langue roumaine qui

devait donner plus tard le grand métropolite martyr de la Transylvanie Sabbas Brancovici, et son frère, le prétendant au despotat de Serbie, Georges.

Ami de certains boïars de l'intimité du prince, en particulier du beau-frère de Mathieu, Oreste (Udriște) Năsturel, — qui avait fait des études en Russie et se piquait d'être un grand connaisseur en fait de slavon littéraire, — peintre dont on conserve des images saintes signées cet évêque Longin vivait dans le couvent de Comana, où reposaient les restes, rapportés de Vienne, du vainqueur des princes hongrois de Transylvanie, Radu Șerban. La pierre funéraire de l'évêque porte le titre résonnant de : „archevêque de Inău“.

Sabbas vivait peut-être dans l'entourage de son oncle, bien qu'il commençait sa carrière ecclésiastique comme protopope de la même ville où Longin avait été évêque et où ces fonctions étaient occupées en 1651 par un ancien moine du monastère de Hodoș, datant probablement du XV-e siècle, — peut-être une fondation des Hunyadi, — Sophronius, qui fit aussi un voyage à Moscou¹.

Étienne Siméon continuait ses travaux. Un Psautier parut en 1651, ouvrage d'un ordonne-

¹ Pour tout ce qui concerne les Brancovici, voir les deux ouvrages de M. Iovan Radonić, publiés en serbe, sous les auspices de l'Académie de Belgrade et de la „Matitza“ de Novi Sad.

ment pratique qui montre bien qu'il était destiné aux écoles (à Făgăraş il y en avait une, voisine de l'école magyare réformée, et qui attirait les enfants des boïars de la province). L'auteur de la révision de ce Psautier est un moine valaque, Sylvestre, qui, ainsi qu'on le voit par un acte du prince Rákóczy, „bien que Roumain, connaissait le grec et même le latin“. On retrouve les initiales qui paraissent désigner son nom sur les pages de cette publication.

Mais cela ne suffisait pas pour satisfaire les prétentions du surintendant, dont le but dernier était, bien entendu, celui de supprimer tout-à-fait, de confondre dans son autorité, cette organisation séparée des „Valaques“ réformés. Aussi on ne se faisait guère scrupule de fonder de nouvelles organisations épiscopales pour les Roumains, au détriment du Siège de Alba-Julia.

Le 15 avril 1650, peut-être à la suite d'une intervention de Basile Lupu, redevenu l'ami de ses voisins de Transylvanie sous le règne du second Georges Rákóczy, l'évêché moldave du Nord transylvain fut rétabli pour un certain Sabbas, qui semble être l'ancien protopope de Bistrița. Son sort ne fut pas plus heureux que celui d'Oreste: accusé de trafiquer sur la confirmation des prêtres, il dut quitter le pays afin de ne pas être mis en jugement (1651). Son successeur, portant un sobriquet russe: Le Petit, Michel *Molodet*, qui fut consacré en Moldavie

et qu'on considérait de fait comme „évêque ruthène“, fut bien reconnu par les Roumains de ces régions, mais c'était un si pauvre hère, qu'il scellait avec du noir de fumée, en se vant d'un simple thaler impérial, en guise de cachet. Les prêtres ajoutaient avec respect cette mention : „c'est le sceau de l'évêque Molodeț“¹.

La mort du métropolitain Étienne Siméon ne survint qu'après le 28 janvier 1653, à un moment où les relations avec la Moldavie étaient définitivement mauvaises et où on préparait déjà, en Transylvanie et en Valachie, l'expédition qui devait remplacer Basile Lupu par un de ses boïars, Georges Étienne. Si une influence étrangère pouvait s'exercer à ce moment, elle ne pouvait venir que de Valachie, et elle paraît avoir amené en effet, outre la nomination du neveu de Longin, Sabbas, comme métropolitain de Transylvanie, le rétablissement de l'unité hiérarchique roumaine dans la province, à l'exception du seul district de Făgăraș. Il faut tenir compte encore de ce fait que le grand projet de Georges Rákóczy II, qui comptait pouvoir conquérir la Pologne et y renouveler les jours d'Étienne Báthory, quand un Magyar, un ancien prince de Transylvanie, se trouvait à la tête du royaume, avait besoin du concours permanent et du con-

¹ Les actes concernant ces évêques de Maramourèche sont cités dans l'ouvrage roumain, pp. 252 et 253

cours militaire de ses voisins de Moldavie et de Valachie, dont il devait donc satisfaire les prétentions.

A la fin de l'année 1656 Rákóczy commençait l'expédition qui devait lui assurer une couronne royale. Des soldats moldaves et valaques l'y accompagnaient, et, au cours du même mois, Sabbas apparaît comme évêque de la Transylvanie entière. De plus, cet évêque n'était plus soumis aux conditions humiliantes qu'avaient dû accepter ses prédécesseurs. Il est dit seulement que le surintendant magyar a recommandé ce moine pour „son érudition dans le domaine de sa propre religion“. Quant à cette religion, le même acte l'intitule : „religion grecque“, ce qui signifie rappeler un rite qui paraissait avoir été depuis longtemps oublié. Rien ne pourra restreindre l'autorité entière de Sabbas sur tout le clergé de cette confession; il sera libre de suivre „la coutume“, et à peine ose-t-on ajouter qu'il faut tenir compte cependant de la „doctrine divine“, c'est-à-dire des préceptes et des intérêts du calvinisme.

Les qualités personnelles de l'évêque, son orgueil de descendre d'une grande famille serbe, que ses membres entendaient relier à la dynastie des Brancovitch au XV-e siècle, ses connaissances peu ordinaires pour un moine roumain de Transylvanie, ses relations nombreuses, son



Fig. 15. — Icône de l'église de St. Nicolas à Braşov (XVI-e siècle)

talent de diplomate, l'élasticité d'un esprit qui savait s'accommoder à toutes les circonstances sans rien céder du fond de ses croyances et de ses intérêts devaient accroître la situation légale obtenue par Sabbas Brancovici à la fin de l'année 1656 et qu'il allait conserver pendant bien trente ans.

XIII.

Les Roumains de Transylvanie depuis la catastrophe de la dynastie des Rákóczy jusqu'à l'union hiérarchique avec l'Église romaine.

L'expédition de Georges Rákóczy II en Pologne n'aboutit pas: ses troupes furent encerclées par les Tatars et tombèrent dans leur captivité. Les deux princes roumains, auxiliaires du vaincu, furent contraints de quitter leurs pays et enfin, au mois d'août 1658, une armée turque, renforcée des contingents fournis par les nouveaux princes roumains du Danube, envahit la Transylvanie pour mettre fin à une domination ambitieuse qui n'avait pas su mesurer ses buts et ses forces réelles. Le châtement de la province dépassa en horreur tout ce que les Turcs accomplirent ailleurs à l'époque des Keupreulis. Rákóczy finit par succomber, après une bataille dont il s'échappa couvert de blessures. On avait essayé de le remplacer par un fonctionnaire plus commode de la Porte Ottomane, François Rhedey, qui ne put se maintenir. Pendant les derniers mois de

sa résistance acharnée, Rákóczy eut devant lui, comme concurrent soutenu par les Turcs, Acatius Barcsai, déjà mentionné, premier et dernier prince d'origine valaque dans cette Transylvanie habitée par sa race.

Il paya sa nouvelle situation par la cession, douloureuse pour lui, aussi bien que pour son pays, des villes de Lugoș et de Caransebeș, qui restèrent, avec leur nombreuse population roumaine, très développée sous tous les rapports, sous la domination directe des Turcs pendant presque un demi-siècle, avec des résultats qui seront exposés plus loin. Cependant une autre diète transylvaine que celle qui le reconnut, déclarait que le vrai prince du pays restait Georges Rákóczy.

Pendant ce combat pour la couronne de Transylvanie, les adversaires dudit Rákóczy durent faire des concessions très importantes à l'élément roumain, qui avait aussi une importance militaire incontestable à ce moment. Or on ne pouvait favoriser cet élément qu'en reconnaissant et en étendant même les droits de ses chefs religieux. Sabbas Brancovici avait servi Rhedey, se rendant en son nom auprès du pacha de Bude. Il se trouvait ensuite parmi ceux qui accompagnèrent le prince Barcsai à l'occasion du voyage qu'il entreprit dans le Nord-Est de la Transylvanie. En récompense, Sabbas fut reconnu, le 9 janvier 1659, dans sa qualité d'évêque des Roumains de

la province. On ajouta même à son diocèse l'ancien duché de Făgăraș, soumis jusqu'alors à l'autorité de la veuve du premier George Rákóczy, Suzanne Lorantffy. Les prêtres roumains obtinrent de la part du nouveau prince, dans la même Diète de Bistrița, un large privilège, qui les exemptait de tout service féodal, du paiement de la dîme sur tous les produits de leurs domaines, ainsi que des taxes de douane et de péage. On s'explique d'autant plus l'étendue de ces dons faits aux Roumains que la garde de Barcsai était composée à ce moment de soldats envoyés par les princes de Moldavie et de Valachie, qui suivaient le commandement du Sultan. Sous tous les rapports donc une situation supérieure de l'élément roumain s'imposait à cette heure ¹.

Et, cependant, si la noblesse roumaine suivit les ordres des Turcs et quitta son ancien maître, abandonné aussi par la plupart des nobles magyars du pays, les paysans et les prêtres roumains de Transylvanie restèrent jusqu'au bout autour de Rákóczy, oubliant tout ce qu'ils avaient eu à endurer de la part de sa dynastie et estimant avant tout la bravoure chevaleresque et les malheurs dignes de compassion de ce prince. Sabbas ne tarda pas à suivre ce courant. Lorsque Rákóczy

¹ Voir les sources aux pages 257 et 258 de notre ouvrage roumain. Un exposé des circonstances politiques se trouve dans la préface du volume IV de nos *Studii și documente*.

partit de Orade pour passer en Transylvanie, où il commença le siège de Sibiiu, place de refuge de son rival, tous les Roumains furent de son côté.

Pour la défense du prince légitime, nombre de paysans subirent la torture ou furent empalés par ses adversaires. On cite parmi les chefs de ces guerrillas de paysans un prêtre roumain du village de Telegd (en roumain Teleagd) et un autre membre du clergé roumain, Chirilă, qui commandait 600 des siens, avec lesquels il accomplit des exploits peu ordinaires, attaquant Inidoara, où il avait fonctionné auparavant, brûlant Deva, coupant les communications de l'ennemi, faisant prisonniers des nobles influents du parti contraire : il promettait des diplômes de noblesse à ceux qui suivraient son drapeau, et il périt en combattant les Turcs près de Turda. S'il s'agissait d'envoyer un missionnaire au Tzar, Rákóczy recourait aussi aux services d'un clerc roumain, le moine Grégoire¹.

Au contraire, les nobles roumains se trouvaient du côté des Turcs, un des leurs, frère du prince Barcsai, étant devenu possesseur du district de Făgăraş. Dans Sibiiu même, parmi ceux qui étaient assiégés avec leur prince, on peut citer Pierre Budai, de la contrée de Haşeg, et un Pierre Balmocz (Balmoş), qui, venant à mourir, fut conduit à sa dernière demeure par „l'évêque des prêtres rou-

¹ Les renvois à la page 259 de l'ouvrage roumain.

mains de Transylvanie qui avait été élu à Sibiiu même", donc au cours du siècle.

Ce nouvel évêque ancien prédicateur de Alba-Julia, était d'origine russe, né à Poutivla, localité connue par le séjour qu'y faisaient les ambassadeurs qui se rendaient à Moscou. Il s'appelait Gennadius et s'intitulait en conservant l'unité hiérarchique rétablie au profit de Sabbas, „archevêque de Alba-Julia, du Maramourèche et de toute la Transylvanie“, en comptant même les districts des Saxons.

Ce prélat est connu seulement par l'acte de sa nomination, publié dans le volume XV de la collection Hurmuzaki. Plus tard, après la défaite et la mort de Rákóczy, le nouvel évêque restait aux côtés de son prince comme pasteur incontesté des Roumains de la province. Sabbas ayant été destitué formellement, par un acte du 5 février 1660, pour s'être mêlé dans les affaires politiques du pays et avoir „causé du scandale“ par sa conduite, son remplaçant dut accepter des conditions d'une stricte Calvinisme inouïe jusqu'alors, comme „chef des protopopes, de tous les pasteurs et d'autres membres du clergé“. Il était soumis à „l'évêque orthodoxe des Hongrois“. Il acceptait tout ce qui avait été imposé par contrainte à son prédécesseur Étienne Siméon; de plus, il s'engageait à ne juger aucun procès ecclésiastique qu'avec le concours des protopopes, à ne pas imposer d'amendes, à ne pas

accroître abusivement ses revenus, qui devaient servir en première ligne à l'entretien des écoles. Comme il était le successeur d'un traître, il ne devait pas abriter les moines vagabonds et autres étrangers et avoir l'oeil sur tout ce qui se passera dans les monastères soupçonnés être des repaires de conspirateurs à l'époque de Michel-le-Brave.

Mais, dès le dernier jour de l'année 1660, Barcsai dut résigner son pouvoir : la noblesse magyare ne voulait décidément pas souffrir l'autorité de ce Valaque, bien qu'il eût rempli les fonctions les plus élevées dans la principauté après celles du prince lui-même, et bien que sa confession réformée, que le zèle déployé pour la propagande du calvinisme parmi les Roumains, en n'épargnant pas ses propres revenus, paraissaient suffir pour faire oublier sa naissance. Kemény, le chef de l'armée capturée par les Tatars en 1657, essaya de se saisir du pouvoir en employant ses grandes qualités militaires et sa popularité très grande. De plus il croyait pouvoir gagner l'appui des Impériaux, qui ne pensaient au fond qu'à faire pénétrer leur garnisons dans les places fortes du pays.

Ces guerres commencèrent grâce au projet de restitution politique qui formait le programme des grands-vizirs de la famille des Keupreulis, à cause de ces affaires même de Transylvanie,

vers 1660. Une première guerre mena à la bataille de Saint-Gothard, perdue par les Turcs et à la conclusion d'un traité, cependant favorable à leurs intérêts, à Vasvár.

Pendant ce temps, des troupes roumaines de Moldavie et de Valachie parurent de nouveau dans la province voisine, produisant les mêmes phénomènes de solidarité roumaine qui avaient signalé précédemment les invasions de Pierre Rareș, de ses contemporains de Valachie et des autres princes roumains du XVI-e siècle. On vit d'abord dans les villages roumains de cette province des fuyards princiers et leurs boïars appartenant à la cause vaincue de Rákóczy. Georges Étienne, prince de Moldavie, avait confirmé les revenus moldaves de l'église roumaine du faubourg de Brașov; après sa déposition et sa fuite, il passa quelque temps dans le pays des Szekler —, et on a des lettres de sa femme Safta, écrites de cette première retraite —, puis il alla jusqu'à Sighet, capitale du Maramourèche. Il se présenta à Brașov aussi avec son voisin et son ancien ami, le prince de Valachie, Constantin Basarab, qui s'était appuyé pendant tout son règne sur Rákóczy, avant et après la destruction, par les forces transylvaines, de ses soldats rebelles. A Satu-Mare, pendant les fêtes de Pâques de l'année 1660, un banquet solennel réunit deux anciens ennemis: ce Constantin et son successeur, devenu aussi un exilé à la suite

d'une révolte malheureuse contre les Turcs, Mihnea III, qui périt le même jour à la suite de libations auxquelles on a cru que s'était mêlé le poison de son ami. Il ne faut pas oublier des prétendants : Jean Movilă, frère du célèbre métropolite de Kiev, Pierre, réformateur de l'orthodoxie russe, dont il a été question aussi plus haut (Théodora, veuve de Jean, resta dans cette province), et cet Iliăș qui avait l'intention de pénétrer en Moldavie en 1643. L'Église roumaine profitait aussi de la présence de ces hôtes riches et munificents. Constantin Băsarabă est le nouveau fondateur du monastère de Munkács, et il se mêlait aussi de la recommandation des évêques de cette province, ainsi qu'on le verra par la suite. Mentionnons également la femme du prince Grégoire Ghica, Marie Sturdza, qui, chassée par les Tatars en 1665, passa quelque temps dans les villages roumains du voisinage de Brașov et fut confiée aux soins de Pierre Budai, l'ancien fidèle de Barcsai, et ensuite de Constantin Șerban lui-même, et à ceux du métropolite Sabbas. Pendant longtemps la Transylvanie fut, selon une coutume que ces fuyards se plaisaient à rappeler avec reconnaissance, le lieu de refuge des vaincus dans les incessantes compétitions pour le trône qui déchiraient surtout la Valachie, et ceux ci furent sans doute des propagateurs de la civilisation roumaine et de l'idée d'une nouvelle organisation politique qui pouvait rendre à leurs

congénères les libertés dont ils avaient joui précédemment.

Mais ce qui devait plutôt imposer à ces Roumains non libres, c'était le passage des armées moldaves et valaques, lesquelles traversaient le pays, les princes à leur tête, promettant d'épargner les chrétiens, surtout ceux de leur race, pour se rendre auprès de l'armée du Vizir. En 1662 et 1663 on vit ainsi en Transylvanie Grégoire Ghica, prince de Valachie, et Eustratius Dahija, prince de Moldavie: le premier une figure de Grec rusé, bien qu'il fût Roumain par sa mère, le second un bon vivant, grand amateur des vins de sa patrie, étant originaire d'une région de production renommée. Ni l'un, ni l'autre n'avaient plus les anciennes, ambitions conquérantes d'un Étienne-le-Grand et d'un Michel-le-Brave, les deux pays libres n'ayant plus la belle armée de jadis; ils suivaient les ordres des Turcs, mais comme seuls maîtres de leurs troupes. On leur ouvrait les portes des villes saxonnes, qui tremblaient pour l'avoir de leurs bourgeois, et la population roumaine, de situation inférieure, lésée dans ses intérêts et méprisée sans cesse par ces maîtres, devait contempler avec un plaisir secret l'empressement du bourgmestre et de ses conseillers à faire tous les actes de platitude imaginables devant le voévode redouté.

En ce qui concerne le développement de l'Église roumaine dans ces circonstances extra-

ordinaires, Sabbas avait repris ses pouvoirs dès l'année 1661, étant reconnu dans le Maramourèche également, à l'exception du territoire soumis à l'évêque russe de Munkács, lequel cependant était régulièrement consacré en Moldavie¹.

Apaffy ne tarda pas à confirmer, le 23 avril 1662, sans aucune mention des conditions extraordinaires qui avaient été posées par Barcsai au Russe Gennadius, ce même Sabbas, et en même temps il renouvelait les privilèges de Barcsai pour les prêtres roumains de sa province.

Un autre diplôme, du 20 avril 1662, déclare cependant que, si Sabbas est l'évêque de „la partie la plus importante de la Transylvanie“, le district de Făgăraș restera détaché de son diocèse, pour être soumis à ce Daniel, dit le Pannonien, ancien typographe en Valachie et recommandé dernièrement par les supérieurs des couvents voisins de la Moldavie; il avait obtenu ce Siège grâce à l'appui d'un noble très influent, le chroniqueur contemporain de la Transylvanie, Jean Bethlen. On peut douter cependant que Daniel ait été accepté dans le pays, qui appartenait à la princesse Anne Bornemissa, femme d'Apaffy, qui n'avait guère besoin d'un autre pasteur pour ses Valaques que celui de l'église magyare de la ville même de Făgăraș.

¹ Cf. les livres récents, en hongrois, de Cziplé et de Hodinka.

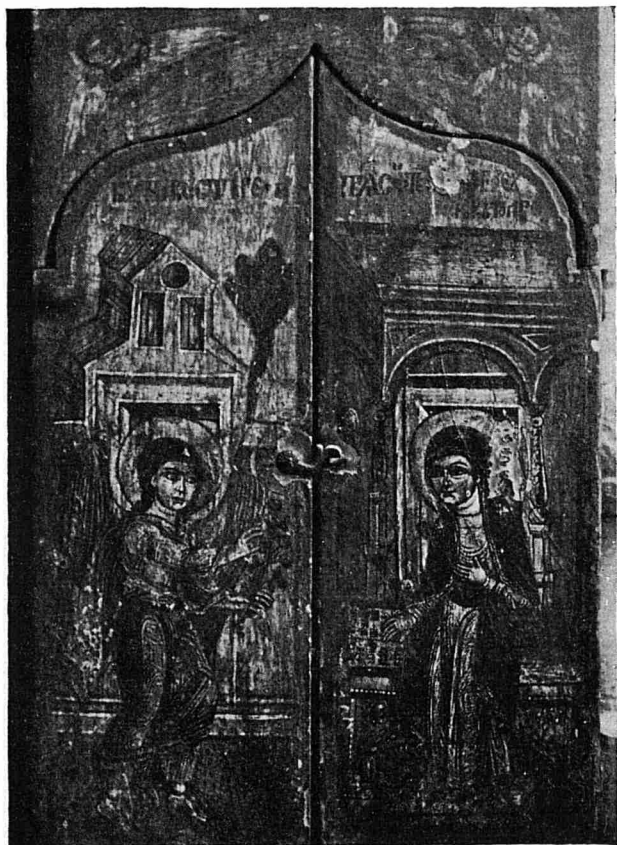


Fig. 16. — Image sainte de l'église de St. Nicolas à Braşov
(XVII-me siècle)

Pour tout le reste de la province, — sauf cette région de Inău et de Lipova, héritage de la famille des Brancovici pourtant, où on rencontre en 1662, comme résidant à Vrsac, l'évêque Théodose, s'intitulant métropolitain lorsqu'il fit le voyage à Moscou, — Sabbas était le seul chef religieux; personne ne pensait à contrecarrer son action ou à le surveiller même, jusqu'en 1668, lors du voyage qu'il fit à son tour en Russie, voyage qui dura presque une année entière et dont il rapporta des dons très importants. Le surintendant magyar, Kovásznay, ayant en cela l'approbation d'Apalfy lui-même, commença alors des intrigues contre cette Église roumaine échappée à son autorité. Sabbas était d'abord coupable de ne pas avoir employé les revenus de sa situation pour entretenir les écoles et la typographie. Un avertissement dans ce sens lui avait été adressé dès l'année 1667. En 1669, craignant la recrudescence de l'influence de cette orthodoxie, tellement vivace à cause des nouvelles relations avec la Russie des Tzars, le surintendant posa des conditions à un évêque qui avait fonctionné jusqu'alors sans aucune imixtion de sa part: les écoles devront fonctionner „surtout dans le couvent de Alba-Julia, dans le comté de Inidoara et de Maramourèche et même dans le district de Chioar“; l'imprimerie allait travailler et donner des livres en langue roumaine aux fidèles; les prêtres qui s'obstine-

ront à dire la messe en slavon seront immédiatement écartés; la surveillance du surintendant magyar devait être acceptée dans tous les domaines de l'administration épiscopale, son droit d'appel était consacré, et l'évêque roumain allait être présent avec ses protopopes aux réunions où ses propres décisions seraient revues, afin qu'il apprenne ainsi son devoir selon l'Évangile ¹.

Sabbas n'essaya pas de résister aux insistances du nouveau surintendant de l'Église réformée de Transylvanie, Michel Tophaeus (Tótfői), sans toutefois accomplir ce qu'on lui demandait. Il sut se tirer d'affaire en ajournant l'application de ces mesures, et son attitude lui valut même d'être employé par le prince dans des missions de confiance. En même temps toutefois, l'évêque entra en relations avec l'opposition, en grande partie catholique, qui s'était formée contre le prince Apaffy, et il n'oubliait pas les relations avec le prince voisin de Valachie, Ghica que l'on soupçonnait, d'avoir à ce moment des visées sur la Transylvanie ², — ce qui est confirmé d'ailleurs, par l'historien Jean Bethlen. Il faut noter que Ghica concluait, le 20 avril 1673, avec Georges, frère de Sabbas, une convention par laquelle il s'engageait à accorder son appui audit

¹ Cipariu, *Archivu*, pp. 611-612.

² Metes, *Șerban-Vodă Cantacuzino și Biserica românească din Ardeal*, pp. 6-7.

Georges „et à toute sa famille“, autant que durera „l'intention secrète qui a été fixée entre nous pour le *bonum publicum* et pour l'expansion de notre sainte Église“, — ce qui ne signifie pas, bien entendu, qu'il se soit agi d'une immixtion en Transylvanie même. Ghica projetait, d'entente avec son voisin de Moldavie, plutôt une grande révolte chrétienne, qui aurait rendu aux Principautés les points du littoral danubien occupés depuis longtemps par les Turcs. Il y avait cependant un territoire transylvain sur lequel s'étendaient les prétentions de Grégoire Ghica, à savoir ce district de Făgăraş dont le titre avait été porté aussi par Radu Mişnea et le prince Léon au commencement du même siècle. Et l'historien Bethlen, qui en parle, observe que Făgăraş, ainsi que les deux forteresses possédées jadis par Étienne-le-Grand de Moldavie, Cetatea-de-Baltă et Ciceu, n'étaient que des apanages, et non des possessions, dans le sens strict du mot¹.

Bien que l'évêque Sabbas eût conservé de bonnes relations avec la Cour de Transylvanie, Apaffy ordonnait „à l'évêque et à ses protopopes et à tous les pasteurs des églises roumaines de Transylvanie“ d'observer la soumission due envers le surintendant Tiszabecsi, qui sera chargé

¹ *Török-Magyarokóri Állam-Okmánytár*, V, pp. 158-199

également de mettre en ordre l'ancienne imprimerie de l'époque de Rákóczy.

Cette fois aussi, Sabbas crut devoir obtempérer aux ordres du prince. Peut-être pour la première fois, il tint en 1675, dans la capitale même de la Transylvanie, sous les yeux d'Apaffy, un synode, mais il eut bien garde d'introduire à cette occasion des innovations calvinistes; les décisions de cette assemblée portent seulement sur les anciennes coutumes d'origine païenne, qui pouvaient paraître, à un évêque orthodoxe aussi, ne plus être en concordance avec les mœurs du temps et les prescriptions de l'Église. Tout au plus on décidait de n'employer que le roumain dans l'office, d'inculquer au peuple la connaissance des premiers éléments de la religion selon le catéchisme réformé, dont une nouvelle édition avait paru en 1657. Et, en échange de cette soumission apparente, Georges Brancovici obtint le domaine de Vințul-de-Sus et fut chargé de représenter le prince à la Porte. De son côté, Sabbas reçut l'assurance que personne ne s'immiscera dans les questions qui concernent uniquement son Église. Si, au cours de l'année 1679, les comptes de cette Église roumaine furent de nouveau soumis à une révision, en vue de l'établissement d'une imprimerie, de l'entretien des écoles, on n'alla pas plus loin en ce qui concerne une tutelle qu'Apaffy avait déclaré ne pas vouloir admettre.

A ce moment un grand changement politique eut lieu en Valachie. Après une longue série de princes n'ayant pas d'attaches dans le pays et appartenant au monde grec ou grécisé de Constantinople, la Porte avait dû nommer, cédant aux instances du parti le plus puissant parmi les boïars valaques, un voévode qui descendait par sa mère, — une femme d'une haute réputation morale, et célèbre par ses actes de bienfaisance et sa piété, — de Radu Șerban lui-même et possédait, par l'héritage de son grand-père, des domaines immenses dans la principauté. En outre, par les traditions de son père, Constantin Cantacuzène, fils d'Andronic, un des plus influents Grecs de Constantinople à la fin du XVI-e siècle, Șerban, le nouveau prince, investi à la fin de l'année 1678, représentait les souvenirs les plus glorieux et les plus hautes aspirations de la nation hellénique. Il connaissait très bien la famille des Brancovici et avait passé lui-même quelque temps comme exilé en Transylvanie, dans le pays des Szekler. Rêvant peut-être d'une situation impériale en Orient, comptant utiliser les Impériaux victorieux contre les Turcs pour s'assurer une large place dans la répartition des territoires qu'il comptait occuper, Șerban n'avait pas de visées en ce qui concerne la Transylvanie proprement dite. On sait cependant, par un des chroniqueurs de son époque, par celui qu'il employait à des négociations secrètes avec les Au-

trichiens, qu'il se réservait, au cas où la principauté aurait accepté la suzeraineté de l'empereur, tout un fief dans le Banat, avec Lugoj, Caransebeș et les places voisines. Ce qu'il entendait surtout c'était reprendre les anciennes traditions qui reliaient l'Église roumaine de Transylvanie à celle de sa principauté valaque et jouer de nouveau le rôle de patron de l'orthodoxie de ses congénères et de protecteur de leurs efforts vers une civilisation nationale. Comme il était mieux doué, plus riche et plus influent qu'Apaffy, il était en mesure de jouer le rôle qu'il s'était proposé de reprendre.

On vit aussitôt le résultat des efforts diplomatiques faits par Șerban au profit de Sabbas. Le 24 octobre 1679, la tutelle du surintendant réformé était de nouveau écartée par un acte du prince, et la Diète de la province s'empressait d'approuver la confirmation dans une situation d'autonomie parfaite du métropolite.

Cela ne devait pas durer longtemps. Si la faveur de Șerban avait subitement élevé la situation de Sabbas, les intrigues qui divisèrent bientôt les deux princes se tournèrent contre lui. La catastrophe ne tarda pas à se produire, et elle fut foudroyante : Apaffy, cédant aux instances du parti réformé, à la tête duquel se trouvait sa propre femme et un parent même du métropolite, Ladislas Székely, ainsi qu'aux remontrances de Tophaeus, l'ancien prédicateur, devenu surin-

tendant, admit qu'un procès soit intenté contre Sabbas, procès exactement pareil à celui qui avait amené la ruine d'Oreste, son prédécesseur. Le 29 juin 1680, des plaintes fabriquées d'après le même modèle furent présentées au synode habituel dans le monastère de Alba-Julia. Sabbas fut dépossédé, et on élit son successeur; puis, quelques jours après, le 2 juillet, le changement de l'évêque déposé eut lieu devant un tribunal composé de Hongrois qui représentaient le prince, de jurés et d'administrateurs de la Métropole, choisis parmi les protopopes, ses adversaires, et parmi les laïcs. Sabbas, malade, fut empêché de se présenter, et son frère n'arriva pas à sauver une situation si fortement menacée. On déclara l'évêque convaincu de relations illicites avec des femmes qui auraient été même ses parents, et les rigueurs de la loi furent décrétées contre sa personne. Le prince de Valachie en fut averti, et la Porte aussi; Apaffy présentait des actes de justification de la part „de son Conseil des prêtres magyars et roumains, en la présence de personnes sages choisies parmi les laïcs“. Comme dans le cas d'Oreste, les biens de l'évêque condamné furent confisqués, et on a prétendu que le châtement dégradant qu'avait eu à subir son prédécesseur lui fut aussi appliqué.

Il y avait sans doute un élément de haine nationale dans les mesures qui avaient atteint l'évêque roumain. A ce moment, Pierre Budai

écrivait que „les Roumains sont naturellement les ennemis des Hongrois“, et Apaffy lui-même, au cours d'un voyage à travers le pays, se montrait indigné du fait que „les Roumains sont une nation très prolifique; alors que le nombre des Hongrois et des Saxons diminue chaque jour“; il rappelait „l'exemple de plusieurs villages habités par lesdits Saxons et Hongrois“ et manifestait sa crainte que „ce petit nombre de Hongrois puisse être sous peu de temps dénationalisé par les Roumains“. Il interdisait sévèrement le transfert de possessions rurales à cette nation menaçante pour l'avenir de la classe dominante ¹.

Aussitôt après la condamnation du métropolitain, son frère se réfugia en Valachie, et le prince Șerban, extrêmement indigné des actes accomplis par les „païens“, somma son voisin de mettre aussitôt en liberté l'innocent, de le réintégrer même dans sa situation antérieure, s'il ne veut qu'une influence soutenue par n'importe quels sacrifices pécuniaires auprès de la Porte amène des mesures de répression. Du reste, dès le mois d'août 1681, son agent à Constantinople, le futur prince Constantin Brâncoveanu, signait un accord avec les représentants de l'opposition transylvaine se trouvant auprès de la Porte, Csáky

¹ Meteș, ouvr. cité, p. 26, note 2; Hurmuzaki, XV, pp. 1363-1364. no. 2495.

et Christophe Paskó, spécifiant que, si les efforts du voévode valaque parviendraient à amener la déposition d'Apaffy, les vainqueurs s'engagent à libérer aussitôt Sabbas Brancovici et, ce qui est encore plus important, à restituer dans son ancienne liberté, selon la coutume, „la religion orthodoxe, qu'on appelle roumaine“¹.

Cependant Sabbas ne regagna jamais son Siège épiscopal, bien que, devenu libre peu après, il fut accusé de continuer à consacrer les prêtres et les églises. Il est encore mentionné dans le diplôme du mois de juin 1683, accordé par l'empereur à son frère Georges. La mort de Sabbas, qui survint peu après, mit fin à une controverse acharnée entre Șerban et Apaffy. Ce qui devait résulter de cette controverse est plus important que la simple réintégration de l'ancien

¹ „A moderno Abafio tyranico gubernio innocenter captivatus... Religionem orthodoxam, vulgo valachicam, ab antiquo solitis ceremoniis eos uti, cum libero exercitio, secundum canones patriae, et siquae contra voluntatem eorum in suis terminis oppressa forent, coram regno pristinae libertati restitui efficiemus. Metropoitam seu Vladikam Szavam, cum plena restitutione honoris, pristino officio uti cum plena authoritate elaborabimus et contra quosvis illegitimos impeditores, tam in religione, quam in libero exercitio ac ceremoniis, iisdem atrocissimur“; P. Maior, *Istoria bisericască*, p. 76, note; Cipariu, *Archivul*, p. 652. Șerban lui-même et son neveu Brâncoveanu se réservaient des possessions en Transylvanie: les villages de Porumbac et de Sâmbăta de Sus.

métropolitain : les droits antérieurs de l'Église valaque sur celles de Transylvanie durent être formellement reconnus, et même étendus dans le sens canonique, par la puissante intervention du prince de Valachie.

On ne peut pas dire cependant qu'Apaffy ne cherchât pas à tirer les dernières conséquences de l'acte risqué qu'il avait entrepris pour confirmer la domination du calvinisme et, par ce fait, de l'Église magyare sur l'Église roumaine. Pierre Budai, homme très influent, lui avait recommandé pour la succession de Sabbas un de ses parents, Joseph, originaire du village de Pișchinți, du côté de Inidoara. Nommé par le prince le 28 décembre 1680, Joseph devait accepter sous serment l'ancien programme qui avait été imposé tour à tour à Oreste, à Étienne Siméon et enfin à Sabbas. Un vrai statut de l'Église roumaine, intitulé, à la mode serbe, *Zaonic*, comme l'ancien code de lois de l'empereur Étienne Douchan, et qui fixait l'importance des protopopes et des surveillants administratifs laïques et l'organisation, transformée dans le sens de celle des réformés, de cette Église, fut voté.

Cependant Joseph dut être confirmé par le métropolitain de Bucarest, et cette consécration précéda même l'acte de nomination formelle de la part du prince. On comprend bien que Șerban Cantacuzène ne montra pas à cette occasion les meilleurs sentiments à l'égard du voisin qui lui

envoyait un nouveau candidat au trône épiscopal. Dans l'acte même de la consécration, daté du 23 août ancien style 1680, le prince de Valachie affirmait la complète innocence de Sabbas, le vice canonique de sa destitution, qui n'aurait pu être prononcée que par un autre tribunal que celui „du Conseil de la province et des protopopes de notre Église“. S'il acceptait cependant Joseph, il ne le faisait que pour „que ce Siègne épiscopal ne reste pas inoccupé et les chrétiens de cette province sans pasteur“, et il finissait en regrettant que „les usages immuables et l'organisation de la république de cette principauté de Transylvanie ne permettent pas à l'ancien évêque de regagner son Siègne“. Peu de jours après, Cantacuzène écrivait à son voisin, lequel avait présenté la justification de son acte, en affirmant son droit „de vérifier l'état de choses selon le droit canonique“¹.

Il faut ajouter que le nouveau métropolitite dut faire une profession de foi strictement orthodoxe, promettant d'éviter tout ce qui serait contraire à la tradition et d'accepter toujours les „bons conseils“ de son supérieur, le métropolitite valaque, dont les usances seront aussi celles de son diocèse. Cette fois aussi, voulant rompre les relations

¹ L'acte de consécration dans la *Condica Sfântă* de l'Église de Valachie, publiée par l'évêque Gennadius Enăceanu ; la lettre, dans *Török-Magyarköri Állam-Okmánytár*, VI, p. 97.

avec cette Valachie dont s'inspirait l'instinct national des Roumains de Transylvanie, on était arrivé à les rendre plus serrées et à mieux définir officiellement leur caractère.

Joseph mourait vers 1682, et, cette fois, lorsqu'il s'agit de lui donner un successeur, Şerban s'arrêta sur la personne d'un Grec opiniâtre, cloîtré dans son orthodoxie militante et capable d'entrer en lice avec le prince, son Conseil et toute l'aristocratie magyare, avec ses propres protopopes entachés de calvinisme, au risque de sa position même, pour combattre toute immixtion hétérodoxe. C'était un ancien métropolitain de Lacédémone, Joasaph, que l'on accusait de ne pas même connaître le roumain, mais qui, en échange, savait tout ce que le droit canonique assurait et imposait à son Église. Il dut même se soumettre à une nouvelle élection, — au lieu d'accepter une simple consécration canonique —, en Valachie, reconnaissant au métropolitain de ce pays son nouveau titre d'„exarque des districts voisins“ (*exarh laturilor*), ce qui signifie, de fait, une affirmation des droits de la Valachie sur l'ancien fief transylvain des princes du XIV-e et du XV-e siècle.

Admettre Joasaph avec ces intentions nettement exprimées, aurait été pour Apaffy et pour les siens accepter de sang-froid une offense et une menace. Cette fois encore le gouvernement de la province employa le moyen détourné d'une pro-



Fig. 17. Icône de l'église roumaine de St. Nicolas à Braşov

testation de la part des protopopes, que le caractère étranger du nouveau chef de leur Église aurait froissé, bien que plusieurs lettres et mentions venues de la part des communautés roumaines montrent bien que „Sa Sainteté le Vlădica Joasaph“, „archevêque et métropolitaine de bonne souche (*sic*)“, était reconnu généralement dans toute la Transylvanie et jusqu'au Maramourèche et qu'on désirait même sa présence. Mais les protopopes étaient indignés de ce que ce Joasaph, „dit Akakios“, qui avait passé tout au plus quelque temps auprès des Grecs de la Compagnie de commerce de Sibiiu, seule relation avec la Transylvanie, eût commencé une révision, au point de vue de l'orthodoxie, de ses subordonnés, et n'eût pas hésité à remplacer certains des protopopes qui lui semblaient entachés d'hérésie. Parmi les accusations qui furent portées contre l'intrus, on trouve aussi celle qu'il employait le grec dans l'office et qu'il ne savait pas la langue du peuple, qu'il était entouré de personnes suspectes, traitant d'une manière insupportable les protopopes et les prêtres et, enfin, celle qu'il avait exprimé formellement son intention de ne pas vouloir publier des livres dans le sens des réformés, mais bien de faire traduire et imprimer des ouvrages destinés à raffermir l'orthodoxie.

Après une enquête sommaire, on fit comparaître le Grec pour se justifier. Insensible aux menaces, Joasaph refusait de reconnaître le droit de juge-

ment contre un évêque à ses propres subordonnés. Il était disposé à faire des déclarations au prince lui-même, mais sans lui reconnaître pour cela le droit de s'immiscer dans les affaires de son Église. Il n'abdiqua pas, mais se retira dans un monastère, en guise de protestation plutôt que comme une reconnaissance de sa part de la sentence qui avait été prononcée contre lui. Cette retraite paraît n'avoir pas été définitive, car on a des traces de son activité même après ce moment décisif pour sa carrière. Cependant Șerban refusa de consacrer un successeur de l'ancien évêque de Lacédémone et attendit jusqu'à la mort de ce prélat. Ce n'est qu'en 1683, ou plutôt en 1684, que le synode, réuni dans la Capitale de la Transylvanie, élit parmi les moines roumains un autre Sabbas, originaire du village de Veștem, près de Sibiiu, et, comme Théodose, le métropolitain de Valachie, était originaire lui-même de ce village, il se pourrait bien qu'Apaffy eût cédé à une intervention venue de ce côté.

Mais, comme, après le siège de Vienne par les Turcs, les relations entre Șerban et Apaffy devinrent presque constamment hostiles, ce dernier n'avait plus besoin de ménager les sentiments de son voisin. Il chargea donc de l'administration religieuse des Roumains celui des protopopes qui, ayant quelque préparation pour une situation supérieure, était un instrument com-

mode entre les mains des maîtres de la province, le prêtre Jean de Vinți. Il n'hésitait pas à déclarer que le prince a le droit de juger les évêques, car —, singulière justification —, c'est à ce prince, et non au Sultan, que la province paye les contributions. On installa une imprimerie à Sebeșul-Săsesc. Elle fit paraître, dès l'année 1683, un recueil de discours pour enterrements, qu'on intitula pompeusement „Le cercueil d'or“ et, plus tard, elle donna dans cette même ville de Sebeșul-Săsesc, un traité de morale, „La brève orientation“ (*Cărarea pe scurt*, 1685). Jean ne se gênait pas, du reste, de présider des synodes, comme s'il avait été l'évêque légal du pays.

Lorsque cet évêque fut nommé, — après avoir refusé un candidat présenté par le prince de Valachie : Jérémie, — dans la personne de Basile, dont le nom monacal était Barlaam, Apaffy avait eu soin de demander à son voisin la renonciation formelle à toute relation avec le parti ennemi de Csáky. Dans l'acte de confirmation, daté du 10 avril 1686, qui suivit la consécration à Bucarest, on imposait au nouvel évêque d'abandonner la superstition affectionnée par „la plèbe roumaine“ et de se soumettre aux conditions qui avaient été imposées à Sabbas Brancovici. Il dut procéder toujours d'accord avec le surintendant calviniste Étienne Horty et mérita par sa soumission d'obtenir la confirmation des anciennes privilèges de

son clergé. Suivant l'exemple de Jean de Vinți, il employa une partie des revenus de son Église pour la publication d'ouvrages approuvés par son patron. Sa typographie fonctionna dans le couvent même de Alba-Julia, auprès de la demeure de l'évêque, et des ouvriers qu'il avait fait venir même de Russie travaillaient, sous la surveillance de Jean de Vinți et d'un second protopope, à donner toute une série de livres d'office et autres, qui étaient évidemment destinés à empêcher l'emploi des livres bon revus par l'autorité ecclésiastique réformée qu'on faisait venir de Valachie. L'intérêt de ces publications est, bien entendu, assez grand, puisque c'est la première fois que la Transylvanie donnait de pareils ouvrages en roumain. Les traducteurs ne pouvaient manquer à une époque où le prédicateur de Caransebeș recevait d'Apaffy lui-même la mission de donner une nouvelle version de l'Ancien Testament, recevant pour cela 40 florins par an, plus 40 mesures de vin et 12 mesures de blé, et mettait aussi à contribution les villes saxonnes afin de pouvoir donner une édition intégrale de la Bible roumaine.

Théophile, le successeur de Barlaam, fut consacré à Bucarest le 18 septembre 1693. Il avait été nommé dès le mois de décembre de l'année précédente. Ses sympathies calvinistes étaient assurées par son origine noble, car il s'appelait

comme prêtre, Thomas Szerémi. Cependant celui qui avait accordé le diplôme de nomination n'était plus un prince de Transylvanie, mais bien Georges Bánffy, le représentant de l'empereur dans cette province, où l'autorité de la dynastie des Apaffy avait cessé après la mort de Michel I. Les troupes impériales occupaient toutes les places fortes de la province. Apaffy lui-même avait conclu avec le commandant des troupes de l'empereur, le duc de Lorraine, une convention qui mettait la Transylvanie à la disposition du nouveau suzerain, et son successeur devait être bientôt retenu à Vienne, tous ses droits passant entre les mains de la nouvelle administration autrichienne. Il ne fallait plus que la reconnaissance par la Porte, la conclusion du traité du paix de Carlowitz pour que cette situation, déjà fortement consolidée, devint aussi un élément du droit public européen.

La caste magyare n'avait plus la possession de la province, et on devait chercher à lui arracher même ses anciens droits de prédominance. La Maison d'Autriche venait avec un nouveau programme centraliste et catholique, dans une province où jusqu'alors s'était conservée d'une manière étonnamment fidèle la constitution et les privilèges, les idées politiques et nationales du moyen-âge. Elle avait l'intention d'imposer toute une révolution en sa faveur pour lui rendre plus facile la seule tâche qui lui tenait à coeur : celle

de rassembler les revenus de toutes les „nations“ de Transylvanie, aussi bien que des serfs roumains, et celle de tirer des combattants sans exception du milieu de cette population d'origine différente. Il fallait égaliser sous le rapport politique, sinon amalgamer sous le rapport ethnique, transformer le tout dans une seule masse de sujets vivant seulement pour alimenter le fisc et pour fournir les armées de l'empereur, préparer une unification sous la forme catholique d'abord, plus tard sous celle de l'influence allemande ; telle était l'intention des nouveaux maîtres de la Transylvanie et, pour arriver à la réaliser, ils avaient besoin de cette majorité roumaine pour laquelle l'empereur et ses agents politiques et religieux n'avaient d'autre sympathie que celle qui concordait strictement avec des intérêts voraces.

Avant de voir la manière dont l'administration impériale chercha à se gagner ces populations pour pouvoir les utiliser ensuite, il faut se rendre compte du caractère de la situation des Roumains de Transylvanie à la fin du XVII-e siècle. Et cela d'autant plus que le préjugé habituel est qu'ils consistaient uniquement dans une masse de serfs n'ayant ni classe dirigeante, ni classe cultivée, ni privilèges, ni droits, ni un rôle économique supérieur à celui des simples agriculteurs non libres.

XIV.

Vie des Roumains de Transylvanie à l'époque de l'occupation autrichienne.

Un auteur qui écrit au commencement du XVIII-e siècle s'exprime comme il suit sur la population roumaine de Transylvanie: „Ils (les Roumains) sont répandus dans la Transylvanie entière, de même que parmi les Szekler et sur les territoires et dans les districts des Saxons. Il n'y a pas de village, de ville, de bourg d'où le Roumain manque. C'est une nation de paysans et de pâtres qu'on peut distinguer de n'importe quel autre habitant de Transylvanie par ses vêtements fourrés, en laine de brebis“.

On se tromperait bien si on croirait que cet habillement en laine de brebis et leur occupation comme paysans, agriculteurs et pâtres formaient un caractère général des Roumains de Transylvanie. Il faut tout d'abord distinguer la classe des prêtres, une vraie caste au caractère héréditaire, puisqu'on voit souvent des prêtres, des protopopes même, transmettre leur situation à un fils, à un neveu. Ce sont les maîtres des

villages, où il y a souvent plusieurs églises, ayant chacune au moins deux desservants. Parfois le nombre total des prêtres d'un village s'élève jusqu'à six. Ils se livrent d'ailleurs aux mêmes occupations que leurs ouailles, dont ils ne se distinguent que par le couvre-chef en feutre noir.

Parmi ces ouailles il y avait d'abord la classe noble, qui se maintenait, et elle gardait un caractère roumain d'autant plus prononcé que le calvinisme, qui devait amener la disparition nationale des Roumains, avait contribué, au contraire, à rapprocher ceux d'entre eux qui jouissaient de privilèges, de la masse paysanne, car, après l'acceptation de la Réforme, les simples paysans n'apprirent évidemment pas le magyar pour assister à un office fait dans cette langue, mais dans maints villages les nobles, qui n'avaient pas leur église séparée, venaient assister aux mêmes cérémonies que la plèbe et entendaient par conséquent la messe en langue roumaine. Il faut tenir compte aussi de ce fait que, la classe nobiliaire supérieure, étant fixée une fois pour toutes pendant le règne des princes magyars autonomes de la Transylvanie, il n'y avait plus la perspective de s'élever vers les honneurs et les dignités, de sorte que les nobles retombaient lentement dans le milieu dont ils s'étaient élevés et se confondaient dans la même communion nationale que les autres, qu'il était

impossible de gagner, même sous la forme du calvinisme, à une autre langue et à d'autres moeurs que ceux de leurs ancêtres.

Cette calvinisation satisfaisait, du reste, plutôt l'ambition que les intérêts nationaux de la classe dirigeante magyare. On signait ce qu'on voulait, on acceptait des déclarations qu'on ne pouvait pas éviter, on faisait des actes de soumission envers le surintendant, parce qu'on devait le faire envers le prince, mais l'ancienne coutume, sous le rapport de la religion aussi bien que sous celui des moeurs, continuait. On voit, par exemple, tel prêtre calvinisant, qui avait dû acheter le Psautier du métropolitte Étienne Siméon, le faire autentifier par le Grec Denis, patriarche d'Ochrida, qui appose son sceau sur une des pages de cet ouvrage hérétique. Les livres slavons, parmi lesquels certains ont une grande ancienneté, étaient très affectionnés par un clergé qui nominale-ment était réuni à l'Église réformée, et on continuait à attribuer à ces livres incompréhensibles une espèce de puissance mystérieuse. En 1722 encore on voit des prêtres employer le slavon pour leur notes, et cela non seulement dans les régions du Maramourèche, voisines de la Moldavie, restées dans l'ancienne tradition de la langue sacrée du moyen-âge, et de la Galicie russe, mais aussi dans d'autres régions de la Transylvanie. Ceux qui travaillaient à la traduction et à la publication des livres imposés par

le surintendant étaient, dans leur plus grande partie, des Roumains des Principautés, des orthodoxes d'une foi inébranlable, ou même des Russes, ainsi qu'il a été dit plus haut. Au commencement du XVIII^e siècle, le typographe de la Métropole de Alba-Julia (Bălgrad), était Michel Iștvanovici, fils d'un noble roumain du Făgăraș ou d'un autre district de nobles. En bien, ce Transylvain, ayant des relations avec l'évêché de sa patrie, passa en Valachie et fut employé jusque dans les montagnes de la Géorgie comme imprimeur par l'Église valaque, à l'époque où Constantin Brâncoveanu était le chef munificent de la Principauté.

Entrons maintenant dans quelques détails concernant cette classe nobiliaire.

On a, d'abord, outre les exilés qui passaient parfois leur vie entière sur ce sol de Transylvanie, ayant souvent des bienfonds et des droits de seigneurs terriens sur les villages roumains, les descendants authentiques des anciens princes de Valachie ou de Moldavie, dont la famille, apparentée à des nobles hongrois, ne devait jamais quitter le pays. Vers 1700, parmi les administrateurs de l'Église roumaine de Transylvanie il y a, à côté d'un noble du district de Inidoara, Michel Puiu, dont le dernier descendant s'appelait, il y a quelques dizaines d'années, Puj Arpád, un Étienne Raț, riche propriétaire de

troupeaux et de serfs. Il était le fils d'Adam Raț, dont le père, Pierre, était l'époux d'une princesse valaque, Zamfira, descendante directe du prince régnant Mircea Ciobanul. La fille de ce Mircea, Stana, mariée au logothète Ivan, se fixa pendant la deuxième moitié du XVI-e siècle en Transylvanie. Un membre de la famille, établi à Tiuș, s'intitulait, dans une notice, soulchar (dignité de la Cour valaque), „par la grâce de Dieu.“

Le Maramourèche contenait encore une population prépondérante de boïars ou de nobles de campagne, de même nationalité que les autres, qui s'appelaient simplement „Roumains“ ou „chrétiens du bas peuple“. Parmi ces nobles on choisissait même les dignitaires principaux de la province, les „jurés“ du comté, les „grands jurés des villes“ ou même les „spans“ ou comtés, de la province entière. Les grandes familles, les Pogan surtout, se maintiennent jusque bien loin dans le XVIII-e siècle, conservant leur situation privilégiée. Leurs attaches avec la classe dominante magyare leur fait parler et écrire un roumain bariolé de termes magyars qu'ils sont fiers de pouvoir employer, mais ils n'abandonnèrent jamais leur propre langue. L'amour pour le livre roumain était si fortement prononcé dans cette région, qu'on copiait les livres publiés en Valachie, tel que le grand ouvrage de la Bible parue sous le règne du prince Șerban Cantacuzène.

Le principal monastère de la province, Moiseiu, à la consécration duquel prirent part „les boïars de Maramourèche“, invités spécialement par les moines, continuait sa dépendance du cloître moldave de Putna. On sent une conscience de noblesse même parmi les paysans, qui n'oublient pas d'affirmer, dans leurs titres de propriétés, que ce sont eux qui tout seuls, avec leurs bras, ont ouvert les champs de labour dans la forêt verte“.

Une vie patriarcale, basée sur les anciennes traditions, se conservait dans ce district, ainsi qu'on peut le voir par telle notice sur un livre d'église : „en 1742 la peste fit de nombreuses victimes dans le Maramourèche. Les vieillards septuagénaires Zimbrul Mihoc et sa femme Todîşca Galia perdirent cinq fils et une fille mariée; les deux vieillards restèrent tout seuls, sans aucun enfant. Que pouvaient-ils faire? Ils disaient: Dieu s'est mis en colère contre nous. Mais ils portaient un si grand amour à l'église qu'aussitôt que la cloche sonnait, ils paraissaient tous les deux devant l'autel, soir et matin, à tous les offices. Et moi, le prêtre Ionăşel, étant le pasteur du troupeau du Christ à cette époque, et voyant leur vie sainte, je leur dis: ne soyez pas tristes, mes bien-aimés, parce que Dieu vous a ravi vos fils, car telle fut sa volonté. Étant leur confesseur, je les ai exhorté en leur disant: Si vous pensez à ceux que vous avez perdus, vous

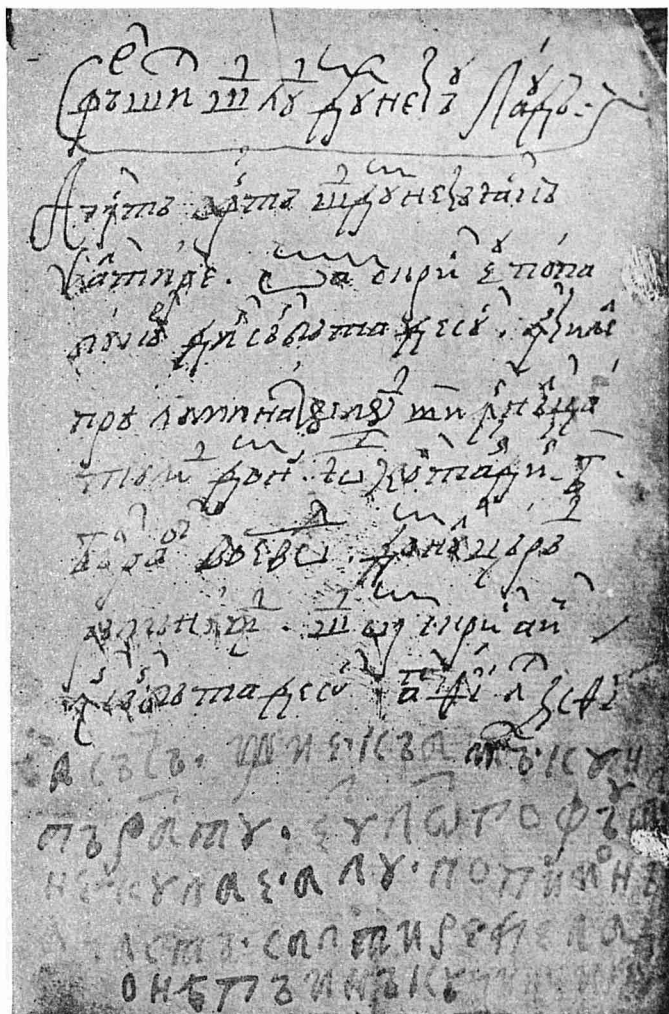


Fig. 18.—Page d'un Psautier roumain de la fin du XVII^e siècle, écrit à Sâmbăta-Mare (Transylvanie), avec la mention du prince Constantin Brâncoveanu

pouvez voir vos fils sur terre en achetant le livre d'office qui commence par le jour de Pâques et dure jusqu'à la Fête-Dieu. Et Mihoc et Gafia répondirent: „Très-cher père, nous ferons ainsi que tu le désires“. Et ces paysans payèrent 12 florins pour acheter le livre dont le prêtre avait besoin et que les colporteurs, des clercs, venaient offrir dans les villages. Des boïars comme ceux du Maramourèche se retrouvent, du reste, dans toutes les régions du Nord de la Transylvanie.

A côté de leur qualité de nobles, ils n'oublient jamais d'ajouter ce nom ancien, qui servait à désigner les dignitaires des deux principautés, „boïar“.

Les relations du district de Făgăraş avec la Valachie voisine restaient les mêmes et servaient à entretenir l'importance de l'élément roumain noble dans cette partie de la Transylvanie. Certains parmi ces „boïars de Făgăraş“ avaient des bienfonds en Valachie ou remplissaient des missions de confiance comme secrétaires, agents auprès de tous les princes valaques du XVIII^e siècle, sans compter ceux qui, comme ce Şerban Vajda, bouffon du prince Apaffy et cependant homme riche dans son pays, ou comme Sigismond Boer, intime du même Apaffy, jouaient un certain rôle de courtisans dans leur propre patrie. On rencontre, sous le règne d'Apaffy, un Şerban Talabă, du village de Săsciori, dans le même

district de Făgăraş. Un membre de cette famille, Jean Talabă, fut un des principaux agents de François Rákóczy, le prétendant à la couronne de Transylvanie, en Russie aussi bien qu'à la Porte Ottomane, et ce descendant des nobles villageois de ces provinces reçut de son maître le titre de baron. L'église des boïars à Făgăraş était fréquentée par un grand nombre de ces nobles, pour les fils desquels une école roumaine était entretenue, ainsi qu'il a été dit plus haut à côté de l'école magyare, qui cherchait à les attirer. L'importance de ces anciennes familles fut affaiblie cependant par la lente infiltration des grandes familles hongroises de Transylvanie, qui, par contraste, amoindrissaient le prestige de ces anciens maîtres du district.

Sur le Jiu les anciennes coutumes s'étaient parfaitement conservées, dans le mode restreint des nobles roumains qui avaient la conscience de leurs droits et de leur valeur historique. On trouve de ce côté aussi des gens assez riches pour étendre leurs possessions sur la terre de la principauté valaque et nombre de hobereaux qui revêtent des fonctions officielles, tout en conservant sans aucun changement leur caractère traditionnel roumain. On a des „szolgabiró“, administrateurs de district, qui s'appellent Iovăniţă, Manea, des capitaines, nommés à la hongroise „hadnagy“ (en roumain *hotnogi*), et ils n'oublient

pas d'adopter la terminologie slavonne habituelle en Valachie pour montrer que ce sont des „grands capitaines“ ou des „anciens capitaines“. Les dignitaires valaques les nommaient „boïars“ du comté voisin.

Dans le district de Hațeg les familles Budai Puj, Fărcași, Sebeși se maintiennent, et nous avons souvent rencontré ce secrétaire Pierre Budai jouant un rôle en Transylvanie aussi bien que dans les provinces voisines. Nous pouvons ajouter qu'il fut chargé aussi de missions à la Porte Ottomane. Les dignitaires roumains ne manquent pas, à Hațeg aussi bien que dans le district de Făgăraș.

Les nobles de Inidoara, sur le territoire qui avait donné à la Hongrie la grande famille des Hunyadi, arrivent à se maintenir jusqu'à l'époque autrichienne, avec une importance locale décisive. On a vu que ce sont eux qui fournissent les protopopes réformés, et même les évêques. Si certains parmi eux portent, selon l'ancienne coutume, des noms et des prénoms hongrois, qui caractérisaient, pour ainsi dire, la noblesse, d'autres portent d'autres noms, d'un ancien cachet roumain, rappelant le XIV^e et XV^e siècle : Danciu, Băsărab. etc. Quand ils paraissent en groupe, ils s'intitulent toujours : „nobles du comté de Inidoara“. A côté des signatures hongroises, en lettres latines, on retrouve souvent des signatures roumaines, en caractères slavons. Aucun

mélange étranger ne se rencontre sous le rapport laïque ou religieux dans cette région bien délimitée en ce qui concerne son caractère ethnique. Pendant les troubles du XVI^e siècle, alors que les Impériaux et les partisans de la famille de Zápolya combattaient dans ce district, ces nobles jouent un rôle très important, suivant une politique que des documents récents mettent en lumière ¹. Plus haut, dans ces régions occidentales, sur le territoire de Beiuş, extérieur à la Transylvanie, des „urbaria“ qui nous ont été conservés montrent, dans des villages dont les noms rappellent toujours un ancêtre roumain (il y a même un village de Şchei, dont le nom est en relation avec l'ancienne époque slavonne), à côté des paysans non libres, d'autres, dont le nom de famille même montre leur qualité nobiliaire (Nemeş); et il est très intéressant de constater que, jusque vers la moitié du XVIII^e siècle, l'ancienne distribution du territoire en knéziats se conserve. C'est dans ces régions que se forma la petite armée du prêtre Chirilă, combattant sous les drapeaux de Georges Rákóczy II contre les Turcs, et jusqu'au commencement du XVIII^e siècle cette région fournit une milice locale dont le capitaine portant un nom hongrois, Kiss Balázs (Chiş Balaj), offre un livre à l'église du faubourg rou-

¹ „Annuaire de la Société hongroise pour l'étude du comté de Inidoara“, volume jubilaire (en magyar).

main de Orade, Velenceze, avec sa femme, qui porte un nom venant directement de la légende poétique du peuple: Sânziana.

Dans les villes même, il y avait une population roumaine, ancienne, plus récemment émigrée, malgré les mesures d'interdiction du gouvernement de la province, qui tenait à conserver l'ancien caractère saxon ou magyar de ces établissements urbains. La ville de Sibiiu entretenait des gardiens de la montagne pris parmi les Roumains, des *vătafs* ou chefs de ces gardiens, dont on a conservé l'intéressant serment qu'ils prêtaient en roumain devant les magistrats de cette ville. Leurs soldats s'appellent *plăiași* (de *plaiu*, versant de la montagne), de même que ceux auxquels était confiée la garde de la montagne du côté des deux Principautés. A Porcești, au défilé de la Tour-Rouge, il y avait même, sous les ordres du commandant saxon ou magyar, un „petit burgrave“ (*pârcălăbel*) roumain en 1702. Les „plăieși“ se rencontrent aussi dans le grand village roumain sis au-delà de la forêt de Sibiiu, Rășinari, dont les habitants, pour prouver leurs droits à la liberté et une certaine autonomie, présentaient un diplôme du roi Matthias, forgé en ce qui concerne la forme, mais fondé sans doute sur une ancienne tradition.

Les bourgeois de Sibiiu entretenaient une correspondance roumaine avec la principauté voisine de Valachie, et en 1700 on rencontre „un secré-

taire roumain* de la ville, choisi au milieu des Roumains soumis à sa juridiction politique. Les missions secrètes étaient remplies par les prêtres de l'église roumaine.

L'autre grande ville saxonne du Sud de la Transylvanie, Braşov, entretenait soixante gardiens roumains de la montagne, et des *vătafs* résidaient dans les villages voisins, qui avaient une population en grande partie roumaine. Les mentions des prêtres et de certains villageois se rencontrent presque à chaque page des livres de comptes de la ville. Du reste, à Braşov aussi bien qu'à Sibiiu, la présence quotidienne des réfugiés entretenait une vie roumaine plus riche et plus considérée que celle des simples habitants des faubourgs. Dans le cimetière de l'église roumaine de Sibiiu, on trouve des inscriptions assez anciennes rappelant ces exilés.

Parmi les habitants roumains des faubourgs il y avait des meuniers, gens aisés, dont des fils étaient destinés à la prêtrise, comme ce professeur Jean Molnar, qui, ainsi qu'on le verra plus tard, fut un oculiste fameux et occupa une chaire à l'école de médecine de Cluj sous la domination autrichienne.

Une situation matérielle supérieure était celle des rouliers (*cărăuşi*), qui se rendaient au cours du XVIII-e siècle, non seulement dans les deux Principautés, où ils étaient très bien connus et favorisés par le gouvernement, mais jusqu'à

Gratz, où ils conduisaient les troupeaux de boeufs de Transylvanie nécessaires pour les besoins de l'armée.

Toute une classe, très bien représentée et souvent mentionnée dans les documents, est celle des pâtres roumains munis de privilèges, qu'on appelait surtout „Bârsani“, parce que la plupart étaient originaires du territoire de l'ancienne „Burzenland“, en roumain : Țara Bârsei. On les tolérait difficilement en Transylvanie même, où les Saxons les accusaient d'incendier leurs forêts et de fouler leurs récoltes. Les princes, à partir de Georges Rákóczy I-er, veillèrent à leur assurer des pâturages abondants en Valachie, et, puisque les chefs de ce pays les soumettaient à un impôt commun de 5-6.000 ducats par an, ils obtinrent que cette somme leur soit restituée sous la forme d'un cadeau annuel fait au suzerain de Transylvanie. En Valachie les pâtres ne payaient aucun impôt sur les brebis ou pour le pâturage, aucune douane au retour sur les produits de leurs troupeaux, mais seulement, en cas de vente, dans les foires. Les propriétaires des terres qu'ils envahissaient annuellement avec leurs troupeaux devaient recevoir une somme fixée une fois pour toutes. Le Trésor princier recevait, de son côté, un revenu de 10 deniers par brebis. On fixait aussi, dans les privilèges des princes, les dédommagements dûs pour les dégâts faits dans les forêts de saules qui longent le Danube. Lorsque,

à des époques difficiles, on demandait à ces étrangers aussi leur contribution pour satisfaire aux besoins de l'approvisionnement de Constantinople, on s'en excusait par des lettres adressées aux autorités de Transylvanie. En Moldavie on rencontre les „Bârsani“ à des époques déterminées, et toujours dans les districts de Bacău et de Putna, surtout à Soveja et Caşin, où ils furent colonisés plus tard, formant une population de pâtres et d'agriculteurs. Leur cercle de migration s'étendait jusqu'au Pruth, au Dniester et dans les steppes de la Russie. Le fait que la chanson populaire roumaine, la ballade surtout, qui conserve toujours le caractère de son origine locale, s'étendit sur la généralité du territoire occupé par les Roumains, est dû en première ligne à ces migrations déterminées par la coutume de la transhumance des pâtres „bârsani“. Les documents mentionnent des migrations identiques de la part des bergers roumains habitant du côté de Făgăraş, de Sebeşul-Săseş, etc. Partout il fallait ménager les champs contre les dégâts des troupeaux qu'on dirigeait au-delà des montagnes, et ces pâtres contribuaient, sans s'en rendre compte, à renforcer cette solidarité nationale roumaine que des mesures d'État tendaient sans cesse à restreindre ou à détruire même.

Quand à la plèbe roumaine des villages, une partie était établie dans l'ancien „fundus regius“, héritage de la Couronne, sur lequel il ne pouvait

y avoir, selon les constitutions du royaume, qu'une égale liberté pour les habitants, sans distinction de nationalité. Tout ce qui a été entrepris au XVIII-e siècle sous l'égide de l'administration autrichienne pour faire de ces paysans des serfs était contre les coutumes dont les Roumains se prévalurent pour essayer de l'empêcher. Le nombre de ces Roumains libres était prépondérant en comparaison de celui de leurs voisins saxons. En 1721 il y avait 12.629 chefs de famille de cette nation payant l'impôt et seulement 12.298 parmi les Saxons et 6.418 parmi les Magyars¹. Nous avons constaté déjà la situation traditionnelle des Roumains qui habitaient, sur le territoire de Sibiiu, l'ancien „grand village roumain“ de Săliște, qui conserva sans interruption une situation spéciale, basée sur d'anciens privilèges. Le village était soumis au juge, qui était élu dans l'église, par plusieurs scrutins, comme à Venise. Les habitants de Săliște devaient à leurs supérieurs saxons un nombre de soldats choisis par le juge et des chevaux pour l'armée, un cadeau en argent, la dîme pour l'église luthérienne, mais ils avaient leurs montagnes en propre, leurs moulins, leurs terres héréditaires. Une classe d'artisans s'était formée au milieu de ces paysans, et leurs fourreurs sont

¹ Hilarion Pușcariu, *Preda, Românii din fundul regal*, p. XXI.

célèbres jusqu'aujourd'hui. A Veștem, dans le voisinage, village qui donna un métropolite à la Valachie et un autre à la Transylvanie, les paysans avaient le droit de conclure des contrats avec les boïars de la principauté voisine pour le pâturage de leurs troupeaux.

Les villages roumains soumis à l'autorité politique de Brașov, — et il y en avait bien une vingtaine, sans mélange de population étrangère, — étaient soumis au contrôle d'un fonctionnaire spécial, le *șpan*. On rencontre dans ces villages des juges ou „biró“ (en roumain: *birău*), des jurés, des vieillards, conduisant leurs congénères d'après l'ancienne coutume. Les villes recevaient des dîmes, des cadeaux, certains services, et ce ne fut qu'au XVIII-e siècle qu'encouragés par une administration de la même nation, les bourgeois saxons demandèrent qu'on leur fournit des services, allant jusqu'à fixer deux jours de corvée. Il y avait des Roumains en Valachie qui se refugiaient sous la protection du château de Bran, pratiquant peut-être aussi la contrebande.

Ce fait d'une immigration venue de Valachie montre bien qu'on trouvait de cet autre côté des montagnes une liberté plénière pour le paysan, et l'accroissement de l'élément roumain dans ces régions, ses progrès en ce qui concerne la possession des terres et la richesse étaient si évidents que dès le XVII-e siècle un grand mouvement de résistance, revêtant parfois des formes inhu-

maines, se prononça du côté des Saxons, qui ne pouvaient pas contester cependant qu'une „partie de ces terres venait de l'héritage de leurs ancêtres; on invoquait le souvenir de Michel-le-Brave, un souvenir abhorré, pour justifier ces mesures. Les Saxons sont invités formellement à ne jamais vendre leur lopin de terre à un „Valaque“, car „cette nation barbare a fixé des racines si profondes que presque tous les angles de la province sont envahis par cette plèbe“. Ce qui est très curieux c'est que ces blasphémateurs de la mémoire du plus grand voévode roumain devaient, par égard pour leurs concitoyens roumains du faubourg de Șchei, payer des revenus de leur ville, le peintre roumain Radul pour „restaurer le portrait du voévode Michel dans l'église roumaine“¹.

Dans des centres saxons moins importants de cette même région, comme à Reps (Cahul), le juge du petit district saxon dont c'est la capitale est élu par les vieillards des villages roumains aussi bien que par ceux des villages saxons. Et, lentement, de ce côté encore, la possession des terres passe entre les mains des Roumains, sans qu'une mesure eût été en état d'empêcher ce phénomène naturel d'expansion ethnique, qui continue jusqu'à nos jours.

¹ Comptes de la ville, publiés dans le volume XXI des „Annales de l'Académie Roumaine“. — L'acte concernant la résistance des Saxons a été publié aussi par nous dans notre ouvrage *Sate și preoți în Ardeal*, pp. 104-106.

A Sebeşul Săsesc le faubourg a son juge spécial choisi parmi les Roumains, assisté par des jurés, selon la coutume. Quand les Saxons s'avisent de demander une priorité envers les Roumains, ceux-ci n'hésitent pas à leur opposer le droit d'égalité qui résulte du labeur commun¹. Bistriţa, sise près de la frontière de Moldavie, devait avoir, outre des prêtres jouissant de privilèges de noblesse, une population roumaine habituée à porter les armes. Les tentatives d'introduire le servage aux dépens des anciens droits des habitants roumains de ce territoire n'aboutirent pas; ces paysans menacent de passer en Moldavie, et ils tiennent parole. Du côté de cette Moldavie arrivent, par suite des longues guerres que dut subir la principauté dans la deuxième moitié du XVII-e siècle, des émigrants qui obtiennent le droit de se fixer en groupes, ayant leurs juges. Quand les conditions économiques de la province devenaient plus difficiles, des bandes se formaient, ayant des chefs célèbres, qui pillaient surtout les riches monastères de la Moldavie voisine.

Dans les troubles provoqués par la révolte de François Rákóczy, au commencement du XVIII-e siècle, un de ces chefs roumains, Pinteş, joua un rôle important, qui est commémoré par des bal-

¹ Pour tous ces faits voir les documents d'origine saxonne que nous avons publiés ou employés dans l'ouvrage roumain cité, *Sate și preoți*, pp. 108-110.



Fig. 19.—Maison roumaine de Transylvanie

lades consacrées à sa mémoire. Dans le pays des Szekler, les libertés traditionnelles du territoire concernent les Roumains aussi bien que ces Szekler eux-mêmes. Les villages vivent selon la coutume qu'on rencontre en Moldavie, avec des chefs qui s'appellent *vătămăni*, des conseillers qui portent le titre, d'origine urbaine, de *părgari* (*Bürger*), sans compter les *birăi* à la mode hongroise. Les nobles roumains, intitulés aussi „boïars“ ou „petits boïars“, se rencontrent parfois dans ces villages de montagne.

Les serfs étaient sans doute nombreux, mais il faut distinguer des vrais serfs, des *iobagi*, descendants des anciens *iobagiones* fixés autour des châteaux pour remplir des services militaires, les *jeleri*, pour la plupart des émigrants, payant en argent ou en somme de travail pour les terres qui leur sont concédées, des *vecini*, à la mode valaque, dont la condition est très ressemblante à celle des serfs, et enfin des *libertini*, qui occupent un degré supérieur au milieu de cette plèbe.

On représente ordinairement cette masse de paysans comme étant complètement dénuée de droits, soumise à tous les abus des seigneurs terriens et de leurs représentants, incapable de résistance et n'ayant aucune espérance pour l'avenir. En examinant les documents, on arrive cependant à d'autres conclusions. Ce servage en

plein XVII-e et XVIII-e siècle a des caractères qui ne correspondent pas à la notion exacte du moyen-âge dans les pays classiques de cette institution.

Si le seigneur terrien est un Magyar, il est toujours représenté par un Roumain, qui porte le titre de „petit seigneur“, *domnișor*, ou de „șpan“ de conseiller même, et ce Roumain, qui a le droit de juger les paysans soumis à son autorité, d'influencer sur l'élection du prêtre, garde cependant toutes ses attaches avec sa nation. Lorsqu'il juge, il s'adjoint le protopope, les prêtres voisins, le juge de village, qui n'est pas son concurrent, mais qui garde un grand nombre d'attributions, et même des paysans élus par la communauté. Lorsqu'il s'agit de bâtir une église ou de l'orner, le „juge du château“ collabore à l'oeuvre commune, employant dans ce but les revenus de son maître. Les livres d'office portent souvent la mention de ces chefs qui exerçaient leurs droits en épargnant autant que possible les intérêts et les sentiments de leurs subordonnés.

Ces subordonnés ne sont pas des misérables n'ayant ni position ni capitaux. On voit souvent des églises bâties par leurs seuls moyens; ils l'affirment avec fierté sur le frontispice. Le serf est libre de porter sa cause devant le tribunal de ses congénères. Si le représentant du seigneur terrien prononce un jugement injuste, on voit le paysan qu'ïter le village, et, pour reprendre sa

place, il somme son maître de revoir la sentence. Il y a toujours dans le village quelqu'un qui serait bien aise de lui accorder une terre et la place nécessaire pour se construire une maison ; et, lorsque la terre se trouve sur les confins, l'ancien serf n'a qu'à faire quelques pas pour s'enrôler sous le drapeau du voévode roumain, ainsi qu'on peut le constater pour des serfs du côté de Bistrița. Le servage classique suppose l'abandon des droits du prince au profit du seigneur. Il n'en est pas ainsi en Transylvanie. Le prince conserve toujours des droits exercés directement sur tous les habitants de son territoire, et on voit Georges Rákóczy I accorder des privilèges en ce qui concerne l'édification d'une église „à nos serfs roumains“, sans agir, à ce qu'il paraît, en qualité de propriétaire.

En ce qui concerne les devoirs du serf, ils étaient fixés le plus souvent par une convention (*așezământ, împăcare*), et le propriétaire, de son côté, doit remplir ses devoirs pour que ce contrat reste en vigueur. Même en l'ayant conclu, les habitants affirment dans des documents qu'ils sont possesseurs héréditaires, *moșneni*, de leurs terres. Soumis à leurs juges de villages, appelés parfois aussi „*vornici*“, comme en Moldavie, ou „*șpani*“, à leurs jurés et à leurs vieillards, ces paysans ne montrent nullement avoir abdiqué complètement leurs anciens droits politiques.

Il ne faut pas oublier les paysans serfs du

fisc qui habitent le territoire voisin des exploitations minières appartenant à l'État. Ils conservent toute leur organisation autonome, et on rencontre, au cours du XVIII-e siècle, leurs juges et leurs „craïnics“ ou hérauts d'armes. Ils sont assez riches, bâtissent des églises en pierre, et le plus important des peintres roumains de Transylvanie au XVIII-e siècle, Simon Szilágy, est originaire du village d'Abrud, près des mines d'or.

Car cette „nation d'esclaves“ a une vraie école d'artistes-peintres pour les églises, dont les traditions étaient celles des artistes qui ont orné les innombrables couvents et églises érigés en Moldavie et en Valachie par la munificence admirable des princes. Elle conserve, du reste, des relations avec ces peintres des principautés, et surtout avec ceux de la principauté valaque, qui viennent souvent de Craiova, de Pitești, par exemple, pour peindre des églises de village. Nous avons recueilli, dans la forme roumaine de notre ouvrage, toute une série de mentions de ces modestes représentants de l'art dans la Transylvanie roumaine. Certains travaillaient sans recevoir aucun salaire „par charité“.

Il y avait aussi des relieurs roumains pour les livres d'église, et ils notaient leurs noms sur la couverture du livre relié. Certains étaient des moines venus de Moldavie. Nous avons déjà parlé de ces clercs qui faisaient le commerce de livres à travers les villages. Il n'y avait pas de

communauté rurale roumaine qui n'eût, auprès du prêtre, qui n'était pas toujours un grand lettré, auprès du moine, — car une grande partie de ces églises étaient considérées comme monastères, parce qu'elles abritaient deux ou trois clercs non mariés —, un didascale, bedeau en même temps que maître d'école. Parmi eux, certains avaient „parcouru beaucoup de pays“, et on les voit employer tour à tour l'alphabet cyrillien et l'alphabet latin. Les imprimeurs étaient recrutés parfois dans ce milieu de lettrés de villages. On connaissait des calligraphes auxquels on confiait le soin de copier les livres nécessaires, et il y a parmi ces livres des exemplaires, qui, sans pouvoir être comparés aux oeuvres des calligraphes des deux Principautés, montrent une tradition continuelle et un soin particulier en Transylvanie également.

On oublie trop souvent de fixer le rôle de la bourgeoisie roumaine qui s'était formée dès le XVII-e siècle dans les villes, grandes et petites, de la principauté. Si une partie de ces bourgeois étaient d'origine étrangère, grecque ou balcanique, en général, ils s'assimilèrent très facilement à la population roumaine, à laquelle ils avaient à faire comme négociants ou qu'ils rencontraient dans leurs églises orthodoxes. La plupart appartenaient à la Compagnie grecque de commerce fixée à Sibiiu, mais ayant des ramifications jusqu'à la rivière de la Tisa, dès l'année 1636.

C'était dès le début une corporation parfaitement autonome, ayant ses magasins, son tribunal, son administration, sous des juges, des conseillers jurés, des capitaines et des „kharadchars“ à la turque, qui rassemblaient les taxes dans leurs grandes églises de pierre bâties au milieu des villes, alors que les Roumains n'étaient tolérés, avec leurs petites chapelles en bois, que dans les faubourgs. Ils entretenaient des prêtres lettrés, venus de Macédoine, d'Épire, de Constantinople, du Mont-Athos. De Sibiiu ils passèrent à Braşov. A Beiuş, ils avaient un de leurs principaux établissements, qui a laissé aux Roumains une église de proportions peu ordinaires.

Avant le commencement du XVIII-e siècle, ces négociants se rapprochent des Roumains, auxquels ils donnent ainsi une aristocratie de l'argent, de l'éducation et de l'influence. Pater Ianoş, qui était le chef de la Compagnie à Sibiiu en 1672 fut l'ami de Şerban Cantacuzène; il avait des biens en Valachie et faisait le commerce de la laine du produit des troupeaux qui paissaient sur le territoire valaque. Sa famille s'établit, en partie, de l'autre côté des montagnes. On voyait les tentes des marchands élevées, à l'époque des grandes foires, dans des centres roumains, à côté des tentes des Arméniens, et ce contact incessant avec la population des paysans indigènes contribua essentiellement à leur faire perdre le caractère étranger avec lequel ils avaient com-



Fig. 20. — Sceau de l'église de St. Nicolas à Braşov

mencé leur commerce. Leurs tribunaux employaient comme code normatif la *Pravila* de la principauté valaque. À côté de leur ancien nom grec, déformé par la prononciation du peuple, ils s'habituèrent à adopter le nom dérivé de cette corruption. Une liste des membres de la Compagnie en 1753 ne nous montre que çà et là des noms appartenant évidemment à l'élément grec; tout le reste, hommes et femmes, est roumanisé. Parfois, n'ayant pas leur église, ils devaient fréquenter celles des paysans roumains des villages voisins, et l'oeuvre d'assimilation n'en devenait que plus intensive. Nos boïars envoyaient maintes fois leurs enfants pour faire des études supérieures dans les villes saxonnes, chez les moines, et alors ils leur cherchaient un gîte chez „quelques-uns de nos marchands“, qui, même en étant Grecs d'origine, avaient perdu presque toutes leurs attaches avec leur nation.

Il se formait sous l'influence de ces émigrés une bourgeoisie roumaine de négociants, qui gagnait sans cesse en fait d'importance. Ce sont des épiciers pour la plupart, entretenant des relations avec leurs parents restés au village. Ils employaient volontiers à leur service comme commis des enfants de chez eux, et même de la principauté roumaine voisine. D'ailleurs les Grecs eux-mêmes avaient auprès de leurs prêtres étrangers des didascales et des chantres de nation roumaine, de sorte que la distinction entre ceux

qui n'avaient pas été Roumains dès l'origine et les autres qui s'établissaient au milieu des serfs ou de la population paysanne libre roumaine est de plus en plus difficile à fixer.

A Braşov, toute une série de marchands roumains, protecteurs de l'église du faubourg de Şchei, se rencontre au cours du XVIII^e siècle, ayant des relations avec la Valachie aussi bien qu'avec les pays de l'Europe Centrale. A Făgăraş, une église orthodoxe appartient aux marchands, dont certains descendent des boïars et ne croient pas déchoir en adoptant cette nouvelle occupation, tout en traitant de „rustres“ leurs collègues qui n'ont pas de privilège latin à montrer. A Inidoara la belle église de Saint-Nicolas, une des plus importantes de Transylvanie, est due aux contributions des marchands, qui entretenaient aussi un maître d'école de leur nation. On appelait marchands du district de Criş cette catégorie de négociants établis dans cette région de l'Ouest de la Transylvanie qui se plaignaient en 1725 de la concurrence que leur font les Grecs „venus de Turquie, qui colportent leurs marchandises à travers les villages“, vendant au détail sans supporter les charges des indigènes. Dans la Capitale de la Transylvanie, à Alba-Julia, il y avait de riches marchands roumains au commencement du XVIII^e siècle; l'un d'entre eux prit sur lui la charge de couvrir de tôle l'édifice de la Métropole et, plus tard, Nicolas Ivaşcu, un des

membres de cette communauté urbaine, protestait, à l'occasion d'une offense, „qu'il n'est pas rustre, mais bien un noble ayant sa résidence dans cette ville, où quiconque peut lui intenter un procès“. Même dans les petites villes, à Orăştie, à Turda, à Deva, où cependant les Roumains n'obtinrent que bien tard la permission d'élever une chapelle et où leurs cloches ne purent sonner pour la première fois qu'en 1694, en vertu d'un contrat formel avec les bourgeois, à Zlatna, où la famille Dobra jouissait d'une grande influence, une vie urbaine des Roumains commençait à se former.

En dehors des frontières de la Transylvanie, sur le territoire des anciens „comtés extérieurs“, Orade avait un faubourg orthodoxe habité par des Grecs, des Serbes, des Roumains, qui formaient une seule et même communauté de marchands et de rouliers. Nous avons déjà parlé de l'importance de la colonie grecque de Beiuş. Mais, en 1770, la communauté marchande était formée, sous un *şpan*, par des Roumains dont une partie montrent, par leurs noms, une origine nobiliaire. Même le Maramourèche avait, dans certaines de ses villes, des négociants de cette nation, et, en ce qui concerne le Banat, qui fut jusqu'au commencement du XVIII-e siècle sous l'administration directe des Turcs, des marchands de bétail, des „dchéléps“ roumains fréquentaient souvent, venant de Caransebeş, de Lugoj, etc., ces

foires de Transylvanie où l'on voyait, entre autres négociants, des Roumains venus de toutes les villes de la province et des environs.

A côté de ces petits marchands qui entretenaient des rapports étroits avec leurs parents paysans, il y avait des négociants engrossistes qui correspondaient avec l'Orient et l'Occident en même temps. Tel ce Vâlcu, mort en 1699, dont les associés étaient un Grec de Philippopolis et un Arménien qui fréquentait les foires de la Pologne. Un Vlad de Braşov faisait des affaires aussi bien en Moldavie qu'à Leipzig, et il parle dans une de ses lettres d'un Saxon qui était mort à Posen.

Des corporations formées d'artisans s'étaient formées, pour empêcher l'introduction des étrangers, et le paysan était, de par sa condition sociale, un étranger pour ces bourgeois, sans qu'une origine roumaine fût nécessaire pour empêcher l'accès de la corporation. Cependant on constate dans presque toutes les villes de Transylvanie des organisations ouvrières au caractère ethnique nettement roumain : à Făgăraş ils ont la spécialité de la tannerie, et le coffre en bois où ils conservaient leurs privilèges les représente laissant flotter sur leurs épaules les longues boucles qui distinguent les paysans ; il y avait aussi une corporation des bonnetiers ; les cordonniers de Făgăraş étaient, pour la plupart, des Roumains,

ainsi que ceux de Hațeg. Il y avait aussi des tanneurs à Sibiiu. Dans le Banat, à Caransebeș, on fabriquait des vestons en peaux à l'usage des Roumains, par des artisans de la même nation.

Brașov était célèbre pour la fabrication de ses draps dès le temps les plus éloignés du moyen-âge. Les drapiers devaient être des Saxons, mais, dès le commencement du XVII-e siècle, des Roumains appartenant à cette corporation offraient des dons à l'église de Saint-Nicolas. Pour les vêtements des paysans, une corporation spéciale roumaine fabriquait, d'une manière primitive, des vêtements. Ils s'appelaient *dârstari*, la *dârste* étant le pillon qui servait à égaliser le drap. Et cela sans compter les tailleurs, les cordonniers, les bonnetiers, qu'on rencontre fréquemment dans les archives de cette église. Il faut remarquer aussi qu'un simple villageois de Transylvanie, originaire de Ludoș, passa en 1765 en Valachie pour y fonder une fabrique de drap.

La communauté la plus importante de la province entière était celle de Brașov, qui mérite une attention spéciale. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, ce n'étaient pas des Bulgares, bien que les Hongrois employaient le terme de *Bolgárszék* pour nommer leur communauté de Șchei. Une migration bulgare à la fin du XIV-e siècle à travers la Valachie, qui aurait volontiers abrité de nouveaux colonistes, est impossible; mais, pour les Hongrois, le Slave c'était surtout le

Bulgare, qu'ils étaient arrivés à mieux connaître au temps des empereurs assénides. Nous avons parlé aussi plus haut de cette communauté et de son église, de l'appui qui fut prêté au clergé et aux fidèles par les princes de Valachie et de Moldavie. Un commencement de conscience roumaine était soupçonné chez ces habitants du faubourg roumain de Braşov dès 1521, lorsque Jean Bornemissa, châtelain de Bude, écrivait au magistrat de Braşov : „Votre ville, surtout au-delà des murailles, abrite des nations différentes, ayant chacune sa langue et sa religion. Il faut donc entretenir toujours des craintes à leur égard... Vu que tant de monde s'y rassemble, il peut arriver un malheur, et vous devez vous en défendre par des proclamations“. On comprend ce que voulait entendre ce dignitaire du royaume de Hongrie qui connaissait très bien les affaires de la principauté.

Le prince moldave Aaron avait supporté la dépense pour la construction du clocher de la chapelle et du péristyle de l'église de Saint-Nicolas et avait accordé, outre des dons en vêtements, un revenu de 12.000 aspres par an à cette communauté ecclésiastique des Roumains de Braşov. Le fils de Michel-le-Brave, Nicolas Petraşcu, accorda à la même église les revenus d'un village en Valachie. On a vu la part importante qu'eurent les prêtres de Saint-Nicolas dans l'élaboration des livres roumains à la fin

du XVI-e siècle. Deux patrons, appelés, selon le terme allemand, *Gottesmänner*, *gocimani*, et dix vieillards avaient la surveillance des revenus. Ils étaient des vrais chefs d'une petite république roumaine autonome, groupée autour de l'autel. Leurs relations avec la Valachie et la Moldavie, dont ils tiraient des revenus si importants, étaient journalières. Les prêtres se trouvaient presque toujours en voyage, se rendant jusqu'à Moscou, d'où ils rapportaient, vers la fin du XVII-e siècle, des secours importants. Les Grecs de la Compagnie privilégiée trouvaient une forte concurrence dans les habitants du faubourg, bien que ces derniers ne fussent pas admis à s'établir dans l'enceinte des murs de la ville. Dès 1735, les habitants du faubourg commencent cependant un vrai combat pour obtenir l'égalité de droits, et ils y arrivèrent enfin en 1784, ce qui ne signifie pas qu'antérieurement encore, des membres isolés de cette communauté roumaine n'eussent obtenu le droit d'avoir des établissements de commerce dans la „cité“, où le prince Constantin Brâncoveanu et certains de ses boïars obtinrent, à la fin du XVII-e siècle et au commencement du siècle suivant, des droits de propriété, malgré l'opposition des magistrats de Braşov et de l'Université saxonne entière. Dès le commencement du XVIII-e siècle il y avait, du reste, un mélange assez avancé entre les Roumains des faubourgs et les Grecs de la ville. La langue

qui avait vaincu dans cette concurrence était, bien entendu, celle des indigènes. Dès cette époque des lettres sont adressées au nom de „tous les Grecs et les Roumains qui habitent dans le faubourg de Braşov“¹.

Il y avait pour ce groupe important de population roumaine, riche et désireuse de donner de l'instruction à ses enfants, des maîtres d'école, qui étaient en même temps des traducteurs zélés. Certaines familles s'étaient consacrées à ce travail de la plume, comme les Tempea, les Duma et surtout la famille des Corbea, dont un des membres, Jean, d'abord prêtre, puis didascale, donna une éducation si soignée à ses fils, que l'un d'eux, David, put être officier en Valachie et principal agent de Brâncoveanu dans ses relations avec la Transylvanie; l'autre, Théodore, eut une carrière encore plus brillante: il s'établit à Moscou et devint le chancelier pour le latin de Pierre-le-Grand, sans oublier cependant sa descendance roumaine, car il est l'auteur d'un Psautier en vers dans cette langue.

Comme le Banat avait une situation politique tout-à-fait distincte, il faut s'en occuper séparément.

Toutes les anciennes familles s'étaient conser-

¹ Voy. notre publication *Acte româneşti şi câteva greceşti, din Arhivele Companiei de Comerţ oriental din Braşov*, 1932.

vées. Un des représentants de vieilles lignées, Gabriel Ivul, mort en 1678, entra dans l'Ordre des Jésuites et publia même un ouvrage latin „Lapis Lydius“. Les villages conservaient leurs knèzes en 1670, sous l'autorité du pacha de Timișoara. La place de vicomte du district était confiée à des Roumains, dont l'un appartient à la grande famille des Macicaș et l'autre à celle des Fiat. A l'apparition des Impériaux, qui conquièrent en 1688 Lipova, puis Lugoj et Caransebeș, Macicași conserva sa situation. Les Turcs revinrent passagèrement, sans rien changer aux conditions de l'autonomie roumaine. Il faut noter d'ailleurs que la masse de la population préférait le régime turc, qui était de beaucoup plus commode en ce qui concerne le paiement des impôts et qui respectait, bien plus que les Impériaux, centralistes par excellence et assimilateurs, les coutumes anciennes et la vie locale. Les nobles seuls avaient des sympathies pour la cause chrétienne, qui paraissait leur promettre des titres et des honneurs. Tout récemment leur nombre s'était accru par les migrations qui vinrent de Transylvanie à la suite des troubles causés par la révolte de François Rákóczy.

En 1697 Pierre Macicași était encore vicomte et défendait avec succès Caransebeș contre les Turcs et leurs alliés hongrois de la suite du prétendant Émeric Tököly.

Mais l'assemblée nobiliaire de l'année suivante

exigea le rétablissement du Banat. Elle aurait admis tout au plus un des grands seigneurs de la Hongrie comme chef. On pensait au Palatin Eszterházy ; sinon l'administration impériale devait se décider pour un des nobles du territoire, et en effet ledit Macicași obtint bientôt la situation supérieure de comte suprême du district de Severin, alors que des membres d'autres familles eurent également des fonctions dans ce district, où, en 1701, le vicomte était encore un Roumain, Michel Fodor. Et, puisqu'il est question de l'incompatibilité d'humeur entre les Roumains traditionalistes et le gouvernement autrichien, inspiré des traditions romaines, de la philosophie politique du XVIII-e siècle, il faut dire que l'accroissement des impôts, les exigences des collecteurs, l'obligativité du service pour les routes et les casernes, les forteresses et les canons, l'application fréquente des punitions corporelles, la latitude qu'avait l'administration de transporter la population d'un endroit à l'autre pour des raisons d'administration ou de stratégie, l'interruption des relations avec les provinces turques voisines et l'achat à prix fixe de la part de l'administration, tout cela contribua à rendre plus acerbe l'opposition de la population roumaine au nouveau régime. Les prêtres, assimilés en ce qui concerne les charges aux simples paysans, stimulaient le mouvement. Pendant la nouvelle guerre, soutenue par les Impériaux contre les

Turcs et qui finit par la paix de Belgrade en 1739, il y a eu même une grande révolte de paysans, qui chassèrent les colons de nation étrangère établis récemment sur les terres de leur héritage. Cette nation, dont Vienne méprisait „l'ignorance indescriptible et la stupidité“, s'éleva en armes, expliquant sa „trahison envers la cause chrétienne“ par ce fait que „les drapeaux à la croix ont mangé pendant trois ans tous les produits de nos champs et nous ont laissé la famine, de sorte que nous avons mangé dans les forêts de l'écorce d'arbre, alors que les drapeaux sans croix rassemblant les villages, ont distribué des vivres et n'ont demandé d'autre concours armé que celui des mercenaires payés“¹.

Les soldats de l'empereur brûlèrent un grand nombre de villages et tuèrent les habitants; à la foire de Caransebeș il y eut un vrai massacre 300 Roumains, parmi lesquels des femmes et des enfants, ayant été livrés aux cruautés de la soldatesque. Alors, sous les ordres des paysans Nicolas et Bumbăcilă, la révolte prit l'aspect d'une vraie révolution. On élevait des barricades, et on combattait avec désespoir en criant aux étrangers; „sortez de chez nous!“. Un écrivain

¹ Voir pour tous ces faits l'excellent ouvrage de Drăgălina. *Istoria Banatului Severin*, Caransebeș, trois brochures, et notre publication *Observații și probleme bănățene*, dans les „Études et documents“ de l'Académie Roumaine, 1940.

contemporain qualifie très bien l'action de cette armée en disant qu'elle s'est distinguée plutôt „dans l'exécution de la population roumaine que dans l'art de la guerre et de la victoire contre les ennemis de la chrétienté“¹.

Il y avait des Turcs aussi du côté d'Orade, conquise en 1660. Le régime religieux était un peu anarchique sous la suprématie du Pacha. Des évêques vagabonds serbes traversaient la province, présentant des lettres de créance de la part du patriarche et du grand-vizir pour rassembler des revenus, bien que l'autorité suprême dût appartenir au surintendant réformé. En 1689 un Sabbas était évêque à Inău, et deux ans plus tard cette place était occupée par l'évêque Ésaie, qui remplissait ses fonctions aussi dans le district de Timișoara. Il y eut là aussi un second évêché, ayant des chefs serbes, celui qui réunissait l'autorité suprême à Vrsac et à Lipova.

Mais la présence de ces chefs religieux serbes, venus des provinces d'au-delà du Danube, ne doit tromper personne sur le caractère roumain de ce diocèse. En effet, des enquêtes entreprises à l'époque de l'administration impériale en Transylvanie et dans les comtés extérieurs font voir que tous les évêques qui succédèrent à Sabbas Brancovici exerçaient des droits épiscopaux du

¹ Dragălina, loc. cit., p. 222.

côté de Orade. C'est le cas pour Barlaam, pour Théophile, qui porte, en 1693, aussi le titre d'évêque d'Arad. On ne peut leur opposer l'autorité qu'aurait exercée l'évêque Éphrem Benjamin, car c'était un des prélats serbes vagabonds qui apparaissaient dans la province pour disparaître peu après. En 1707 il revenait en effet en Turquie, d'où il était venu.

Si Arsène Tchrnoïévitch, le chef de l'immigration serbe, prenait, au commencement du XVIII-e siècle, le titre suranné de „chef suprême de l'Église grecque, roumaine et serbe de la Hongrie lentière, de la Croatie, de la Dalmatie, de la Transylvanie et de toutes les provinces de frontière“, ce qui lui fut bientôt défendu par l'empereur, qui l'obligea à revenir à l'ancien titre de patriarche serbe de Peć, les prêtres roumains préféraient les relations avec le métropolite de leur race qui administrait la Transylvanie. Ils paraissent même avoir eu, vers 1712, des protopopes de cette nation, comme Pierre Christophe, dont le vrai caractère ne peut être déterminé. Si même on admettait les prélats serbes, on le faisait, ainsi que le dit la déclaration de 1727, qui ne mentionne aucun de ces prélats comme chefs religieux à côté du Métropolite de Transylvanie, „parce que le Serbe était de même religion et qu'il n'y avait pas à ce moment d'évêque roumain“, ce qui faisait admettre l'autorité du

Siège d'Arad. Ces Serbes employaient, du reste, couramment la langue roumaine, du moins dans leurs relations officielles avec les Roumains, et, lorsque l'évêque catholique Augustin Benkovics essaya de se rendre maître des âmes dans ce district, il dut se faire précéder dans les processions par les anciens étendards des églises roumaines et „chanter même la messe dans cette langue“¹.

¹ Cf. le compte-rendu des enquêtes dans Firu, *Biserica ortodoxă din Bihor în luptă cu Unirea*, Caransebeș, 1913, *passim*.

TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
I. — Origine et permanence des Roumains en Transylvanie	3
II. — Saxons et Roumains en Transylvanie	41
III. — Les Roumains de Transylvanie jusqu'à l'établissement de la dynastie angevine	61
IV. — La nouvelle situation des Roumains sous les Angevins	75
V. — Les Roumains de Transylvanie à partir de la mort du roi Louis jusqu'à l'époque de Jean Hunyadi	91
VI. — Phénomènes nationaux dans la vie des Roumains de Transylvanie au courant du XV-e siècle	105
VII. — Fiefs des princes roumains en Transylvanie et création des évêchés roumains dans cette province	127
VII. — Un concurrent moldave à la domination de la Transylvanie : Pierre Rareș et son oeuvre	143
IX. — Les Roumains de Transylvanie et la réforme religieuse	163
X. — Michel-le-Brave et la Transylvanie	211
XI. — Les Roumains de Transylvanie après la mort de Michel-le-Brave jusqu'à l'établissement d'un nouvel état de choses dans cette province	247

	<u>Pages-</u>
XII. — Les Roumains de Transylvanie à l'époque des Rákóczy ; lutte pour la nationalités sous la forme de la „loi roumaine“	271
XIII. — Les Roumains de Transylvanie depuis la catastrophe de la dynastie des Rákóczy jusqu'à l'union hiérarchique avec l'Église romaine	291
XIV. — Vie des Roumains de Transylvanie à l'époque de l'occupation autrichienne . .	319

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES ILLUSTRATIONS

		<u>Pages</u>
Fig.	1. — Vieux prêtre roumain (Transylvanie) .	12
"	2. — Jeunes filles roumaines de Transylvanie .	24
"	3. — Jeunes filles roumaines de Transylvanie, tissant	48
"	4. — Entre jeunes gens (Transylvanie) . .	78
"	5. — Femme roumaine de Transylvanie filant	96
"	6. — Porte sculptée (Transylvanie) . . .	132
"	7. — Église en bois (Transylvanie) . . .	144
"	8. — Église en bois avec péristyle (Transyl- vanie)	180
"	9. — Ordre de Jean-Sigismond Zápolya con- cernant la maison l'évêque Paul Tordași (1570)	192
"	10 — Document de l'évêque Paul Tordași (sig- nature roumaine)	198
"	11. — Page de l'Octoïque roumain imprimé par Coresl en Transylvanie (1578) . . .	204
"	12. — Pages de la Bible roumaine imprimée à Orăștie (1582)	208
"	13. — Document de Sigismond Băthory pour les paysans propriétaires à Chioara, près de Lancrăm (1584)	222
"	14. — Église de St. Nicolas (Brașov) . . .	276
"	15. — Icône de l'église de St. Nicolas à Brașov (XVI-e siècle)	288

Fig. 16. — Image sainte de l'église de St. Nicolas à Braşov (XVII-me siècle)	300
„ 17. — Icône de l'église roumaine de St. Nicolas à Braşov	312
„ 18. — Page d'un Psautier roumain de la fin du XVII-e siècle, écrit à Sâmbăta-Mare (Transylvanie), avec la mention du prince Constantin Brâncoveanu	324
„ 19. — Maison roumaine de Transylvanie	336
„ 20. — Sceau de l'église de St. Nicolas à Braşov	342
„ 21. — Liste des princes roumains patrons de l'église de St. Nicolas à Braşov	348

Împrimerië
„Datina Românească”
Vălenii-de-Munte
(Roumanie)